TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9232 — 46 PAGES — VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1974

A CANNES

Interpol s'inquiète du développement du trafic des armes

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex-Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

CRITIQUANT LA POLITIQUE DES PRODUCTEURS DE PÉTROLE

M. Ford menace les États du tiers-monde de restreindre les livraisons alimentaires américaines

Une arme peu efficace

Ce n'est pas la première fois que les Etats-Unis évoquent la possibilité de riposter à l'offensive pétrolière des pays producteurs d' « or noir » par une diminution de l'aide alimentaire qu'ils distribuent de par le monde. Mais cette fois la menace est proférée par le président lui-même, devant l'Assemblée générale des Nations unies.

Une telle menace n'est pas faite pour rehausser l'image morale que la « généreuse Amérique » veut donner d'elle-même. Mais il est vrai que, d'un certain point de vue, le monde est dans un état de « guerre économique ».

Au demeurant, l'arme que brandit M. Ford paraît inoffensive. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner comment l'aide alimentaire américaine est répartie.

En 1973 — dernière année pour laquelle on connaît les chiffres dans le détail — les quelque 900 millions de dollars distribués à ce titre ont profité surtout au Vietnam du Sud (190 millions), à la Corée du Sud (160 millions), à l'Indonésie (120 millions), au Pakistan (80 millions), au Bangladesh et à Israël (60 millions chacun). Des pays arabes ont reçu quelques miettes : le Maroc et la Tunisie, 15 à 20 millions chacun ; la Jordanie, moins de 10 millions ; la Syrie, 200 000 à 300 000 dollars. L'Egypte n'a rien reçu de 1968 à 1973, puis l'aide américaine a repris à un rythme annuel de... 1 million de dollars. En 1974, la part du Vietnam du Sud dans le total est encore plus importante, de l'ordre du tiers.

Ainsi, sauf l'Indonésie, aucun pays exportateur de pétrole ne reçoit d'aide alimentaire des Etats-Unis, et les richissimes rentiers du golfe Persique pourraient aisément se substituer à l'Oncle Sam s'il le fallait.

Cela dit, M. Ford a peut-être une autre idée en tête, celle même qu'il avait exprimée le 8 janvier dernier, alors qu'il n'était que vice-président, et qui revient à mettre l'embargo sur les livraisons ordinaires de produits alimentaires américains à destination des pays producteurs de pétrole. Mais l'Amérique ne pourrait se livrer à une telle opération qu'en enfreignant ouvertement les règles libérales du commerce international dont elle a fait la loi du « monde libre » depuis 1945. La « guerre économique » franchirait un nouveau stade sans que l'on soit assuré pour autant de réduire à merci l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Celle-ci dispose maintenant en effet d'une puissance financière telle qu'elle serait en mesure de subvenir aux besoins des plus pauvres de ses membres.

Il n'en reste pas moins que l'équilibre du monde est menacé par le niveau actuel des prix du « brut », qui, après avoir quadruplé en octobre-décembre 1973, a encore augmenté d'environ .. % depuis le début de l'année, du fait de l'emprise croissante des Etats producteurs. Mais le problème ne pourra être réglé en brandissant une « arme alimentaire » qui ne peut avoir pour objectif — si l'on ose employer ce terme dans son sens militaire — que d'affamer un peu plus les damnés de la Terre. On ne commencera à entrevoir un début de solution que le jour où les ministres des finances des grands pays condescendront à inviter leurs collègues de l'OPEP à partager leur week-end dans l'un de ces châteaux qu'ils affectionnent pour leurs réunions secrètes.

Le président assure M. Kissinger de son soutien

De notre envoyé spécial

Nations unies. — *Pour sa première apparition internationale, le président Ford a tenu à définir une stratégie globale, liant le maintien de l'assistance américaine en matière alimentaire à une attitude compréhensive des pays producteurs de pétrole. Au lendemain de l'élection à la présidence de l'Assemblée de M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, le discours de M. Ford prenait l'effet d'un rappel aux réalités et même d'une mise en garde adressée aux pays en voie de développement. En poursuivant une politique de restriction de la production et des prix arbitrairement définis, risquant de provoquer une banqueroute, a dit en substance M. Ford, les pays producteurs de pétrole pourraient devenir eux-mêmes les victimes de leurs propres initiatives. Le président a par ailleurs assuré de son « entier soutien » M. Kissinger.*

Soulignant l'interdépendance de la crise alimentaire et de celle du pétrole, il a invité les pays producteurs à définir une politique de nature à satisfaire des besoins croissants, mais sans « *imposer des fardeaux inacceptables au système monétaire et commercial international* ». Le président a spécifié que jamais les Etats-Unis n'avaient fait de leur assistance alimentaire un instrument politique.

La franchise avec laquelle le président s'est exprimé devant l'aréopage international rappelait celle qu'il avait employée devant une délégation d'anciens combattants en parlant de son intention de promouvoir une amnistie conditionnelle en faveur des déserteurs et des insoumis du Vietnam. Dans les deux cas, le président Ford n'a pas craint de « foncer », de provoquer une opinion hostile. Bref, il n'a pas craint de placer les pays producteurs de pétrole devant leurs responsabilités.

Auparavant, le président, s'écartant du texte officiel de son discours, avait rendu hommage à M. Kissinger qui, a-t-il déclaré, « *a mon entier soutien ainsi que celui du peuple américain* ». Apparemment, le président a tenu à réaffirmer son appui au secrétaire d'Etat à un moment où celui-ci est l'objet de nombreuses critiques et à démentir, du même coup, les rumeurs selon lesquelles M. Kissinger perdrait un certain nombre de responsabilités en tant que conseiller présidentiel.

HENRI PIERRE.

(Lire nos informations page 2.)

DESTINÉ A « LUTTER D'ABORD CONTRE L'INFLATION »

Le projet de budget pour 1975 prévoit la stagnation d'un grand nombre d'investissements publics

Le projet de budget pour 1975, adopté mercredi par le conseil des ministres, est présenté jeudi après-midi à la presse par M. Fourcade, après l'avoir été mercredi soir à la commission des finances de l'Assemblée nationale et jeudi matin à celle du Sénat. Ce budget, dont on lira pages 42 et 43 l'analyse détaillée, est, selon M. Chirac, « agressif et responsable »: c'est « d'abord et avant tout un budget de lutte contre l'inflation ».

De fait, ce budget, qui prévoit une augmentation de 13,8 % des dépenses de l'Etat l'an prochain, institue une quasi-stagnation d'ensemble des investissements publics, les crédits d'équipement de l'éducation, de l'agriculture, du travail étant sacrifiés au profit des télécommunications, des transports collectifs et du ministère de l'intérieur. Du côté des recettes (légèrement supérieures aux dépenses), il comporte deux innovations : la création de la taxe conjoncturelle sur les entreprises (qui disparaîtra le jour où l'inflation cessera) et un début de réforme du quotient familial.

Des déclarations de M. Chirac faites ce jeudi 19 septembre à France-Inter, il ressort d'autre part que le gouvernement va procéder très rapidement à une « mobilisation, volontaire ou imposée, de l'opinion publique » pour lutter contre le gaspillage excessif. Mais sa position sur le rationnement des produits pétroliers demeure bien imprécise. (Lire page 2.)

« Une situation difficile »

Jusqu'alors insensible, semble-t-il, à la dureté des temps que nous vivons, et que n'importe quel consommateur peut apprécier plusieurs fois chaque jour, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, vient d'en avoir la brusque révélation. Il a déclaré mercredi 18 septembre devant ses amis républicains indépendants réunis à Talloires, et sans la moindre intention de faire de l'ironie : « *Si j'ai bien compris les propos de M. Fourcade, nous nous trouvons devant une situation difficile.* »

C'était, là, prendre le contre-pied exact des propos que M. Giscard d'Estaing tenait le mercredi précédent lorsqu'il affirmait contre toute évidence (*le Monde* du 14 septembre) : « *La France est un pays qui se porte bien.* » C'était aussi souligner le caractère tardif d'une brusque prise de conscience et faire paraître fort légers des gouvernants qui entendent aujourd'hui « mobiliser » l'opinion, comme dit M. Chirac, après avoir donné l'impression qu'ils visaient à la chloroformer par leur optimisme.

Le redressement est non seulement tardif, mais désordonné, et s'opère dans des conditions telles que le ministre de l'économie et des finances pourrait asséner à plusieurs de ses collègues la semonce qu'il a réservée à M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, présenté comme n'ayant « *aucune idée valable sur la gestion et la conduite d'une économie moderne* ».

En entendant M. Durafour affirmer, le 16 septembre, que « *la situation dans laquelle nous nous trouvons est grave, même très grave* », on pouvait croire que le ministre du travail était le premier à exposer un point de vue nouveau et à développer un thème suggéré, voire imposé, en très haut lieu. Il n'en est rien. s'il est vrai que chacun apprécie la situation à sa manière, tout comme au temps d'un régime que M. Fourcade persiste à fustiger, bien que la Quatrième République ait rendu son dernier souffle il y a plus de seize ans.

Traumatisé par la décision d'indexation « extrêmement préoccupante » qu'ont prise à Vienne le 13 septembre les pays producteurs de pétrole, M. Chirac dramatise, stigmatise une « *économie caractérisée par un gaspillage généralisé* » et « *gigantesque* » (depuis quand ? il ne le dit pas), annonce des mesures « *si l'effort n'est pas volontaire* », met vigoureusement en garde contre le stockage de l'essence, « *opération absurde et dangereuse* ». Son langage contraste singulièrement avec celui de M. Galley, ministre de l'équipement, et avec celui de M. d'Ornano, qui vante l'énergie hydraulique (M. Soustelle en parlait il y a plusieurs mois devant l'Assemblée nationale, mais sans retenir l'attention de quiconque), l'énergie éolienne, l'énergie solaire, et souligne les inconvénients bien plus que les avantages d'un éventuel rationnement.

Ce trop voyant désordre va de pair avec un débat confus entre les deux principales forces qui soutiennent le chef de l'Etat. Nombre de républicains indépendants, on vient de le voir à Talloires, contestent à M. Chirac, U.D.R., son titre de chef de la majorité, et relancent la discussion sur la « *majorité présidentielle* » et la « *majorité parlementaire* », discussion dans laquelle le premier ministre intervient subtilement, mais de façon peu convaincante, en se présentant lui-même comme l'animateur de « *la nouvelle majorité présidentielle dans son expression parlementaire* », formule qui semble avoir l'agrément de M. Chinaud, secrétaire général des républicains indépendants.

Ces arguties ne sont pas de saison et ne touchent en rien à l'essentiel. Le problème n'est pas davantage de savoir si M. Chirac pourra ou ne pourra pas, *demain*, conduire la majorité aux élections législatives, conformément à son « ambition » et à son « objectif ». Il est de savoir si dans une passe difficile il y a *aujourd'hui* quelqu'un au gouvernail.

RAYMOND BARRILLON.

AU JOUR LE JOUR

D'un déficit à l'autre

Au sujet d'un récent billet déplorant le gaspillage de salive qu'impliquera le léchage de timbres multiples en l'absence de vignettes correspondant aux nouvelles valeurs, M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux P.T.T., m'écrit que ce gaspillage est largement compensé par l'économie de 200 tonnes de papier, produit menacé par une pénurie plus grave encore que celle du pétrole.

Je lui suggère de transmettre l'information à M. Fourcade, qui parle de faire imprimer des tickets d'essence. Ne risque-t-il pas d'aggraver le déficit sur un poste en le diminuant sur l'autre ?

Il vaut mieux laisser le papier à sa vraie destination, qui est de permettre entre les hommes la plus sûre et la plus fidèle des communications. Ce qu'il nous faudrait importer pour diminuer notre déficit, car cela ne coûte rien, c'est cette denrée dont paraît toujours si avare le riche terroir de la France : l'esprit civique.

ROBERT ESCARPIT.

UNE INTERVIEW DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT A L'ACTION SOCIALE

« La population doit prendre en charge ses problèmes de vie quotidienne »

DÉCLARE AU « MONDE » M. RENÉ LENOIR

En novembre 1968, après les événements de mai, M. René Lenoir écrivait dans la revue « Projet » qu'aucun Etat, pas plus socialiste que capitaliste, n'était en mesure d'opérer seul « une pause dans la course à la rationalité et à l'efficience pour réaliser un réaménagement plus humain de ses structures économiques et sociales ». Depuis lors, l'inspecteur des finances est devenu directeur de l'action sociale, puis, plus récemment, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale. L'auteur du livre « les Exclus » — qui tentait, non sans courage, de prendre l'exacte mesure de cette France non officielle où un citoyen sur dix est un inadapté — affronte aujourd'hui les dures réalités budgétaires.

La France, et l'Europe avec elle, pourront-elles maîtriser les conséquences du développement, la complexité croissante des besoins sociaux et tous les phénomènes de rejet provoqués par une société vouée à la production et à la consommation ?

Fidèle à sa doctrine, M. René Lenoir estime que l'Etat ne peut pas tout faire, que la participation active des citoyens doit conférer une dynamique nouvelle à la vie sociale pour rendre celle-ci plus humaine et plus communautaire.

« *Monsieur le ministre, dans votre livre* les Exclus (1), *vous écriviez, au début de cette année, que la France, où le revenu par habitant est l'un des plus élevés du monde, compte, sur dix citoyens, un inadapté social, rejeté ou écarté des circuits de production et de consommation. Vous voici secrétaire d'Etat : croyez-vous possible, en cette période peu favorable sur le plan économique, de mettre en œuvre une politique dynamique de l'action sociale ?*

— L'action sociale vise à satisfaire les besoins de l'homme tout entier. Il s'agit quelquefois de ressources, quelquefois d'équipements ou de services. Nous le verrons tout à l'heure : en ce qui concerne les personnes âgées et les handicapés, il faut des moyens importants. Mais je voudrais souligner surtout que la participation active des citoyens peut donner une dynamique considérable à l'action sociale. L'objectif est de rendre la vie sociale plus communautaire, d'obtenir de la population la prise en charge de ses problèmes de vie quotidiens.

» C'est une question de philosophie politique. Si l'Etat fait tout, le tissu social s'appauvrit, le citoyen ne participe plus à la vie de la cité, sinon le jour des élections. Si l'Etat, au contraire, se contente de donner de grandes orientations, l'action des services publics peut être relayée, démultipliée, enrichie par l'action des citoyens groupés en associations. Il faut, dans ce cas, les aider à se développer et le faire à un niveau convenable : la petite ville, ou le quartier de la grande ville, lieux d'exercice des solidarités élémentaires.

— *Quels objectifs assignez-vous à cette action volontaire des citoyens dans leur cadre habituel de vie ?*

— Je vois au moins trois objectifs facilement accessibles dans l'immédiat.

» EN PREMIER LIEU : L'ACCUEIL-ORIENTATION de toutes les personnes qui ont besoin d'être guidées et informées dans notre société complexe. Il ne s'agit nullement de se substituer aux spécialistes mais d'orienter justement vers le spécialiste compétent : assistante sociale de secteur, orienteur professionnel, club de loisirs, caisse de retraite, centre de paiement de sécurité sociale, etc. Il suffit, pour ce faire, d'une liste complète d'adresses et d'un téléphone. Dans ces centres, des bénévoles peuvent également jouer le rôle d'écrivain public pour rédiger des demandes simples ou remplir des imprimés qui ne sont pas toujours compréhensibles aux intéressés : une demande d'allocation de logement, par exemple.

Propos recueillis par
JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 44.)

(1) *Les Exclus*, Editions du Seuil.

LE NOUVEAU ROMAN DE
TROYAT
LES DÉSORDRES SECRETS
Aux violences de la guerre répondent ici les violences de l'amour, aux désordres publics des nations, les désordres secrets des individus
HENRI TROYAT
LE MOSCOVITE
LES DÉSORDRES SECRETS
roman
Flammarion
Broché
346 pages. 35 F
EF
FLAMMARION.
POUR CONNAITRE LES LIVRES AVANT DE LES ACHETER.

UN CERTAIN REGARD

La France changeante et inchangée

Un certain regard. Celui de Stanley Hoffmann. Le destin français partagé pendant un quart de siècle. L'adolescence dans la crainte et l'espoir sous l'occupation. Les études à Sciences-Po. La double préoccupation de la vie internationale (la thèse « Organisations internationales et pouvoirs politiques des Etats ») et de la politique intérieure (« le mouvement Poujade »). Et puis, largement par la faute de l'absurde système universitaire français, avec ses voies obligatoires et bouchées, le départ pour les Etats-Unis voici bientôt vingt ans. Le prestige presque immédiat. L'élargissement du champ de recherche à la théorie des relations internationales et à la politique américaine (« Gulliver empêtré », traduit au Seuil en 1971). Mais toujours la passion intellectuelle pour le devenir français, passion communiquée aux disciples américains qui, à leur tour, publient sur la France d'hier et d'aujourd'hui.

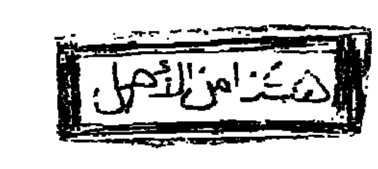
Un regard qui veut nous saisir à la fois dans la durée et dans la profondeur du tissu social, est-ce possible ? Les « Essais sur la France » nous provoquent en tout cas, non à la querelle brillante à coups d'idées invérifiables, mais à la réflexion difficile sur le changement et la permanence d'une unité, d'une spécificité françaises. Et aussi sur ce qu'il nous paraît désirable de changer ou de préserver et au nom de quoi nous le désirons.

(Voir page 24, l'article d'ALFRED GROSSER.)

... « marathon » agricole de Bruxelles

...E DÉBAT SUR LES PRIX EST RETARDÉ PAR LES ABSENCES ...U MINISTRE ALLEMAND

(Lire page 40.)



LA CRISE MONDIALE DE L'ÉNERGIE

Le discours de M. Ford devant l'Assemblée générale de l'ONU

« Sans coopération sur le pétrole, l'alimentation et l'inflation, toutes les nations risquent le désastre »

New-York (Nations unies) (A.F.P., A.P.). — Dans son discours à l'Assemblée générale de l'ONU, M. Ford a dit notamment : *« Un monde de confrontation économique ne peut pas être un monde de coopération politique (...). Sans coopération sur le pétrole, la nourriture et l'inflation, chaque nation représentée dans cette salle risquerait d'aller au désastre. Les Nations unies ne doivent pas tolérer cela. Les crises de produits alimentaires et de l'énergie montrent l'étendue de notre interdépendance. De nombreux pays en voie de développement ont besoin des surplus alimentaires d'un petit nombre de pays développés, et de nombreux pays industrialisés ont besoin de la production pétrolière d'un petit nombre de pays en voie de développement. »*

M. Ford a proposé l'établissement d'un système international de réserves de produits alimentaires. Il a annoncé, sans toutefois donner de chiffres, que *« l'Amérique va continuer à faire plus que sa part »* pour *« augmenter substantiellement son assistance aux programmes de production agricole d'autres pays »* et accroître ses fournitures d'aide alimentaire à ceux qui en ont besoin.

Les Etats-Unis exposeront leur programme de coopération à long terme à la conférence mondiale sur l'alimentation, qui avait été proposée à l'ONU il y a un an par le secrétaire d'Etat M. Kissinger et qui se tiendra en novembre à Rome. Mais, a ajouté M. Ford, *« le temps est venu, pour les producteurs de pétrole, de définir leur conception d'une politique globale de l'énergie pour faire face aux besoins croissants, et de le faire sans imposer des fardeaux inacceptables au système monétaire et commercial international »*.

Malgré l'embargo imposé il y a dix mois par les pays producteurs de pétrole et les récentes augmentations de prix, les Etats-Unis n'ont pas *« utilisé les produits alimentaires comme arme politique »*, a fait remarquer M. Ford.

Il a ensuite énuméré les quatre principes qui doivent à son avis gouverner la stratégie alimentaire internationale :

« 1) Tous les pays doivent substantiellement augmenter leur production car, pour seulement maintenir le niveau de vie actuel, le monde doit doubler sa production de vivres et d'énergie.

» 2) Tous les pays doivent chercher à atteindre des normes de prix qui non seulement incitent les producteurs à produire mais qui, également, permettent aux consommateurs d'acheter. En imposant aux consommateurs des restrictions de production, des prix artificiels et la perspective de la faillite, les producteurs deviendront les victimes de leur politique.

» 3) Toutes les nations doivent éviter d'utiliser ce dont l'homme a fondamentalement besoin pour satisfaire des avantages strictement nationaux ou de bloc. Un pays qui se sert d'un produit de base à des fins politiques incitera inévitablement les autres pays à se servir eux aussi des produits de base dont ils disposent à leurs propres fins.

» 4) Tous les pays du monde doivent s'assurer que les plus pauvres ne seront pas écrasés par les augmentations de prix des produits importés nécessaires à leur survie. Ceux qui traditionnellement aident les pays pauvres ainsi que les pays producteurs de pétrole, dont la richesse ne cesse de s'accroître, doivent s'associer à cet effort. »

D'autre part, le président a réaffirmé les principes de la politique étrangère américaine, qui vise à *« forger, de concert avec d'autres, un cadre de coopération internationale »* : poursuite de la détente avec Moscou ; développement des relations avec les alliés et amis de l'Amérique ; renforcement des contacts avec les *« anciens adversaires »*, comme la Chine populaire ; poursuite des efforts pour *« panser les plaies rouvertes dans de récents conflits, à Chypre, au Moyen-Orient et en Indochine »* ; recherche *« de la justice, de l'égalité et de la liberté »*. *« Aucun pays, aucun groupe de pays, aucune organisation n'est en mesure de répondre seul aux défis lancés à la communauté des nations »*, a souligné M. Ford.

Quatre absents

C'est dans un passage improvisé, ajouté au texte de son discours, que M. Ford a exprimé son appui sans réserve à M. Kissinger. Rappelant qu'il avait déjà travaillé avec le secrétaire d'Etat pendant qu'il était vice-président, M. Ford a affirmé qu'il avait appuyé et qu'il continuerait d'appuyer les efforts de M. Kissinger et du Conseil national américain de la sécurité pour établir la paix dans le monde.

M. Ford, dont c'était le premier discours de politique étrangère depuis qu'il est président, a été salué à son entrée dans la salle et à la fin de son discours par des applaudissements prolongés.

Les tribunes des invités ainsi que celles du public et de la presse étaient combles, mais quatre délégations étaient absentes : Cuba et l'Albanie, dont les représentants n'avaient pas été invités à la réception donnée par la délégation américaine ; Israël, qui fête la nouvelle année juive, et les îles Maldives, dont le seul et unique représentant n'est pas arrivé à New-York.

A Montréal

L'AUGMENTATION DES TARIFS AÉRIENS NE SUFFIT PAS A COUVRIR LE DÉFICIT DES COMPAGNIES déclare le directeur général de l'IATA

« Le transport aérien est profondément atteint par les considérables turbulences économiques et socio-politiques des douze derniers mois », *vient de déclarer M.* **Knut Hammarskjöld, directeur général de l'Association du transport aérien international (IATA), dans son rapport à l'assemblée générale annuelle de l'IATA réunie à Montréal.**

M. Hammarskjöld souligne que l'énorme accroissement des coûts du transport aérien dû au triplement *des prix du carburant,* **auquel s'ajoutent les pressions inflationnistes sur les revenus des particuliers, risque de remettre en question l'augmentation prévue du nombre des passagers. La rentabilité des compagnies aériennes a** *été* **médiocre en 1973 et les majorations de tarifs entre janvier et août 1974 sur tous les itinéraires n'ont pas suffi à couvrir les coûts : l'industrie du transport aérien a, en effet, subi un déficit de l'ordre de 700 à 800 millions de dollars depuis le début de l'année.**

M. Maurice Faure dans la délégation française

M. Maurice Faure, qui fut à plusieurs reprises secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et qui est député radical de gauche du Lot, a été nommé membre de la délégation française à la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations unies.

La délégation, qui compte ainsi un représentant de l'opposition, est présidée par le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues.

Elle comprend MM. Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ; Colin, président de la commission des affaires étrangères du Sénat ; de Broglie, député R.I. ; Commenay, député C.D.P. ; Cousté, député apparenté U.D.R. ; Xavier Deniau, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ; Maurice Faure ; Feït, député R.I. ; Rivierez, député U.D.R. ; Alain Terrenoire, député U.D.R. ; de Chevigny, sénateur R.I. ; Schiele, sénateur Union centriste des démocrates de progrès ; Pierre-Christian Taittinger, sénateur U.D.R. ; de Courcel, secrétaire général du ministère des affaires étrangères ; de Guiringaud, représentant permanent de la France aux Nations unies ; François Puaux, directeur des affaires politiques au quai d'Orsay ; Leprette, chargé des affaires de l'ONU et des organisations internationales, et Lecompt, représentant permanent adjoint de la France aux Nations unies.

LANVIN

Des imperméables qui font la pluie et le beau temps

Le tout est d'avoir une tenue qui s'adapte à la pluie et au soleil. Comme cet imperméable croisé, ligne près du corps, en Prince de Galles dans les grège, marron et miel ou encore à minuscules carreaux rouille, grège, verts et noisette (990 F).

Moins fantaisie, mais éternellement à la mode : les Trench. Doublés pair impair, intérieur passepoilé, on les aimera beiges, blanc cassé, bleu marine ou noirs (990 F).

Pour les matins frais, Lanvin 2 vous propose aussi des impers en gabardine de coton doublés laine (890 F), tête de nègre, grège, vert bouteille. Un mot les définit : leur confort.



2 rue Cambon Paris 1er

Le groupe des douze pays consommateurs se réunit à Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le groupe des Douze (les Neuf de la C.E.E. — moins la France, — les Etats-Unis, le Japon et la Norvège), créé après la conférence de Washington pour examiner comment pourrait s'organiser la collaboration entre les pays consommateurs de pétrole, se réunit jeudi et vendredi à Bruxelles. Cette nouvelle séance de travail intervient au moment où M. Kissinger vient de proposer de tenir une nouvelle conférence entre les pays consommateurs de pétrole et, de ce fait, lui donne un intérêt accru.

L'effort principal du groupe des Douze porte, depuis plusieurs mois, sur la mise au point d'un plan de répartition du pétrole disponible en cas de crise.

La France, comme on le sait, ne participe pas aux travaux du groupe des Douze. En juillet dernier, devant le conseil des ministres de la Communauté, M. Jean Sauvagnargues avait fait une déclaration indiquant qu'il n'avait pas l'intention, en l'état actuel des choses, de revenir sur cette politique. Si l'on se réfère à des déclarations faites lors d'une conférence de presse, mardi à Bruxelles, par M. Sauvagnargues, il semble que l'opinion du ministre sur ce plan d'urgence ait quelque peu évolué, qu'il lui trouve davantage d'intérêt : il est exact que le groupe des Douze, depuis juillet, s'est efforcé d'assouplir le schéma initial dans un sens qui va à la rencontre de certaines des observations et critiques faites alors par la France.

La position française dans cette affaire est suivie avec d'autant plus d'intérêt dans les autres capitales de la Communauté que le désaccord entre la France et ses partenaires de la C.E.E., sur la façon d'envisager la coopération avec les Etats-Unis en matière de politique énergétique — divergences qui s'expriment dans cette absence française au groupe des Douze — est de nature à compliquer l'élaboration d'une politique énergétique commune. La mise en œuvre d'une telle politique peut-elle être envisagée pour un avenir proche ? Les chefs d'Etat et de gouvernement en avaient solennellement retenu le principe à Copenhague. Les décisions prises là-bas — décisions à vrai dire souvent ambiguës — sont restées jusqu'à présent lettre morte. Cependant, mardi dernier, les ministres des affaires étrangères des Neuf ont adopté une résolution où ils affirment *« leur volonté politique d'élaborer et de mettre en œuvre une politique énergétique communautaire »*.

Cette résolution, qui comporte dix paragraphes, est rédigée en termes relativement vagues et peu contraignants. En dépit de son caractère très général, les Anglais, au mois de juillet dernier, s'étaient refusés à accepter cette déclaration d'intention. Ils ont abandonné leurs réserves après qu'eut été modifié un passage — essentiel — de ce texte, concernant l'attitude de la Communauté en matière énergétique vis-à-vis de l'extérieur. Le texte initial indiquait que le conseil *« souligne que cette politique énergétique communautaire permettra à la Communauté de s'exprimer de plus en plus en tant que telle en matière énergétique vis-à-vis de l'extérieur ; elle im-* [illegible]

M. SAUVAGNARGUES AU PARLEMENTAIRES EUROPÉENS : priorité à la politique énergétique commune.

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a déclaré, mercredi 18 septembre, au cours d'un exposé devant la commission politique du Parlement européen réunie à Paris, que l'Europe devrait avoir un début de politique énergétique commune avant d'en discuter avec les Etats-Unis et le Japon. [illegible]

LE RATIONNEMENT DES PRODUITS PÉTROLIERS EN FRANCE

Il y aura une mobilisation de l'opinion publique volontaire ou imposée dans un délai très rapide

DÉCLARE M. CHIRAC

Le rationnement des produits pétroliers et plus spécialement de l'essence fait l'objet depuis quarante-huit heures de multiples déclarations gouvernementales, qui ne sont pas toujours en parfaite harmonie. Après M. Fourcade, qui le 17 septembre affirmait : « Il ne faut pas avoir peur des mots. Nous irons jusqu'au rationnement, jusqu'au ticket d'essence », *le ministre de l'industrie et de la recherche, M. d'Ornano, a indiqué que le système du ticket* « entraînerait des inconvénients ». *Enfin, M. Chirac a abordé par deux fois le sujet, mercredi après-midi et jeudi matin. Il faut aller plus loin dans la voie de l'effort volontaire pour économiser l'énergie et peut-être dans la voie de l'effort imposé, a-t-il affirmé en substance.*

De ces différentes prises de position, il ressort qu'aucune décision définitive n'a encore été arrêtée, bien que le premier ministre ait annoncé « une mobilisation de l'opinion publique volontaire ou imposée dans un délai très rapide ».

Interrogé jeudi matin au micro de France-Inter sur d'éventuelles restrictions d'énergie, M. Chirac a précisé : *« Le petit jeu des questions et des réponses peut conduire à certaines ambiguïtés. (...) La vérité, c'est que nous sommes entrés, en matière d'énergie en particulier, mais plus généralement pour l'ensemble des grandes matières premières, dans une période de pénurie dans le monde. Le coût de ces matières premières va aller croissant. La dernière décision prise à Vienne par les pays producteurs de pétrole est extrêmement préoccupante (...) en raison de l'indexation du prix du pétrole sur les prix industriels. C'est un mécanisme dangereux dans la mesure où il entraîne très rapidement l'ensemble des prix vers le haut. »*

Le premier ministre a poursuivi : *« Devant ce phénomène, il n'est plus possible de rester dans une économie qui, par ailleurs, est caractérisée par le gaspillage généralisé. (...) Si nous arrivions, sans modifier en rien le niveau de vie des Français, mais simplement en étant un peu plus sérieux et raisonnables dans l'utilisation de nos sources d'énergie, nous pourrions avoir une diminution importante, peut-être de 20 %, de la consommation d'énergie. (...) J'ai donc l'intention de convier l'ensemble des Français à un effort de lutte contre le gaspillage. Cet effort, j'aurais souhaité qu'il soit volontaire. Si ce n'est pas possible, le gouvernement prendra effectivement des mesures tendant à imposer cette lutte contre le gaspillage. Il y aura une mobilisation de l'opinion publique, volontaire ou imposée, dans un délai très rapide. »*

M. Chirac a précisé : *« Il n'y a aucun risque d'insuffisance ou de pénurie en matière d'énergie. Les gens qui stockent de l'essence font une opération absurde et dangereuse... »*

Le premier ministre a ajouté que la mise en œuvre d'un système de rationnement faisait actuellement *« l'objet d'études très sérieuses »*. M. Chirac a conclu : *« Nous sommes dans une situation préoccupante et difficile. Ce n'est pas parce que nous avons une situation économique privilégiée dans les pays industriels que nous devons vivre dans une certaine euphorie. En réalité, la situation est grave, et le gouvernement est prêt à prendre ses responsabilités, même si ces responsabilités l'amènent à imposer des contraintes nouvelles aux Français. »*

La veille, le premier ministre avait prononcé, lors de l'inauguration de la nouvelle mairie de Vélizy, un long discours sur le thème de « la fin du gaspillage », où il avait déjà évoqué la question du rationnement. La majeure partie de ces propos avait été consacrée à la politique de recyclage et de récupération des déchets industriels et des ordures ménagères (voir l'encadré ci-dessous) et à la politique des transports.

M. D'ORNANO : le système des tickets entraînerait certainement des inconvénients.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, est intervenu, mercredi après-midi 18 septembre, devant les élus républicains indépendants, réunis en journées parlementaires à Talloires. Dans les propos qu'il a tenus à la presse, il s'est fait l'écho des déclarations que M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, avait faites la veille également à Talloires, à propos de l'éventuel rationnement de l'essence. Il a déclaré : *Si j'ai bien compris les propos de M. Fourcade, nous nous trouvons devant une situation difficile. Les prix du pétrole risquant de mettre en danger la balance de nos paiements, M. Fourcade n'a exclu aucune des mesures nécessaires pour faire face à cette situation. Mais le gouvernement n'a pas encore pris de décision, notamment en ce qui concerne la délivrance de tickets d'essence. »*

M. D'Ornano a ajouté : *« Les dernières décisions prises à la conférences de Vienne se traduisent par une surcharge pour la France. Notre pays est dépendant plus que d'autres pour son énergie. Aussi, le gouvernement est-il amené à étudier les mesures susceptibles d'amener des économies de cette énergie. Les Français étaient habitués à un certain gaspillage. Ils doivent comprendre que nous entrons dans une époque où l'énergie sera plus chère. Le gouvernement prendra les décisions appropriées pour remédier à cette crise. »*

A propos de la mise en circulation éventuelle de tickets d'essence, M. d'Ornano a encore précisé : *« Ce système a l'avantage de prendre en compte les droits de chaque personne, mais il entraînerait certainement les inconvénients que l'on a connus dans le passé. »*

LA LOI SUR LES DÉCHETS : ÉLIMINER ET RÉCUPÉRER

La loi sur les déchets, dont le principe avait déjà été adopté par le comité interministériel du 13 décembre 1973 à la demande M. Robert Poujade, alors ministre de l'environnement, [illegible]

LES TRANSPORTEURS ROUTIER[S] DEMANDENT UNE PRIORIT[É] EN CAS DE RATIONNEMENT D[E] CARBURANT.

La priorité pour les transport[eurs] routiers de voyageurs et de mar[chandises] en cas de rationnemen[t] des produits pétroliers est récla[mée] par la Fédération nationa[le] des transports routiers (F.N.T.R.). *« Compte tenu de leur impor[tance] économique et sociale, l[es] transports routiers de marchan[dises] et de voyageurs devraient, si le rationnement était décid[é], obtenir du carburant en priorit[é]. Un ralentissement des activit[és] des transports routiers aurait [de] sérieuses conséquences sur la v[ie] économique et [s]ociale du pays.*

» La route assure en eff[et], selon les « routiers », le transpo[rt] [illegible]

LA SITUATION INTERNATIONALE ÉVOQUÉE AU CONSEIL DES MINISTRES

[illegible]

EUROPE

Grande-Bretagne

LES ÉLECTIONS DU 10 OCTOBRE

M. Wilson veut axer la campagne sur le « contrat social »

Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, a annoncé mercredi 18 septembre, au début de l'après-midi, que les prochaines élections législatives auraient lieu le 10 octobre (nos dernières éditions d'hier). Le Parlement sera dissous le 20 septembre. La nouvelle Assemblée se réunira le 22 octobre et sera officiellement ouverte par la reine le 29. Élu le 28 février dernier, le Parlement sortant aura siégé moins de neuf mois. C'est l'une des plus courtes législatures de l'histoire britannique. La composition de la Chambre des communes sortante était la suivante : travaillistes, 298 ; conservateurs, 296 ; libéraux, 15 ; Plaid Cymru (parti nationaliste gallois), 2 ; parti nationaliste écossais, 7 ; parti unioniste de l'Ulster (protestant), 10 ; 1 travailliste social-démocrate (catholique d'Irlande du Nord), 1 travailliste démocrate, 1 travailliste indépendant. Deux sièges étaient vacants.

De notre correspondant

Londres. — Dès que M. Wilson a officiellement annoncé la date des élections, les « machines » des partis se sont immédiatement mises en mouvement.

Le Parlement, qui va être officiellement dissous vendredi, n'a pas battu le record qui reste détenu par la législature de 1885, avec cinq mois et quinze jours. Mais, depuis 1910, jamais les citoyens britanniques n'avaient été appelés aux urnes deux fois dans la même année.

Bien que le cabinet Wilson ait gouverné depuis le 4 mars sans difficulté majeure — son chef le qualifie de « *meilleur gouvernement depuis bien longtemps* » — une nouvelle consultation était devenue inévitable. Les ministres du Labour se sont sentis paralysés par une Chambre des communes qui ne leur permettait pas d'appliquer tout leur programme et qui faisait obstacle, notamment, aux projets de nationalisations. Beaucoup de dirigeants britanniques considéraient aussi l'absence de majorité claire au Parlement comme une anomalie regrettable. Le scrutin du mois prochain permettra précisément aux citoyens de décider s'ils entendent revenir au système traditionnel dans lequel la règle veut que les deux équipes changent de camp lorsque arrive la mi-temps électorale, ou si le pays devra s'accommoder désormais d'un équilibre plus complexe et plus instable.

Pour l'instant, d'ailleurs, le public ne paraît pas se réjouir outre mesure d'être plongé de nouveau dans une campagne électorale. Les dirigeants de la télévision, qui s'en rendent très bien compte, ont décidé de réduire le temps que les trois chaînes vont consacrer cette fois-ci aux émissions politiques.

Parlant à la télévision, M. Wilson s'est presque excusé auprès des électeurs de les déranger ! M. Heath, tout en se réjouissant — trop tôt peut-être — qu'une chance lui soit ainsi offerte, parle d'une élection « superflue ». Quant à M. Thorpe, le leader libéral, il sait que, faute d'une percée qui lui permettrait d'exercer une influence décisive à Westminster, son parti risque d'être une fois de plus relégué dans les oubliettes.

Au cours de sa première allocution électorale, mercredi soir, M. Wilson a fait un vibrant éloge du « *contrat social* », l'accord gouvernement-syndicats, et refusé la « *confrontation* » entre « *blocs antagonistes* ».

Le choix est en fait entre l'attitude de M. Wilson, qui se soucie d'abord des trade-unions dans l'espoir de maintenir ainsi le calme sur le front social, et celle des conservateurs, qui attachent beaucoup d'importance à une stricte politique financière destinée à réduire progressivement le taux de l'inflation. Il est peu probable, en effet, que les libéraux, même s'ils améliorent leur position, aient beaucoup de chances d'appliquer leur propre programme qui est le seul à envisager un contrôle direct des salaires et des prix.

Le jeudi 19 septembre, les sondages accordent nettement l'avantage au Labour. Le *Daily Telegraph* publie une étude de l'Institut Gallup qui donne 42 % des voix au travaillistes contre 34 % seulement aux conservateurs et 20,5 % aux libéraux. Mais l'opinion n'a, en fait, jamais été aussi incertaine.

JEAN WETZ.

Turquie

LE PARTI DU SALUT NATIONAL S'OPPOSE A DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

De notre correspondant

Ankara. — Après avoir accepté mercredi 18 septembre la démission du gouvernement de M. Bulent Ecevit, le président de la République, M. Fahri Koruturk, a commencé ses consultations en vue de la formation du nouveau cabinet.

La coalition gouvernementale constituée par le parti républicain du peuple à tendance social-démocrate de M. Ecevit et le parti islamique du salut national de M. Necmettin Erbakan aura vécu deux cent trente-six jours. Elle doit toutefois demeurer en fonction jusqu'à ce que le chef de l'État nomme, conformément à la Constitution, le nouveau premier ministre choisi parmi les membres du Parlement.

A l'issue de leur entretien avec le président de la République, tant M. Suleyman Demirel, chef du parti de la justice, principal parti d'opposition, que M. Erbakan ont rejeté la responsabilité de la crise sur M. Ecevit qu'ils ont accusé de vouloir exploiter à des fins électorales « *la victoire remportée à Chypre par la nation turque* ».

Allant plus loin, M. Erbakan a affirmé que l'on ne saurait « *abandonner à M. Ecevit le soin de régler l'affaire de Chypre, car la solution définitive qu'il préconise ne peut que permettre aux Chypriotes grecs et à la Grèce de reprendre l'initiative dans l'île* ».

D'autre part, M. Erbakan s'est prononcé contre le recours à des élections anticipées préconisé par M. Ecevit et son parti. Il estime peu probable qu'une telle proposition soit acceptée par l'Assemblée nationale et envisage la formation d'une équipe gouvernementale nouvelle. Selon M. Erbakan, la création d'une coalition de droite groupant le parti du Salut national, le parti démocratique, le parti républicain de la confiance et le parti de la justice ne présenterait pas de grandes difficultés.

Dans les milieux politiques d'Ankara on attend avec intérêt la décision de M. Ferruh Bozbeyli. Le chef du parti démocratique pourrait être amené à préciser sa position à l'issue de l'entretien qu'il doit avoir ce jeudi avec le président de la République.

La crise chypriote

LE PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE S'ENTRETIENT AVEC Mgr MAKARIOS

Le président Boumediène s'est entretenu, mercredi soir 18 septembre, avec Mgr Makarios qui était arrivé dans l'après-midi à Alger. Mgr Makarios s'est déclaré favorable à la proposition soviétique pour un règlement du problème de Chypre, faisant valoir qu'il s'agit « *d'examiner le problème chypriote à un forum représentatif des États dans le cadre de l'Organisation des Nations unies, et auquel doivent participer Chypre, la Grèce, la Turquie et tous les États membres du Conseil de sécurité* ». L'ethnarque a souligné que « *le plus important pour nous est que les non-alignés adoptent une ligne de conduite commune concernant la solution du problème chypriote* ».

D'autre part, Mgr Makarios a publié un communiqué avant de quitter Londres pour Alger. Il affirme que le passage de l'interview qu'il avait accordée au *Monde* (publiée dans le numéro du 18 septembre) concernant la culpabilité du chef de l'État grec, le général *Ghizikis*, dans le coup d'État à Chypre du 15 juillet, ne reproduisait pas d' « *une manière exacte* » les propos qu'il avait tenus à notre envoyé spécial Eric Rouleau.

Ce démenti, câble d'Athènes le correspondant du *Times*, a permis au chef du gouvernement grec, M. Caramanlis, d'éviter une crise politique. En effet, si Mgr Makarios avait confirmé ses accusations, le général Ghizikis aurait été obligé d'abandonner la présidence de l'État à quelques semaines des élections générales, qui pourraient se tenir dès le 3 novembre. Il aurait fallu, alors, nommer un nouveau président, ce qui aurait compliqué la tâche de M. Caramanlis.

[Notre envoyé spécial confirme que Mgr Makarios a bien tenu les propos que l'ethnarque a jugé bon de démentir. En juillet dernier déjà, à la veille du coup d'État, Eric Rouleau avait appris de services proches du président chypriote que celui-ci détenait des documents impliquant dans le complot qui se tramait plusieurs dirigeants grecs, dont le général Ghizikis lui-même.]

LA POPULATION GRECQUE CHYPRIOTE RÉSERVE UN ACCUEIL ENTHOUSIASTE A M. ILYITCHEV.

Nicosie (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter*). — M. Ilyitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a reçu le mercredi 18 septembre, à son arrivée à Nicosie, où il venait conférer avec les chefs des deux communautés chypriotes, un accueil enthousiaste de la part de la population chypriote grecque.

Mercredi, le vice-ministre soviétique a eu un premier entretien avec M. Cléridès, chef de la communauté chypriote grecque et président intérimaire de la République. A l'issue de l'entretien, M. Cléridès a déclaré : « *Nous avons constaté avec une profonde satisfaction que nos vues coïncident sur le problème de Chypre...*

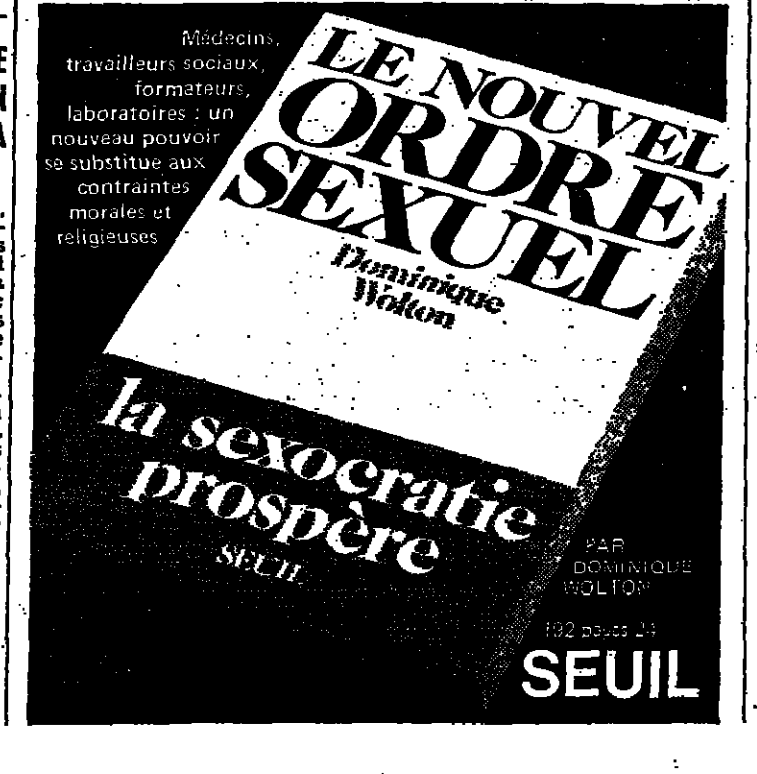
En revanche, le dirigeant chypriote turc, M. Denktasch, que le ministre soviétique a rencontré ensuite mercredi, pendant deux heures, a réaffirmé son opposition à la proposition de conférence et sa volonté de faire aboutir une solution de type fédéral.

Espagne

ARRESTATION D'UNE VINGTAINE DE BASQUES APRÈS L'ATTENTAT DE LA PUERTA-DEL-SOL.

Au cours de son enquête sur l'attentat du vendredi 13 septembre à la Puerta-del-Sol (onze morts et soixante et onze blessés), la police espagnole a procédé à l'arrestation d'une vingtaine de militants basques depuis une semaine. Deux prêtres soupçonnés d'entretenir des liens avec l'organisation basque ETA, dans la province de Biscaye, ont été arrêtés : le Père Ciriaco Molinuevo et le Père Jesus Sanchez sont du nombre.

La police recherche M. Juan Manuel Galarraga Mendizabal, soupçonné d'avoir participé à l'attentat. Celui-ci a demandé l'asile politique en France. Il était sorti d'Espagne muni d'un visa touristique de trois mois et assure être étranger à l'attentat. — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)



Portugal

LE MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE DÉNONCE LE « REGROUPEMENT DE LA RÉACTION »

Lisbonne (*A.F.P.*). — A l'issue d'une rencontre au niveau national, le Mouvement démocratique portugais vient de rendre publique une déclaration définissant son attitude et sa position politiques. Le Mouvement démocratique était sous l'ancien régime la seule organisation qui avait pu rassembler les éléments d'opposition lors de la campagne électorale de 1973. Ce mouvement est connu sous le sigle C.D.E. (Commission démocratique électorale) dans les différents districts électoraux du Portugal. Il constate que la période actuelle est caractérisée par « *le regroupement de la réaction au Portugal* » dans tous les domaines. Après avoir rappelé son action passée et depuis le 25 avril, il précise qu'il est un « mouvement » et non un parti, et, en tant que tel, peut constituer un facteur d'union des différentes classes sociales ayant des intérêts communs. Le Mouvement démocratique indique qu'il n'a pas encore décidé s'il présentera des candidats lors des élections prévues pour mars prochain.

Par ailleurs, la commission portugaise chargée du contrôle de la presse a multiplié ses sanctions au cours de ces derniers jours.

Yougoslavie

Deux anciens partisans du général Mihajlovitch sont jugés à Belgrade

De notre correspondant

Belgrade. — Après deux ajournements, le procès de M. Djoura Djourovitch, ancien secrétaire du comité national du général Draja Mihajlovitch s'est ouvert, le 18 septembre, devant le tribunal départemental de Belgrade. Au banc des accusés se trouvait également Mme Zagorka Stoyanovitch-Koïtch, qualifiée de « complice et collaboratrice » de M. Djourovitch, et qui compte, elle aussi, parmi les partisans du général Mihajlovitch. M. Djourovitch fut condamné, en 1945, à vingt ans de réclusion et bénéficie, dix-sept ans plus tard d'une mesure d'amnistie. Mme Stokanovitch-Koïtch fut condamnée, quant à elle, à quinze ans de réclusion et n'en purgea que sept.

En novembre dernier, tous deux furent de nouveau incarcérés, M. Djourovitch pour avoir écrit des « pamphlets et lettres » de caractère subversif et Mme Stoyanovitch-Koïtch pour les avoir dactylographiés et communiqués à un certain Andrija Lontcharitch. Ce dernier, également ancien partisan du général Mihailovitch, avait purgé, après la guerre, une peine de douze ans de réclusion.

Les délits reprochés aux deux accusés remontent à la période 1964-1969. Il s'agit d'une nombreuse correspondance qu'ils auraient adressée à l'étranger ou reçue de divers pays, le plus souvent signée de faux noms, et surtout d'une dizaine de manuscrits portant sur la politique intérieure de la Yougoslavie, son régime pénitentiaire, la corruption, etc. Le procureur affirme que M. Djourovitch en est l'auteur.

Docteur en droit de l'université de Paris, âgé de soixante-quatorze ans, M. Djourovitch déclare qu'il n'a rédigé que deux de ces manuscrits. L'un, intitulé *Il ne faudrait pas l'oublier*, contient les souvenirs de ses années de captivité. L'autre manuscrit est une sorte de nécrologie d'Andrija Lontcharitch.

PAUL YANKOVITCH.

[Le général Mihajlovitch regroupe en Herzégovine après la défaite de 1941, des forces appelées tchetniks décidées à se battre contre les Allemands. Il fut nommé par le gouvernement royal exilé à Londres, commandant en chef de la résistance et ministre de la guerre. Il perdit ces titres en 1943. Anticommuniste et avocat d'une grande Serbie, il n'avait pu s'entendre avec Tito, et il livra bataille aux partisans. Accusé de trahison par le gouvernement du maréchal Tito, il fut fusillé en 1946.]

DIPLOMATIE

LES LETTRES DE CRÉANCE A L'ÉLYSÉE

L'ambassadeur de Grèce salue la position « juste et humaine » de la France dans la crise de Chypre

Le président Giscard d'Estaing a reçu, mercredi 18 septembre, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs de Grèce, d'Autriche, Costa-Rica et de Somalie.

L'ambassadeur de Grèce, M. Pilavachi, a exprimé les sentiments « *de profonde appréciation et de gratitude* » du peuple et du gouvernement grecs pour « *la position juste et humaine prise par la France au cours de la crise récente* » de Chypre. En particulier, a-t-il dit, la voix « *claire et précise* » de la France au sein des Nations unies « *a profondément ému l'hellénisme de par le monde* ».

La Grèce, a-t-il ajouté, a « *salué avec une grande satisfaction la relance de la politique européenne de la France* ». La Grèce a dû, comme la France, se retirer de l'organisation militaire de l'alliance atlantique, « *sans pourtant s'éloigner de l'Europe, dont elle tâchera de se rapprocher, au contraire, le plus possible* ».

Dans sa réponse, M. Giscard d'Estaing a déclaré que la France était prête à contribuer à la solution du conflit chypriote. La longue amitié entre la France et la Grèce, a-t-il dit, « *explique l'intérêt et la sympathie avec lesquels la France suit les efforts que déploie le gouvernement de M. Caramanlis pour remettre la Grèce sur le chemin de cette démocratie dont elle a offert le premier modèle au monde. Dans les moments difficiles qu'elle a vécus et qu'elle vit encore, il est naturel que la Grèce se tourne vers l'Europe et en particulier vers les États de la Communauté européenne à laquelle elle est associée. Il importe qu'elle trouve auprès d'eux le réconfort et l'espérance* ».

L'ambassadeur d'Autriche évoque les difficultés agricoles

L'ambassadeur d'Autriche, M. Eiselsberg, a souligné que les politiques étrangères des deux pays sont semblables, surtout en ce qui concerne le désir de détente entre l'Est et l'Ouest. L'Autriche, a-t-il ajouté, a « *fortement apprécié l'appui que la France a bien voulu lui prêter lors des négociations qui ont abouti aux accords avec les Communautés européennes* ».

M. Giscard d'Estaing a répondu notamment : « *L'Autriche peut compter sur l'appui fidèle de la France, comme elle a pu rencontrer sa légitime compréhension lors des négociations qui ont abouti aux accords avec les pays à la Communauté économique européenne.* »

M. Manuel Doblès Sanchez, ambassadeur de Costa-Rica, a évoqué l'amitié entre son pays et la France.

L'ambassadeur de Somalie et la décolonisation à Djibouti

Enfin, M. Mohamed Said Samantar, ambassadeur de Somalie, a évoqué la présence française dans le territoire des Afars et des Issas. Se faisant l' « *interprète du sentiment qui anime le président, les membres du gouvernement et le peuple somaliens* », l'ambassadeur a exprimé « *l'espoir que la récente initiative du gouvernement français de renforcer le contingent militaire, hommes et matériel, en Côte française des Somalis — territoire situé dans une région chaude en soi, et que les événements actuellement en cours rendent de plus en plus délicate* » — ne compromettra pas à l'avenir « *la volonté de promouvoir une coopération fructueuse entre la France et la Somalie, coopération qui a déjà donné, ces derniers temps, des résultats positifs laissant présager son développement ultérieur* », a-t-il dit. L'ambassadeur s'est déclaré convaincu que le président de la République « *connaît la position du gouvernement somalien, qui, sans vouloir s'ingérer dans les affaires intérieures françaises, reconnaît aux populations du territoire concerné* » le droit à l'autodétermination. Soulignant

« *Nous tenons pour capital le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de notre État. Comme vous, enfin, nous sommes attachés au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.* » Le président de la République a poursuivi : « *Puisque vous avez cru devoir évoquer la situation du Territoire français des Afars et des Issas, permettez-moi à mon tour de rappeler que le droit à l'autodétermination, toujours affirmé par notre pays, a été clairement exercé par les populations de ce territoire, qui ont librement choisi de rester dans le cadre de la République française. La politique de mon gouvernement à ce sujet est bien connue.* » Le président a enfin formé le vœu d'échanger des visites avec le président de la Somalie.

« *l'esprit d'ouverture de son gouvernement, convaincu de la nécessité du dialogue et de contacts fréquents* », il a conclu en renouvelant au président de la République l'invitation de se rendre en visite d'État en Somalie, acceptée en prince par G. Pompidou.

Dans sa réponse, M. Giscard d'Estaing a d'abord dit : « *Nous tenons pour capital le principe de non-ingérence dans les affaires* »

[Les propos du nouvel ambassadeur de la République de Somalie confirment l'attitude ferme, mais ouverte au dialogue, adoptée par les dirigeants de Mogadiscio vis-à-vis du problème de Djibouti. Depuis la visite de Georges Pompidou dans le Territoire français des Afars et des Issas, en janvier 1973, les dirigeants somaliens ont opté pour la voie du dialogue avec Paris. Cependant, les pressions extérieures destinées à hâter la décolonisation du territoire d'outre-mer des rives de la mer Rouge ne se sont guère relâchées, comme en témoignent les critiques dont la politique française à Djibouti est périodiquement l'objet dans l'enceinte des organisations interafricaines telle que l'Organisation de l'unité africaine, par exemple.]

MM. Manac'h et de Rose sont élevés à la dignité d'ambassadeurs de France

Sur proposition du ministre des affaires étrangères, le conseil des ministres a élevé, le mercredi 18 septembre, MM. Etienne Manac'h et François Tricornot de Rose, respectivement ambassadeur à Pékin et représentant permanent de la France auprès du conseil atlantique, à la dignité d'ambassadeurs de France.

M. Etienne Manac'h est né le 3 février 1910. Professeur à Galatasaraï, le lycée français d'Istanbul, de 1933 à 1938, il rejoint en 1941 la France libre, dont il devient le délégué en Turquie. Il est ensuite chargé de mission dans les pays balkaniques.

Après la libération, M. Manac'h est intégré dans les cadres diplomatiques, nommé premier secrétaire à Prague, puis consul général à Bratislava, d'où il est expulsé en 1951. Il est ensuite sous-directeur d'Europe septentrionale, puis d'Europe centrale au Quai d'Orsay. Conseiller technique au cabinet de M. Pineau, ministre des affaires étrangères en 1957, il devient, après le retour au pouvoir du général de Gaulle, directeur du cabinet de M. Guy Mollet, alors ministre d'État. A ce titre, il participe à certaines tractations secrètes avec le F.L.N. Il est nommé en 1960 directeur d'Asie à l'administration centrale. Depuis 1969, il est ambassadeur à Pékin.

M. François de Tricornot de Rose est né le 3 novembre 1910. Attaché d'ambassade à Londres (1937-1938), chargé de mission auprès du général Weygand en Afrique du Nord de 1940 à 1942, révoqué par Vichy en novembre 1942, il est attaché au cabinet du haut commissaire à Alger en janvier 1943. Deuxième conseiller à Rome (1945-1946), puis membre de la mission permanente de la France à l'ONU de 1946 à 1950, il est affecté à Madrid comme premier conseiller, puis comme ministre-conseiller (1952-1956). Il dirige ensuite divers services de l'administration centrale, puis est nommé ambassadeur à Lisbonne (1964-1969). Il est représentant permanent auprès du conseil de l'organisation du traité de l'Atlantique nord avec rang d'ambassadeur depuis février 1970.

[Bien que M. Rossi, porte-parole du gouvernement, ait indiqué que ces deux promotions portaient de huit à dix le nombre des porteurs du titre d'ambassadeur de France, les « ambassadeurs dignitaires » dans le service actif ne sont aujourd'hui que sept, précise-t-on au Quai d'Orsay. Les six autres sont MM. Chodron de Courcel, secrétaire général du Quai d'Orsay, Wormser, ambassadeur à Bonn, Lucet (Rome), Burin des Roziers, représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes et Boegner, chargé de mission à l'administration centrale. Les ambassadeurs de France à la retraite sont en revanche nettement plus nombreux.]

AFRIQUE

Éthiopie

LA RÉVOLUTION CHERCHE SA VOIE

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — « Tiendront-ils longtemps ? » Depuis deux jours, les Ethiopiens s'interrogent. Passé les brèves exaltations du « régicide à blanc », passé l'empressement joyeux avec lequel partout dans Addis-Abeba on a décroché et lacéré les portraits du monarque déchu, d'inquiétants nuages se rassemblent au-dessus des palais vides de la capitale. « La révolution entre aujourd'hui dans sa phase la plus critique », répète-t-on partout dans cette ville insaisissable où les visages se ferment. Très fiers d'avoir abattu sans coup férir la plus vieille monarchie du monde, les Ethiopiens paraissent saisis depuis mardi par un dangereux vertige. Addis-Abeba retient son souffle.

Les étudiants s'agitent quotidiennement dans les rues, et réclament avec une impatience croissante un régime civil, une république socialiste. Dans leurs défilés retentissent à nouveau les vieux slogans antimilitaristes, ceux d'avant février 1974 : « *N'oublions pas*, disent-ils, *que l'armée et la police ont tiré autrefois sur les étudiants. N'oublions pas que c'est tout de même nous qui avons lancé un mouvement récupéré ensuite par les militaires et qu'ils prétendent aujourd'hui confisquer.* »

Les délégués de la Confédération des syndicats multiplient depuis lundi les réunions, refusent de recevoir les émissaires du comité militaire et publient des communiqués « républicains » pour réclamer les droits de grève, d'association, de manifestation, en brandissant la menace d'une grève générale.

L'Association des journalistes éthiopiens elle-même, s'inquiète déjà ouvertement du rétablissement de la censure militaire et refuse d'accorder un « *soutien inconditionnel* » à la junte. « *Montrez-nous d'abord un programme politique précis et de taille* », disent-ils. Dans les quartiers les plus pauvres, les *chômeurs*, principales victimes de l'effondrement de l'économie, commencent eux aussi à s'agiter et sont brutalement dispersés par les patrouilles de la 4ᵉ division. Inquiétantes flammèches qui courent d'un bidonville à l'autre.

Mouvements provinciaux de dissidence

Il y a plus grave. Tandis que, par l'intermédiaire de tous les moyens de diffusion des « jacobins » du « comité » exaltent le sentiment d'unité nationale, des tendances centrifuges semblent resurgir dans ce vieil empire mal unifié et traditionnellement menacé d'éclatement. Des exemples ? Le chef des tribus afars du désert des Danakils, Ali Mirah, qui, sous Hailé Selassié, jouissait d'une large autonomie politique, a refusé de répondre à la convocation du nouveau pouvoir. Avec ses troupes personnelles, il se serait rapproché d'ores et déjà des frontières du territoire français des Afar et des Issas. Pour le cas où... Les autorités de Djibouti et le président Ali Aref, qu'un lien d'allégeance au moins moral lie à Ali Mirah, ont discrètement fait savoir que l'asile politique lui serait accordé s'il venait à le réclamer. Ce n'est pas bon signe.

Dans la province du Tigre, le gouverneur, le ras Mengesha Seyoum, époux d'une petite-fille de l'ancien empereur, prend ses distances avec Addis-Abeba, où certains réclament déjà son arrestation, et où d'autres affirment qu'il a pris le maquis. Son homologue de la province de Begemder, dont la capitale est Gondar, époux d'une autre petite-fille de Hailé Sélassié, manifeste la même réticence à l'égard d'un pouvoir militaire qui l'a exilé dans cette lointaine province. Il s'agit du major général Negga Tegegne. Or Gondar et le Tigre ne sont pas si loin de l'Erythrée...

A Addis-Abeba, livré, comme en février dernier, aux supputations les plus audacieuses, ne va-t-on pas jusqu'à affirmer que le ras Mengesha Seyoum cherche à prendre contact avec la branche chrétienne et modérée du Front de libération de l'Erythrée ? Le spectre du séparatisme provincial, vieille menace qui a toujours pesé sur l'Ethiopie, préoccupe à nouveau les militaires.

Situation floue, période transitoire, *tâtonnements idéologiques*. Tous les regards se tournent naturellement vers les casernements de la 4ᵉ division, où les officiers siègent dans le plus grand secret. Indirectement, cependant, des informations filtrent. Devant une tasse de café, un militaire en civil se laisse parfois prudemment aller à des confidences.

Une chose paraît certaine. Poussé par ses éléments les plus « radicaux », le « comité » a déposé l'empereur le 12 septembre avec une précipitation subite que certains regrettent aujourd'hui. Même privé de tout pouvoir, même otage dans son palais, Hailé Selassié constituait, *a contrario*, un puissant facteur d'unité entre ses adversaires. « *On rassemble plus facilement des gens pour abattre un régime que pour en bâtir un nouveau* », nous disait un intellectuel modéré.

Des divergences au sein du « comité »

Placés brusquement devant la page blanche d'une histoire qu'il s'agit d'écrire, les militaires, un peu *crispés*, hésitent. Avec les étudiants, ils s'efforcent de « *garder le contact* », en promettant de ne pas remplacer une dictature par une autre. Ils acceptent d'accueillir des « conseillers civils » au sein du comité. Mais dans le même temps, ils menacent : « *Nous serons patients avec les étudiants, mais s'il le faut nous emploierons la force.* » Face aux syndicats, ils font preuve également de fermeté.

Même s'ils interdisent aux journalistes étrangers d'avancer pareille hypothèse, il est indiscutable que des divergences se creusent au sein du « comité provisoire ». Va-t-on instaurer une république populaire « à la chinoise » pour « gagner dix ans d'histoire » ? Cela paraît difficile *dans un pays où les* « structures mentales », façonnées par trois millénaires de féodalisme, sont loin d'être complètement transformées. Va-t-on s'engager sur la voie d'une démocratie parlementaire et libérale avec des élections libres, etc., comme le veulent certains militaires et une partie de l'intelligentsia ? Cela semble une entreprise bien audacieuse dans un pays où n'existent ni partis organisés, ni traditions, ou, même, ni habitudes démocratiques modernes.

Triomphera-t-elle demain, cette fraction dure de l'armée, qui estime que les militaires doivent absolument, « pour un certain temps encore », garder en main les rênes du pouvoir ? A charge pour eux de conduire le peuple éthiopien, progressivement, sur la *voie de sa libération*. Dans ces conditions, toutefois, il ne leur sera pas facile de contenir les bouillonnements de l'Université, des écoles secondaires, de tempérer l'irritation impatiente des syndicats, tout en restant fidèles à la belle promesse de la « révolution tranquille » : pas une goutte de sang.

Au milieu de toutes ces inquiétudes, de toutes ces hésitations, une seule chose paraît encore *faire l'unanimité* : la volonté obstinée, orgueilleuse, de bâtir un modèle « strictement éthiopien », *en récusant avec agacement* toutes les analogies venues de l'étranger. « *Ni chinoise, ni portugaise, ni marxiste, notre révolution est et restera éthiopienne* » répètent sans relâche journaux, radios, étudiants et militaires. C'est un beau pari, mais difficile à tenir.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.



A VOTRE DISPOSITION
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons. 40 mots pour l'Europe : 7 à 9 F USA : 21,10 F Japon : 26,50 F etc. + abonnement 75 F par mois ou supplément 7,50 F par télex.
étrave
SERVICE TÉLEX

345.21.62 + / 346.00.28
15, RUE HECTOR MALOT, 75012 PARIS
Agence à Lille et 30 correspondants.

L'AIDE AUX PAYS DU SAHEL

Près de 40 000 tonnes de vivres destinés au Mali sont immobilisées dans le port de Dakar faute de moyens de transport

De notre envoyé spécial

Dakar. — 35 000 à 40 000 tonnes de vivres destinés aux populations du Mali éprouvées par la famine sont immobilisées dans le port de Dakar. Du riz, du maïs, venus de France, de Grande-Bretagne et de Yougoslavie, du sorgho importé des Etats-Unis, du blé soviétique, des dattes d'Irak, attendent un hypothétique transporteur. Acheminées sans qu'aucune planification sérieuse des envois n'ait été au préalable arrêtée par les pays donateurs, ces marchandises posent un problème de stockage si aigu que les services des douanes sénégalaises ont accepté qu'une partie d'entre elles soient entreposées à l'*extérieur de l'enceinte portuaire*.

Alors que tous les secours destinés au Sénégal et à la Mauritanie ont pu être acheminés et *distribués sans* grande difficulté, environ 50 % des tonnages destinés au Mali et transitant par la presqu'île du cap Vert restent sur place. Le chemin de fer reliant Dakar à Bamako est saturé, son état de vétusté ne permettant le transport de tonnages exceptionnels que par petites quantités. Les capacités de transport par avion sont également limitées et les frais sont d'ailleurs beaucoup plus élevés. C'est ce qui explique que le pont aérien, un moment établi entre les capitales sénégalaise et malienne grâce au concours de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, n'a fonc*tionné que quelques mois l'année* dernière.

Sur le môle III, dont une vaste superficie est exclusivement réservée aux Maliens, qui disposent là d'une zone franche, des milliers de sacs entassés le long des quais de la voie ferrée Dakar-Niger attendent sous des bâches. A proximité, un cargo battant pavillon de la République populaire de Chine décharge *3 000 tonnes de maïs, don* de la Croix-Rouge chinoise au Sénégal, que les autorités concernées ont *immédiatement pris en charge*. En revanche les vivres *destinés au Mali* restent en souffrance.

A l'entrée du quartier Bel-Air, près de la minoterie des Grands Moulins de Dakar et de l'huile Lesieur, les véhicules s'enlisent dans le maïs. Sur l'ancien terrain de football du port de commerce, une forte odeur de pourriture se substitue à celle, pourtant entêtante en cette période dite d'hivernage, de l'arachide. Des milliers de sacs de maïs, dont certains ont pris l'humidité, fermentent sous l'action conjuguée des pluies et du soleil, en dépit des toiles de protection dont ils ont été soigneusement recouverts. Des essaims de mouches tourbillonnent autour de ces marchandises avariées, des corneilles rôdent, avides d'une *nourriture qui, en dépit de son état* de détérioration avancée, est étroitement surveillée par des vigiles privés.

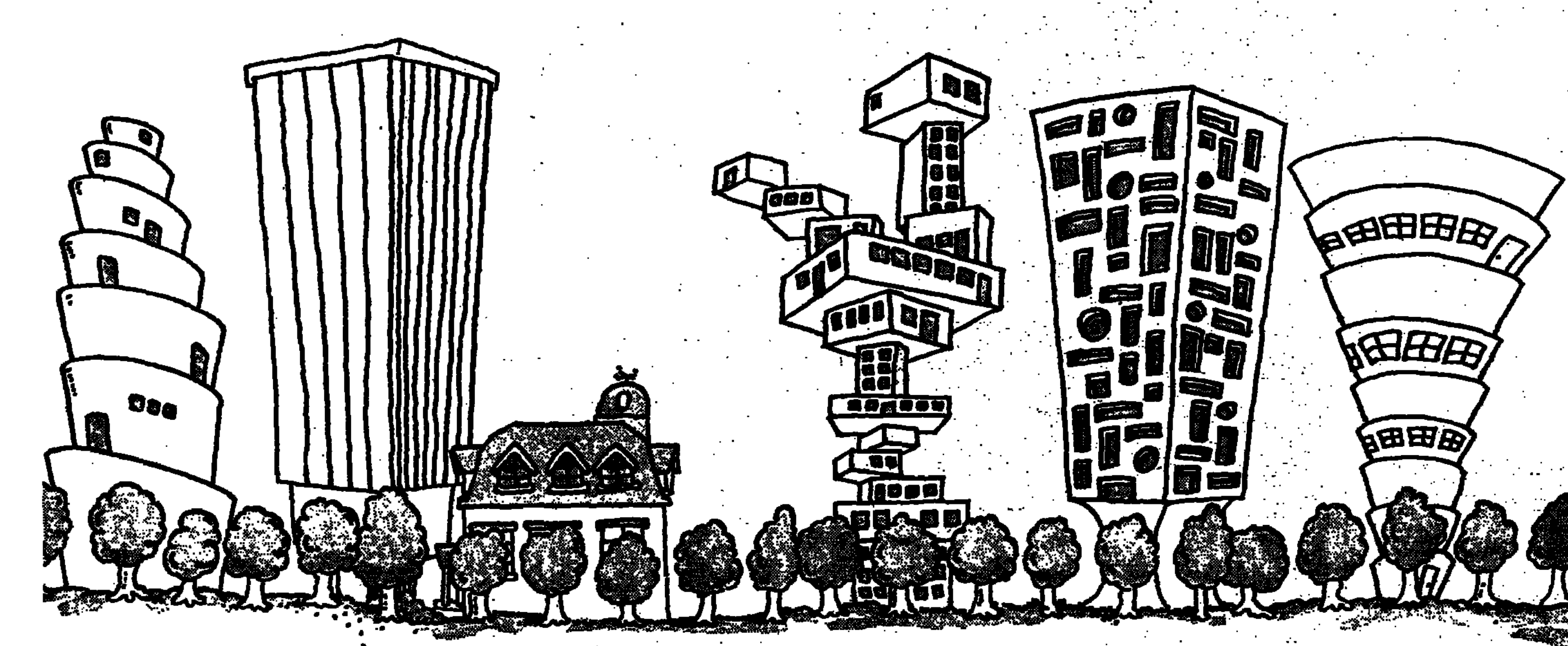
Au silo IV, en face du môle IV, les transitaires ont également disposé une partie des stocks qu'ils sont contraints de disperser un peu partout sous peine de paralyser les installations portuaires. Près de la voie ferrée des phosphates de Taïba, *sur un sol malheureusement en partie* détrempé, on retrouve les mêmes alignements, les entassements des sacs portant *les estampilles « Don de la C.E.E. », « Don de la France », « Don du peuple américain »*,...

Faut-il se résigner à ce que ces céréales transportées d'une aire de stockage à l'autre au prix de manutentions innombrables et onéreuses, soient finalement détruites en pré*sence des représentants des services* douaniers sanitaires ? En l'absence de moyens matériels et financiers des pays receveurs ou transitaires, c'est apparemment au pays donateur qu'il appartient de faire un geste de solidarité complémentaire... avant qu'il ne soit trop tard.

PHILIPPE DECRAENE.

PUBLICIS M 1638

Dites-nous quel est votre immeuble, nous vous dirons quels seront vos meubles.



Depuis le temps que nous fabriquons du matériel et du mobilier de bureau, nous n'avons cessé d'améliorer la qualité de nos produits : qualité technique, robustesse, durabilité.

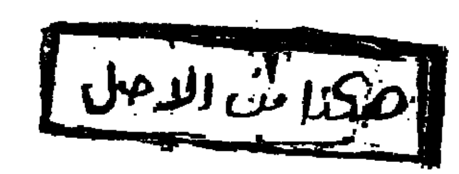
Mais nous avons appris aussi que la qualité de la vie au travail ne dépend pas seulement de la qualité du matériel : implantation de l'espace, traitement de l'ambiance, situation des *postes de travail*, étude des systèmes de classement, circulation des personnes, des documents et des idées, informations et contacts, tout doit être pris en compte avant de choisir pour chaque bureau le mobilier le mieux adapté.

C'est pourquoi nous vous proposons d'étudier globalement avec vous, sur plans ou *sur place*, vos problèmes d'aménagement.

En vous permettant de travailler avec un interlocuteur unique, nous sommes sûrs de vous apporter une solution cohérente assortie d'une assurance qualité : qualité du matériel, qualité de la vie, qualité du travail.



27 Bd. des Italiens - Paris 2e - 742 98-19
De la conception à l'aménagement des bureaux.
SICOB - Stand n° 1510 - Niveau 1 - Zone E - tél. 775.15.80



AFRIQUE

Mozambique

Une épuration est en cours dans l'armée et la police

Lourenço-Marques (A.F.P., Reuter). — Des mesures d'épuration sont en cours contre des cadres de l'armée et de la police portugaises dont le comportement a été jugé « *hésitant* » durant les récents événements au Mozambique. C'est ainsi, croit-on savoir, que le général Orlando Barbosa, *ancien commandant* en chef des forces armées au Mozambique, aurait été renvoyé à Lisbonne par la haut-commissaire, le contre-amiral Victor Crespo, qui a assumé le commandement des forces portugaises et de la police.

Le général de brigade Xaria, *chef des services de sécurité*, et le lieutenant-colonel Vasconcelos Porto, ancien commandant de l'Organisation provinciale des volontaires de défense civile (O.P.D.V.C.), auraient également été invités à regagner Lisbonne il y a quelques jours. L'O.P.D.V.C., chargée d'aider les forces régulières à lutter contre la « *subversion* », était composée surtout d'Européens particulièrement hostiles au FRELIMO.

Seule jusqu'à présent, l'arrestation de MM. Goncalvo Mesquitello et Luis Peixoto, responsables du « Mouvement du Mozambique libre », a été confirmée.

D'autre part, un détachement commun de soldats du Front de libération du Mozambique (FRELIMO) et de soldats portugais a été dépêché dans les environs de Lourenço-Marques pour ramener le calme dans les villages de Namacha, près de la frontière avec le Swaziland, et Moamba, sur la route reliant la capitale mozambicaine à l'Afrique du Sud. Dans ces villages, des bandes de Noirs se livrent en effet au pillage des biens des Blancs, contraignant nombre de ces derniers à fuir.

Enfin, depuis une semaine, les combattants du FRELIMO collaborent avec les forces portugaises au maintien de l'ordre à Lourenço-Marques et ont pris position dans la plupart des villes importantes du territoire.

LES REPRÉSENTANTS DES PARTIS SOCIALISTES AFRICAINS VONT SE RÉUNIR A TUNIS

(De notre envoyé spécial.)

Tunis. — Des représentants des partis socialistes du Sénégal, de la Mauritanie, de Tanzanie, d'Egypte, du Cameroun et de Tunisie vont se réunir pendant deux jours à Tunis, à compter du vendredi 20 septembre. Ils constituent un comité chargé de préparer une conférence des chefs des partis socialistes africains, qui pourrait avoir lieu au cours du premier trimestre de 1975. Cette réunion se déroule à l'initiative des présidents Bourguiba et Senghor. Elle a pour but de dégager les lignes qui doivent guider les partis socialistes du continent dans leur action de développement économique et social. Elle étudiera aussi l'opportunité de créer, le cas échéant, un organisme interafricain comparable à l'Internationale socialiste des pays européens. Elle sera suivie d'une seconde réunion qui se tiendra à Dakar.

Commentant cette nouvelle, M. Chatti, ministre tunisien des affaires étrangères, nous a précisé que la présence des partis socialistes africains dans l'Internationale socialiste ne constituerait pas le meilleur moyen de résoudre *les problèmes spécifiques qui se* posent sur le continent. « *Nos voies sont différentes de celles des pays développés,* a-t-il ajouté. *Aussi est-ce dans un cadre africain, au cœur même des réalités du continent, que les socialistes doivent chercher les moyens de coopérer et d'affirmer leur solidarité, sans pour autant renoncer à leur propre personnalité.* »

D. J.

Angola

UNE UNITÉ NATIONALISTE ATTAQUE LA VILLE DE TEIXEIRA-DE-SOUSA

Le Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) a annoncé mercredi 18 septembre que la ville de Teixeira-de-Sousa avait été attaquée mardi par soixante hommes de l'Armée de libération nationale de l'Angola (ALNA), armés de mortiers et de lance-roquettes. Dans un communiqué publié à Kinshasa, le F.N.L.A. indique que *« l'ennemi a subi des pertes importantes, en matériel et en hommes et qu'un matériel de guerre moderne a été saisi »*.

D'autre part, l'agence portugaise Ani fait état de rumeurs persistantes cicurlant à Luanda, et selon lesquelles M. Agostinho Neto, président du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) serait entré en territoire angolais à la tête d'un groupe de guérilleros. M. Agostinho Neto aurait franchi la frontière dans la région de Cazombo, à l'est de l'Angola.

Enfin, la création d'un nouveau parti politique, le Front pour l'unité de l'Angola (FUA), a été anonncée mercredi au cours d'une conférence de presse à Luanda par M. Fernando Falcao, président de la chambre de commerce de Lobito, qui doit prendre jeudi les fonctions de secrétaire d'Etat adjoint au sein du gouvernement provisoire angolais. Le FUA vise à rassembler toutes les idéologies, sauf les extrémistes, à procurer une base d'action politique commune pour tous les Angolais et à fournir une autre solution viable que celle offerte par les mouvements de libération, a expliqué M. Falcao. — *(A.F.P., A.P.)*

tielsa®
tielsa CUISINES
technique internationale de la cuisine
On inaugure
la plus vaste exposition spécialisée de cuisines par éléments
21 cuisines témoins exposées
Audaces techniques, astuces pratiques, lignes et coloris étonnants.
Nocturnes : Jeudi jusqu'à 22 h 30
inter-design CUISINES
281, rue du Fg-St-Antoine 75011 PARIS
Tél. 628.46.27 et 345.66.63

Nice Mont Boron
11, boulevard Maurice Maeterlinck
luxueuse résidence avec piscine
du studio au 4 pièces
vue exceptionnelle sur la Baie des Anges
Documentation et vente :
• A NICE : sur place. tél: 89.59.48

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA REDDITION A DAMAS DES TERRORISTES JAPONAIS

Plusieurs organisations palestiniennes démentent avoir pris en charge les membres du commando de La Haye

Les Japonais membres du commando qui avait pris des otages à l'ambassade de France à La Haye, ainsi que leur camarade Yutaka Furuya, libéré par la police française, se sont rendus, mercredi après-midi 18 septembre, aux autorités syriennes. Le Boeing-707 *Château-de-Chaumont* qui les transportait, et qui avait fait, tôt le matin, une escale à Aden, s'était posé à 14 heures sur l'aéroport de Damas.

Des négociations serrées se prolongèrent alors entre les quatre Japonais, demeurés à bord de l'appareil, et les autorités syriennes, en présence de l'ambassadeur du Japon en Syrie, M. Ninore Imaï. Aubout d'une heure et vingt minutes, les quatre hommes acceptaient de se rendre. Les Syriens, indique-t-on à Damas, décidaient alors de les remettre à une organisation palestinienne, tandis que le représentant de la compagnie Air France à Damas prenait possession du Boeing.

A Beyrouth cependant, nous communique notre correspondant, M. Yasser Abed Rabbou, chef du service de presse de l'Organisation de libération de la Palestine, a opposé un démenti formel aux *affirmations rapportées de Damas* par les agences de presse. « *Nous n'avons aucun rapport,* a-t-il dit, *avec la formation dont se réclament les commandos nippons. L'O.L.P. n'en a jamais pris livraison, et leur cas ou leur sort dépend exclusivement des autorités syriennes, seules habilitées à décider en la matière.* »

D'autre part, un porte-parole du Front populaire de libération palestinienne (F.P.L.P.) du docteur Georges Habache, organisation qui passe pour entretenir des rapports très étroits avec l'Armée rouge japonaise, a déclaré de son côté, également à notre correspondant à Beyrouth, que le F.P.L.P. ne jouissait pas d'une existence légale en Syrie et qu'il n'avait même pas de représentant auprès des autorités de Damas. « *Nous n'avons, de ce fait, aucune qualité pour recueillir ou prendre en charge les commandos nippons* », a-t-il affirmé.

La rançon a été rendue

A La Haye, le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Max Van der Stoel, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a révélé que les terroristes avaient rendu les 300 000 dollars de rançon qui leur avaient été remis avant leur départ de La Haye. Cette somme devait être rapportée aux Pays-Bas par l'équipage du Boeing *Château-de-Chaumont*, attendu ce jeudi sur l'aérodrome de Schiphol. M. Van der Stoel a également précisé que les terroristes avaient rendu leurs dernières armes avant de se livrer aux autorités syriennes.

Le moral des membres du commando japonais, a-t-il encore indiqué, avait été fortement ébranlé par le refus du gouvernement sud-yéménite de les laisser descendre du Boeing lors de leur escale à Aden. C'est ce qui explique, estime le ministre, leur décision de se rendre aux autorités syriennes.

A Paris, M. Giscard d'Estaing, au cours du conseil des ministres de mercredi, a rendu hommage au premier ministre et au ministre de l'intérieur, dont l'action dans l'affaire de La Haye a permis, a-t-il dit, « *de se comporter en grand pays, d'une part, et de protéger la vie de nos ressortissants, d'autre part* ». M. Jacques Chirac a, de son côté, reçu l'ambassadeur des Pays-Bas en France, le Jonkheer J.A. de Ranitz, pour lui exprimer, avec les remerciements du président de la République, ceux de ses collègues du gouvernement et les siens propres.

L'ambassadeur du Japon en France, M. Yoshihiro Nakayama, qui avait déjà rencontré le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, était reçu, de son côté, par le ministre de l'intérieur, M. Poniatowski, à qui il a remis un message du ministre japonais des affaires étrangères, M. Toshio Kimura, exprimant son appréciation pour les efforts accomplis par les autorités françaises ainsi que ses regrets pour le fait que des ressortissants du Japon aient pu être à l'origine de la prise d'otages de La Haye.

Un récit de M. Senard

L'ambassadeur de France aux Pays-Bas, M. Jacques Senard, a fait, pour sa part, devant les journalistes, le récit des cents heures de détention qu'il a passées dans son bureau sous la menace des terroristes japonais : « *J'avais la certitude,* a-t-il dit notamment, *que le commando japonais aurait tué ses otages si les négociations avaient trop traîné. Il ne s'agissait pas de simples tueurs, mais de gens qui avaient reçu une formation terroriste poussée et capables de mener des négociations.* »

Selon l'ambassadeur, « le principal mobile des trois terroristes était d'obtenir la libération de Yutaka Furuya ».

Comme on lui demandait si, à un moment donné, il avait eu peur, M. Senard a répondu : « *Si je vous disais qu'à un certain moment je n'ai pas eu peur, je serais un fanfaron et vous ne me croiriez pas.* »

L'ambassadeur a déclaré que les terroristes, qui avaient des pilules nutritives, avaient contraint leurs otages « *à rester* soixante heures sans boire ni manger ». Il a en outre révélé que l'on avait pu relever, dans son bureau, vingt et un impacts de balles ». Il a aussi précisé que c'était mardi matin, à 8 h. 30, qu'avait eu lieu un « tournant important » dans la négociation, lorsque les Japonais avaient « *donné leur acceptation à un certain nombre de propositions qui leur avaient été présentées* ».

Il a expliqué que la question de savoir s'il devait, comme les autres otages, quitter l'ambassade pour gagner l'aéroport « les mains en l'air, ou les mains baissées », avaient fait l'objet d'une petite négociation. Il a ajouté : « *Sans attendre que je soulève ce point, un des otages néerlandais, M. Hendrik Grosskampf, directeur général de Total Holland, avait élevé la voix pour demander s'il ne valait pas mieux que l'ambassadeur de France fut exempté de cette condition. Notre interlocuteur japonais accepta.* »

A propos des impacts de balles dans le bureau de l'ambassadeur, un porte-parole de la police néerlandaise a précisé que les trois Japonais avaient tiré « dix-sept coups de feu » dans les locaux afin d'intimider les otages — dès vendredi dernier puis dimanche après-midi — parce que la présence de deux petits avions de tourisme qui survolaient le bâtiment les irritait.

L'ARMÉE ROUGE JAPONAISE : cette courageuse opération a montré la manière de répondre à l'ennemi.

Damas (U.P.I.). — A la suite de l'opération de La Haye, l'Armée rouge japonaise a diffusé dans la capitale syrienne un communiqué dans lequel elle déclare notamment :

« ...Par cette courageuse opération, l'Armée rouge japonaise a montré la manière de répondre à l'ennemi, c'est-à-dire : répondre aux balles de l'ennemi par nos balles et répondre à son agression par des contre-attaques offensives plus puissantes. C'est la seule ligne révolutionnaire sans compromis à suivre face à l'ennemi impérialiste. (...)

» Camarades et amis du monde entier : pour briser toutes les machinations de l'ennemi impérialiste, nous devons partager nos expériences et les leçons de cette opération.

» Capitalistes du monde entier : tant que vous continuerez à opprimer nos camarades révolutionnaires et les peuples du monde, notre règle et notre esprit révolutionnaires, qui n'ont pas été épuisés par cette opération, nous guideront jusqu'à la libération de tous les peuples opprimés.

» Votre pseudo-humanisme fabriqué de toutes pièces dans l'intérêt des impérialistes sera dénoncé. Il sera détruit par la vraie justice et l'humanisme des révolutionnaires qui combattent pour la libération des peuples opprimés. »

« LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DOIT ÊTRE UNE SOCIÉTÉ SANS VIOLENCE » déclare M. Giscard d'Estaing

Le président de la République a fait la déclaration suivante au conseil des ministres qui s'est tenu hier :

« *Les derniers jours ont connu deux manifestations de violence, l'une à Paris, l'autre à La Haye. La violence, parfois présentée et justifiée comme étant un acte d'avant-garde n'est rien d'autre que la remontée à la surface du fonds de barbarie et de cruauté primitives dont tout l'effort de l'humanité a été de se délivrer.*

» *La société moderne française doit être une société sans violence. Le gouvernement n'entrera pas dans l'engrenage de la violence, mais il utilisera tous les moyens dont il dispose pour protéger la liberté et la sécurité de chacun.* »

L'ESSENCE EST CHERE...
Faites régler votre carburateur WEBER
Contrôle minutieux par des spécialistes
- Economie de carburant garantie - Accroissement du rendement et de la souplesse du moteur.
Demandez la liste complète des stations techniques Weber :
G.C.D. 22-28, rue du Moulin des Bruyères
92 - Courbevoie.
appelez 333 40 43

Après l'attentat du Drugstore Saint-Germain

L'O.L.P. MET EN GARDE LA PRESSE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE

Le représentant à Paris de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Ezzeddine Kalak, a mis en garde la presse française et internationale, jeudi, contre « *la campagne malveillante déclenchée par les sionistes et leurs alliés, ainsi que par les ennemis du peuple et de la révolution palestiniens* ».

« *Cette campagne,* a-t-il précisé, *vise à dénaturer le combat juste de la résistance palestinienne et à discréditer l'O.L.P., seul représentant légitime du peuple palestinien, à la veille de l'examen par l'Assemblée générale de l'ONU de la question palestinienne.* »(...)

« *Nous mettons donc en garde la presse française et internationale,* a enfin déclaré M. Kalak, *contre la publication d'allégations mensongères concernant le peuple palestinien et sa résistance sans s'être assuré de la véracité de ces prétendues informations.* »

Depuis la fin du mois d'août

L'U.R.S.S. A REPRIS SES LIVRAISONS D'ARMES A L'ÉGYPTE

Pour la première fois depuis la fin de la guerre d'octobre 1973, l'Egypte a reçu de nouvelles livraisons d'armes soviétiques. Ces livraisons ont commencé à la fin du mois dernier.

Elles portent notamment sur des avions Mig-21 et non pas Mig-23 comme le bruit en avait couru à plusieurs reprises. Telles sont les informations que notre correspondant J.-P. Péroncel-Hugoz a pu recueillir au Caire.

Ces livraisons étaient réclamées depuis longtemps par les autorités égyptiennes soucieuses de remplacer au plus vite les avions perdus au cours de la guerre d'octobre. Ce geste de bonne volonté des autorités soviétiques s'inscrit dans le contexte du rapprochement qui s'esquisse entre l'Egypte et l'U.R.S.S. (voir *le Monde* du 17 septembre).

Liban

M. Kamal Joumblat accuse les partis de droite de projeter la liquidation de la résistance palestinienne

De notre correspondant

Beyrouth. — C'est moins pour se désolidariser du régime de M. Soleiman Frangié, dont il est devenu l'un des piliers, que pour confondre ses adversaires politiques, que M. Kamal Joumblat, leader du Parti socialiste progressiste libanais, a menacé de retirer ses deux ministres du cabinet de M. Takieddine Solh. M. Joumblat est persuadé « *qu'en accord avec certains officiers de l'armée* », les partis de droite, et notamment les Kataeb (les Phalanges) de M. Pierre Gémayel, et le Parti national libéral de M. Camille Chamoun, auraient l'intention de provoquer une épreuve de force avec la résistance palestinienne afin de la liquider définitivement. Ces mêmes partis bénéficieraient de la complicité discrète de certains gouvernements arabes qui leur auraient déjà livré des stocks d'armes, dont des fusées Energa anti-chars.

Le leader socialiste souhaiterait dès lors retirer ses représentants du gouvernement afin de ne pas donner une caution involontaire au sombre complot qui se tramerait, selon lui, à l'insu du chef de l'Etat.

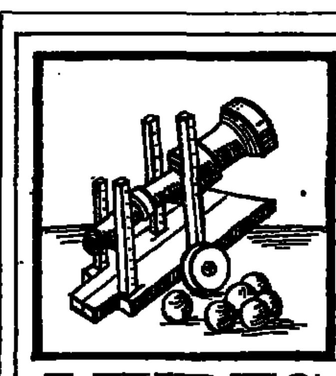
Bien que M. Joumblat n'ait pas avancé des preuves concrètes à l'appui de sa thèse, ses appréhensions ne peuvent être écartées *a priori*. Nombre d'observateurs à Beyrouth font remarquer que si la Résistance avait connu au Liban le sort que lui réserva le roi Hussein en Jordanie, la conférence de la paix à Genève aurait déjà fait des progrès sensibles.

Le président des KATAEB (les phalanges), M. Pierre Gemayel, mis en cause par M. Joumblat, a rejeté pour sa part les accusations de ce dernier dans les termes suivants :

« *On nous reproche d'entretenir une milice, d'entraîner nos militants au maniement d'armes automatiques alors que nous sommes les premiers à revendiquer la dissolution des formations paramilitaires et l'interdiction du port d'armes. Encore faut-il que de telles mesures frappent toutes les milices sans exception, y compris celles qui se réclament de la Résistance palestinienne. Quand des citoyens,* a ajouté M. Gemayel, *ou des ressortissants arabes, en l'occurrence les Palestiniens, se permettent tous les abus au grand mépris des lois et règlements du pays hôte, quand les Libanais eux-mêmes ne peuvent pas compter sur leur propre Etat pour qu'il les protège contre les agissements d'une poignée de pseudo-fedayin irresponsables et le plus souvent désavoués par leur propre organisation, je ne vois pas pourquoi nous devons nous abstenir de recourir aux mesures qui s'imposent, moins pour faire comme les autres que pour neutraliser ces derniers ou pour les mettre hors d'état de nuire.* »

Curieusement, MM. Gemayel et Joumblat sont d'accord pour exiger que l'Etat fasse preuve, enfin, d'autorité. C'est sans doute pour répondre à leur vœu commun et pour permettre au parti socialiste populaire de justifier son maintien au gouvernement que le conseil des ministres a donné, mercredi, carte blanche au ministre de l'intérieur, M. Takieddine, l'un des représentants de M. Joumblat au gouvernement, pour qu'il réprime désormais, par la force au besoin, toute manifestation de nature à porter préjudice à l'ordre public.

ÉDOUARD SAAB.



LIVRES RARES

Ce canon du XVe siècle est l'enseigne de Jean de Bonnot, l'éditeur en livres rares bien connu des amateurs de beaux livres à l'ancienne.

Si vous avez réellement l'amour des livres réalisés comme autrefois et qui prennent de la valeur avec les années, si vous préférez en avoir moins tout en les choisissant avec goût et si vous appréciez le travail artisanal, les livres de Jean de Bonnot vous donneront des satisfactions inépuisables. En effet, cet éditeur ne publie que des œuvres de qualité soignées dans les plus petits détails : authentique papier chiffon "à la forme" vergé et filigrané ; reliure pleine peau de mouton coupée d'une seule pièce sans aucun joint apparent ou caché ; dorure du dos et de la tranche supérieure à l'or véritable titré 23 carats ; typographie, illustrations, lettrines, culs de lampe et ex-libris d'époque ; tranchefiles, signet et pages de garde fidèles aux anciennes traditions. Voilà pourquoi Jean de Bonnot est le seul éditeur connu toujours disposé à racheter à ses souscripteurs les livres qu'il leur a vendus.

Pour recevoir, sans aucun engagement de votre part, la documentation gratuite sur les ouvrages encore disponibles de Jean de Bonnot, postez dès aujourd'hui le bon à découper ci-dessous. Vous y découvrirez avec émerveillement "dans leur parure d'autrefois" des œuvres classiques précieuses qui doivent figurer dans la bibliothèque de tout homme d'esprit : Saint-Simon, Mussêna, La Fontaine, Flaubert, Horrace, Stendhal, Machiavel, Dante, Montesquieu, Mme de La Fayette, Vigny, Brantôme, Perrault, Montaigne, La Bruyère, Rabelais, Baudelaire, Choderlus de Laclos, Homère, Poe, etc.

Si un de ces livres vous séduisait, vous pourrez le recevoir, chez vous, en vision gratuite pendant dix jours, avant de prendre la décision de le renvoyer ou de l'acquérir à des conditions particulièrement avantageuses.

Bon à adresser à Jean de Bonnot, éditeur en livres rares
7 faubourg Saint-Honoré,
75392 PARIS CEDEX 08.

Envoyez-moi, sans engagement, votre
DOCUMENTATION ILLUSTRÉE ET GRATUITE

Nom ____
Prénom ____
Adresse ____
____ Code postal ____
Ville ____

ASIE

Corée du Sud

SÉOUL ANNONCE LE RÈGLEMENT DE SON DIFFÉREND AVEC TOKYO

Séoul. *(A.F.P.)*. — Les gouvernements japonais et sud-coréen sont parvenus à un accord total pour régler leur querelle diplomatique survenue à la suite de la tentative d'assassinat du président Park Chung Hee, le 15 août dernier.

Dans un communiqué, le ministre coréen des affaires étrangères, M. Kim Dong Jo, annonce qu'un envoyé spécial japonais, M. Estusaburo Shiina, vice-président du parti libéral au pouvoir, ancien ministre des affaires étrangères, doit arriver ce jeudi 19 septembre à Séoul. Il est porteur d'une lettre du premier ministre, M. Tanaka, adressée au président Park, regrettant l'attentat commis contre le chef de l'Etat par un Coréen résidant au Japon.

M. Shiina apporterait également l'assurance que le contrôle, demandé par la Corée du Sud, des activités de l'organisation des résidents coréens au Japon (favorables à la Corée du Nord) sera assuré.

On annonce, d'autre part, que le président Park a procédé, le 18 septembre, à un remaniement du cabinet affectant neuf portefeuilles ministériels. L'ancien ministe des finances, M. Nam Duck Woo, est notamment promu au poste de vice-premier ministre, chargé de la planification économique. Plusieurs membres du gouvernement précédent sont écartés.

● UN AVOCAT SUD-COREEN, Me Kang Shin Ok, a été condamné à dix ans de prison par un tribunal militaire pour avoir déclaré, devant une cour martiale où il défendait le poète dissident, M. Kim Chi Ha, que les juges ne tenaient aucun compte de la procédure légale en étudiant les pièces à conviction en l'absence des accusés. Il avait comparé cette manière de procéder à celle des tribunaux nazis. Me Kang avait été arrêté le 15 juillet, soit avant la levée de deux des décrets d'exception en vertu desquels il était jugé. Deux étudiants et un chômeur ont été condamnés à des peines de trois à sept ans de prison dans les mêmes conditions. — *(A.P.)*

Indochine

A la suite d'accords conclus avec Hanoï

L'économie laotienne dépendra moins du « débouché » thaïlandais

Pour la première fois, des accords d'aide et de coopération économique ont été signés le 18 septembre entre le Laos et le Vietnam du Nord. Hanoï livrera du riz, du ciment, des produits pharmaceutiques. Les communications entre les deux pays seront développées et les ports de la R.D.V. seront utilisés pour l'exportation de produits laotiens. Ces accords interviennent alors que le royaume se trouve dans une situation économique difficile au lendemain de la guerre. Ils pourraient avoir à terme une importance considérable : le Laos choisit un pays socialiste comme ouverture vers la mer, alors que, jusqu'à présent, il dépendait du *débouché* thaïlandais.

Au Laos encore, commencent les échanges de prisonniers : plusieurs centaines de mercenaires thaïlandais et près de deux cents Nord-Vietnamiens. Le seul Américain que le Pathet-Lao disait détenir a été libéré mercredi ; il travaillait pour la C.I.A. Il critique violemment la stratégie de Washington. Le président Ford a reproché mercredi aux communistes indochinois de ne guère faire diligence pour rechercher les Américains disparus.

● A PHNOM-PENH, la monnaie a subi une très forte dévaluation mercredi : le nouveau cours officiel est aligné sur l'ancien taux au marché noir : il faudra désormais 1 200 riels pour acheter un dollar, contre 420 riels auparavant. Une nouvelle hausse des prix est attendue dans un proche avenir. Le régime vient déjà de revaloriser de façon fort importante les prix de denrées de première nécessité, comme le riz et l'essence ; l'augmentation des salaires, qui a été décidée par la même occasion, ne compense pas l'inflation.

● AU VIETNAM DU SUD, la Commission internationale de contrôle et de supervision du cessez-le-feu est proche de la banqueroute ; ses dettes s'élèvent à près de 6 millions de dollars.

Probablement pour répondre à la campagne de critiques, le régime de Saigon vient de destituer ou de déplacer neuf responsables de province. Cependant, les oppositions catholique et bouddhiste commencent à coordonner leurs actions, provoquant une réelle inquiétude dans les milieux dirigeants. On apprend, d'autre part, que le Mouvement des forces libres du Vietnam (3, rue de Sèvres, 92 - Boulogne) a réorganisé ses instances dirigeantes, qui comprennent maintenant, outre des Vietnamiens de France, des Vietnamiens de l'intérieur. Les F.L.V. notent « *la démoralisation croissante de l'armée de Saigon* », affirmant que « *le régime de Saigon voit ses bases sociales se rétrécir comme une peau de chagrin* ». — *(Reuter, A.F.P.)*

LE HAUT-COMMISSARIAT DE L'O.N.U. VA AIDER LES VICTIMES DU CONFLIT

(De notre correspondante.)

Genève. — Les chiffres avancés par le Vietnam du Nord, Saigon et le G.R.P. ne concordant pas, il n'est guère aisé de préciser le nombre de réfugiés et d'autres personnes déplacées dans cette partie de l'Indochine, d'autant qu'il n'y existe pas d'organisme du type de l'Organisation de secours des Nations unies pour les réfugiés de Palestine. La situation au Laos est tout aussi dramatique, mais elle est mieux connue : selon l'ONU, un million sur les trois millions d'habitants que compte ce pays sont des réfugiés.

Le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, le prince Sadruddin Aga Khan, a annoncé le 18 septembre qu'à la suite des demandes formulées par le Laos, la R.D.V. et le G.R.P., un vaste programme d'assistance allait être mis au point. La première phase de ce programme coûtera environ 12 millions de dollars. Le projet, essentiellement humanitaire, prévoit la réalisation d'opérations précises élaborées avec l'agrément des autorités requérantes. Il évitera tout double emploi avec l'aide bilatérale ou multilatérale déjà dispensée dans ces régions. Au Vietnam du Nord, le programme prévoit principalement des livraisons de coton, de laine et de produits pharmaceutiques. Dans les zones contrôlées par le G.R.P., l'effort portera sur la fourniture de tracteurs et de bulldozers nécessaires au défrichement et associés à la formation d'agriculteurs.

ISABELLE VICHNIAC.

AMÉRIQUES

Chili

LE CARDINAL SILVA HENRIQUEZ INVITE LA JUNTE A RESPECTER LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

Le cardinal Silva Henriquez, archevêque de Santiago et primat de l'Eglise catholique du Chili, a mis en garde le mercredi 18 septembre les dirigeants du pays contre l'échec inévitable d'un système politique qui mépriserait les libertés individuelles. Le cardinal présidait à la cathédrale de Santiago un service marquant l'anniversaire de l'indépendance chilienne, auquel assistaient le général Pinochet, chef de la junte, la totalité de son cabinet et le président Alfredo Stroessner du Paraguay. Le prélat les a invités à garder un contact permanent avec le peuple et à « *tempérer la chaleur et les tensions qui sont liées à l'exercice du pouvoir* ».

D'autre part, le MIR, mouvement de la gauche révolutionnaire chilienne, affirme dans un document publié mercredi à La Havane que la junte lui a offert de libérer ses membres actuellement détenus en échange de la cessation de ses activités politiques pendant deux ou trois ans. Le MIR a refusé cette proposition au cours de tractations auxquelles Mme Laura Allende, ancien sénateur socialiste et sœur de l'ancien président, a participé. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA FÉDÉRATION DES VILLES JUMELÉES LANCE UNE CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE CHILIEN.

A l'occasion du premier anniversaire de l'assassinat du président Allende et du renversement du régime démocratique au Chili, la Fédération mondiale des villes jumelées *(Cités unies)* (1) invite toutes les villes adhérentes à développer, pendant tout ce mois de septembre, une campagne de solidarité avec le peuple chilien et avec tous les peuples du silence, qui vivent sous la terreur de l'arrestation, de la torture et des exécutions sommaires et à lui faire connaître les initiatives prises à cette fin, pour qu'elles soient publiées dans la revue *Cités unies*.

(1) F.M.V.J., 13, rue Racine, 75006 Paris.



chez John Rapel

l'élégance anglaise sied admirablement aux hommes très grands comme aux très forts

Désormais, tout va changer pour les hommes très grands ou très forts qui, jusqu'à présent, se contentaient du les « costume-sac » disponible.

JOHN RAPEL met à leur disposition la plus vaste collection de prêt-à-porter de luxe Grandes Tailles, d'une coupe astucieuse qui donne au vêtement cette élégance anglaise tant appréciée.

Rayon sur mesures avec un superbe choix de tissus de 1ère qualité et grande rapidité de livraison. Chemises grandes tailles de marque. Collections TIMWEAR, JUPITER.

CREDIT GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE.

JOHN RAPEL : Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 19h30 sans interruption - 40, av. de la République 75011 Paris — Tél. 355.66.00 — Métro : Parmentier



Parlez donc JAPONAIS !

Cours du soir — Tous niveaux — Professeurs japonais
Cours de vidéo — Cours de calligraphie — Nouveaux cours pour débutants en octobre — Inscript. immédiate.

COURS DE JAPONAIS DE TENRI
ENSEIGNEMENT PRIVÉ
9, rue Victor-Considérant, Paris-14e - T. 633-11-85

(PUBLICITE)

CONTRE LE VOL
LE DI 50 D'ALARME 2000

Devant la dramatique progression des vols, ALARME 2000 a étudié et conçu un appareil permettant à tout particulier d'agir efficacement contre les cambrioleurs. En miniaturisant un radar hyperfréquence, ALARME 2000 a pu concilier les critères nécessaires sans lesquels une protection est vulnérable, donc inutile :
— Surveillance volumétrique et non d'un point de passage ;
— Autonomie totale de fonctionnement (indépendant du secteur) ;
— Grand rayon d'action (faisceau réglable de 2 à 25 m.) ;
— Non neutralisable ;
— Aucune installation ;
— Pas de déclenchements intempestifs.

PROTECTION DES APPARTEMENTS, BUREAUX VILLAS ET RÉSIDENCES SECONDAIRES

Ecrire pour tous renseignements complémentaires à
ALARME 2000, Départ. 81, 8, rue Gudin, 75016 Paris.

Ne laissez pas détruire en quelques minutes le confort de vie que vous avez créé.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● UN AVION MILITAIRE s'est écrasé, mercredi 18 septembre, à Ponta-Pora, dans l'Etat de Mata-Grosso. Vingt-deux officiers et deux généraux, le général Carlos de Mendonca Lima, commandant le neuvième district militaire, et le général Angelo Irighi Cunha, ont trouvé la mort. — *(A.F.P., A.P.)*

Colombie

● M. ALFONSO LOPEZ MICHELSEN, président de la Colombie, a décrété le mercredi 18 septembre l' « état d'urgence économique ». Le déficit budgétaire dépasse, en effet, 250 millions de dollars, selon les calculs officiels, et l'inflation a atteint 25 % l'année dernière. L'état d'urgence durera quarante-cinq jours, et donnera au président une plus grande liberté d'action. Pendant cette période, M. Michelsen devra, notamment, trouver les ressources financières nécessaires au paiement des salaires dus depuis plusieurs mois à des milliers de professeurs, de médecins et de fonctionnaires. — *(Corresp.)*

Hongrie

● MME BELA KUN, veuve du fondateur de la République des conseils hongrois, en 1919, est morte à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Réfugiée en U.R.S.S. en 1920, elle adhéra au P.C. en 1931. Jusqu'à l'exécution, en 1937, de son mari, pour déviationnisme, elle travailla à l'Institut du marxisme-léninisme, à Moscou. Elle s'était réinstallée à Budapest depuis la réhabilitation de son mari, intervenue discrètement le 21 mars 1956. I

Mali

● LA FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMELEES (13, rue Racine, Paris-6e) lance dans un communiqué un appel « *à toutes les villes du monde et en particulier aux villes jumelées* » qui, souligne-t-elle, « *fondent leur coopération sur une solidarité effective* », à venir « *en aide aux communes du Mali où une inondation catastrophique succède à une sécheresse sans précédent* ». Elle rappelle que « *la ville de Bamako est en voie de destruction* ».

ONU

● LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT, l'ECAFE, change de nom. Elle s'appellera désormais Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Le nouveau sigle anglais est ESCAP. *(Reuter.)*

Lentilles de contact miniflexibles.
Encore plus petites.
Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.



Informez-vous chez:
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

YSOPTIC

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle.

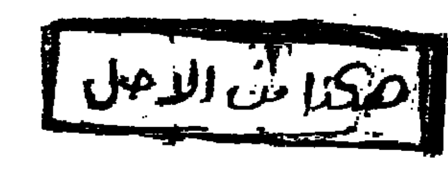
Pas partout.

Les jours raccourcissent. Le brouillard s'installe, avec lui la mélancolie. Faites peau neuve avant l'hiver, partez au soleil.
Au Club les bougainvillées sont en fleurs, le sable chaud, la mer accueillante.
Partez en Espagne, en Israël, au Maroc, en Tunisie, en Égypte, aux Caraïbes, dans l'Océan Indien ou en Afrique. Vous bénéficierez des tarifs basse saison.
Vous choisirez votre court de tennis et le moment de votre ski nautique. La plage sera toute à vous et à vos amis. Et si vous avez décidé de vous initier au yoga ou à la plongée sous-marine, c'est l'occasion rêvée.
Au Club, tout est compris, même le temps de profiter de tout à loisir.

La vie du Club, vous pourrez la découvrir à partir du 16 septembre gratuitement au cinéma UGC Ermitage, 72, Champs-Élysées, salle 3, permanent de 10 h à 13 h 30, non stop.

Club Méditerranée.

Place de la Bourse 75083 Cedex 02 Paris / 86 avenue des Champs-Élysées Paris 8e / Tél. 266.52.52. Agence Havas- Voyages de votre ville.



UNE AUTOCRITIQUE DE L'INSTITUTION MILITAIRE

II. — Pour un service national

Par ANTOINE SANGUINETTI

Partisan du maintien de l'armement nucléaire stratégique et tactique, le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, major général de la marine nationale, se déclare résolument hostile à une participation des forces armées au rétablissement de l'ordre à l'intérieur des frontières (« le Monde » du 19 septembre).

Dans la réalité, au-dessus des querelles de doctrines de défense, plane l'ombre du service militaire universel et obligatoire : présenté par les uns tout à la fois comme une conquête de la République et la condition *sine qua non* d'une armée nationale ; jalousement défendu par d'autres, parce qu'obstacle insurmontable, dans leurs esprits, à la rénovation profonde des structures des armées ; mais qui sert de prétexte facile et d'aliment puissant à l'antimilitarisme militant ; et qui obère le budget de défense de sommes considérables pour l'entretien d'hommes dont une partie, à tout le moins, sont inutiles, parce que sous-armés, sous-instruits et sous-employés.

Je croyais, moi, par ce que l'on m'avait appris de l'histoire de France, que les armées de la République c'étaient les volontaires se dressant à l'appel de la patrie en danger, tandis que la conscription n'était qu'une séquelle de l'Empire. J'avais toujours, au long de mes études, entendu fustiger l' « ogre corse » pour cette conscription honnie qui jetait les « Marie-Louise » dans la fournaise des champs de bataille et dévorait la belle jeunesse de France. Et je croyais me souvenir que le service militaire universel n'avait finalement été repris et institutionnalisé par la République que tardivement, au seuil de ce siècle et sous la pression des circonstances, à la veille d'une guerre prévisible de revanche contre un adversaire plus peuplé, en une époque où l'armement ne permettait encore d'autre doctrine que celle des gros bataillons.

La force des habitudes

Or, voici que la révolution nucléaire permet désormais à quelques spécialistes d'assurer l'inviolabilité de la nation de façon plus efficace que les armées de masse de jadis. En même temps, les progrès de la technique, qui se traduisent par une augmentation effrayante des prix des armements conventionnels, ne permettent plus d'armer qu'un nombre d'hommes limité pour la protection directe des armes de dissuasion, pour l'accomplissement d'une manœuvre d'avertissement aux frontières, ou pour la projection de la puissance française hors de celles-ci. Dès lors qu'il n'y a plus d'armes efficaces et de missions utiles que pour ces quelques hommes, et que l'on n'incorpore plus la masse des autres que par la seule force des habitudes, comment faire admettre à cette masse le maintien, sous sa forme actuelle, d'un service qui, au su et au vu de tous, n'est plus universel et n'a plus, souvent, de militaire que le nom ?

Pour créer et maintenir l'esprit de défense ? Mais l'esprit de défense d'une nation ne résulte pas de quelques mois passés ou perdus par ses fils dans le désœuvrement des casernes ! La volonté de défense procède directement de l'espoir que chacun, à son échelon, peut mettre dans son pays et dans la société que lui est offerte : elle est faite de niveau de vie décent et de justice sociale, de dignité humaine et de fierté nationale, de dévouement aux causes communes et de sens civique appris dès l'enfance ; c'est l'affaire tout à la fois du politique, de l'économique, du législatif et de l'enseignement ! Mais le militaire ne peut y suppléer !

En stratégie de dissuasion, par ailleurs, la détermination de défense, c'est-à-dire de riposte éventuelle, qui ne peut déjà pas se partager entre gouvernements alliés responsables, ne se partage pas plus entre le peuple et le chef de l'Etat. C'est la grandeur et la servitude de ce dernier de devoir rester toujours seul et isolé devant une responsabilité qui est sans doute la plus importante de son mandat, et pour laquelle il a été élu au suffrage universel. Aucune considération abstraite ni personne ne pourront rien y changer.

En fait, le problème du service militaire universel et obligatoire n'est plus jamais posé, en France, dans ses termes réels. Car, alors que l'opinion et les partis se passionnent et discutent âprement de sa durée et de ce qu'il peut apporter aux conscrits, la seule question valable est celle des besoins de la nation et des effectifs que le gouvernement estime nécessaire d'avoir sous les drapeaux pour l'accomplissement de sa politique de défense.

En une ère nouvelle où, pour la première fois de son histoire, la France n'est plus menacée directement par aucun de ses voisins immédiats, j'ai tenté de montrer qu'elle n'avait plus l'emploi que de trois familles de forces pour assurer les trois missions qui couvrent l'intégralité de ses besoins : « forces stratégiques » de dissuasion, « forces de sûreté » des forces stratégiques, « forces de manœuvre » des trois armées, comprenant entre autres un corps de bataille, dotées des armes les plus modernes — dont les armes atomiques tactiques — mais destinées en principe à n'intervenir qu'au-dehors de notre territoire : en Europe, à leur plus haut niveau, aux côtés de nos associés ; ou hors d'Europe, au niveau nécessité par les intérêts en jeu, peut-être moindre mais toujours significatif. On constate que toutes ces forces ne nécessitent, en principe, que des effectifs relativement réduits.

On pourrait à la limite concevoir, dans ces conditions, que la France puisse se contenter du nombre actuel de ses professionnels et engagés, au prix d'une gestion plus serrée, non de ses unités de combat, mais surtout de leurs soutiens et des soutiens de leurs soutiens. Il en résulterait, par conséquent, une *« armée de métier »* de coût très inférieur au coût actuel de nos forces. Il est plus probable, pour diverses raisons, que le gouvernement estime ce niveau insuffisant et veuille l'augmenter d'un nombre non négligeable de recrutés. Un appoint d'effectifs égal à une classe d'âge nécessite un service d'un an ; c'est la solution actuelle, pléthorique puisque nous en dispensons arbitrairement une partie, et qu'il éclate à l'évidence que nous ne disposons pour le reste ni des armes ni des emplois correspondants. Un appoint d'une demi-classe entraîne un service de six mois, tandis qu'un complément d'un quart de classe aboutit mathématiquement à un service de trois mois ; on peut en contester l'efficacité, on peut même affirmer que ni l'un ni l'autre n'auraient de signification militaire dans le cadre de nos errements traditionnels. La seule conclusion que l'on puisse dès lors en tirer, à ce stade du raisonnement, consiste dans la nécessité impérieuse de révolutionner nos habitudes et de briser enfin l'immobilisme du système.

Mais il faut bien prendre conscience que, à moins de cette révolution complète de nos conceptions actuelles, plus court sera le service, plus le contingent sera condamné, au mieux, aux rôles de valets d'armes, remplissant les tâches secondaires, mais nécessaires, de soutiens d'engagés qui auront seuls subi la longue préparation indispensable pour servir les coûteux matériels sophistiqués des unités de choc modernes ; au pire, à des emplois de plantons ou de *« gens de maison »* au profit personnel de personnalités parisiennes.

Disponibilité permanente

Car la très haute technicité des matériels stratégiques, leur alerte permanente, la *« robotisation »* que doivent atteindre leurs servants, la confiance absolue qui doit pouvoir leur être accordée dans toutes les configurations du service courant et qui ne peut résulter que d'une acquisition, réflexe des réactions appropriées, exigent des personnels de métier. Le point, d'ailleurs, n'est guère contesté.

La révolution nucléaire qui, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, a enfin matérialisé le vieux rêve de dissuasion a en conséquence effacé, sans que la plupart en aient encore pris conscience, les anciennes notions de guerre et paix pour introduire celle de crise, plus ou moins ouverte ou latente. Cette situation nouvelle interdit en pratique le recours aux anciens errements de mobilisation ou de délais ; les forces de manœuvre, comme les forces stratégiques, doivent être prêtes à réagir immédiatement, en tous temps et en tous lieux, à effectifs complets et instruits. Les relèves massives de classes n'y trouvent plus leur place, non plus que l'instruction de base ou les compléments de réservistes. Et leurs matériels, qui sont pour le moins aussi évolués que les matériels stratégiques, et parfois de même nature, nécessitent eux aussi, pour les servir, du personnel engagé que l'on ait eu le temps d'instruire dans les techniques concernées.

On pourrait enfin ajouter que le combat moderne, par les moyens effrayants qu'il met en jeu, est devenu pour l'homme une entreprise de survie où ne peuvent plus réussir que les plus doués ou les mieux préparés, au détriment des plus faibles. Nul n'est tenu, Dieu merci, d'avoir goût pour les tueries. Alors, en un temps où les gros bataillons ne sont plus nécessaires comme autrefois sur les champs de bataille, mais où prévaut au contraire la dilution, cessons, de grâce, de préparer le massacre des innocents en armes qui a, déjà trop longtemps, caractérisé les derniers conflits.

Ce sont surtout les forces de sûreté, ou de *« défense opérationnelle du territoire »* dans la terminologie actuelle, qui restent justiciables désormais du contingent, et il est probable que les armées, pour couvrir les effectifs strictement indispensables, devront effectivement disposer d'un appoint de recrues. Sans doute est-il bon par ailleurs — mais il s'agit là d'une option politique — que la nation continue d'incorporer sa jeunesse, pour des raisons de santé physique et morale, d'éducation civique et d'apprentissage de la solidarité. Pour ceux qui ne seraient pas volontaires pour servir un temps suffisant dans les forces de manœuvre — moyennant, par exemple, une véritable *« formation professionnelle des adultes »* dans un métier de leur choix, — un service *national* de courte durée peut y suffire, alliant, loin de toute caserne et de toute arme coûteuse, une instruction militaire adaptée à la protection de points sensibles à diverses formes de coopération avec des administrations civiles qui y trouveraient leur compte. Il est loisible de concevoir pour cela diverses formules pouvant aller, pour éviter les fâcheuses périodes de désœuvrement, jusqu'au service fractionné ou à temps partiel, accompli à proximité immédiate du domicile de l'appelé.

Une révision déchirante

Ces quelques notions supposent, bien sûr, une révision déchirante des conceptions françaises des dernières décennies. Mais il faut bien prendre conscience que, à moins de se contenter, comme l'Angleterre insulaire, d'une *« armée de métier »* réduite, il n'y a pas d'autre solution pour ne pas faire perdre son temps à la jeunesse sous les drapeaux, dans le cadre des crédits relativement limités que la France entend consacrer à sa défense.

La seule alternative, en effet, celle dont nous sortons, reste de pratiquer un service de durée suffisante pour permettre une instruction convenable des recrues aux techniques modernes de l'armement. C'est ainsi que, sans aller à la solution extrême de l'Union soviétique qui incorpore ses jeunes hommes pour deux et trois ans, nous nous étions arrêtés en France au service d'un an, qui semble bien le minimum absolu dans cette optique. Outre qu'une telle pratique, par l'augmentation considérable des effectifs sous les armes qu'elle engendre, n'est pas justifiée dans un pays professant sa doctrine de dissuasion hors de toute volonté agressive, elle exigerait en corollaire de doter tous les hommes ainsi appelés des armes modernes, et moyens de s'en servir, qui leur rendraient le sentiment de leur utilité, au prix d'un accroissement gigantesque du budget des armées. Nous n'avons pas fait, dans le passé, cet effort financier et l'on peut douter, à juste titre, que nous le fassions jamais. Encore que, même à ce prix, nous ne chasserions pas l'ennui de nos casernes : car nul n'est plus désœuvré que le soldat ayant terminé son instruction, en un temps de paix que nous voulons durable. Et cela restera toujours l'écueil insurmontable, et inacceptable dans notre société actuelle, du service militaire à plein temps.

Et, pour Dieu, que l'on cesse, sur un sujet aussi grave, de nous servir encore le poncif éculé du danger de prise de pouvoir par *« l'armée de métier »*. Pour ceux qui affecteraient encore de craindre les corps homogènes de semi-professionnels qu'il nous faudra bien constituer en couverture et persisteraient à leur faire un procès d'intention démenti, en fait, par l'étude objective de notre histoire, croient-ils vraiment qu'une aviation ou une marine, par leur nature même, ou un corps de bataille d'effectifs réduits qui ne quadrillerait plus le territoire français et stationnerait loin de la capitale, puissent constituer une menace réelle contre les institutions, au siècle des télécommunications instantanées, de l'information généralisée et des mouvements populaires de masse ? Les militaires de carrière français n'ont jamais été des mercenaires, et la vie qu'ils consacrent au service de la nation réclame plus d'abnégation qu'elle ne comporte de profits. Ils constituent certainement le corps le moins politisé du pays, et le seul reproche que l'on puisse sans doute leur faire, à travers les siècles, plutôt que de s'être révoltés est d'avoir parfois obéi trop aveuglement au pouvoir légal. Mais peut-être l'usage du terme mieux approprié de *« forces de volontaires »* suffirait-il à calmer les appréhensions chez un peuple soumis, comme le nôtre, à la magie du verbe !

Prochain article :

III. — POUR UNE RÉFORME DES STRUCTURES

FEU LA PRESSE LIBRE ?

« **Combat** » vient de sombrer ; « **L'Est Républicain** » se bat pour demeurer lui-même. Depuis 1944, vingt-sept quotidiens parisiens — parmi lesquels **l'aube, Franc-Tireur, Le Populaire, Libération, la Nation** et des dizaines d'hebdomadaires d'opinion ont disparu.

Aujourd'hui « Témoignage Chrétien » est menacé

Fondé en 1941, diffusé clandestinement jusqu'à la Libération, « **Témoignage Chrétien** » *est un des derniers titres issus de la Résistance. Il est demeuré constamment fidèle à lui-même.*

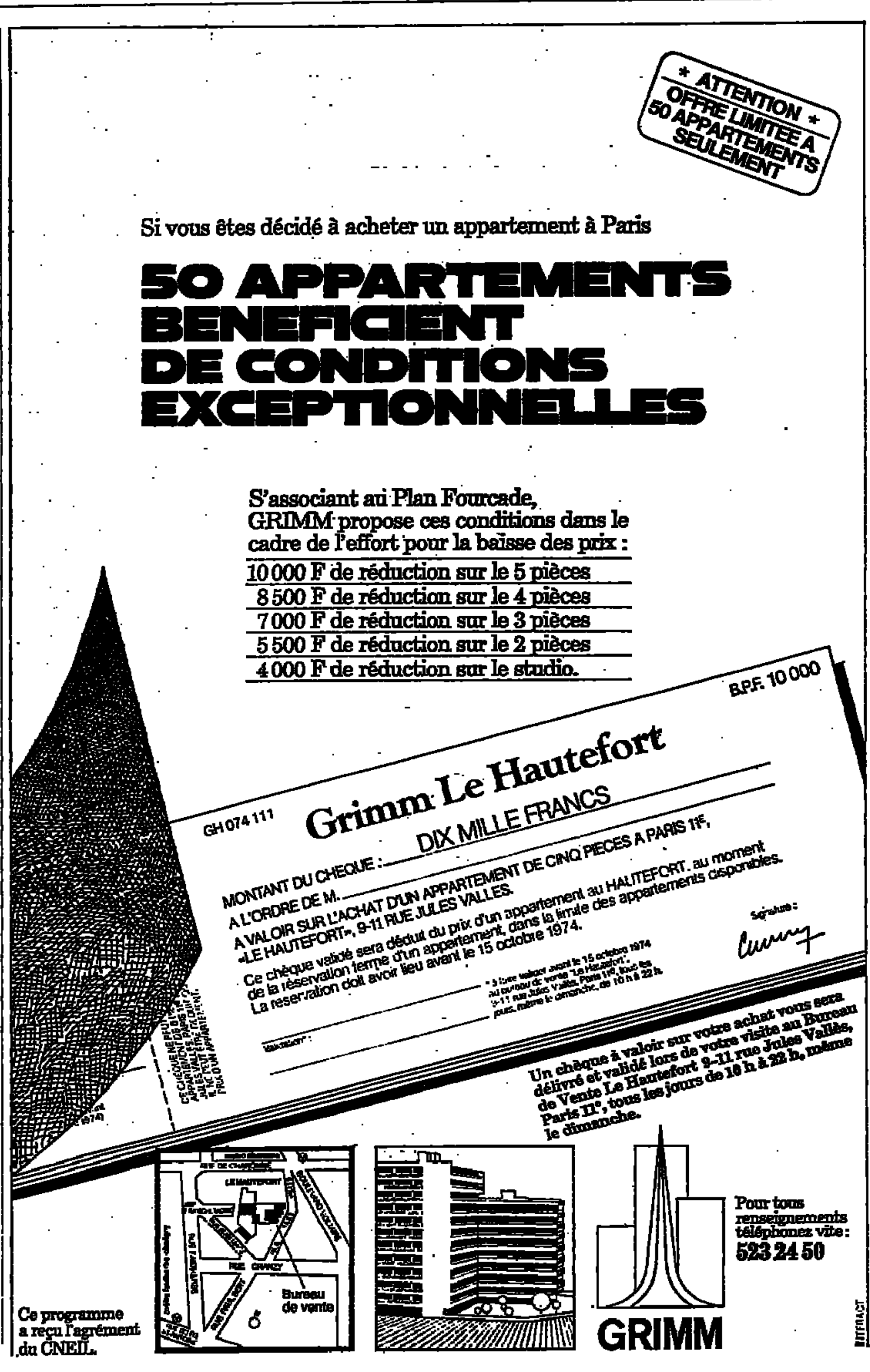
Œuvre commune de catholiques et de protestants qui appellent les chrétiens à participer aux grands combats pour la libération des hommes et des peuples, « **Témoignage Chrétien** » *a été, quoi qu'il lui en coûtât, au premier rang de la lutte pour la décolonisation du Tiers-Monde. Il poursuit aujourd'hui son action au service des plus pauvres et des exploités.*

« **Témoignage Chrétien** » *est un hebdomadaire unique en son genre. Il représente un courant d'opinion original qui a droit à la parole. Il doit continuer à se faire entendre.*

Vous croyez à la liberté de la presse. Vous défendez, pour chaque citoyen, le droit à une information vraie et pluraliste.

Il faut sauver « Témoignage Chrétien »

Participez à la souscription ouverte par les Amis de « Témoignage Chrétien ». Envoyez votre contribution à l'ordre des « Amis de Témoignage Chrétien », 49, faubourg Poissonnière, 75009 Paris (CCP « Amis de TC », 71 58 47, Paris).



POLITIQUE

Un nouveau paysage électoral ?

IV. — Le « centrisme d'opinion »

Par ALAIN RICHARD

Alain Richard a successivement étudié les zones de force de la majorité et de la gauche et les différences de comportement politique entre les villes et les banlieues (« le Monde » des 17, 18, 19 septembre.) Il conclut en analysant la persistance d'un « centrisme d'opinion » et ses conséquences pour la gauche.

Globalement, l'étude des résultats de l'élection présidentielle et de ses répercussions sur la situation électorale future repose sur une analyse binaire, centrée sur l'équilibre entre les deux grandes tendances de l'opinion et sur leur structure interne. Il y a une gauche et, osons encore le mot, une droite ; et il parait bien aventuré de s'intéresser à l'hypothétique centre qui pourrait renaître entre elles. Il ne renaîtra probablement pas avant fort longtemps, si l'on entend par là une force autonome vis-à-vis des deux camps existants et capable d'ordonner autour de ses propres déterminations le jeu des autres acteurs de la vie politique. Cette émergence d'un centrisme majeur peut être une ambition plausible pour le parti libéral britannique, par exemple : elle ne se fonde en France que sur des nuages.

M. Lecanuet le sait aussi bien que personne, mais il sait aussi qu'il est vital pour le camp auquel il appartient de déplacer la frontière le plus loin possible. Pour cela, on peut se livrer au débauchage de personnalités et de clientèles — et personne ne s'en prive. Mais on peut aussi chercher à attirer directement, par l'élaboration d'une « image » appropriée, les fractions de l'opinion qui ont tendance à franchir le plus fréquemment cette frontière Et si le centrisme organisé est une pure chimère, le « centrisme d'opinion », lui, est une réalité solide. Il apparait avec netteté dans la comparaison entre les résultats de l'élection présidentielle et ceux des consultations précédentes, comme dans certaines enquêtes d'opinion. Il cerne bien ce qui sera un des enjeux de la bataille législative future, pour la gauche comme pour la droite : *obtenir des moins déterminés de l'autre camp qu'ils franchissent, une fois de plus, la ligne de démarcation.*

Les reculs de la gauche de 1973 à 1974

Le premier signe précis de l'existence de cette couche d'indéterminés et de son influence apparait lorsqu'on compare au deuxième tour de l'élection présidentielle le deuxième tour des élections législatives dans l'ensemble des circonscriptions où il opposait en duel un représentant (comme M. Mitterrand lui-même) de la « gauche non communiste » et un représentant de l'actuelle majorité (1). L'intérêt de cette comparaison est que les deux termes du choix politique sont quasi identiques (les liens entre P.S. et P.C. et le soutien de l'extrême gauche préfigurant la situation de 1974), alors que l'enjeu institutionnel est différent : au lieu d'élever à la présidence un socialiste soutenu par le P.C. et l'extrême gauche, il ne s'agissait alors que de confier à un socialiste ayant les mêmes appuis l'un des quatre cent quatre-vingt-dix sièges du Palais-Bourbon.

Cette comparaison entre les seconds tours à un an d'intervalle donne un résultat curieux : M. Mitterrand a reculé le 19 mai 1974, toutes régions confondues, par rapport au pourcentage obtenu le 11 mars 1973 par les socialistes représentant la gauche unie. La comparaison est valable dans 174 circonscriptions (2) métropolitaines où l'affrontement au deuxième tour de 1973 consistait en un duel gauche non communiste-majorité (on y inclut les quelques cas où, à la suite d'un retrait tardif, un candidat de droite avait encore reçu des voix en nombre négligeable).

Sur l'ensemble de ces 174 circonscriptions, les candidats P.S., P.S.U. ou radicaux de gauche avaient obtenu le 11 mars 1973 4 612 447 voix (52,04 %) et leurs adversaires de l'actuelle majorité 4 250 493 (47,96 %), sur 8 862 940 suffrages exprimés. Le 19 mai, dans les mêmes circonscriptions, M. Mitterrand a eu 4 914 215 voix (51,06 %) et M. Giscard d'Estaing 4 709 807 (48,94 %) sur 9 624 022 suffrages exprimés. Certes, ce recul d'un point se rattache en partie à l'usure de l'électorat de gauche dans les bastions les plus solides, dont certains figurent dans l'échantillon. On peut toutefois neutraliser cette usure (qui n'est peut-être pas très différente dans sa nature, pourtant) en isolant les 24 circonscriptions où le candidat socialiste recueillait le 11 mars 1973 plus de 60 % des voix. Sur les 150 circonscriptions restantes, le chiffre de M. Mitterrand continue de marquer un recul par rapport à l'an dernier : 49,7 % pour la gauche au lieu de 50,1 %.

Ce recul, réduit à une décimale, recouvre des mouvements plus profonds. Il n'est qu'un solde, négatif, alors qu'on a pu observer des déplacements importants en faveur de la gauche — venant notamment de l'électorat gaulliste des régions de tradition modérée. Il parait donc vraisemblable qu'il s'est produit une défection de plus grande ampleur dans un électorat instable, soucieux de manifester son opposition sans lui donner la portée d'une adhésion globale à l'union de la gauche. Un sous-échantillon peut révéler l'existence de cet électorat socialiste « clignotant » : c'est la comparaison du 19 mai 1974 avec le 11 mars 1973 dans les circonscription ou les socialistes ou les radicaux avaient bénéficié d'un fort appoint centriste. On se souvient que, dans l'ensemble, le renfort apporté à l'U.G.S.D. par les électeurs centristes avait été assez faible, environ un cinquième d'entre eux appuyant la gauche contre quatre cinquièmes pour la majorité. Mais ce renfort constituait un élément de la répartition des forces et, à la marge, jouait un rôle décisif dans l'assise électorale de la gauche non communiste (3).

Rapprochement éclairant : sur trente et une circonscriptions, où, entre les deux tours de 1973, le candidat unique socialiste ou radical faisait progresser la gauche de plus de 5 % des voix (en provenance presque exclusive des réformateurs et « divers droite »), il y en a vingt où M. Mitterrand marque un recul, souvent sévère. Deux exemples typiques : à Besançon, M. Pinard — soutenu par une municipalité P.S.-centriste — était au premier tour de 1973 en tête d'une gauche qui rassemblait 44,4 % des voix, bénéficiaire des désistements prévus (y compris celui, peu enthousiaste, d'un candidat P.S.U. nommé Charles Piaget), il porta ce chiffre, grâce à certaines voix du réformateur, à 49,65 % ; mais le 19 mai 1974, M. Mitterrand n'obtint dans la même circonscription que 45,5 %. Dans un contexte assez différent, à Tours-Nord, le docteur Lelong, candidat socialiste disposant, ainsi que son suppléant, d'une bonne audience personnelle, profitait des dissentiments entre centristes et U.D.R. : il faisait passer la gauche de 42,7 % à 49,9 %, ne s'inclinant devant le sortant U.D.R. que de 25 voix. Dans les limites de cette circonscription, le pourcentage de M. Mitterrand retombait à 46,9 %.

Cette composante instable et apparemment modérée de l'électorat de gauche peut être isolée aussi auprès d'une catégorie de candidats qui ont, officiellement, pour mission de l'attirer : les radicaux de gauche. De fait, si l'on additionne les résultats de M. Mitterrand dans les onze circonscriptions ayant élu l'an dernier des députés de cette tendance, on relève qu'il n'a obtenu que 308 748 voix sur 597 676, soit 51,7 %, alors que les députés radicaux de gauche recueillaient le 11 mars 1973, face à la majorité, 305 638 voix sur 540 836, soit 56,5 %. Par exemple, le député (fort bien implanté) de Charolles, M. Paul Duraffour, avait obtenu l'an passé, sa réélection avec 62,1 % des voix ; M. Mitterrand ne retrouve dans cette circonscription rurale que 49,3 %.

Il serait hâtif de déduire de ces comparaisons que toute une fraction « centre gauche » de l'électorat socialiste et radical a définitivement rallié la majorité au vu de la netteté des options stratégiques de M. Mitterrand.

A l'avenir, ces électeurs simplement protestataires, réticents à transposer leur sympathie locale en choix national, pourraient fort bien revenir au P.S. (voire au P.C., qui s'adresse à eux avec persévérance) lors de nouvelles élections législatives. Disposés à alourdir le poids parlementaire de l'oppositon pour exprimer leur mécontentement, mais lui refusant l'autorité suprême, ils donneraient ainsi une certaine rationnalité aux fluctuations de l'électorat de gauche d'une consultation à l'autre. Une telle conjoncture parait plausible après les sondages récents, qui font ressortir la tendance de certains électeurs de M. Giscard d'Estaing à se tourner vers le P.S. dans un scrutin législatif.

Un signe concordant de la mobilité de l'opinion dans cette zone médiane de l'éventail politique est le ralliement à M. Mitterrand de secteurs assez importants de l'électorat réformateur : si les plus prudents des électeurs socialistes ont rejoint M. Giscard d'Estaing, les plus déterminés des centristes d'opposition ont fait la démarche inverse. Ce mouvement est particulièrement perceptible là où le mouvement réformateur, dans un contexte national décevant, avait en 1973 réussi des percées locales en ravissant à la gauche des électeurs nettement hostiles à la majorité sortante. Il y avait notamment quarante-sept circonscriptions où les réformateurs (ou d'autres centristes d'opposition non investis par eux) rassemblaient au moins 25 % des voix au premier tour de 1973 : la gauche n'y recueillait alors que 32,9 % en moyenne. Dans ces mêmes circonscriptions, M. Mitterrand a atteint le 19 mai 1974 43,3 % : sa progression dans les points forts des réformateurs est donc triple de ce qu'elle est ailleurs. Elle le place devant M. Giscard d'Estaing dans les circonscriptions de MM. Donnez, Michel Durafour, Gagnaire, Ihuel, Max Lejeune, Rémy Mortagne, Rossi (entre autres), et très près derrière le président élu dans celles de Mme Fritsch, de MM. Péronnet (49,1 %), Servan - Schreiber (49,4 %), Lecanuet (47,5 %) et Abelin (48,9 %).

Là non plus il n'est pas évident qu'un pas ait été franchi durablement : on peut en déduire simplement la persistance de réflexes d'opposition dans l'électorat réformateur. Corollairement, cela confirme la réelle aptitude de certaines personnalités centristes à « retenir » une opinion *a priori* détachée de la droite et qui ailleurs voterait socialiste ou communiste grâce à leur audience locale (succès de maires comme MM. Durafour, Lecanuet, Médecin, Maurice Brun) ou grâce à un profil « social » (Mme Fritsch, médecin des mines, élue à Forbach ; M. Briane, responsable de promotion rurale, à Rodez). Ainsi, le fait que pour une part importante (qui est plus décelable là où les réformateurs obtenaient de forts pourcentages, mais qui existe sans doute partout) leurs électeurs aient choisi M. Mitterrand le 19 mai ne signifie nullement qu'ils soient perdus pour la majorité nouvelle.

Ainsi la réalité électorale d'hier concourt à montrer la persistance d'une forte perméabilité entre les deux grands rassemblements qui ordonnent le débat politique français, aussi net qu'ait été leur affrontement. La fraction indécise, donc disponible, pourrait s'élargir beaucoup à la faveur de nouveaux conflits ou de nouveaux changements. En tout cas, elle s'est déjà accrue des deux millions d'électeurs de dix-huit à vingt et un ans, dont la caractéristique, si l'on en croit l'exemple britannique et l'exemple néerlandais, est sans doute plus le goût de la nouveauté (même factice) qu'un progressisme à toute épreuve. Dès lors on peut s'attendre que de toutes parts se déploient des trésors d'ingéniosité pour capter cette opinion inconstante, dont on attend la décision.

On l'attend peut-être en vain, au demeurant. Car la versatilité que manifestent les déplacements de nombreux électeurs d'un vote législatif à un vote présidentiel, loin d'indiquer un mécontentement velléitaire, pourrait après tout exprimer une sorte de mécanisme régulateur, une confuse mais opiniâtre recherche du juste milieu consistant à ménager, au sein même des institutions, une division des tâches : face à un président modéré, une Assemblée traduisant par sa majorité (ou son absence de majorité) la vigueur des protestations qui s'adressent à lui. Si cette éventualité prenait corps, sa signification au lieu d'être accidentelle serait celle d'un « centrisme par discordance », dans un pays où ni le centrisme par alternance ni le centrisme par convergence, selon l'heureuse distinction de M. Duverger, ne parviennent à s'établir. Et la volonté du pays serait alors non qu'on tranche cette contradiction mais qu'on vive avec elle.

Cette virtualité, défavorable à la consolidation du nouveau pouvoir, prend sa source dans les mécanismes propres de l'actuel mode de scrutin législatif. Si une fraction insatisfaite de l'opinion se détache de la majorité et entend lui adresser une protestation, elle sera conduite, dans la logique sélective du second tour, à soutenir la seule candidature d'opposition qui sera celle de la gauche ; ce mouvement sera d'autant plus marqué que le second tour sera disputé plus souvent par le P.S. que par le P.C. Si, au contraire, un système plus souple réserve une possibilité d'expression et d'influence (en sièges) à des courants d'opinion intermédiaires, même minoritaires, la renaissance d'une « opposition bien tempérée » en sera grandement facilitée. C'est peut-être l'assurance tous risques contre le blocage parlementaire.

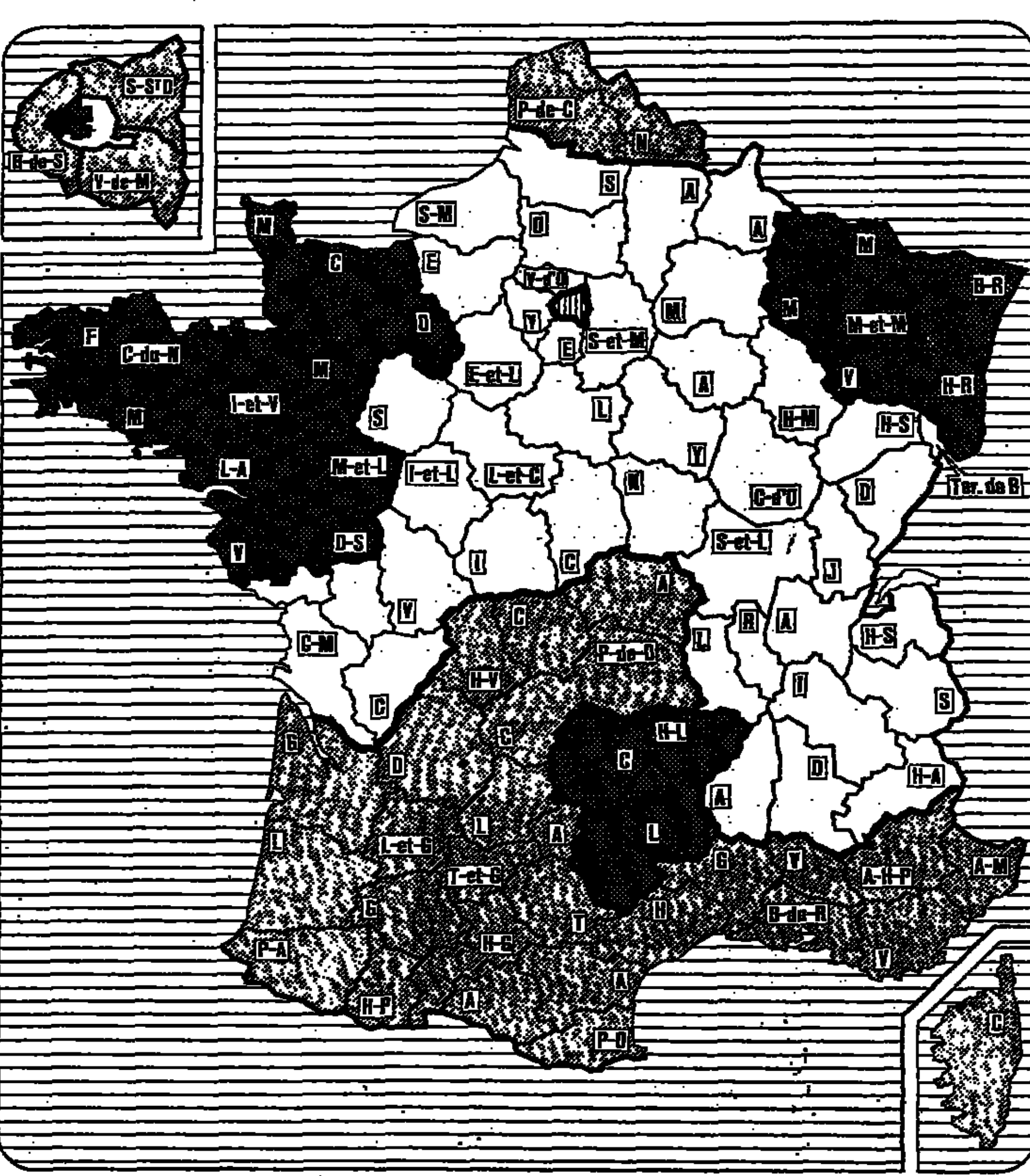
FIN

(1) On se souvient, en effet, que pour le deuxième tour des législatives de 1973 s'était réunie une large coalition, sobrement définie par Georges Pompidou comme étant celle de « tous les autres », dont les composantes, face à la gauche unie, étaient à des franges près les mêmes que celles de la majorité présidentielle de M. Giscard d'Estaing, le 19 mai 1974.

(2) Aux cent soixante-huit candidats officiels de l'U.G.S.D., qui se trouvaient dans ce cas, on peut en ajouter six autres, voisins aux yeux de la masse de l'électorat : deux radicaux ralliés à l'Union de la gauche, Mme Thome-Patenôtre (Yvelines), et M. Dutoya (Landes) ; deux représentants de la « gauche nouvelle » à présent apparentés au groupe socialiste, MM. Besson et Dubedout ; et les deux membres du P.S.U. ayant atteint le second tour, MM. Le Foll et Rocard.

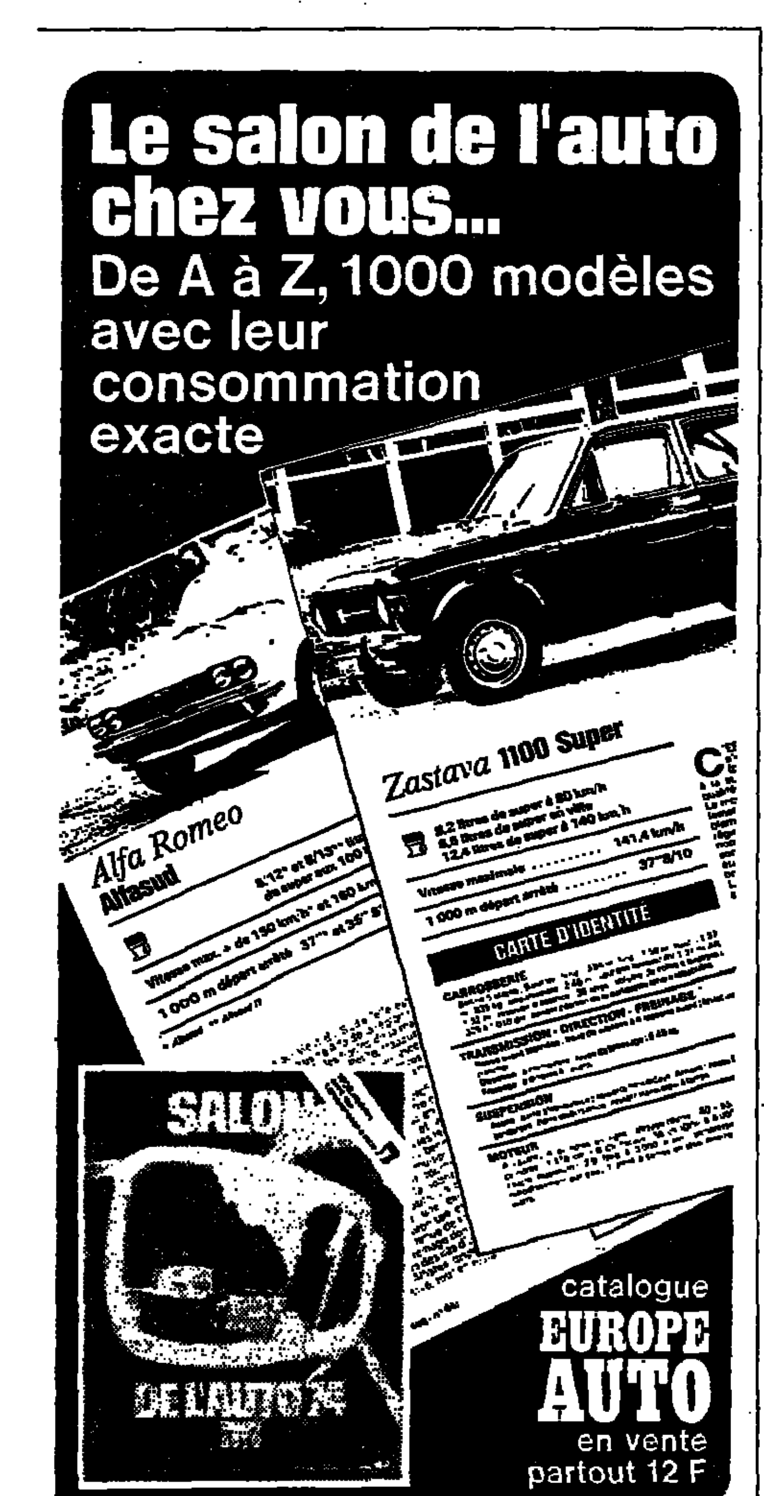
(3) Sur les cent trois élus de la gauche non communiste, le 11 mars 1973, vingt-cinq l'ont été dans des circonscriptions où la gauche n'avait pas la majorité au 1er tour et l'a franchie au 2e tour grâce à l'appoint d'autres électeurs (cela sans compter les deux « triangulaires » de Bernay-Pont-Audemer et de Melun).

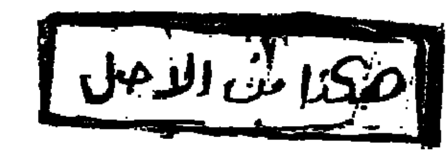
LES GRANDES ZONES POLITIQUES



Cette carte vise à représenter les grandes zones de tradition politique, telles qu'elles se sont maintenues à peu près constamment dans les quinze dernières années et telles que nous les avons tracées dans les articles parus dans nos numéros précédents. Elle s'efforce de fixer avec précision les limites entre ces zones, chevauchant donc les frontières des régions et même de certains départements (dans l'Aveyron ou la Vendée). Elle ne fait pas apparaître les subdivisions (sic) des exceptions relativement peu nombreuses tant dans un sens (Pontarlier) que dans l'autre (Le Havre-II, Vénissieux).

Ainsi les zones modérées de l'Ouest et de l'Est comportent depuis longtemps un certain nombre de circonscriptions voisines de la moyenne nationale, et quelques circonscriptions orientées à gauche (Saint-Nazaire et Lorient, d'un côté ; Longwy, Briey et Moyeuvre-Grande, de l'autre). De même, le Midi, favorable à la gauche dans l'ensemble, comporte une vingtaine de circonscriptions « médianes » et une circonscription nettement conservatrice (le Pays Basque intérieur). Et la grande zone centrale comporte des exceptions peu nombreuses tant dans un sens (Pontarlier) que dans l'autre (Le Havre-II, Vénissieux).





POLITIQUE

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DE TALLOIRES

Les républicains indépendants cherchent à se constituer en « parti de gouvernement »

Les journées parlementaires des républicains indépendants ont pris fin mercredi soir 18 septembre à Talloires. Au cours du dernier après-midi de leurs travaux les élus giscardiens ont entendu MM. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat, leur parler de la politique de l'immigration, et M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, évoquer les questions relatives à l'énergie. M. Michel Poniatowski n'avait pu quitter Paris et M. Roger Chinaud était venu à sa place évoquer les questions politiques.

De notre envoyé spécial

Talloires. — Les journées parlementaires — les premières du genre — que les républicains indépendants ont réunies à Talloires répondaient à la nécessité de montrer que l'*« ère nouvelle »* annoncée en mai dernier par le chef de l'Etat n'est pas seulement, pour les giscardiens, une affaire de présidence de la République mais qu'elle concerne aussi le parti et son émanation la plus concrète : les groupes parlementaires.

Pour les élus, de telles journées sont donc l'occasion de se rencontrer et de faire connaissance (le succès a attiré quelques nouveaux venus); de se compter aussi. A Talloires, *toutefois*, il s'est agi peut-être d'un peu plus que cela : la victoire du 19 mai créait une atmosphère particulière faite de sentiments de fierté et de force mais les participants ressentaient aussi qu'ils étaient là pour entreprendre quelque chose, pour mettre en route un processus : l'adaptation de la formation giscardienne aux nécessités nées pour elle de l'accession de son ancien président à la tête de l'Etat.

Nul doute que le fait d'être désormais le parti du président de la République impose des transformations profondes à la Fédération nationale des républicains indépendants. Conçue tout entière en fonction d'une seul objectif : hisser un homme au sommet de l'Etat, cette formation se trouve aujourd'hui confrontée à des impératifs auxquels elle n'a pas été préparée.

On ne s'improvise sans doute pas du jour au lendemain parti de gouvernement, parti du chef de l'Etat. Mais puisqu'on l'est devenu, il faut bien s'armer pour les combats à venir. A savoir : être suffisamment puissants, nombreux et enracinés pour assurer la diffusion dans le pays de la pensée et de la volonté du président ; disposer de réserves suffisantes en hommes et en cerveaux, en idées et en propositions, dont ne peut se passer une formation gouvernementale ; enfin se donner les moyens de traduire au niveau du nombre des élus la supériorité que donne l'élection d'un des siens à la magistrature suprême. Autrement dit : se préparer à disputer à l'U.D.R. sa suprématie parlementaire au sein de la majorité. Ce que M. Roger Chinaud, secrétaire général de la F.N.R.I., exprime quand il déclare, comme il l'a fait mercredi 18 septembre : *« Les républicains indépendants ont un rôle qui doit aller en se développant. S'ils ne se développaient pas, ils passeraient à côté de la mission que le pays a confiée à l'un des leurs en l'élisant président de la République. »*

Débats à huis clos

Objectifs ambitieux donc, mais, à n'en pas douter, vitaux. Objectifs qu'un parti n'atteint pas sans s'y appliquer longuement, mais dont ces journées de Talloires ont montré qu'ils étaient au bout de la ligne de mire (la première grande étape devrait être les Assises nationales que le mouvement réunira à Paris le dernier week-end du mois de novembre).

Ainsi les organisateurs des Journées de Talloires avaient-ils été inspirés de toute évidence par le souci de montrer à ces élus une des marques les plus visibles de leur nouvelle force : leurs nombreux ministres. Sur les huit républicains indépendants que compte le gouvernement, sept figuraient au programme. Le plus important d'entre eux, M. Michel Poniatowski, n'avait pu venir, mais les parlementaires purent entendre et interroger MM. Fourcade, d'Ornano, Destremau, Ducray, Dijoud et Soisson. Ils purent d'ailleurs constater avec quelle allégresse certains de ces nouveaux promus portaient leurs responsabilités...

Autre nécessité : faire exister le parti ; le conduire à se donner sinon une doctrine (on s'en est fort bien passé jusque-là en se contentant de la référence à *« la grande tradition libérale »*), du moins des thèmes de réflexion; l'ouvrir sur *« les affaires »* en général, sur ce que l'on nomme *« les grands problèmes »*. Et cela, de préférence à ces revendications sectorielles dont les élus se font, par nécessité, les porte-parole appliqués.

Compte tenu de la forte proportion de notables de province originaires de la famille indépendante traditionnelle, chez les parlementaires giscardiens cet objectif-là non plus n'est pas si facile à atteindre. Ce n'est pas d'ailleurs sans une certaine prudence que le mouvement a été amorcé dans cette direction : ainsi, la plupart des débats ont-ils eu lieu à huis clos, non pas, sans doute, pour éviter que l'on mesure la modicité de certaines interventions, mais, selon toute vraisemblance, pour empêcher que ne viennent sur la place publique d'éventuelles manifestations de désaccord ou de contestation interne. Cela n'empêcha pas quelques critiques adressées au gouvernement (sur sa décision de désarmer le *France*, par exemple), de sortir de l'enceinte des débats et de donner lieu à mise au point.

Qui dirige la majorité ?

Une certaine réserve se traduisit aussi par l'absence des ténors du parti au long de ces journées. Certes, M. Poniatowski avait sans doute de bonnes raisons de ne pas être là ; mais certains élus auraient apprécié que l'état-major de leur formation fût représenté en plus grand nombre (MM. d'Ornano et Chinaud n'arrivèrent qu'en fin d'après-midi mercredi). Peut-être cette réserve s'explique-t-elle par la volonté des dirigeants de ne pas aller au-delà de l'objectif visé et de ne pas donner plus d'importance qu'il ne fallait à ces journées afin de ne pas conférer aux groupes parlementaires une influence trop considérable au sein du parti. Chez les giscardiens comme dans les autres formations politiques existe en effet cette concurrence entre élus et responsables de l'appareil.

Outre les remarques sur la politique à l'égard du paquebot *France*, on entendit aussi de la part des élus quelques paroles significatives. M. Jean-Claude Simon, député de la Haute-Loire (1) exprima un sentiment répandu parmi ses collègues quand il déclara mardi soir : *« Les Républicains indépendants ne veulent pas être les godillots du nouveau régime. »*

Restait la politique politicienne. là aussi, il s'agissait de ne pas dépasser l'objectif. Cette politique-là fut peu à l'honneur à Talloires mais elle donna lieu à un petit dérapage lui aussi significatif. La façon dont on broda durant ces deux journées sur le thème *« Qui dirige la majorité ? »* (et quelle majorité ?) fut, en effet, pleine d'enseignements sur les difficultés qu'il peut y avoir à accorder tous les violons d'un même orchestre, surtout quand certains de ces violons jouent pour la première fois.

Premier épisode. M. Jean Brocard, président du groupe de l'Assemblée nationale, député de la Haute-Savoie, se trouve pris mardi matin dans le petit jeu des questions-pièges des journalistes. Il déclare : *« Le premier ministre n'est pas le chef de la majorité présidentielle. »*

Deuxième épisode. Mardi, au cours du dîner-débat, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, — s'employant d'ailleurs à donner à ses propos un caractère plus politique qu'on n'aurait pu l'attendre — se félicite de *l'« existence d'une majorité présidentielle solide conduite par son chef; le premier ministre »*.

Troisième épisode. Après ce dîner, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, explique aux journalistes, avec une visible satisfaction, que c'est sur sa suggestion et *« en accord »* avec lui que le ministre de l'économie et des finances vient de rectifier les propos de M. Brocard.

Quatrième épisode. Mercredi en début de soirée. M. Chinaud informé de tout ce qui précède déclare : *« La Constitution présente le caractère présidentiel que nous connaissons. Ce qui compte, quand on parle de majorité, c'est la majorité présidentielle. Et donc, ce qui compte c'est son leader naturel, le président de la République. (...) Le premier ministre est le chef d'état-major de l'expression parlementaire de la majorité. »*

A bon entendeur...

Ainsi, un secrétaire général vint-il, en fin de journée, tracer plus nettement les lignes du chemin hors duquel s'étaient quelque peu égarés un élu et des ministres trop presés de manifester leurs talents politiques ou simplement leur bonne volonté.

M. Chinaud aura sans doute d'autres mises au point du même genre à faire au fil des jours : l'entreprise dont il est maintenant le responsable, en tant que secrétaire général, implique qu'il résolve ce genre de difficultés. Des difficultés qui ne sont après tout que les petits inconvénients que peut connaître un parti catapulté au pouvoir et qui a maintenant à exister d'une manière toute différente de celle qui fut la sienne jusque-là.

La construction européenne

Mercredi matin 18 septembre les élus républicains indépendants avaient participé à un débat sur la réforme de l'entreprise animé notamment par M. Olivier Giscard d'Estaing, ancien député, et M. Hugues-Vincent Barbe, président du *Nouveau Journal*.

M. Olivier Giscard d'Estaing, qui anime l'un des groupes de travail de la commission de réforme de l'entreprise présidée par M. Pierre Sudreau, s'était refusé à donner des indications sur les directions dans lesquelles cette commission avaient engagé ses travaux. Toutefois au cours du débat, des élus « giscardiens » sont intervenus notamment pour soulever la question du droit des actionnaires minoritaires dans les entreprises et en particulier pour regretter que ces actionnaires soient parfois moins bien informés que les syndicats. Il a également été question du droit des actionnaires minoritaires à être reconnus et des possibilités qui devraient leur être accordées pour bénéficier d'une assistance d'expertise comptable. Les parlementaires avaient ensuite entendu une intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui avait déclaré à propos de l'Europe politique : *« Quelque nom que l'on donne à cette entité en gestation (fédération, confédération, union ou communauté), elle ne pourra pas fonctionner si chacun de ses membres conserve une liberté d'action absolue et garde une possibilité de faire cavalier seul contre le vœu de ses partenaires. »* « *Autrement dit*, avait ajouté M. Destremau, *il faut bien admettre que la politique dite des « mains libres » est dans une certaine mesure l'antithèse d'une politique d'union et qu'une communauté européenne n'est guère possible si l'on prétend s'en tenir au principe d'une indépendance absolue. Cette remarque n'est pas destinée aux seuls Français...* »

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(1) Et non de la Loire comme il a été indiqué par erreur dans « le Monde » du 19 septembre (p. 9).

M. Fourcade reproche à M. Jobert son « absence totale d'idées valables sur la gestion économique moderne »

Au cours du dîner-débat du 17 septembre, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, avait notamment déclaré, évoquant la mesure proposée par la gauche — et plus récemment par M. Michel Jobert — qui consisterait à indexer l'épargne : *« La conséquence obligatoire de l'indexation de l'épargne est l'indexation des prêts. Or, une indexation des prêts serait la mesure la plus efficace et la plus rapide pour casser net le taux d'expansion de notre économie. C'est une arme que je préfère laisser au programme commun de la gauche. Les mêmes qui nous parlent de l'indexation de l'épargne sont les mêmes qui nous reprochent de ne pas développer les équipements collectifs. Or, le financement des équipements collectifs tient à l'épargne et on ne peut pas indexer l'épargne sans courir le risque de tarir le financement des équipements. »* *« Je dis ceci à l'adresse de M. Jobert, »*, devait préciser M. Fourcade, qui a alors reproché à l'ancien ministre de Georges Pompidou *« son absence totale d'idées valables sur la gestion et la conduite d'une économie moderne »*.

M. Fourcade a encore déclaré : *« La conduite de notre économie dans un environnement dangereux et dégradé est quelque chose de très difficile : c'est la corde raide... Il faut des nerfs solides. Il faut faire la juste part de l'optimisme et du pessimisme. »* Le ministre a ajouté : *« Nous sommes dans une situation politique qui nous permet d'envisager le redressement économique puisque nous avons un président de la République élu au suffrage universel, une majorité présidentielle solide et que nous n'avons pas d'élection en vue avant trois ans. C'est l'existence de cette large et solide majorité présidentielle, conduite par son chef, le premier ministre, qui constitue l'élément le plus important de notre cohésion politique. »*

GENERAL A. de SPINOLA.
AVEC CE LIVRE COMMENCAIT UNE REVOLUTION AU PORTUGAL.
FLAMMARION.
...R CONNAITRE LES LIVRES
...LES ACHETER.

La préparation des élections sénatoriales

Les socialistes ne soutiennent pas tous les candidats radicaux de gauche

Le Mouvement des radicaux de gauche, qui compte sept sénateurs sortants inscrits au groupe de la Gauche démocratique (MM. de Félice, Caillavet, Pams, qui se représentent, et MM. Monnerville, Perpere, Bourda et Mailhe, qui ne se représentent pas) patronne onze candidats :

MM. Alain Dutoya, conseiller général d'Hagetmau (Landes) ; Claudius Granger, conseiller général de Saint-Jean-Soleymieux (Loire) ; Pierre de Félice, sénateur du Loiret ; Georges Constant, conseiller général de Payrac (Lot) ; Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne ; Jacques Bordeneuve, président du conseil général du Lot-et-Garonne ; Jean Rouot, conseiller général de la Haute-Marne ; Mme Eliane Marazano, maire d'Auneuil (Oise) ; MM. Hubert Peyou, président du conseil général des Hautes-Pyrénées ; René Billères (Hautes-Pyrénées) et Gaston Pams, sénateur des Pyrénées-Orientales.

Trois de ces candidats ne bénéficient pas de l'investiture de l'Union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.), et donc du soutien du parti socialiste :

— M. Dutoya, le P.S. ayant élaboré sa propre liste dans les Landes ;

— M. Bordeneuve, qui n'offre pas, aux yeux des socialistes, suffisamment de garanties quant à son attachement à l'Union de la gauche. Le bureau exécutif du P.S. n'a toutefois pas donné son investiture au candidat socialiste présenté par la Fédération départementale du Lot-et-Garonne, M. Georges Rambaud ;

— M. Pams, du fait d'un conflit concernant son suppléant, fonction revendiquée par le P.S. (*le Monde* du 19 septembre). En ce qui concerne la situation dans les Pyrénées-Orientales, le bureau exécutif du P.S. précise, en outre, qu'il *« approuve la décision de la fédération départementale des Pyrénées-Orientales de ne plus soutenir M. Léon-Jean Grégory, qui a cessé d'appartenir au parti socialiste depuis plusieurs années, et condamne le comportement de M. Gaston Pams. Celui-ci, en effet, fait liste commune avec M. Grégory, et, refusant de choisir un suppléant socialiste, comme le lui avait demandé la fédération socialiste, unanime, fait équipe avec M. Maillols, qui fut, aux législatives de 1973, le candidat réformateur contre notre camarade Pierre Estève, candidat de l'union de la gauche socialiste et démocrate dans la circonscription de Perpignan-Prades »*. Le bureau exécutif du P.S. ajoute qu'il *« s'élève contre ces méthodes politiques, et félicite la Fédération des Pyrénées-Orientales avec laquelle il entend faire respecter les orientations définies par le parti socialiste, et apporte son soutien à Pierre Doutres et Michel Jomain, candidats du parti à l'élection sénatoriale »*.

M. CHIRAC ENTEND BIEN CONDUIRE LA MAJORITÉ AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Chirac a indiqué jeudi matin 19 septembre, au micro de France-Inter, que son *« ambition »* et son *« objectif »*, *« en tant que chef de la majorité parlementaire, de la nouvelle majorité présidentielle dans son expression parlementaire »* sont de *« conduire cette majorité aux élections législatives et de faire en sorte qu'elle les gagne »*. Cela étant, a-t-il précisé, *« il appartient au seul président de la République de décider si je serai ou si je ne serai pas le premier ministre des prochaines élections »*.

la volonté militante
de ses lecteurs
lui a permis jusqu'ici de surmonter
les difficultés financières
qui font mourir la presse libre

●

jeudi 19 septembre paraît le numéro 143 de

POLITIQUE hebdo

l'hebdomadaire unitaire de la gauche révolutionnaire

au sommaire de ses 32 pages :

● un document
Jean Le Garrec, Secrétaire national adjoint du PSU, explique pourquoi, selon lui, il faut construire avec le PS et certains militants de la CFDT une grande force socialiste et autogestionnaire.

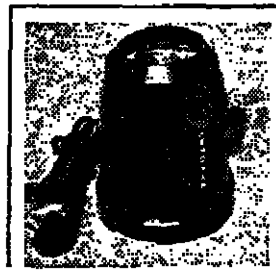
● un débat
A propos de « l'Appel des Cent » (devenus trois mille), la résistance passive constitue-t-elle une « action limitée, montée en épingle » ou la pointe avancée de l'action antimilitariste ? Les revendications présentées sont-elles démagogiques et irréalisables, ou constituent-elles un ensemble cohérent ?

● une interview
Maurice Kriegel-Valrimont, dirigeant militaire de la Résistance, décrit l'élaboration et la mise en pratique de la guerilla française, et tire les leçons de la période de la Libération.

● une réflexion
Le grand film du Chilien Miguel Littin, « La Terre promise », nous fait revivre une histoire vraie, à valeur de symbole.

14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris - tél. 246-72-52

TOUS LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE
ET TOUTES LES VEDETTES
vous donnent rendez-vous
au
SALON DE LA MUSIQUE
du 21 au 29 septembre 1974
ancienne gare de la Bastille
DE 14 HEURES à 22 HEURES
DIMANCHES DE 11 HEURES à 19 HEURES
avec
EUROPE 1



DÉBARRASSEZ-VOUS DÉFINITIVEMENT DES MOUSTIQUES

et de tous les insectes... même fenêtres ouvertes!

L'AEROVAP
220 volts
322 F
1 cupule comprise

EFFICACITÉ TOTALE
SILENCIEUX - ÉCONOMIQUE
INOFFENSIF

Documentation sur demande

THIEBAUT Spécial. de la lutte contre les insectes. Ouv. t.l.jrs 30, pl. de la Madeleine, 75008 PARIS - 073-29-03



Paule Quarantens décoration

MEUBLES - LUMINAIRES
PETITS MEUBLES
TABLES DE SALON
Styles Louis XV, XVI, Empire, etc., COPIE D'ÉPOQUE

Remise spéciale aux lecteurs de cette annonce

DÉCORATION COMPLÈTE D'APPARTEMENTS
47, r. du Fg-St-Antoine (11°) - 343-03-03 - 343-31-04 - M° Bastille



Nous aimons les mariages insolites et... réussis.
Paris et la quiétude. L'espace et l'économie
Le fonctionnel et la qualité.

DU STUDIO AU 4 PIÈCES.
17 plans différents

Appartement modèle sur place ouvert : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 14 heures à 19 heures. Samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures.

M. Mme ________
Adresse ________

☐ souhaitent recevoir une documentation complète sur AURORE ☐ souhaitent obtenir un rendez-vous au 39 rue de Courcelles Paris 8e, après appel téléphonique du représentant de spim promotion ☐ souhaitent obtenir un rendez-vous chez eux le ______ à ______ heures

Renseignements et vente
spim promotion
39, rue de Courcelles
Paris 8e
tél. : 766.51.88

Suivez les hirondelles.
Plein sud.

Oubliez l'automne, les jours gris, les jours trop courts.
Au Club, il fait plein soleil. Venez bronzer, juste avant l'hiver.
Au Club, les bougainvillées sont en fleurs, le sable chaud, la mer accueillante.
Vous profiterez des tarifs basse saison. Avec les excursions du Club, vous découvrirez de nouveaux horizons, pour vous tout seul, ou presque.
Et si vous ne voulez pas bouger, le farniente aura bien du charme.
Vous pourrez bronzer sans témoins ou bridger en toute quiétude.
Goûter les plats typiques de notre table d'abondance ou faire une cure de jerks au night-club, histoire de faire un peu plus de sport.
Au Club, tout est compris et le Club a bien du charme en automne.

La vie du Club, vous pourrez la découvrir à partir du 16 septembre gratuitement au cinéma UGC Ermitage, 72, Champs-Élysées, salle 3, permanent de 10 h à 13 h 30, non stop.

Club Méditerranée.

Place de la Bourse 75083 Cedex 02 Paris / 86 avenue des Champs-Élysées Paris 8e / Tél. 266.52.52. Agence Havas-Voyages de votre ville.

UC 425

POLITIQUE

Libre opinion

La main passe

Par PIERRE MARCILHACY (*)

J'AVOUE ne pas comprendre la politique générale du gouvernement. Certes, le style a changé. Je maintiens avoir été agréablement surpris par la dernière déclaration du président de la République. Mais s'il est heureux de voir pourfendus les mythes d'un passé très récent et de sentir souffler un air de libéralisme, une meilleure compréhension du sort des hommes, les problèmes réels sont là, et il leur faut des solutions qui, elles aussi, tiennent au réel et ne relèvent pas des seules bonnes intentions.

Il y a au premier plan le problème que l'on baptise, improprement, inflation.

Le terme est impropre, car le vrai problème est celui de la hausse des prix par rapport à la masse salariale. L'inflation, *si elle est une cause, est surtout un effet.*

Par ailleurs, il semble bien qu'on mélange le problème intérieur de la hausse des prix avec celui du déficit international de notre balance des comptes, dont les effets nuisibles porteront à terme plus ou moins long sur notre monnaie, et paradoxalement, en apparence, une éventuelle chute de notre monnaie ne pourrait qu'être bénéfique pour notre commerce extérieur.

On pourrait multiplier les constatations et les exemples inquiétants ou contradictoires sans pour autant clarifier une situation dont nous nous bornerons à dire que si elle n'est pas rapidement normalisée, et si spécialement les monnaies ne réussissent *pas à stabiliser entre elles leur valeur, tout le système* capitaliste s'effondrera dans un fracas de bombe atomique.

Les grands argentiers des pays du monde les plus industrialisés en sont certainement conscients et leur réunion à *Champs-sur-Marne* ne devait pas avoir d'autre sujet réel.

Mais il nous faut revenir à notre pays non seulement parce que tel est notre devoir, mais encore parce que nous savons que les rêves de grandeur sont terminés et que nous pesons peu dans le destin du vaste monde. Encore ne devons-nous pas abandonner ce qui nous reste de capital moral et de valeur exemplaire.

S'il *s'agit de juguler l'inflation, il faut tout* d'abord poser en principe que celle-ci se nourrit de signes monétaires, de moyens de paiement beaucoup plus, actuellement, que du fait des dépenses improductives de l'Etat comme c'était jadis le cas.

Or les signes monétaires, les moyens de paiement, sont à la disposition des personnes, qu'elles soient morales ou privées, ou des organismes bancaires. Ces derniers, en effet, dès qu'ils ouvrent un crédit provoquent un accroissement des signes monétaires disponibles et engendrent une inflation. D'où les mesures d'encadrement, qui sont logiques, mais, parce qu'elles opèrent une brutale rupture avec des habitudes déjà trop anciennes, *risquent d'avoir sur les entreprises, spécialement* celles qui ont été mal gérées ou mal conseillées par leurs banques, de dangereuses conséquences.

On pourrait au passage noter que si on appliquait aux banques, qui prêtent environ 70 % des sommes qui leur sont confiées, les normes rigoureuses auxquelles on veut soumettre les entreprises, les banques seraient toutes en état de cessation de paiement. Le crédit est comme la marche d'une bicyclette, s'il ne tourne pas, il s'effondre.

Si donc on hésite à revoir en profondeur tout le système ou bien si cela est impossible sans révolution fondamentale, *il reste une possibilité d'agir sur la masse monétaire disponible :* c'est l'impôt sur le capital.

Certes, cette mesure est toujours pénible à supporter, mais l'expérience prouve qu'elle est, en général, assez bien tolérée au plan économique, et surtout vite résorbée. Elle présente le grave inconvénient de ne pouvoir être rapidement renouvelée. Elle doit donc n'être prise qu'en connaissance de cause et sans en attendre mieux que des effets salutaires, mais passagers.

En fait, on revient toujours pour *faire* des choix de méthodes techniques, car il en est d'autres, et je ne prétends nullement *détenir la vérité,* à *l'obligation* de faire des choix politiques préalables. Ce sont ces choix que je ne discerne pas dans l'action du nouveau gouvernement, car, en nous promettant le changement dans la continuité et en s'efforçant de tenir ses promesses, *il* se peut que M. Valéry Giscard d'Estaing se soit condamné à ne changer que les apparences et à persévérer au plan du réel dans les errements anciens.

Malheureusement, les maux économiques, sociaux et *financiers* dont nous souffrons ne sont pas des apparences. Ils sont bien réels. Ils tiennent à la nature des choses, des faits et des hommes.

Pourra-t-on longtemps, par exemple, faire admettre aux épargnants que leur capital ne peut guère leur rapporter plus de 6,5 % alors que les banques — toujours elles, hélas ! — prêtent dans les limites de l'encadrement à plus de 15 %, et cela, nous l'avons vu, dans des conditions de précarité et de péril qui donnent le vertige.

Je savais, nous savions tous, que des décisions pénibles, rigoureuses, *fondamentales,* devraient être prises pour nous permettre de surmonter la crise qui atteint tous les pays industrialisés et frappe plus durement les moins forts, surtout ceux qui ne s'y sont pas préparés depuis vingt ans, et la France est de ceux-là.

Je pensais, je pense toujours, qu'on ne peut faire accepter à l'ensemble d'une population des sacrifices que si ceux qui doivent les supporter ont la conviction que ces sacrifices sont justement répartis et qu'ils *sont décidés par des hommes* susceptibles d'agir pour le bien commun contre leurs propres intérêts. Je pense, en conséquence, que le gouvernement devra rechercher dans la nation une base plus large à son action, mais il lui faudra alors non seulement *comme il le fait actuellement* emprunter à la gauche une large partie de son programme, mais s'inspirer aussi de sa philosophie politique la plus profonde.

Je n'emploie qu'avec réticence le vocable de « gauche », car, comme celui de « droite », il me paraît recouvrir bien des nébuleuses et des contradictions.

Je préférerai dire que le gouvernement, pour rompre avec un passé récent, dont on mesure bien aujourd'hui les méfaits, devrait *s'appuyer non plus sur* les *généraux* de l'économie ni même sur les colonels. Leur temps est révolu. La main passe. C'est aux capitaines que recourent maintenant de par le monde les régimes les plus autoritaires. Il faudra bien y venir aussi chez nous.

Qui sont dans notre société française ces capitaines ? Il y a les cadres, les chefs des entreprises à l'échelle humaine, les syndicalistes, dont s'accroissent chaque jour la formation et le sens des responsabilités. Ceux-là sont encore, ainsi que maints élus que l'on néglige peut-être trop encore, au contact du corps vivant du pays.

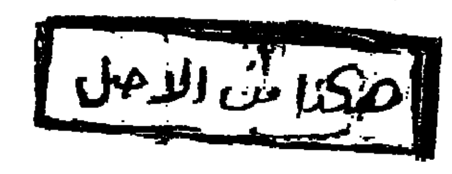
C'est avec eux qu'il faut délibérer, parce *que c'est* nécessairement avec eux qu'il faudra, un jour ou l'autre, agir en profondeur.

Ce jour-là, la France aura peut-être pris un virage à gauche dont on *s'apercevra vite qu'il n'engendre* pas de catastrophe, mais elle aura de nouveau repris sa marche pour le progrès humain, c'est-à-dire le chemin de la vraie grandeur.

La main passe. Il faut faire des choix. Celui de demain sera *un socialisme* à visage humain, ou bien il faudra tout abandonner et repartir de zéro, car on ne résout pas des problèmes fondamentaux en réduisant la température dans les maisons ou en instituant des réunions foraines pour les conseils du gouvernement.

(*) Sénateur de la Charente, non-inscrit.





RELIGION

LE PREMIER CONGRÈS ISLAMO-CHRÉTIEN

Un travail commun pour diffuser la vérité et la foi

Le premier congrès international islamo-chrétien vient d'avoir lieu à Cordoue (Espagne). Il était organisé notamment par l'Association pour l'amitié islamo-chrétienne, dont le siège se trouve à Madrid, et par l'Institut hispano-arabe de la culture.

Parmi les personnalités chrétiennes, on notait la présence de Mgr Teissier, évêque d'Oran, du cardinal Duval, archevêque d'Alger, du patriarche orthodoxe Elias IV, de Damas. Ont aussi participé au congrès vingt-cinq professeurs, parmi lesquels le docteur Mulud Kassin, ministre algérien de l'éducation et des affaires religieuses, M. Abdelaziz Kamel, vice-premier ministre des affaires religieuses et professeur à l'université Roi-Abdelaiz d'Arabie Saoudite, M. Antonio Makdisi, ministre syrien de la culture, M. Joaquin Maburak, professeur des universités de Paris, Louvain et Beyrouth.

Le cardinal Pignedoli, président du secrétariat du Vatican pour les non-chrétiens, et M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), ont envoyé chacun un message au congrès, qui s'était donné pour but de créer un climat d'amitié entre deux communautés qui se sont jadis affrontées et qui découvrent aujourd'hui que leurs civilisations et leurs croyances ont de nombreux points communs.

Cérémonies musulmanes à la cathédrale de Cordoue

A l'occasion de cette manifestation, la cathédrale de Cordoue, ancienne mosquée, a rouvert ses portes aux cérémonies religieuses musulmanes, ce qui ne s'était pas produit depuis 1236. C'est Mgr José Maria Cirarda, évêque de Cordoue, qui a mis la cathédrale à la disposition du congrès, conformément aux recommandations des milieux œcuméniques.

Divers thèmes culturels, religieux et politiques étaient inscrits à l'ordre du jour. Dans une déclaration finale, les congressistes recommandent, notamment, de développer le travail commun des spécialistes musulmans et chrétiens pour diffuser la vérité et la foi. Ils proposent que soient révisées les erreurs qui affectent les deux communautés dans les programmes et livres scolaires du monde musulman et du monde chrétien.

Les congressistes recommandent d'autre part de soutenir les justes droits nationaux et humains du peuple palestinien, en considérant l'O.L.P. comme unique organisation légale pour le représenter. Ils affirment, d'autre part, le caractère arabe de la ville de Jérusalem, rejetant tout projet de judaïsation, partition ou internationalisation de la ville.

● *La messe concélébrée à la basilique du Sacré-Cœur* dans la soirée du 18 septembre par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, et des prélats étrangers qui avaient participé au congrès sur le culte du Sacré-Cœur de Jésus (*le Monde* du 17 septembre) a été perturbée par une bousculade entre chrétiens de diverses tendances.

Sur les causes de ces bousculades, Mgr Ducaud-Bourget, membre d'un mouvement catholique traditionaliste, s'est expliqué, déclarant en substance que lui-même, l'abbé Coache et les fidèles qui les accompagnaient, avaient essayé de faire transmettre durant l'office au cardinal Wright, préfet de la congrégation romaine du clergé, de passage à Paris, une supplique réclamant notamment *« le retour de la Sainte Eglise catholique à la vraie foi en France et la mise à la disposition des catholiques traditionalistes d'une église à Paris »*.

ÉDUCATION

L'abaissement de la majorité à dix-huit ans

Les parents des élèves majeurs resteront les interlocuteurs de l'administration

Une circulaire, publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 19 septembre, apporte aux chefs d'établissements des indications sur les répercussions de la loi du 5 juillet 1974, abaissant à dix-huit ans l'âge de la majorité civile et électorale. Cet abaissement concerne plusieurs centaines de milliers d'élèves nouvellement majeurs.

La présence d'une très grande majorité d'élèves mineurs nécessite, selon le ministre, de ne pas modifier fondamentalement les caractéristiques du fonctionnement des établissements. Les règlements intérieurs pourraient, toutefois, être ajustés. Sur le plan individuel, l'administration devra considérer, *a priori*, que les parents restent les interlocuteurs naturels. Mais les élèves majeurs pourront se substituer à eux s'ils en font la demande.

Le ministre précise, d'autre part, que les répercussions de la loi sur la majorité à dix-huit ans sur le système éducatif feront l'objet d'une étude approfondie au cours des prochains mois.

« Il appartient à l'évidence, écrit M. Haby, *aux chefs d'établissement d'assurer, en tenant compte des situations locales, la conduite et le contrôle d'une évolution qui doit être guidée par le bon sens et exempte d'abandons hâtifs. Pour certains établissements qui comportaient déjà des élèves majeurs, les problèmes ne sont pas nouveaux, mais le nombre des intéressés, en changeant considérablement d'échelle, leur donne une plus grande acuité. Cependant, on ne doit pas perdre de vue que, dans les lycées, les élèves mineurs sont les plus nombreux. »*

Notamment, *« la codification de la vie collective par le règlement intérieur et les caractères spécifiques tenant à l'organisation du service public ne doivent pas subir de profonds changements. Toutefois, parce que nombre d'élèves auront atteint l'âge de dix-huit ans, on peut envisager d'étudier, dans le cadre des institutions de la participation une libéralisation du règlement intérieur en ce qui concerne les classes terminales. (...) S'il en exprime le désir, l'élève majeur doit pouvoir accomplir personnellement les actes qui, dans le cas d'élèves mineurs, sont du ressort des seuls parents. Il en est ainsi, par exemple, pour son inscription, l'annulation de celle-ci, le choix de l'orientation dans le cadre des procédures usuelles. Sauf prise de position écrite de l'élève majeur, les parents seront normalement destinataires de toute correspondance le concernant : relevés de notes et d'appréciations, convocations, etc. Lorsque l'élève s'y opposera, les parents en seront avisés et le chef d'établissement étudiera avec l'élève majeur les dispositions à prendre. »*

Le ministre ajoute :

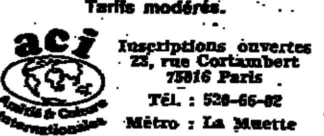
« La majorité civile n'entraînant pas ipso facto la disparition de l'obligation d'entretien que les parents doivent assumer en proportion de leurs ressources et des besoins de leurs enfants, les parents continueront, en général, à couvrir les frais liés à la scolarité (internat, demi-pension, etc.). Le certificat de scolarité aura dans ces conditions une particulière valeur ; il donnera aux parents concernés la possibilité de faire valoir leurs droits au regard de la législation fiscale et sociale. Par contre, toute perturbation dans la scolarité (absences répétées injustifiées, abandon d'études) susceptible de mettre les parents en contravention vis-à-vis de cette législation devra leur être signalée sans retard.

» Dans le cas où l'élève majeur ne serait plus à la charge de ses parents, il conviendra de lui demander l'engagement écrit de régler tous les frais liés à la scolarité ; l'élève devra alors apporter la preuve que ses revenus personnels lui permettent de faire face à ses obligations ou, à défaut, qu'une personne solvable se porte caution pour lui. »

Le ministre précise également que, malgré la présence d'élèves majeurs dans les établissements, le principe de la neutralité politique reste inchangé.

MATELAS ■ SOMMIERS ■ ENSEMBLES
ÉPÉDA
Multispire
a choisi CAPELOU pour présenter ses MEILLEURES LITERIES
LIVRAISON GRATUITE DANS LA JOURNÉE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPÉLOU Distributeur
MAGASIN DE VENTE
37, Av. de la République
PARIS XI° - Métro PARMENTIER
Tél. 357.46.35 +

Enseignement Privé
COURS NADAUD
707-13-38 331-66-77
Rentrée des classes
Lundi 23 septembre
4e aux Term. et préparat. VETO
Lundi 7 octobre
Classes préparat. aux études de
PODOLOGIE - PÉDICURIE
KINÉSITHÉRAPIE
Documentation, inscriptions : 19, rue Jussieu - 75005 PARIS

AMÉLIOREZ VOTRE ANGLAIS
Un professeur diplômé dans l'enseignement de sa langue maternelle vous fera parler et vivre l'anglais comme dans le pays.
Méthodes modernes d'enseignement dynamique et adapté aux besoins de l'élève.
Stages de tout niveau à un rythme intensif ou semi-intensif.
Programmes de trois mois. Tarifs modérés.


Inscriptions ouvertes
23, rue Cortambert
75016 Paris
Tél. : 520-66-82
Métro : La Muette

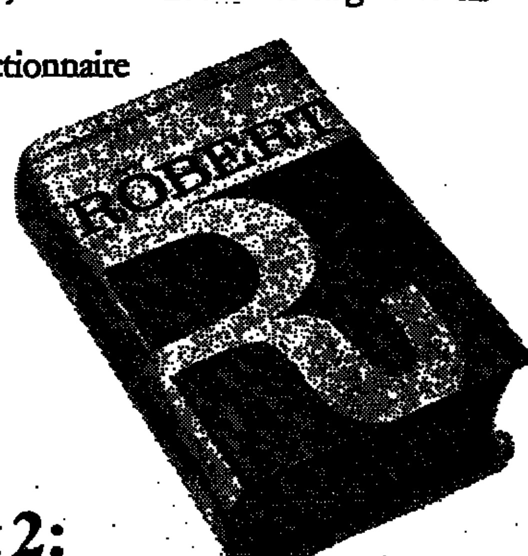
Éducateurs, parents d'élèves, pour mieux répondre à vos besoins
l'éducation
CHANGE DE FORMULE
de nombreuses informations pratiques... un problème par semaine...
Demandez le numéro de rentrée
Le numéro : 2,50 F
Abonnement 1 an : 50 F
(Étranger 65 F)
13 rue du Four - Paris 6
ATTENTION!
Pour tout abonnement souscrit avant le 1er Janvier 1975 abattement spécial de 10 % sur les prix indiqués ci-dessus

ESPAGNOL audio-visuel
pour étudiants, adultes et entreprises
Cours de tous niveaux organisés par le Centre Audio-Visuel du COLLÈGE d'ESPAGNE au Centre Universitaire ALBERT-CHATELET
DÉMONSTRATIONS GRATUITES
Renseignements et inscriptions
40, rue du Fer-à-Moulin
75005 PARIS
(Métro Censier-Daubenton)
Tél. : 707-49-64.
Plusieurs programmes intensifs à Madrid (Espagne).

(Publicité)
L'Université de Limoges (Faculté de Droit et des Sciences Economiques) est la seule habilitée à délivrer le grade de licencié en droit avec la mention « DROIT IMMOBILIER ». Cette formation est de nature à répondre aux besoins en personnel d'encadrement existant actuellement dans le secteur de l'immobilier (transaction, administration de biens, promotion) et dans les professions connexes. Pourront prétendre à ce diplôme les étudiants qui, en 4e année de licence, auront suivi d'une part les enseignements du certificat de Droit Public ou de Droit Privé et d'autre part, au titre de la deuxième partie de l'examen, cinq enseignements semestriels constituant le certificat de Droit Immobilier : Droit Civil Immobilier, Droit de l'Urbanisme, Economie Urbaine, Statut des Constructeurs et Fiscalité Immobilière.
Sont admis à s'inscrire les étudiants ayant passé avec succès les épreuves de fin de 3e année de Licence en Droit.
Les inscriptions seront reçues du 9 septembre au 11 octobre 1974 au secrétariat de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques, place du Presidial 87000 Limoges (tél. (55) 32-78-80), où tous renseignements peuvent d'ores et déjà être demandés.

ÉTUDIANTS EN COURS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES,
valorisez vos connaissances par une formation aux méthodes de gestion et d'organisation des entreprises. En deux années, l'E.A.D. fait de vous des praticiens. Le programme général est complété par deux options au choix :
Étude du Produit et Distribution, Publicité et Relations publiques, Gestion financière, Gestion du Personnel, Communication et Pratique des Affaires en Langues Étrangères.
L'Association des Anciens Élèves vous assure une situation dès la sortie de l'École
École des Attachés de Direction
Enseignement supérieur privé
8, rue Saint-Augustin, 75002 PARIS - Tél. : 742-66-24 ou 60-50

VOUS DÉSIREZ APPRENDRE UNE LANGUE ÉTRANGÈRE ?
la SPLEF
Association fondée en 1891 - Reconnue d'utilité publique
2, rue Gabriel-Vicaire
75003 PARIS
vous propose ses cours à partir de
200 F pour l'année scolaire
INSCRIVEZ-VOUS VITE !
Je désire avoir plus de renseignements sans engagement de ma part.
NOM ....
ADRESSE ....

Le Petit Robert 2 vient de paraître.
Pour la première fois, 2016 pages réunies en un volume sont totalement consacrées aux noms propres.
Le résultat, c'est le Petit Robert 2, un nouveau dictionnaire. Un dictionnaire où 34000 noms propres ont la place de s'exprimer, les hommes de vivre, les événements de se dérouler. De plus, sa méthode de renvois permet de retrouver et de regrouper à partir du mot cherché toutes les informations souhaitées sur la géographie, l'histoire, l'art, les lettres, les sciences.
Par exemple, grâce aux 12 renvois qu'on trouve à Lénine (Mikhaïlovski, Martov, Plekhanov, Martynov, Strouvé, Matérialisme et Empiriocriticisme, l'Impérialisme, stade suprême du Capitalisme, l'Etat et la Révolution, la Maladie infantile du communisme, Staline, Trotski), on connaît sa vie, mais aussi celle de ses amis, et de ses adversaires, ses idées, ses œuvres, les événements auxquels il a participé.
On sait exactement où se trouve Oulianovsk, sa ville natale en Russie, on sait que Vladimir Ilitch Oulianov, alias Lénine, portait une moustache; car le Petit Robert 2, c'est aussi 200 cartes originales en couleurs et 2200 illustrations.
Le Petit Robert 2, seul dictionnaire en un volume totalement consacré aux noms propres, est en vente dans toutes les librairies.


Le Petit Robert 2:
Histoire. Géographie. Arts. Lettres. Sciences.

ÉDUCATION

Des parents d'élèves manifestent à Grenoble

De notre correspondant

Grenoble. — Des parents d'élèves de la fédération Cornec ont manifesté, mercredi après-midi 18 septembre, devant les bureaux de l'inspecteur d'académie de l'Isère, à la cité administrative de Grenoble. Une vingtaine de délégations regroupant, selon les organisateurs, trois cent cinquante personnes environ venues de communes parfois éloignées, avaient répondu à l'appel des dirigeants. Les parents souhaitaient attirer l'attention des services académiques sur les problèmes de la rentrée dans le département, tout particulièrement dans le secteur des « maternelles ».

Arrêtés par un cordon de gardiens de la paix, les parents n'ont pu obtenir d'être reçus. Selon les responsables de la fédération Cornec, non seulement des enfants nés en 1972 et en 1971 n'ont pas été accueillis dans les maternelles, mais parfois également des enfants nés en 1970. A la Villeneuve de Grenoble, par exemple, deux cent vingt et un enfants seraient restés à la porte des écoles, dont une cinquantaine qui avaient pourtant été scolarisés l'année dernière. Des difficultés sont apparues aussi dans l'enseignement élémentaire. A Saint-Maurice-l'Exil, à Avignonet et à Cornillon-en-Trièves, des parents ont « occupé » leurs établissements pour protester contre l'insuffisance du nombre d'enseignants.

Dans un communiqué commun, le recteur de l'académie de Grenoble et l'inspecteur d'académie de l'Isère déclarent notamment : *« Des mesures seront rapidement prises, en fonction des moyens dont nous disposons et dans le strict respect des instructions ministérielles, pour pallier les difficultés éventuelles. Nous tenons par contre à faire savoir que ces décisions ne sauraient être prises sous la pression de manifestations intempestives, qui n'auraient pour conséquence immédiate que de paralyser la bonne marche des services et retarder la solution des problèmes. »*

B. E.

« RENTABILITÉ »

La fermeture d'une école, ou simplement d'une classe, c'est toujours un deuil, le signe que la vie s'en va. Mais le monde rural, jadis si fataliste, ne l'est plus. Dans mainte bourgade française, les parents d'élèves n'acceptent plus les décisions administratives, la « rentabilité » de l'école.

Ainsi, dans plusieurs communes de l'Isère, à Sommervieu (Calvados), à Béost (Pyrénées-Atlantiques), les parents ont, dès le jour de la rentrée, « occupé » les bâtiments scolaires, avec ou sans leurs enfants.

Il est parfois difficile pour une administration, à qui l'on fait si souvent le reproche d'être par trop dépensière, de maintenir coûte que coûte des écoles malgré des effectifs très réduits d'élèves.

Mais les impératifs de la « carte scolaire » en viennent à faire peu de cas de la santé des enfants (obligés à des trajets longs et fatigants) et de leur avenir : inexorablement, on les pousse vers les villes. Les armes dont disposent les parents d'élèves pour résister à cette évolution semblent bien dérisoires.

Y. A.

DANS LEURS ACTIVITÉS HORS DE L'ÉCOLE

Les enseignants seront mieux garantis en cas d'accident

La notion d'accident de service ou d'accident du travail, concernant les personnels des établissements scolaires pré-élémentaires, élémentaires et secondaires, est étendue à de nouvelles activités pédagogiques pour lesquelles les enseignants n'étaient pas « couverts ». Cette extension, précisée au *Bulletin officiel* du ministère du 19 septembre 1974, porte notamment sur les activités organisées au titre du tiers-temps pédagogique, celles entreprises pendant les « 10 % », les activités para-scolaires organisées dans le cadre de l'établissement (foyer socio-éducatif, association sportive, coopérative scolaire, cantine, étude) et les échanges internationaux de professeurs et d'élèves faits pendant l'année scolaire. Ces activités font partie de *« la mission du service public d'éducation »*, même si elles sont financées avec l'aide d'une association privée, dès lors qu'elles constituent un prolongement pédagogique de l'enseignement.

Ces activités nécessitent l'accord du chef d'établissement ou de l'autorité compétente. Cet accord peut être simplement l'absence d'opposition des autorités compétentes préalablement informées.

Le bénéfice de cette réglementation pourra être accordé si un accident survient au cours d'une démarche préparant une activité à mener avec les élèves et entrant dans le cadre général de la réglementation. Il en va de même pour les activités accessoires exercées pour le compte d'une collectivité publique, telle, par exemple, qu'une sortie organisée par la Caisse des écoles.

Un autre décret, actuellement en préparation, étendra encore cette réglementation aux enseignants qui apportent leur concours à certaines associations privées péri ou post-scolaires.

● *Au conseil des ministres*, M. René Haby, ministre de l'éducation, a constaté que *« la rentrée avait été normale, et même satisfaisante »*. Le président de la République lui a rendu hommage sur la façon dont *« il a préparé la rentrée et dont il l'a réussie »*.

Manifestations à Paris et en province en faveur des auxiliaires sans emploi

Plusieurs manifestations d'enseignants ont eu lieu mercredi 18 septembre, à Paris et en province, pour protester contre le chômage des maîtres auxiliaires du second degré, employés en 1973-1974 et non réembauchés à cette rentrée scolaire. Le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) a déjà « couvert » les actions de ses adhérents par un préavis de grève non limité. Aucune action commune n'est encore envisagée avec le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale), majoritaire dans les lycées et collèges. Celui-ci semble en effet miser davantage sur une action concertée avec les autres syndicats de la FEN plutôt que sur une action limitée au seul enseignement secondaire. Le S.G.E.N. a toutefois décidé d'organiser seul une journée nationale de manifestations le mercredi 25 septembre.

Le Syndicat C.F.D.T., qui réunit, ce jeudi 19 septembre, ses responsables académiques pour le second degré, réaffirme qu'environ dix mille maîtres auxiliaires sont actuellement sans emploi. Selon lui, plusieurs recteurs ont déjà confirmé ses propres estimations, notamment à Rennes (600) et à Bordeaux (720). Le S.G.E.N. fait d'autre part remarquer qu'on ne doit pas prendre en compte dans les calculs les maîtres auxiliaires ne bénéficiant à cette rentrée que d'un service partiel. En particulier, un maître auxiliaire dont le service hebdomadaire est inférieur à douze heures ne peut bénéficier de la sécurité sociale.

Au rectorat de Paris, on précise que sur les huit mille maîtres auxiliaires employés en 1973-1974 dans la région parisienne, onze cents ne sont pas encore réembauchés ce jour (les services partiels sont comptés parmi les personnels réemployés). D'autre part, environ dix mille dossiers de candidatures nouvelles ont été déposés.

LE COMITÉ DE LUTTE : on bourre les classes et on vide les profs.

Une centaine de personnes, dont environ la moitié de maîtres auxiliaires, ont occupé « pacifiquement » mercredi 18 septembre après-midi pendant trois heures une salle d'une annexe du rectorat de Paris, 4, rue Danton, où se trouve un bureau d'accueil temporaire pour les maîtres auxiliaires n'ayant pas encore été affectés. Les manifestants, qui répondaient à l'appel du Comité de lutte des auxiliaires pour la région parisienne (gauchiste), entendaient protester contre le *« scandale de l'auxiliariat »*.

Le Comité de lutte, qui réclame la titularisation immédiate de tous les auxiliaires, estime que l'on assiste *« à la première grande étape de liquidation des maîtres auxiliaires après les avoir usés comme de vieilles espadrilles »*. Selon ce Comité, la politique du gouvernement peut se résumer ainsi : *« On bourre les classes et on vide les profs. »*

● UN MILLIER D'ENSEIGNANTS ont manifesté dans les rues de Lille, mercredi 18 septembre *dans l'après-midi*, à l'appel du syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN), du Syndicat national de l'enseignement technique et de l'apprentissage autonome (S.N.E.T.A.A.-FEN), du Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.). Les manifestants protestaient contre *« le licenciement de six cents maîtres auxiliaires »* et les classes surchargées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Une délégation a été reçue par M. Jean-Claude Groshen, recteur de l'académie. — *(Corresp.)*

● A NANTES, plusieurs centaines de personnes ont manifesté mercredi 18 septembre, dans l'après-midi, à l'appel des syndicats d'enseignants du second degré affiliés à la Fédération de l'éducation nationale et à la C.G.T. Les manifestants réclamaient des créations de postes en nombre suffisant pour assurer l'emploi de tous les maîtres auxiliaires. Une première manifestation avait eu lieu, le matin, à l'appel du SGEN-C.F.D.T., devant le rectorat (*le Monde* du 19 septembre).

● STAGES DE CONVERSION POUR LES ENSEIGNANTS NON TITULAIRES. — Les maîtres auxiliaires et les instituteurs suppléants en service l'année dernière et justifiant au moins d'une année de service complet (soit 1972-1973, soit 1973-1974) peuvent bénéficier, rappellent les rectorats de Paris, de Versailles et de Créteil, d'un stage de conversion et de formation professionnelle s'ils n'obtiennent pas une nouvelle délégation rectorale cette année. Les inscriptions à ces stages, dont la nature doit être ultérieurement précisée, peuvent être déposées à la délégation académique de la formation continue de Paris, 37, rue Jacob (6e).

MÉDECINE

AU 76e CONGRÈS DE CHIRURGIE

Vingt mille Français meurent chaque année d'une embolie pulmonaire

Vingt mille Français meurent, chaque année, d'une embolie pulmonaire, parmi lesquels mille cinq cents à mille huit cents à la suite d'une intervention chirurgicale. On peut estimer qu'une intervention chirurgicale sur deux mille se solde par une embolie pulmonaire mortelle. C'est ce qui ressort d'un rapport présenté par les professeurs Pierre Marion (Lyon) et Jean-Paul Binet (Paris) au soixante-seizième Congrès français de chirurgie, réuni à Paris à la faculté de médecine de la rue des Saints-Pères jusqu'au 20 septembre.

L'embolie pulmonaire est la conséquence de la migration d'un caillot sanguin qui, généralement, stagnant au niveau d'une veine d'un membre inférieur (varices, phlébites, notamment) est brusquement libéré, traverse le cœur pour atteindre l'artère pulmonaire, qu'il bouche.

Se fondant sur les résultats d'une enquête nationale portant sur un million et demi d'opérations effectuées ces cinq dernières années, les professeurs Marion et Binet ont montré que l'embolie pulmonaire n'est pas, contrairement à une opinion très répandue, l'apanage des sujets âgés, même si ceux-ci constituent un groupe à hauts risques, et qu'elle peut survenir au cours d'opérations même bénignes (hernies).

En dehors des facteurs de risques d'embolie pulmonaire liés à certaines maladies ou à tel ou tel type d'intervention, les auteurs ont fait remarquer que l'obésité, l'âge avancé et l'immobilisation prolongée favoriseraient de façon significative l'apparition de ce qui fut longtemps, selon le professeur Marion, *« la hantise des chirurgiens et l'angoisse des accoucheurs »*. Le risque de thrombose veineuse — et donc d'embolie — est par exemple près de deux fois plus élevé chez les obèses que chez les sujets normaux.

Il existe, d'autre part, une relation entre les variations saisonnières et les accidents thrombo-emboliques, mais il a été, jusqu'à présent, impossible de comprendre pourquoi le foehn, à Berne, ou le vent du midi, à Lyon, s'accompagnaient chaque fois d'une recrudescence des cas d'embolie. Une nouvelle science, la biométéorologie, tente d'expliquer ces corrélations.

Souvent accusés de provoquer des thromboses, les contraceptifs oraux ne semblent pas plus dangereux qu'une grossesse ou qu'un accouchement. Toutefois, *« les femmes grandes fumeuses utilisant régulièrement des contraceptifs oraux ont un risque embolique vingt-trois fois supérieur à celles qui s'abstiennent de tabac et de contraceptifs »* ; ce risque demeurant malgré tout faible.

La nécessité des traitements préventifs

En conclusion, les rapporteurs, qui constatent une nette amélioration de la situation par rapport aux années 50 et 60, estiment que les chirurgiens doivent demeurer extrêmement vigilants et recourir plus systématiquement aux traitements préventifs. La preuve est apportée, statistiques à l'appui, que les traitements anticoagulants administrés avant une intervention réduisent le nombre de ces accidents survenant pendant la période post-opératoire. Enfin, l'immobilisation demeurant l'un des principaux facteurs de risque, ils insistent sur le lever précoce des nouveaux opérés, ou, si ce n'est pas possible, sur la nécessité de faire remuer les jambes. Quant à l'hygiène de vie, elle joue indiscutablement un rôle puisque les obèses sont nettement plus menacés que les autres.

Les observations mondiales ont montré que ce sont les Américains et les Européens qui sont les plus touchés par l'embolie pulmonaire, et ce pour deux raisons : ils habitent dans des pays pléthoriques et ont l'habitude de s'aliter lorsqu'ils sont malades. La preuve statistique est faite que dans les pays en voie de développement (Afrique, Asie) et les pays développés où les hommes et les femmes ont l'habitude de se reposer accroupis (Japon), l'embolie pulmonaire est pratiquement inconnue.

Lors du congrès de chirurgie, d'autres rapports ont été consacrés à l'embolie graisseuse, souvent mortelle, due à la migration de particules graisseuses vers les poumons et le cerveau, au traitement du cancer de l'ovaire, aux complications digestives du stress (ulcères essentiellement).

(Publicité)

Madame et Monsieur Robert COEN
CHARCUTERIE ALSACIENNE
5, rue CADET Paris 9e
informent leur aimable clientèle qu'à partir du 30 septembre 1974
le magasin sera fermé définitivement,
et vous feront part prochainement de leur nouvelle adresse.

au dessus de la taille 46
Lord AUTEUIL
HOMME FORT ELEGANT
la plus belle collection ville & sport
CATALOGUE COULEUR GRATUIT
Nom........ Rue........ Ville........ Taille....
39 rue La Fayette PARIS 9e
OUVERT LE LUNDI ✲ PARKING ASSURE

Au Club, les bougainvillées sont en fleurs

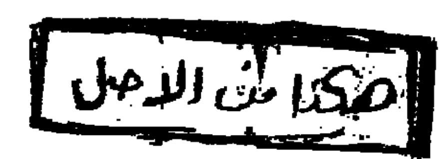
Au Club, les feuilles sont toujours vertes, le sable chaud, la mer accueillante. Tennis, ski nautique, pêche en mer, pique-niques, yoga, concerts, night-club, mini-club, toutes les activités vous sont offertes...

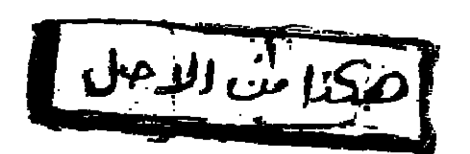
Les paysages du Club, les villages du Club, les activités du Club, vous pourrez les voir à partir du 16 septembre gratuitement au cinéma UGC Ermitage, 72 Champs-Elysées, salle 3, permanent de 10 heures à 13 h 30, non stop.

Vous pourrez les vivre si vous profitez dès maintenant de nos tarifs basse saison.

Au Club, tout est compris et c'est moins cher en automne.

Club Méditerranée.
Place de la Bourse 75083 Cedex 02 Paris / 86 avenue des Champs-Elysées Paris 8e / Tél. 266.52.52. Agences Havas-Voyages de votre ville.





PRESSE

Course à la formule tabloïd en Grande-Bretagne

De notre correspondant

Londres. — La course à la formule tabloïd se poursuit dans la presse londonienne. Lundi, le grand quotidien du soir *Evening News*, dont le tirage quotidien est de 800 000 exemplaires, a réduit de moitié son format, s'alignant sur son concurrent *The Evening Standard*, qui prospère depuis bien des années déjà avec une dimension plus aisément maniable dans un métro encombré.

La commodité du lecteur n'est d'ailleurs pas la seule considération qui intervienne dans ce changement. D'autres journaux populaires envisagent à l'heure actuelle de suivre cette voie. Le mouvement a été lancé en 1969 déjà, lorsque l'éditeur australien Rupert Murdoch fit une entrée brillante dans la presse britannique. Ayant acquis le *Sun* (lui-même successeur de l'organe travailliste *Daily Herald*), il fit remonter le tirage de ce journal moribond jusqu'à 3 300 000 exemplaires par jour après en avoir fait un tabloïd.

La semaine prochaine, *The Sunday People* doit également réduire son format. Enfin, la rumeur à Fleet Street veut que l'organe dominical de M. Murdoch *News of the World*, fasse de même assez prochainement. Si tel doit être le cas, les deux tiers de la presse britannique auront renoncé à ce qu'on appelle ici « la grande feuille » (*broad sheet*).

Certains en arrivent déjà à se demander quand on verra des organes comme le *Guardian* ou le *Times* adopter la même solution pour résoudre leurs problèmes financiers.

Le grand avantage du format tabloïd pour les journaux britanniques, tout au moins, est qu'il leur permet des économies substantielles sans réduire aucune de leurs ressources. Du point de vue publicitaire, en effet, « une page est une page », car si ses dimensions sont réduites de moitié, le tarif reste le même pour les annonceurs alors que le journal utilise beaucoup moins de papier. — J. W.

La mort de « Combat »

Une lettre de M. Claude Bourdet

Nous avons reçu de M. Claude Bourdet la lettre suivante, qui met pour nous un terme à une controverse qui relève maintenant des historiens de la presse :

La lettre d'Henri Frenay, publiée le 12 septembre appelle diverses remarques :

1) Je n'avais pas d'obligation légale de réintroduire Frenay au journal, en 1947. J'ai estimé que c'était un devoir moral. Après cela, il a estimé qu'il devait aider Smadja à m'éliminer. C'était, dans les deux cas, une question de conscience ;

2) Il est faux que j'aie jamais exclu Smadja de la rédaction. Tous les rédacteurs de l'époque peuvent témoigner que nous discutions le journal quotidiennement avec lui ;

3) Du temps de Camus, *Combat* n'a été en difficulté qu'à cause des longues grèves des imprimeries ; de mon temps, à cause de l'extrême modicité des moyens fournis par Smadja. Mais il n'a baissé qu'ensuite, sous la gestion unique du financier. La même insuffisance a empêché Philippe Tesson de remonter le courant.

Il y aurait bien d'autres choses à dire, mais je m'en tiens à ces points de fait indiscutables, ne voulant pas engager de polémique.

● *La Librairie Larousse* lance une nouvelle publication, *XXe siècle*, qui se présente comme l'encyclopédie du monde contemporain. Publié par fascicules hebdomadaires (chaque mercredi), *XXe siècle* se propose, en trois mille articles, de dresser un bilan des soixante-quinze premières années de ce siècle, à la fois sur le plan des idées et des faits : médecine, aventures et explorations, problèmes économiques et sociaux, inventions, sciences et techniques, vie quotidienne, aussi bien qu'histoire, art et littérature.

M. Louis Leprince-Ringuet a signé la préface du premier fascicule. Le directeur de la publication est M. Etienne Gillon, le rédacteur en chef M. Claude Dubois. Le premier numéro a été tiré à 280 000 exemplaires (en vente dans les kiosques, le fascicule, 4,90 F).

Qui a dit : "je vais chez moi" en parlant de Fontainebleau ?

C'est exactement en 1528 que François 1er attiré par les "délicieux déserts" de la forêt entreprit de faire construire une nouvelle résidence royale, le château de Fontainebleau.

"Je vais chez moi" disait-il en se rendant au château!

C'est ce que, vous aussi, vous direz, et avec le même plaisir, en regagnant votre studio ou votre appartement du BELLIFONTAIN.

LE BELLIFONTAIN : une résidense luxueuse à 500 mètres du château, et dont l'architecture "grand siècle" (toitures à la Mansard et rez-de-chaussée en arcades) s'intègre parfaitement à la noble harmonie de la ville. Une architecture au delà du temps qui depuis Louis XV a toujours été considérée comme belle et qui le sera indéfiniment.

Au BELLIFONTAIN vous ferez plus qu'habiter : vous "résiderez" dans une ville animée et sereine sous un climat privilégié, au cœur d'un environnement préservé. Et pourtant vous ne serez qu'à 35 mn de Paris-Gare de Lyon.

"35 mn pour aller chez vous", François 1er en acceptait davantage...

Venez nous rendre visite sur place à Fontainebleau : Place de la République (lundi-jeudi-vendredi de 13 à 19 h). (samedi - dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h). Tél. : 422.05.58

Pour recevoir toutes informations concernant le Bellifontain, découpez et retournez ce coupon dûment rempli à CERIOZ 9, rue de Téhéran 75008 Paris. Tél. : 755.90.10.

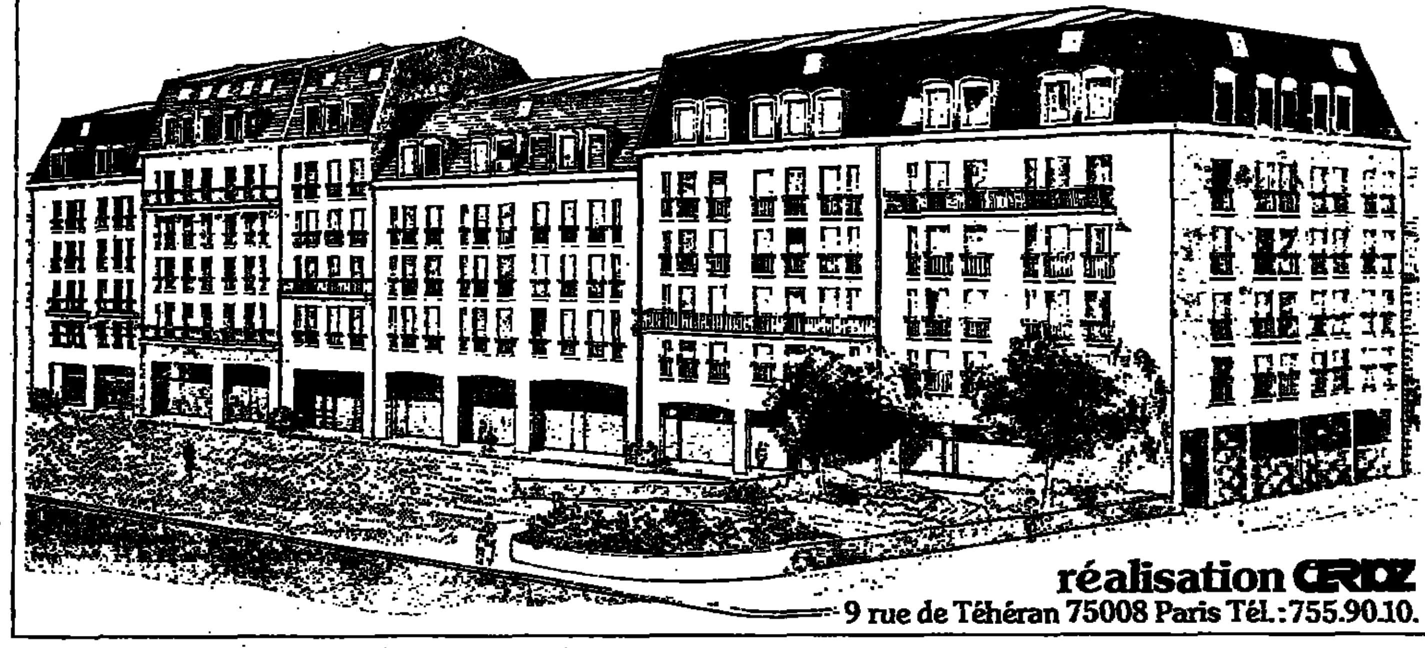
nom ______

adresse ______

______

BEL

Le Bellifontain du studio au 5 pièces duplex.



réalisation CERIOZ
9 rue de Téhéran 75008 Paris Tél. : 755.90.10.

Rank Xerox copie.
Recto.
Verso.
En noir.
En couleurs.
Réduit.
Duplique.
Trie.
Télécopie.

Et se trouve au Sicob du 19 au 27 septembre au CNIT.

RANK XEROX

Les nouveaux présidents définissent leur politique des programmes

Jacques Chancel aurait une « haute fonction » sur la deuxième chaîne

Plus difficile à cor poser qu'un gouvernement — il a fallu attendre un mois et demi, là où moins d'une semaine suffit en général à un premier ministre désigné, — la nouvelle équipe dirigeante de la radiotélévision d'Etat est enfin connue : MM. Jean Cazeneuve, Marcel Jullian et Claude Contamine régneront sur les petits écrans. Mme Jacqueline Baudrier dirigera la radio. M. Jean-Charles Edeline est chargé de la production lourde, M. Jean Autin de la diffusion, et M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, présidera l'Institut de recherche et de formation. Ces nominations tant attendues devraient accélérer la réorganisation de l'ex-O.R.T.F., dont les collaborateurs sont actuellement réduits à l'inquiétude. Sans entrer dans les détails, les nouveaux dirigeants ont fait dès mercredi des déclarations d'intention. M. Marcel Jullian, qui présidera la deuxième chaîne, a même annoncé son projet de faire appel à M. Jacques Chancel pour le seconder à la direction des programmes.

Il reste maintenant cent jours à la nouvelle équipe de direction de la radiotélévision pour prouver que la réforme radicale votée par le Parlement en juillet était nécessaire, ou tout simplement bénéfique. Cent jours, c'est très peu, quand on sait combien de temps les anciens responsables des programmes de l'O.R.T.F. mettaient d'habitude avant de liquider l'héritage de la politique de leurs prédécesseurs. Mme Jacqueline Baudrier pourra même raconter à ses nouveaux collègues les difficultés qu'elle a connues à la tête de la première chaîne, elle qui dit avoir eu besoin de deux ans pour mettre en place des programmes ressemblant à ce qu'elle désirait vraiment.

Mais il n'était pas question, mercredi, de faire grise mine ou d'entrouvrir les dossiers délicats. Mme Jacqueline Baudrier a déclaré qu'elle désirait donner « un style nouveau » aux trois chaînes de la radio d'Etat : France-Inter, France-Culture et France-Musique. « *La télévision donne à voir, la radio donne à imaginer*, a-t-elle notamment déclaré. *Je choisirai comme maîtres-mots de mon action pour l'information : honnêteté, précision, rapidité ; pour l'ensemble du programme : imagination et ouverture d'esprit.* »

Le nouveau président de la deuxième chaîne, M. Marcel Jullian, s'ouvrait de ses projets avec une faconde digne de l'ex-président-directeur général Arthur Conte ; il confiait notamment qu'il comptait demander à Jacques Chancel « d'être auprès de lui pour assumer cette exaltante responsabilité, et réussir cette aventure ». Le président-directeur général des éditions Plon et Julliard déclarait également : « *Une chose est certaine, je veux rendre la télévision, l'instrument télévisuel, aux téléspectateurs, qui doivent être traités en adultes. Pour cela, il faut leur donner des moyens d'appréciation, et les respecter davantage. Nous le ferons.* »

Le nouveau président de la troisième chaîne, en revanche, n'a pas oublié la prudence de ton qui était — et qui est encore — de rigueur chez les responsables de l'O.R.T.F. Il a affirmé que sa responsabilité « particulièrement attachante » le conduirait à « une large politique de décentralisation », qui passe par le développement « de la production régionale et de l'information régionale sous tous ses aspects » ; il a rappelé que la troisième chaîne serait celle de l'expression directe des diverses familles de croyance et de pensée, et qu'elle aurait des *rapports privilégiés avec le cinéma*.

Les responsables de la profession cinématographique se félicitent d'ailleurs de la nomination de trois personnalités proches du septième art : M. Marcel Jullian, scénariste de nombreux films (de Gérard Oury et de Michel Boisrond), et MM. Claude Contamine et Jean-Charles Edeline, qui se sont succédé à la tête de l'Union générale cinématographique. Après les déclarations faites lundi par M. Viot, directeur du Centre national de la cinématographie, qui affirmait devant une assemblée de producteurs que les mécanismes de l'aide aux films et de la censure allaient être réexaminés — ainsi que le protocole régissant les relations O.R.T.F.-cinéma, ces nominations les poussaient à l'optimisme. Mais leurs exigences sont grandes : ils désirent en même temps une augmentation des tarifs, et une diminution de la consommation des films par le petit écran.

M. Jean-Charles Edeline, nommé à la présidence de la Société à capitaux publics chargée de la production lourde, aimerait cependant recevoir un accueil aussi favorable de la part des personnels des Buttes-Chaumont. Il les *avait conviés au secrétariat d'Etat*, rue de Varenne, pour leur faire part de ses intentions, mais l'Intersyndicale de l'O.R.T.F. a décliné son invitation, « dont le caractère mondain n'a d'autre objet que d'accréditer auprès de l'opinion l'existence d'une véritable concertation ». Il est vrai que nombre de travailleurs des Buttes-Chaumont voient dans la nomination de M. Edeline « un second pas vers la privatisation ». C'est sous sa présidence, rappelons-le, que l'U.G.C., société nationalisée, est retournée dans le secteur privé.

M. Jean Autin, chargé de l'établissement public de diffusion, s'est borné à souhaiter que le fonctionnement des réseaux de radio et de télévision satisfasse l'ensemble des usagers, avant d'affirmer — à l'intention d'éventuels grévistes ? — que « la continuité du service public de diffusion, fondement du monopole d'Etat, doit être pour tous un objectif primordial ». — M. E.

DE « RADIOSCOPIE » A LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Jacques Chancel, que le nouveau président de la deuxième chaîne veut appeler à de hautes fonctions de direction se montre réticent à l'idée d'occuper un poste officiel. Il est actuellement le p r o d u c t e u r de deux émissions vedettes : « Radioscopie », sur France-Inter, et « le Grand Echiquier », sur la première chaîne. Il a su donner à ses émissions un ton différent de celui des autres « personnality shows » de la radio ou de la télévision, ceux de Philippe Bouvard ou de Jacques Ourevitch en particulier. Respectueux de la personnalité de ceux, célèbres ou anonymes, qu'il interroge, il excelle dans l'art de mettre en valeur ses interlocuteurs. Curieux de tout, il n'a jamais hésité à faire de fréquentes incursions dans le domaine de la culture, bien qu'il soit en principe un producteur de variétés. Pyrénéen de naissance et de cœur, licencié en droit, journaliste, directeur de collection, il se dit volontiers révolutionnaire, mais ne veut pas faire de politique. Cependant, son interview de M. Valéry Giscard d'Estaing, au cours de la campagne pour l'élection présidentielle, a été, de toutes ses émissions, la plus remarquée. — M. E.

[Né en 1928 près de Bagnères-de-Bigorre, Jacques Chancel, de son vrai nom Joseph Crampes, a été correspondant à *Paris-Match* pendant la guerre d'Algérie, rédacteur à *Télé-Magazine* et chef des services « parisiens » de *Paris-Jour*, avant de devenir collaborateur régulier de l'O.R.T.F. en 1968. Directeur chez Julliard (dont M. Marcel Jullian est le président-directeur général) de la collection « Idée fixe », Jacques Chancel est lui-même l'auteur de plusieurs recueils de ses « Radioscopies ».]

Les réactions à l'O.R.T.F.

Les Buttes-Chaumont 17 h. 30. M. Jean-Charles Edeline, président-directeur général de la nouvelle société de production, a annoncé peu de temps après sa nomination qu'il se rendrait à l'Office pour rencontrer les cadres et les syndicats de l'O.R.T.F. Ils sont une centaine de réalisateurs, de techniciens, de peintres, personnel administratif ou artistique à l'attendre. Quelques uns brandissent des pancartes où l'on peut lire : « Non aux banquiers, l'O.R.T.F. à la nation. » *Les discussions sont vives :* « Edeline ? nous ne voulons pas lui parler. » « Nous ne voulons pas discuter avec le P.-D.G. d'ici. » « Nous voulons une négociation globale concernant l'ensemble de l'Office et pas seulement les Buttes. Nos revendications sont claires : maintien de l'emploi, des droits acquis et du statut unique. »

Soudain, un peintre annonce : « Nous pouvons partir. Edeline *ne viendra pas.* Perez, *le directeur* de la régie vidéo fixe, est sorti le prévenir que nous étions là. » *Des* « hou ! » *accueillent la nouvelle. Peu à peu les groupes se dissolvent, non sans commenter cette décision subite du nouveau président.*

Tranquille, un futur retraité avant l'âge parle : « Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? J'ai soixante-deux ans, mon sort est déjà réglé. Edeline ou un autre, qu'est-ce que cela changera ?... Et puis, qui c'est cet Edeline ? »

La question revient souvent tout au long des couloirs de cette gigantesque maison : « Qui est Edeline ? » *Mais aussi :* « Qui sont Jullian, Autin et Pierre Emmanuel ? ». *Les autres on les connaît un peu mieux : du moins ils étaient déjà à l'O.R.T.F.*

« Est-ce qu'il sait ce que c'est que la création ? » *s'inquiète un décorateur.* « Ce que nous voulons, c'est pouvoir dialoguer. Pour cela, il faut que les P.-D.G. et les futurs directeurs connaissent le métier, *dit le réalisateur Claude Robrini.* J'espère qu'ils feront de la gestion pour de bonnes émissions et non pas de la gestion pour la gestion. »

Pierre Miquel, chef du service de production des émissions de sciences humaines, souhaite « qu'il sache vendre. Nous avons trop eu d'administratifs, *dit-il.* Pour nous, cela ne changera pas grand-chose. Nos documentaires sont de qualité et compétitifs sur le marché européen ».

● **Michel Favart, réalisateur :**

« Tout ça n'est pas très nouveau. On ne considère pas la télévision comme un vrai moyen d'expression. C'est à nous de nous battre pour faire les films qu'on a envie de réaliser. »

● **Daniel Karlin, réalisateur :**

« Il y a un aspect « loi punitive » dans cette situation. On va travailler par coups de sondage et dans une dépendance politique encore plus pesante. Désarroi, inquiétude et colère, voilà. »

● **Cinq techniciens d'un atelier de montage :**

« Depuis le mois de juillet, on a de moins en moins de travail. Il règne un très grand malaise dans la maison. On ne sait pas ce que l'on va devenir. Alors, que ce soit Pierre, Paul ou Jean qui soient nommés, qu'est-ce que cela changera ? On peut très bien nous réembaucher avec de nouveaux statuts et nous licencier six mois après. C'est une façon de ne pas nous donner d'indemnité et de faire des économies. »

● **Des journalistes :**

« Ce sont les patrons d'avant 1968 qui reviennent, alors, gare. Il risque d'y avoir quelques règlements de compte. On entend dire : « Si Larrère est nommé, je » peux faire ma valise. » Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que le futur directeur de l'information ne sera pas nommé par le président, *mais par le gouvernement.* Il ne faut pas se faire d'illusion. Si c'est une opération d'économies, on ne comprend pas, puisqu'on multiplie les postes budgétaires. Et si on était vingt-cinq mille dans deux ans ? Enfin, le gouvernement a réussi une chose : détruire les syndicats de l'O.R.T.F. »

● **Le bureau national du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) :**

Il a demandé aux nouveaux présidents des sociétés nationales de radio et télévision d'« ouvrir immédiatement une négociation globale sur l'avenir des journalistes employés actuellement à l'Office ».

● **Le Syndicat des cadres de l'O.R.T.F. :**

Il fait savoir qu'« il refuse à préjuger des politiques qui pourront être définies par les nouveaux dirigeants désignés par le gouvernement. Il tient toutefois à rappeler son attachement à une conception de la télévision et de la radio qui ne saurait relever des impératifs de la publicité commerciale et à souligner que son souci fondamental reste le maintien du plein emploi de tous les personnels de l'Office. »

M. CHIRAC RÉAFFIRME SON OPPOSITION A TOUTE PRIVATISATION DE LA SOCIÉTÉ DE PRODUCTION

M. Jacques Chirac a commenté jeudi matin 19 septembre, au micro de France-Inter, les désignations des sept présidents : « *Nous avons exercé notre choix qui n'était pas tellement facile*, a déclaré le premier ministre. *Il fallait à la fois trouver des gens qui aient une connaissance, une expérience des problèmes de l'audio-visuel, qui soient décidés à gérer sérieusement une radio et une télévision, dont nous avons l'ambition d'améliorer encore la qualité, qui ne soient pas enfermés dans des routines et qui, donc, soient relativement nouveaux. C'est un peu le compromis de l'ensemble de ces qualités qui s'est exprimé au travers de ces nominations.* »

Après avoir indiqué que les présidents choisiraient leurs équipes « *dans les délais les plus brefs* » et que le choix des directeurs, s'il sera « *discuté* », « *relève de la seule compétence et de la seule volonté des présidents* ».

Le premier ministre a ensuite souligné qu'il attachait le plus grand soin à ce que le personnel n'ait pas à supporter les conséquences de la réforme, notamment par une « *concertation permanente* » avec les syndicats.

Enfin, M. Chirac a nié que la nomination de M. Edeline à la tête de la société de production lourde annonce une privatisation de celle-ci. « *On a, depuis le début*, a-t-il dit, *fait un procès d'intention au gouvernement (...). La société de production a une mission et une nature particulières, qui la mettent dans une situation de concurrence beaucoup plus affirmée que les sociétés de programme. L'intention de M. Edeline n'est pas du tout de privatiser la société, mais, au contraire, d'assurer son expansion.* »

En Italie

La démocratie chrétienne va perdre le contrôle total de la radio-télévision

De notre correspondant

Rome. — Après quatorze ans d'un pouvoir exercé sans partage au nom de la démocratie chrétienne, et en particulier de M. Fanfani, le directeur général de la radio-télévision italienne quitte son poste : M. Ettore Bernabei va être nommé administrateur délégué et directeur général de l'Italstat, l'une des six sociétés financières qui composent l'IRI. Il s'agit d'un événement essentiellement politique, où l'aspect technique de l'information n'intervient guère.

C'est incontestablement à M. Ettore Bernabei qu'on doit la continuité dans le développement technique et qualitatif de la télévision italienne depuis 1961. Mais sa personne ne cessait d'être contestée, dans la mesure où il avait transformé la radio-télévision en fief quasi exclusif de la démocratie chrétienne, et notamment au profit des amis de M. Fanfani.

La réforme de la RAI-T.V., qui, en principe, devrait intervenir dans deux mois, prévoit un éclatement de l'Office et l'autonomie de chacune des deux chaînes et de la radio au profit des différents partis de la coalition. L'un des journaux télévisés dépendrait, en effet, des socialistes et des républicains, le journal radio serait confié à un social-démocrate, et l'autre chaîne de T.V. ainsi que la présidence de la RAI-T.V. seraient remises aux socialistes.

Toutefois la concession de la démocratie chrétienne n'est qu'apparente. Elle cède en effet à un état de fait pour mieux s'implanter dans un centre de pouvoir des plus décisifs; l'Italstat. *Fondée en 1968, cette société* financière destinée à contrôler des entreprises en difficulté, commença à se développer à partir de 1970, lorsqu'elle prit le contrôle, d'abord de la firme Condotte d'Acqua, spécialisée dans les travaux publics de grande envergure, puis de la société Italstrade, qui construisait des autoroutes. A travers ces deux sociétés, et surtout la première, l'Italstat mène de grands travaux à l'étranger, en particulier en France, en Espagne et en Amérique latine.

Actuellement l'Italstat a un chiffre d'affaires de plus de 261 milliards de lires par an, et est partie prenante dans les accords avec l'Iran. C'est un centre de pouvoir et de « sous-gouvernement » décisif au moment où le développement des infrastructures sociales (écoles, logements, travaux publics de toute sorte) va recevoir une *impulsion particulièrement forte.*

J. N.

Les autres questions évoquées au conseil des ministres

A l'issue du conseil des ministres qui s'est réuni mercredi 18 septembre à l'Elysée, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a lu le communiqué officiel suivant :

Le ministre des finances a fait approuver le projet de loi de finances pour 1975. En outre, le conseil a entendu une communication de M. Fourcade sur l'institution d'un mécanisme conjoncturel de lutte contre l'inflation au niveau de la gestion des entreprises.

(Pages 42 et 43.)

Sur proposition du ministre de la coopération, le conseil a adopté un projet de décret portant suppression et création d'emplois pour faire suite à la réorganisation des structures de ce ministère. Un projet de décret relatif au régime des rémunérations applicables aux agents exerçant auprès de certains Etats des tâches de coopération technique et culturelle a été également adopté.

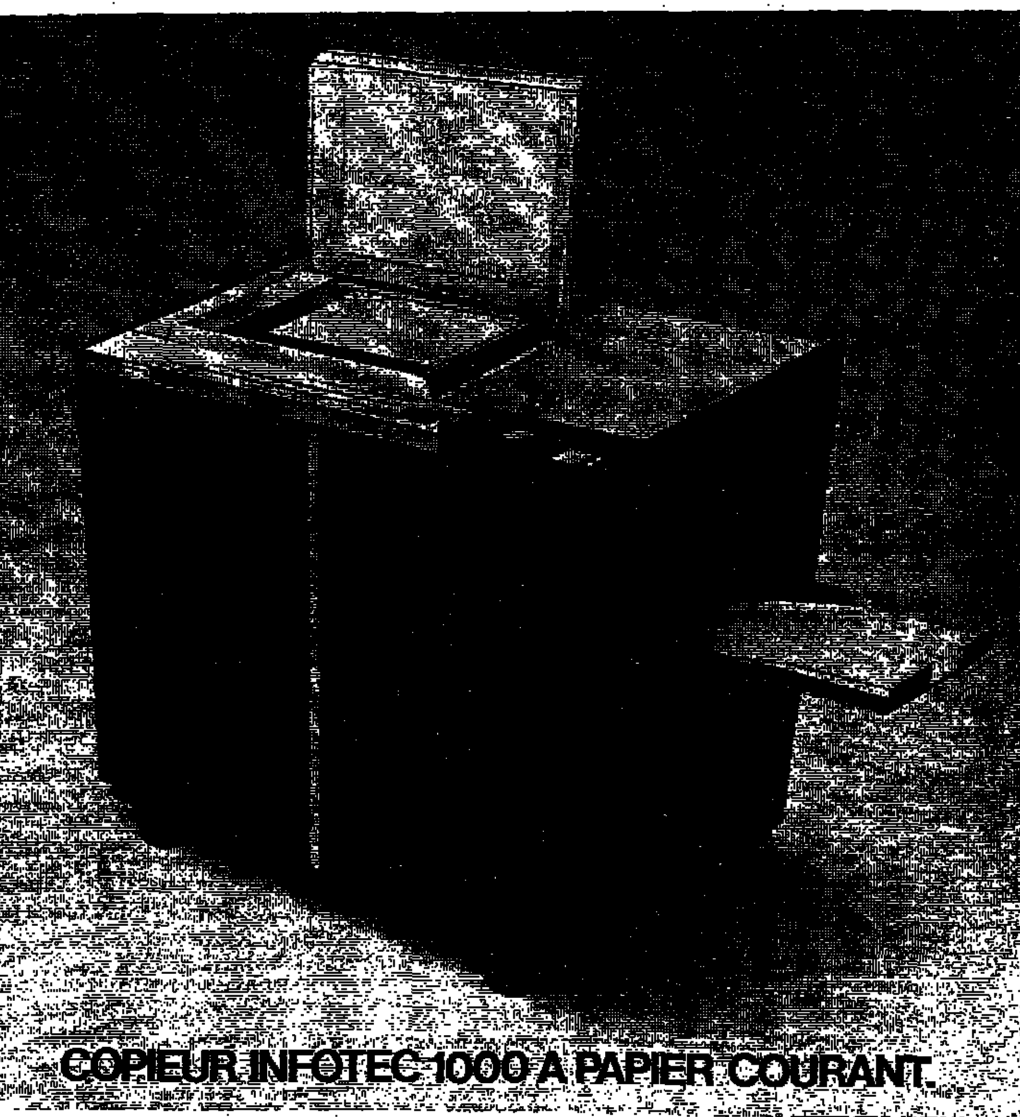
Le ministre des affaires étrangères a fait un exposé sur la situation internationale. Il a particulièrement rendu compte des récentes réunions des ministres des affaires étrangères de la Communauté.

(Page 3.)

Le conseil a entendu une communication du ministre de l'éducation sur la rentrée scolaire.

Le premier ministre a présenté la liste des personnes qui seront chargées de la mise en place de l'établissement public de diffusion et des sociétés de programme et de production créés en application de la loi du 7 août 1974, relative à la radiodiffusion et à la télévision

(Pages 14 et 15.)



COPIEUR INFOTEC 1000 A PAPIER COURANT.

L'Infotec 1000 est un copieur à papier ordinaire qui est presque comme les autres. Presque. D'abord il est plus petit que ses concurrents directs. C'est vrai. Mais son originalité n'est pas là.

Grâce à un procédé de développement, les copies sont parfaites. Il faut même faire attention à ne pas les confondre avec l'original. Sa vitesse ? Sept à huit secondes pour la première copie, et ensuite 18 à la minute.

Mais avec le renouvellement automatique de la couche photoconductrice, l'Infotec 1000 commence à devenir une machine rare. Non seulement la qualité de reproduction est constante, mais on évite ainsi le nettoyage habituel du tambour. Un copieur qui s'entretient tout seul, on a presque du mal à y croire. Pourtant l'Infotec 1000 ne s'arrête pas là. Ce petit copieur, qui se déplace facilement sur de larges roulettes, permet de choisir entre 3 formats de copies par simple sélection sur une touche. *Là encore, l'Infotec 1000 est unique. Il est vrai qu'il est petit, alors* il fait tout pour se rendre intéressant. Même au niveau des prix.

● **Agence Lille** : 21 ter, rue de Turenne - 59000 Lille - Tél. (20) 51.21.90 / 51.20.40 ● **Agence Lyon** : Le Mercure, 90-94, rue Servient - 69003 Lyon - Tél. (78) 62.98.57 + ● **Succursale Paris** : 41-45, rue Galilée - 75116 Paris - Tél. 720.11.45 / 720.11.90 / 720.32.53 ● **Agence Strasbourg** : 1, quai de Paris - 67000 Strasbourg

Je désirerais recevoir une documentation complète sur le Copieur Infotec 1000. Kalle Infotec S.A. "Colisée-Défense" 50-64, avenue François Arago-92000 Nanterre - Tél. 780.72.13

Nom ____

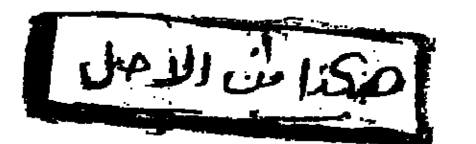
Société ____

Adresse ____

Tél. ____

Kalle infotec

هكذا من الاصل



A LA RADIO-TÉLÉVISION

ET MAINTENANT, LE « DEUXIÈME HOMME »

Les directeurs devraient être connus avant la fin de la semaine

Rarement, désignations de nouveaux responsables de la radio-télévision auront provoqué un tel suspense : lundi après-midi encore, la liste des sept P.-D. G. n'était pas définitivement établie.

Parmi les personnes dont le nom avait été prononcé, avec une certaine plausibilité, MM. Jacques Rigaud, Jérôme Monod et Jean-François Deniau s'étaient récusés. Comme il n'était pas question, d'autre part, d'offrir une place de P.-D. G. à des « saltimbanques » du genre Pierre Sabbagh, et comme la décision avait été prise d'offrir à Mme Jacqueline Baudrier la radio, et elle seule, ces refus obligeaient le gouvernement et la présidence de la République à trouver d'autres personnalités.

Le choix final résulte, comme souvent dans ces cas-là, de considérations diverses. Le « *haut niveau culturel et la connaissance non discutable dans le domaine de l'audio-visuel* », selon l'expression du président de la République, n'en sont pas absents. Des considérations politiques aussi.

Prestige et management

La présence de M. Pierre Emmanuel, membre de l'Académie française, et de M. Jean Cazeneuve, membre de l'Institut, tend à conférer du prestige aux institutions dont ils prennent la tête. M. Cazeneuve, doctrinaire des mass media, devrait trouver dans ses nouvelles fonctions l'occasion de vérifier le bien-fondé de ses observations ; M. Pierre Emmanuel n'est pas seulement un écrivain de renom. C'est un « esprit libre » qu'il convenait de mettre à la tête d'un Institut de l'audio-visuel, qui comportera notamment le service de la recherche. Quant au choix de l'écrivain et éditeur Marcel Jullian et du « manager » du cinéma, Jean-Charles Edeline, il est de nature à créer la « surprise » chère à M. Giscard d'Estaing.

Mme Jacqueline Baudrier et M. Claude Contamine sont, eux, de vieilles connaissances de l'O.R.T.F. La première y a fait toute sa carrière, surtout à la radio, où elle revient d'ailleurs sans l'avoir trop cherché, mais avec, il est vrai, un titre de P.-D. G.

M. Contamine est ce qu'il est convenu d'appeler un homme de caractère, et ses convictions politiques ne sont pas un mystère. On dit même qu'il est l'un des trois bénéficiaires des postes réclamés par l'U.D.R. dans la nouvelle organisation. On remarquera que la troisième chaîne lui échoue, alors que contrairement aux apparences cette chaîne, du point de vue des effectifs (deux mille cinq cents personnes environ dont trois cents journalistes), l'emportera de très loin sur ses deux aînées (qui compteront cinq cents personnes environ chacune). Rappelons enfin que la troisième chaîne contrôlera les vingt-trois stations régionales de télévision qui semblent appelées à un développement certain.

Dans ces conditions, il est sans doute préférable de ne pas porter un jugement de fond sur le « générique » des responsables de la radio-télévision avant qu'il soit complété par les noms des directeurs généraux. Précisons à cet égard qu'une tendance se dessine toujours pour doter, notamment, les trois chaînes de télévision et la radio d'un directeur financier en plus d'un directeur de programme. La position de ce dernier, comme nous l'avons déjà dit, ne serait pas très enviable, puisqu'on sait d'expérience que le pouvoir, dans ces cas-là, appartient à celui qui gère les finances.

Qu'ils soient donc un ou deux, ces directeurs généraux seront désignés aux termes de la loi par les nouveaux présidents. « *Nous les inviterons à annoncer ces nominations sous quarante-huit heures* », disait le même jour un membre du secrétariat du président de la République. M. Jullian a fait diligence. On avance prudemment les noms de MM. Guillaud et Lemoine pour les directions de la première et de la troisième chaîne.

CLAUDE DURIEUX.

• Première chaîne : M. Jean Cazeneuve

En prenant la tête de la première chaîne, M. Jean Cazeneuve accède pour la première fois à une responsabilité directe sur les programmes, dont il avait présidé les comités. C'est avant tout un théoricien des *mass media*.

Titulaire de la chaire de sociologie à la Sorbonne, depuis 1966, l'intérêt qu'il porte aux *media* audio-visuelles s'est concrétisé par plusieurs ouvrages : *Sociologie de la radiotélévision, les Pouvoirs de la télévision, la Société de l'ubiquité, l'Homme téléspectateur.*

Meilleur analyste français de ces nouveaux moyens de communication, il ne manifeste pas à leur égard l'enthousiasme visionnaire de son collègue canadien McLuhan. L'affable Jean Cazeneuve est un homme tout en nuances. Diplomate, parlant sur un ton mesuré, il participe de près, depuis plusieurs années, aux destinées de l'O.R.T.F. : membre du conseil d'administration (de 1964 à 1970, puis de nouveau en 1972 jusqu'à ce jour), il préside le comité des programmes de télévision depuis 1971.

Mais cet « homme tranquille » de la *télévision* n'est pas aussi neutre que le laisserait croire son attitude tolérante. M. Jean Cazeneuve, observateur attentif des phénomènes sociaux et des *media*, bénéficie d'un grand crédit. On peut espérer que certains de ses jugements anciens seront entendus. Ou même qu'il les reprendra à son compte :

« *En définitive, le monopole d'État (...) ne se justifie que par un statut qui veille à la fois au maintien du pluralisme dans l'expression des opinions politiques et à l'observance des règles éthiques et des idéaux culturels liés à la civilisation.* »

Ou encore : « *La télévision n'est pas un simple objet de consommation comme les autres, ou plus exactement elle est cela et autre chose aussi. Elle peut au contraire contribuer à infléchir considérablement le processus de socialisation de la civilisation technicienne.* » — C D

[Né le 17 mai 1915 à Ussel (Corrèze), agrégé de philosophie, docteur ès lettres, M. Jean Cazeneuve a été tour à tour chercheur, maître et enfin directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). En 1963, il devient membre du comité des lettres de la R.T.F., puis membre du conseil d'administration de l'Office. Il était, depuis 1971, président du comité des programmes de télévision. M. Jean Cazeneuve a été élu en 1973 à l'Académie des sciences morales et politiques.]

• Deuxième chaîne : M. Marcel Jullian

La cinquantaine solide, le regard pétillant, Marcel Jullian, président-directeur général des Éditions Plon et Julliard, ne s'étonne pas d'avoir été nommé président de la deuxième chaîne : « *Il paraît que mon « profil » correspond à la fonction* », dit-il amusé. Il ne s'en effraie pas non plus. C'est une aventure de plus dans sa vie. « *Un problème simple, élémentaire comme la gestion d'un gros paquebot. Je ne suis pas un homme de hiérarchie traditionnelle, mais plutôt un homme d'équipe. Être P.D. G. d'une maison d'édition ou président d'une chaîne de télévision n'offre pas de différences fondamentales. Dans les deux cas, il faut savoir bavarder avec ses collaborateurs et prendre la décision qui s'impose au moment juste. Dans les deux cas, le danger serait de confondre bon sens et juste milieu. Le bon sens c'est appeler blanc ce qui est blanc, et noir ce qui est noir. Le juste milieu consiste à mélanger le blanc et le noir, ce qui ne fait guère que de la grisaille et ne satisfait personne. On donne trop souvent des chances égales à des talents inégaux. Je considère les téléspectateurs comme des adultes capables de choisir, de trancher et ayant des goûts multiples. Il s'agit de les contenter successivement et peut-être de leur apprendre à aimer ce qu'ils ne connaissent pas encore. Je suis un tenant de l'éclectisme. J'ai prouvé dans l'édition que l'on pouvait faire confiance à des talents très divers. J'ai prouvé également que je savais prendre des risques. Il faut aller jusqu'au bout de ce qu'on fait, même d'une erreur. J'ai le culte de la liberté d'expression, ce qui ne veut pas dire que je suis systématiquement frondeur. Ma nomination implique un choix gouvernemental. Je ne vais pas passer mon temps à me moquer du gouvernement. La liberté est un mot fantastique, héroïque. En fait, il est affaire d'intelligence. Il doit permettre la coexistence de toutes les libertés. Je suis pour une compétition totale entre les trois chaînes, une compétition fondée sur la bonne fois, la confiance, l'estime.* »

[Né le 31 janvier 1922, à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), M. Marcel Jullian a été chargé de presse, puis directeur littéraire (1955) aux Éditions Amiot-Dumont, directeur littéraire (1960) puis P.D.G. (à partir de 1962) de la librairie Plon. Il est, depuis 1971, P.D.G. des Éditions Julliard, administrateur des Presses de la Cité et de la société Presse-Pocket. M. Marcel Jullian est aussi homme de lettres, journaliste, scénariste, adaptateur et dialoguiste de cinéma, producteur d'émissions de radio et de télévision.]

• Troisième chaîne : M. Claude Contamine

M. Claude Contamine a été le premier à vouloir faire passer la télévision de l'ère de l'artisanat à l'ère industrielle. Le premier à tenter de soumettre les programmes à la gestion, le premier à casser le corporatisme des réalisateurs de l'Office en faisant appel aux réalisateurs de cinéma. De 1964 à 1967, l'énarque Claude Contamine, second directeur adjoint de l'O.R.T.F., directeur de la télévision, a été un patron sûr de son autorité et qui a — selon un jugement de Marcel Bluwal, — imposé « *tout un ensemble de méthodes, un style de gouvernement, un style de pensée* ».

On peut supposer que ce sont ces traits — qualités pour les uns, défauts pour les autres — qui lui valent d'être appelé aujourd'hui à un poste responsable de la nouvelle organisation. On ne peut pourtant pas oublier qu'en trois ans d'exercice, la forte personnalité du haut fonctionnaire s'était adaptée avec aisance à cette nécessité de la création artistique qui, au milieu des luttes gestionnaires, syndicales ou politiques, est toujours restée l'essentiel pour les gens de télévision. L'administrateur a été aussi un homme de programmes, soucieux d'apporter un style, un homme qui s'était mis à aimer la télévision et qui n'a pas laissé seulement le souvenir de *la Bonne Planque* ou d'émissions « populaires » standardisées.

J. S.

[Né le 29 août 1929 à Metz (Moselle), diplômé d'études supérieures de droit, ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Contamine a commencé sa carrière de haut fonctionnaire à l'administration centrale des affaires étrangères en 1953. En 1954, il est attaché au cabinet de M. Guy La Chambre (ministre d'État chargé des relations avec les États associés), devient secrétaire particulier de M. Louis Joxe, secrétaire général du ministère des affaires étrangères en 1956 et chargé de mission au cabinet de M. Michel Debré (premier ministre) de 1959 à 1962.

Après avoir été directeur du cabinet de M. Alain Peyrefitte (ministre de l'information), il arrive à la direction générale de l'O.R.T.F. en 1964. En 1967, il quitte l'Office pour la présidence de l'Union générale cinématographique jusqu'en 1971, puis est envoyé pendant deux ans à Milan comme consul général.

Il revient à l'O.R.T.F., où il occupe simultanément le poste de directeur général adjoint de l'Office et des affaires extérieures et de la coopération (D.A.E.C.).]

• Production lourde : M. Jean-Charles Edeline

M. Jean-Charles Edeline, qui préside l'Union générale cinématographique (U.G.C.) et la Fédération nationale des cinémas, est actuellement l'un des premiers exploitants de France. Sa société, rachetée à l'État en 1971, contrôle une part importante du marché du cinéma : près de sept cent salles, 230 millions de chiffre d'affaires.

M. Jean-Charles Edeline déclarait récemment que la télévision et le cinéma « étaient des partenaires et non des concurrents ». Il disposera désormais de tous les atouts souhaitables pour tenter de concurrencer le secteur privé à la tête de la société nationale chargée de la production « lourde » d'émissions de télévision.

En 1943, M. Jean-Charles Edeline ouvrait sa première salle à Puteaux. Sa carrière exemplaire est pour le gouvernement une garantie. Il a démontré qu'une mauvaise entreprise d'État, l'ancienne U.G.C. et sa vingtaine de salles, pouvait devenir une excellente affaire privée. Lui appartient-il d'en faire autant aux Buttes-Chaumont ? Sa nomination soulève de nouvelles équivoques.

L. D.

[Né le 22 février 1923 à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), diplômé de l'École d'organisation scientifique du travail et de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), M. Jean-Charles Edeline cumule la présidence de bon nombre de sociétés ou syndicats, principalement dans le domaine cinématographique.

Il est président-directeur général de la Société d'expansion cinématographique, président du Syndicat des salles de lancement de France, gérant de la Société civile d'études de télécommunications cinématographiques, de la Société de diffusion de promotion culturelle, président-directeur général des Studios A et B de Parly-II, du Terminal du parking Foch. Il a succédé, en 1971, à Claude Contamine à la tête de l'Union générale cinématographique (U.G.C.).]

• Radiodiffusion : Mme Jacqueline Baudrier

La nomination de Mme Jacqueline Baudrier à la radio constitue un retour aux sources pour cette enseignante entrée en 1948 à la R.T.F. comme journaliste, et qui devait animer le journal parlé pendant vingt et un ans. Chroniqueur de politique intérieure et étrangère jusqu'en 1960, elle devient rédacteur en chef de ce journal en 1963, et adjoint au directeur de la radiodiffusion en 1968 ; elle rénove le style des informations, en multipliant les enquêtes et les reportages, sans s'aligner pour autant sur le style des radios concurrentes, Europe 1 ou R.T.L. Stoïque, elle a maintenu un service minimum d'information pendant la grande grève de mai-juin 1968, alors que la majorité de sa rédaction s'y opposait. En 1969, elle est appelée à la direction de l'information de la deuxième chaîne de télévision, où tout est à créer ; elle y procède à d'intéressantes expériences, les magazines quotidiens en début de journal, par exemple. Ses efforts sont récompensés par sa promotion à la tête de la première chaîne de télévision en 1972.

Femme de caractère dans un univers d'hommes, prompte à s'enflammer, mais travailleuse infatigable d'une bonne foi totale, portée aux plus hauts rangs par la force de ses convictions, professionnelles et politiques, Mme Jacqueline Baudrier marquera vite ses nouvelles fonctions de son empreinte. — M. E.

[Née le 16 mars 1922 à Beaufai (Orne), Mme Jacqueline Baudrier a commencé sa carrière journalistique à la R.T.F. en 1948 comme chroniqueur politique et animatrice du journal parlé. En 1963, elle devient rédacteur en chef du journal parlé de l'O.R.T.F., puis adjoint au directeur de la radiodiffusion, chargée de l'information, en 1968.

C'est en octobre 1969 qu'elle entre pour la première fois à la télévision en tant que directeur de l'information pour la deuxième chaîne. Depuis juillet 1972, elle dirige la régie de la première chaîne.]

• Établissement public de diffusion : M. Jean Autin

Le nouveau directeur de l'établissement de diffusion, M. Jean Autin, qui a enseigné les sciences financières, est un spécialiste des dossiers délicats ; c'est ainsi que dans le secteur culturel, il avait été chargé de la réorganisation de la Réunion des théâtres lyriques nationaux. Sa tâche sera sans doute importante, puisqu'il est le seul président à être dès à présent pourvu d'un adjoint, en la personne de M. Rémy, qui est actuellement directeur du Centre commun d'études de télévision et de télécommunications (C.C.E.T.T.) de Rennes, dont le siège est à Rennes.

[Né le 31 décembre 1921 à Paris, docteur en droit, licencié ès lettres, breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer et du Centre des hautes études administratives, il a été administrateur puis inspecteur de la France d'outre-mer. Inspecteur des finances depuis 1962, professeur des sciences financières à l'Institut des hautes études d'outre-mer, il est chargé, en décembre 1970, de réorganiser la Réunion des théâtres lyriques nationaux.

En 1971, il devient président du conseil d'administration de l'Institut régional d'administration de Lyon : il est membre depuis cette date du conseil d'administration de l'O.R.T.F.].

[Né le 17 juin 1933 à Dijon, M. Rémy, ancien élève de l'École polytechnique, est entré à l'O.R.T.F. en 1957. Il y a été notamment responsable des études sur la télévision en couleurs, avant de diriger le C.C.E.T.T., qui se préoccupe des questions de télédistribution.]

• Institut de l'audio-visuel : M. Pierre Emmanuel

Chargé de la formation professionnelle et de la recherche fondamentale, M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, est chargé de préparer la radio-télévision de demain, à la tête de l'Institut de l'audiovisuel.

Poète de la Résistance, dont les premiers titres évoquent les combats : Jour de colère, Combats avec ses défenseurs, *Pierre Emmanuel s'est fait ensuite connaître par une suite d'ouvrages inspirés par la foi et le combat, qui devaient lui valoir d'être élu, en 1968, à l'Académie française, au fauteuil du maréchal Juin. En même temps, il poursuivait une activité d'homme public (au congrès pour la liberté de la culture, au Pen Club International, au conseil du développement culturel), où s'exprimait également le double souci de la défense de la liberté et celle de la culture.*

Ses derniers recueils parus s'intitulent Jacob *(1970) et* Sophia *(1973) aux Éditions du Seuil.*

P M

[Né le 3 mai 1916 à Gan (Pyrénées-Atlantiques), M. Pierre Emmanuel fut d'abord professeur libre avant de se révéler, sous l'occupation, un des poètes les plus écoutés et les plus lyriques de la Résistance. Journaliste après la libération, conférencier, il fut directeur littéraire du congrès pour la liberté de la culture (en 1958), élu à l'Académie française en 1968, président des Pen-Clubs en 1969 en même temps que président de la commission culturelle pour le VIe Plan, puis président du conseil du développement culturel en 1971, poste dont il devait donner sa démission de même que tout le conseil en octobre 1973.

De 1945 à 1958, M. Pierre Emmanuel avait été directeur du service Grande-Bretagne, puis Amérique du Nord à la radiodiffusion française.]

C'EST TOUJOURS UN QUART D'HEURE AVANT LE DEPART DU COURRIER, QU'IL FAUDRAIT RAJOUTER UN PARAGRAPHE AU MILIEU D'UN RAPPORT DE SIX PAGES.

Je désirerais recevoir une documentation complète sur l'Infotec 7000. Kalle Infotec S.A. "Colisée-Défense" 50-64, avenue François Arago-92000 Nanterre – Tél. : 780.72.13

Nom

Société

Adresse

Tél.

MAIS ÇA AUSSI L'INFOTEC 7000 PEUT LE FAIRE

C'est toujours un quart d'heure avant le départ du courrier qu'il faudrait apporter une ou deux modifications essentielles à deux ou trois lettres importantes.

C'est parce que ce genre de chose arrive tous les jours que Kalle Infotec a conçu l'Infotec 7000.

L'Infotec 7000 : c'est une console qui donne la mémoire à une machine à écrire à sphère. Cette mémoire enregistre la frappe sur cassette magnétique. Ceci permet à votre secrétaire d'apporter des corrections ou des modifications de texte à tout moment, au lieu de gommer ou d'arracher les feuilles de sa machine. L'Infotec 7000 se charge de restituer le texte modifié à la vitesse de 900 frappes/minute.

L'Infotec 7000 offre de multiples applications comme, par exemple, la frappe automatique du courrier répétitif ou de textes à partir d'éléments pré-enregistrés.

Vous aurez enfin un courrier à l'image de votre société.

• Agence Lille : 21 ter, rue de Turenne - 59000 Lille - Tél. (20) 51.21.90 / 51.20.40 • Agence Lyon : Le Mercure, 90-94, rue Servient - 69003 Lyon - Tél. (78) 62.98.57 + • Succursale Paris : 41-45, rue Galilée - 75116 Paris - Tél. 720.11.45 / 720.11.90 / 720.32.53 • Agence Strasbourg : 1, quai de Paris - 67000 Strasbourg.

KALLE infotec



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LE SORT DU PAQUEBOT « FRANCE »

(Dessin de CHENEZ.)

Syndicats et pouvoirs publics cherchent un terrain de négociation

La direction de la Compagnie générale transatlantique a annoncé qu'elle avait décidé d'annuler les voyages que le France *devait accomplir d'ici au 25 octobre, date à laquelle le paquebot devrait être désarmé.*

Le premier ministre, au micro de France-Inter, a, le jeudi 19 septembre, confirmé une fois de plus l'intention du gouvernement de ne plus subventionner le navire et donc, indirectement, d'en condamner l'exploitation.

Cette décision interdit pour l'instant toute négociation entre les syndicats et la compagnie ou les pouvoirs publics, qui, les uns comme les autres, se déclarent pourtant prêts à discuter. Les syndicats demandent en effet comme un préalable que le France *soit maintenu, au moins provisoirement, en activité.*

Sur place, l'équipage continue d'occuper le paquebot, qui a été ravitaillé en mazout, ce qui lui permet de manœuvrer en cas de mauvais temps.

La Compagnie générale transatlantique a publié, le mercredi 18 septembre dans l'après-midi, le communiqué suivant :

« *En raison de l'impossibilité où elle se trouve de prévoir la date de la fin de l'occupation du paquebot* France *par son équipage, et devant les annulations déjà reçues et les inquiétudes de tous les autres passagers devant effectuer les dernières traversées, la Compagnie générale transatlantique se voit dans l'obligation d'annuler tous les départs jusqu'au 25 octobre, date initialement prévue pour le désarmement du navire.*

» *Le paquebot devait accomplir, entre le 27 septembre et le 25 octobre prochain, deux traversées transatlantiques et deux voyages d'adieu, pour lesquels, au total, plus de six mille cent passagers étaient inscrits, soit à peu près 100 % de la capacité du navire...* »

» *La décision d'annuler les prochains voyages du* France *est strictement commerciale, et il n'est donc pas question de désarmer le paquebot ; d'ailleurs, nous ne souhaitons pas son désarmement actuellement* », a affirmé dans la soirée, au Havre, M. Jacques Ribière, directeur général de la Compagnie générale transatlantique.

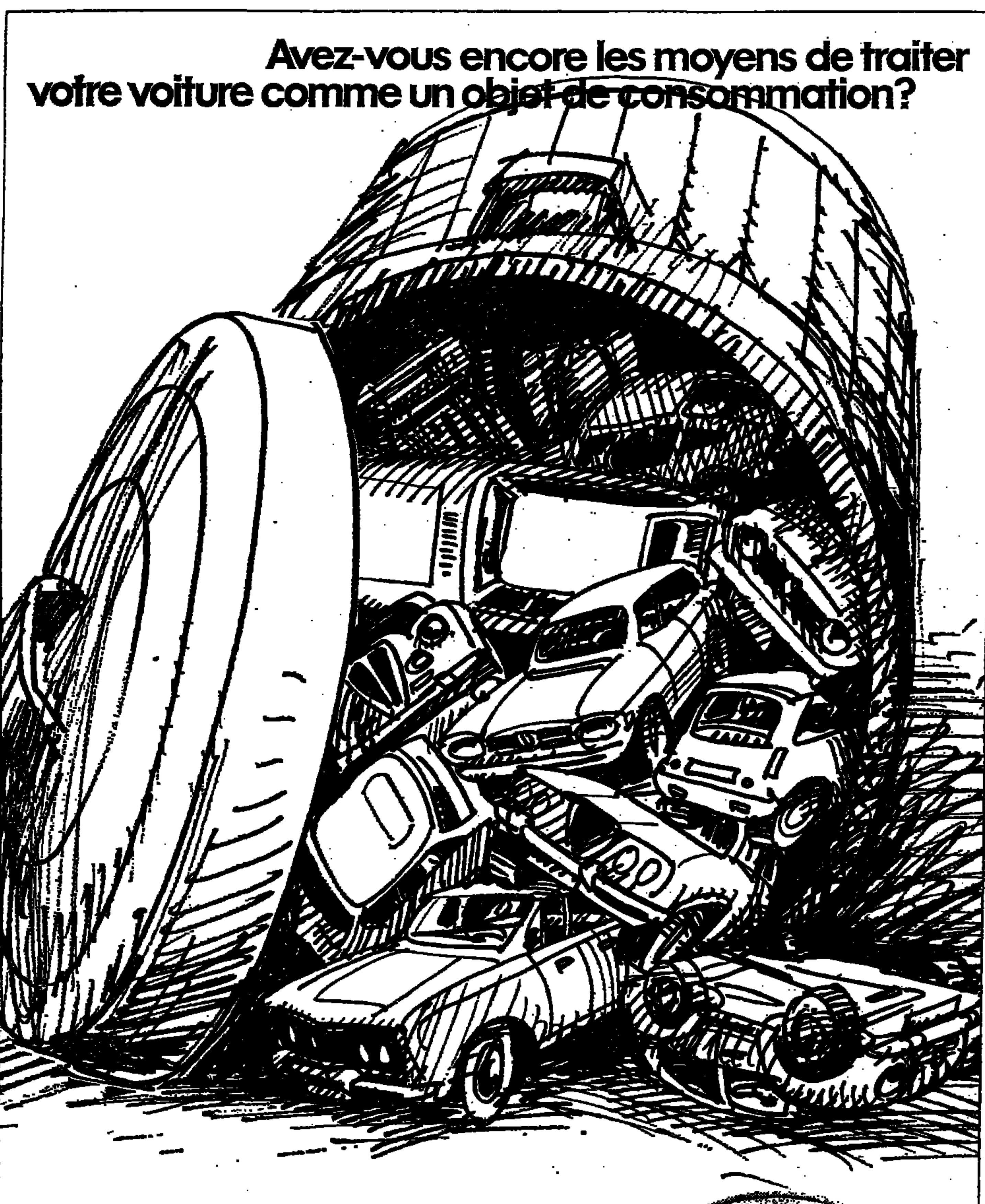
M. Ribière a souligné que la Compagnie comme le gouvernement « *souhaitent ardemment reprendre le dialogue avec les syndicats* », dialogue qui, a-t-il précisé, « *ne portera pas sur une prolongation du* France *mais sur tous les problèmes humains que soulèvera la fin de son exploitation* ».

En réponse, les organisations syndicales des marins C.G.T. et C.F.D.T. ont indiqué qu'elles étaient disposées à rencontrer la direction de la Compagnie à condition que soit discuté, au préalable, le maintien éventuel en service du paquebot *France*.

M. Jacques Chirac a quant à lui justifié, au micro de France-Inter, la décision prise par le gouvernement de renoncer à l'exploitation du *France* : « *J'ai toujours eu une estime certaine pour le personnel du* France, a-t-il dit, *et je comprends très bien l'inquiétude de ces agents. Néanmoins il y a un choix fondamental à faire. (...) Dans une période où l'austérité et l'effort sont indispensables et où, par ailleurs, il est nécessaire de faire un certain nombre de choses pour améliorer la situation sociale des Français, est-il raisonnable d'imposer au contribuable national le paiement d'une somme aussi importante, qui représente la construction de deux hôpitaux élevés, pour permettre de donner une subvention directe à des gens qui ont des revenus extrêmement élevés, puisqu'ils ont les moyens de s'offrir des croisières très coûteuses... C'est le type même de la politique de classe. D'où d'ailleurs mon étonnement de constater que M. Mitterrand prend position, si ce qu'on m'a dit est exact, pour le maintien de l'exploitation du* France. *J'y vois véritablement une position d'une démagogie qui m'étonne, parfaitement contraire à toute la philosophie que par ailleurs le parti de M. Mitterrand a voulu promouvoir.* » Après avoir estimé que des croisières à bon marché étaient impossibles, M. Chirac a assuré que le personnel serait intégralement reclassé, qu'il s'agisse du personnel officier et marin ou du personnel hôtelier et administratif.

« *Après une semaine d'occupation du paquebot le conflit n'a donc pas évolué. En une semaine, cependant, les autorités portuaires ont pu trouver une solution de rechange permettant d'éviter l'asphyxie du port, dont le chenal est toujours obstrué par le* France. *Le chasseur de mines* la Calliope *a confirmé que la nouvelle route choisie ne recélait pas de pièges et pas d'épaves, ainsi qu'on le redoutait. Sous certaines conditions, et en utilisant au mieux les marées, les navires de 200 000 tonnes pourront donc entrer sans encombre au port.*

» *Ce libre accès au port du Havre, quasiment assuré pour tous les navires, ne renforce guère la position des grévistes. Et on voit mal ce qui pourrait aujourd'hui débloquer la situation. Syndicalistes d'un côté, gouvernement et armateurs de l'autre, continuent à faire, chacun pour leur part, des déclarations. Mais ils ne parlent pas la même langue.* »



Au temps où l'automobile était reine, on en changeait tous les deux ans, c'était la course aux performances, l'essence coulait à flots... C'était avant l'automne 1973.

Et puis l'essence se mit à augmenter, le prix de revient au kilomètre à peser davantage, et l'automobiliste à réfléchir.

C'est alors que Mobil SHC, le premier lubrifiant à base d'hydrocarbures de synthèse, jusque là réservé aux passionnés de la pression d'huile, de l'indice de viscosité, de l'usure des segments, du taux de compression, commença à concerner tous les conducteurs.

C'est en se préoccupant de tout cela qu'on fait durer un moteur 120 000 kilomètres.

Après tout, ce n'est pas parce qu'on va garder sa voiture plus longtemps qu'il faut rouler dans une vieille voiture.



Cette année, ce n'est plus le domaine des initiés.

La réforme du statut de la capitale

Paris maître de son sort ?

Le vent de la réforme souffle-t-il enfin sur la capitale et la région parisienne ? Il semble bien. Au District, c'est la fin du huis clos ; ce jeudi 19 septembre, le conseil d'administration va pour la première fois se réunir en présence de la presse, désormais admise à suivre ses travaux.

A l'Hôtel de Ville, M. Jean Verdier, préfet de Paris, a reçu une lettre de M. Michel Poniatowski, dans laquelle le ministre de l'intérieur l'informe de sa décision de réunir incessamment une commission chargée d'étudier la réforme du statut parisien. Un projet de loi sera déposé au Parlement avant décembre.

Certes, les modifications intervenues rue Barbet-de-Jouy n'ont pas la même portée que celles préparées pour le Conseil de Paris. Accueillir la presse, c'était déjà le vœu de M. Michel Giraud (U.D.R.), président de l'assemblée régionale en 1972, de son successeur, M. Gabriel Kasperelt (U.D.R.) et enfin de l'actuel président, M. Michel Boscher (U.D.R.). Mais l'essentiel reste à faire. Les cinquante-quatre membres de cette assemblée, dont vingt-sept sont nommés par le gouvernement, ne sont guère représentatifs de l'« éventail » politique de la région parisienne, puisque la gauche en est à peu de chose près absente. Et chacun — ou presque — s'accorde sur l'intérêt d'allonger le mandat présidentiel, d'accroître les compétences des élus, d'augmenter leur nombre, de démocratiser leur mode de désignation.

Au demeurant, M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur de Paris (U.D.R.), qui avait été nommé fin 1973 par M. Pierre Messmer, « parlementaire en mission » chargé d'étudier les réformes à apporter aux structures de la région parisienne, n'a pas caché dans son rapport l'opportunité d'organiser de concert la modification du statut de Paris et celui de la région parisienne. M. Taittinger sera d'ailleurs associé aux travaux de la commission voulue par M. Poniatowski.

Dans sa lettre au préfet de Paris, le ministre insiste sur la nécessité de doter Paris d'un statut moderne. Il précise que cette commission consultative devra comprendre des élus désignés par l'assemblée parisienne et des fonctionnaires qu'il nommera lui-même. Parmi les premiers, le ministre souhaite la présence de M. Yves Milhoud, président du Conseil de Paris, et de tous ceux qui l'ont précédé à ce poste depuis mars 1971, date du dernier renouvellement de l'assemblée. Côté fonctionnaires, M. Maurice Doublet, préfet de région, le préfet de Paris, le préfet de police, M. Jean Paolini, et divers représentants du ministère de l'intérieur. La présidence de la commission reviendra à M. Roland Maspetiol, conseiller d'Etat...

« L'intention des pouvoirs publics, *écrit M. Poniatowski,* est d'aboutir à un allégement de la tutelle et à des pouvoirs accrus pour les élus municipaux par un rapprochement du statut de Paris du régime de droit commun établi par la loi du 5 avril 1884, le caractère départemental de la collectivité devant, par ailleurs, être maintenu, voire complété par la création éventuelle d'une commission générale permanente. »

Le ministre de l'intérieur propose aux membres de la commission les thèmes de réflexion suivants :

— Définition des attributions du Conseil de Paris, nombre de ses membres, modalités d'élection ;

— Pouvoirs et durée du mandat d'un président du Conseil de Paris devenu maire de Paris, statut des adjoints ;

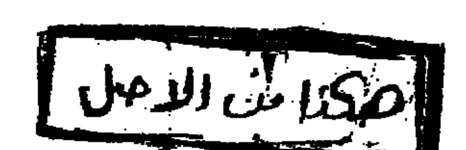
— Allégement de la tutelle et rapports avec le préfet de Paris ;

— Organisation et fonctionnement de l'administration municipale dans le cadre de l'arrondissement.

Fixant au 1er novembre l'issue de ses travaux, le ministre d'Etat conclut que, de la sorte, le Conseil de Paris sera parfaitement informé quand il ouvrira la session extraordinaire qu'il a demandée, sur ce sujet, pour le mois de novembre.

*Les perspectives ouvertes par M. Poniatowski ne manqueront pas de faire évoluer sensiblement le climat de l'assemblée parisienne. Elles comblent les vœux de M. Jacques Dominati (R.I.). Alors qu'il était président du Conseil de Paris, il avait suggéré de confier à la Ville la plupart des services de la préfecture. Bref, de municipaliser quelques vingt-cinq mille fonctionnaires (*le Monde *du 7 mars), ce qui semblait tout à fait improbable du vivant de Georges Pompidou. Ces perspectives sont aussi de nature à rallier des conseillers U.D.R. jusque-là assez méfiants à l'égard des giscardiens. Enfin, après les derniers « coups de poing » donnés à l'assemblée parisienne par l'Elysée — rejet de la voie express, modification de l'aménagement du quartier des Halles, — cette volonté affirmée de redonner de l'autorité aux élus municipaux ne peut qu'apporter du baume à tous ceux qu'avait irrités la brutalité des décisions présidentielles.*

PIERRE BRANCHE.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Deux mesures annoncées par le premier ministre :

● RÉVISION DES SCHÉMAS DIRECTEURS DE LILLE, LYON ET MARSEILLE.

● CARTE UNIQUE DE TRANSPORT DANS LA RÉGION PARISIENNE.

A l'occasion de l'inauguration, le mercredi 18 septembre, de l'hôtel de ville de Vélizy-Villacoublay (Yvelines), M. Jacques Chirac a annoncé une réforme de la tarification des transports en commun dans la région parisienne et une révision des schémas directeurs de Lille, Lyon et Marseille.

« *J'ai demandé que soit mise en œuvre, dès 1975,* a indiqué le premier ministre, *une réforme profonde de la tarification. Les habitants de la région parisienne pourront circuler sur l'ensemble des réseaux du métro, des autobus et des trains de banlieue de la S.N.C.F. avec une carte unique d'abonnement, qui permettra pendant sa durée de validité un nombre illimité de voyages. La tarification ne dépendra plus de la fréquence des déplacements ou de la nature des moyens utilisés, mais uniquement de la zone à l'intérieur de laquelle ces déplacements s'effectueront.* »

Au sujet du prolongement de la ligne de métro numéro 14 entre la porte de Châtillon et Vélizy, il a précisé que les travaux ne pourraient commencer avant 1980.

M. Chirac a, d'autre part, souligné que l'urbanisme était le « *premier domaine* » dans lequel le gouvernement devait agir. Les schémas directeurs de Lille, Lyon et Marseille pourraient être réexaminés de façon à mettre en œuvre un urbanisme « *plus aéré* », a-t-il précisé. Ce réexamen avait déjà été suggéré par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) (*le Monde* du 27 août). De même, a ajouté M. Chirac, il serait souhaitable de diminuer dans certaines zones les densités de construction prévues dans les plans d'urbanisme.

JUSTICE

A LYON

LE COMITÉ D'ACTION DES PRISONNIERS prépare son assemblée nationale

De notre correspondant régional

Lyon. — Sur l'initiative de sa section de Lyon, le Comité d'action des prisonniers (CAP) prépare dans cette ville la réunion de sa deuxième assemblée nationale, qui aura lieu les 21 et 22 septembre prochain.

Il s'agit pour les anciens détenus qui militent dans le mouvement d'examiner la situation dans les prisons françaises après les révoltes et les agitations du mois de juillet 1974, et de se livrer par la même occasion à un examen critique de la réforme pénitentiaire, hâtée par ces événements.

En même temps, le CAP français, qui a invité à participer à ses travaux des représentants de groupements étrangers qui mènent dans leurs pays respectifs des actions comparables à la sienne (Comité d'action des prisonniers, belge, Groupe d'inofrmation sur les prisons, suisse, et *Preservation of the rights of the prisoners,* britannique), entend se livrer à une étude comparée des buts et des moyens d'action de chacun.

A la lumière de ce débat, les participants se proposent de rechercher quelle pourrait être la meilleure façon de coordonner leur action et de faire apparaître ainsi le caractère international des aspirations des détenus, quelles que puissent être les différences apparentes des divers systèmes pénitentiaires.

Dans la foulée, la section lyonnaise du CAP revenant cette fois aux problèmes spécifiques locaux a décidé l'organisation d'une « table ronde » ayant pour sujet non seulement la détention mais la délinquance en général. A ce débat qui aura lieu le 23 septembre, elle a invité l'Union des jeunes avocats de Lyon, le groupe multiprofessionnel sur les questions pénitentiaires — qui ont déjà donné leur accord, — la section locale du Syndicat de la magistrature, celle de l'Union fédérale des magistrats, le bâtonnier de l'ordre des avocats, l'intersyndicale des personnels pénitentiaires, le Syndicat des commissaires de police, le Service social de l'application des peines et l'Association de défense des droits des détenus.

L'ambition du CAP lyonnais est de pouvoir ainsi engager des cessités qu'il y a, à son avis, de modifier les habitudes et même l'état de certains esprits pour aboutir à une réelle mise en pratique des réformes annoncées par le gouvernement, même si celles-ci, aux yeux des anciens détenus, ne sont pas encore de nature à abolier les raisons de mécontentement dans les prisons.

Cette rencontre lyonnaise pourrait ainsi faire suite, mais cette fois à l'initiative du CAP, à la fameuse et insolite « contre-rentrée » judiciaire qui eut lieu le 5 octobre 1973 mais qui ne sera pas renouvelée et donna l'occasion de l'un des premiers dialogues publics et sans concession entre magistrats et anciens détenus.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

« ROUGE » ET « LUTTE OUVRIÈRE » SONT POURSUIVIS EN DIFFAMATION PAR M. YVES LANCIEN.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jacques Hennion, statuera le 9 octobre prochain sur un procès en diffamation, plaidé mercredi 18 septembre et intenté par M. Yves Lancien, secrétaire général du comité national des C.D.R. (Comités pour la défense de la République), aux hebdomadaires *Rouge* et *Lutte ouvrière*. Ces journaux avaient, dans deux articles respectivement publiés le 6 et le 17 juillet 1973, accusé « *les C.D.R. de Lille et d'Hirson* » d'avoir « *assassiné les militants communistes Lanvin et Labroche* ».

M. Cougnot, avocat de M. Lancien, faisait valoir que les auteurs de ces crimes, qui ont été jugés et condamnés (1) n'ont jamais appartenu aux C.D.R. Pour la défense, Mes Stul et Gomez s'efforçaient de démontrer la bonne foi des responsables des articles incriminés en rappelant qu'à l'époque des personnalités locales avaient laissé entendre que les C.D.R. pouvaient être impliqués dans ces deux affaires.

(1) Pour le meurtre de Marc Lanvin, tué en juin 1968 durant la campagne pour les élections législatives, Jean-Claude Vallein a été condamné à huit ans de réclusion criminelle. Il a bénéficié d'une libération anticipée le 31 mars 1971. Pour celui de Michel Labroche, tué en avril 1972 lors de la campagne pour le référendum sur l'Europe, le sergent-chef Jean Walmé a été condamné à cinq ans d'emprisonnement, dont trois avec sursis.

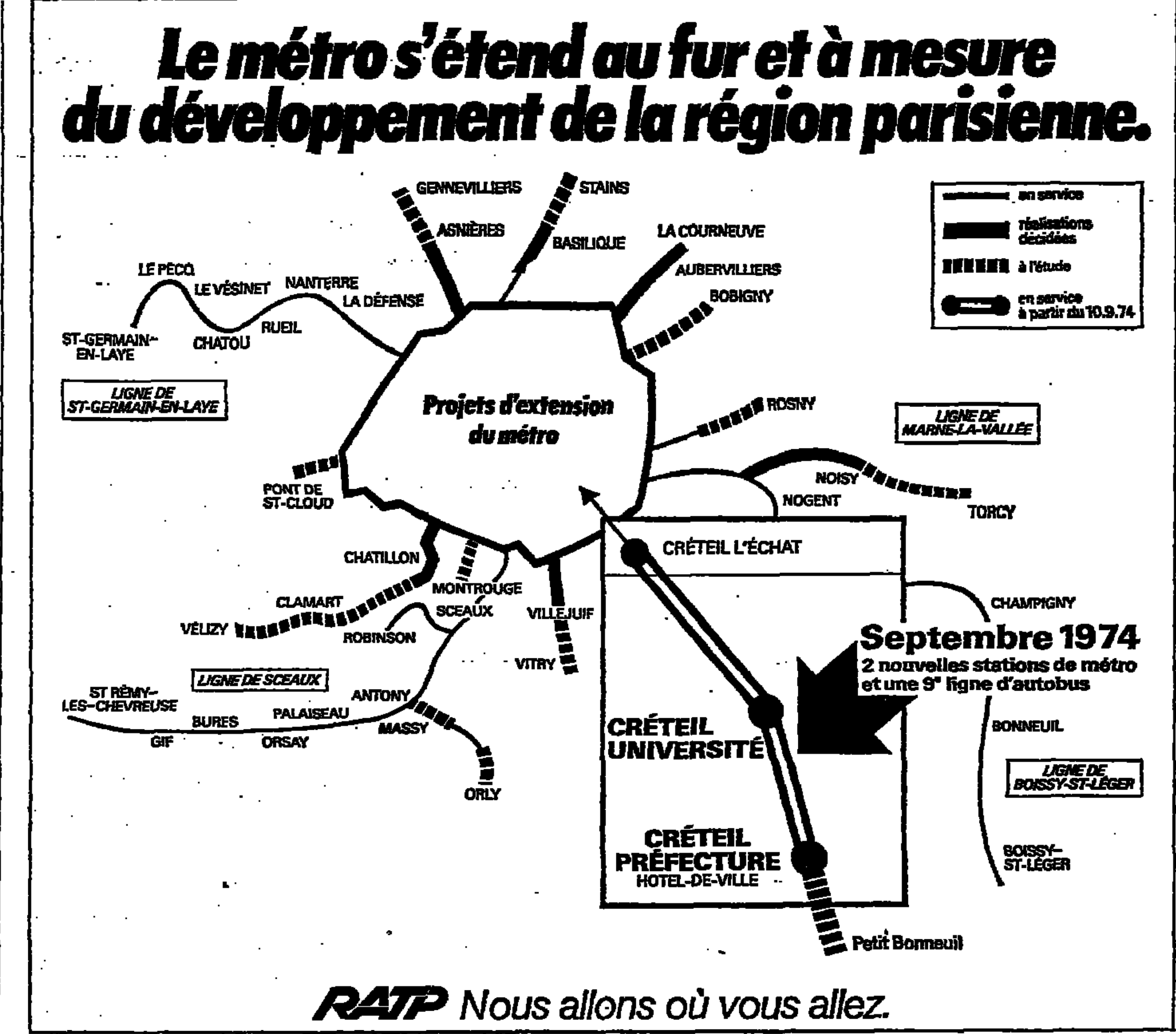
● *M. François Missoffe,* ancien ministre, ancien député, a réclamé 1 000 francs de dommages et intérêts à Mme Edouard Dega, le 18 septembre, devant la première chambre civile du tribunal de Paris. Pour le requérant, le bâtonnier Lussan a reproché à la femme de l'ancien inspecteur central des impôts, d'avoir tenu des propos diffamatoires lors d'une conférence de presse le 1er février 1973, en affirmant que plusieurs personnalités gouvernementales avaient commis de graves fraudes fiscales et en citant « *de mémoire* » quelques noms, entre autres celui de M. Missoffe. En défense, Me Bernard Jouanneau a fait remarquer que Mme Dega, parlant de certains « *contribuables non inculpés* », avait ajouté qu'il y avait des « *situations à vérifier* ». Jugement à une date ultérieure.

● *Impliqué dans l'enlèvement de M. Balthazar Suarez,* directeur de la Banque de Bilbao à Paris, qui remonte au 3 mai dernier, M. Lucio Urtubia-Jimenez, quarante-trois ans, carreleur, défendu par Me Yves Dechezelles, a été libéré le 18 septembre par M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris.

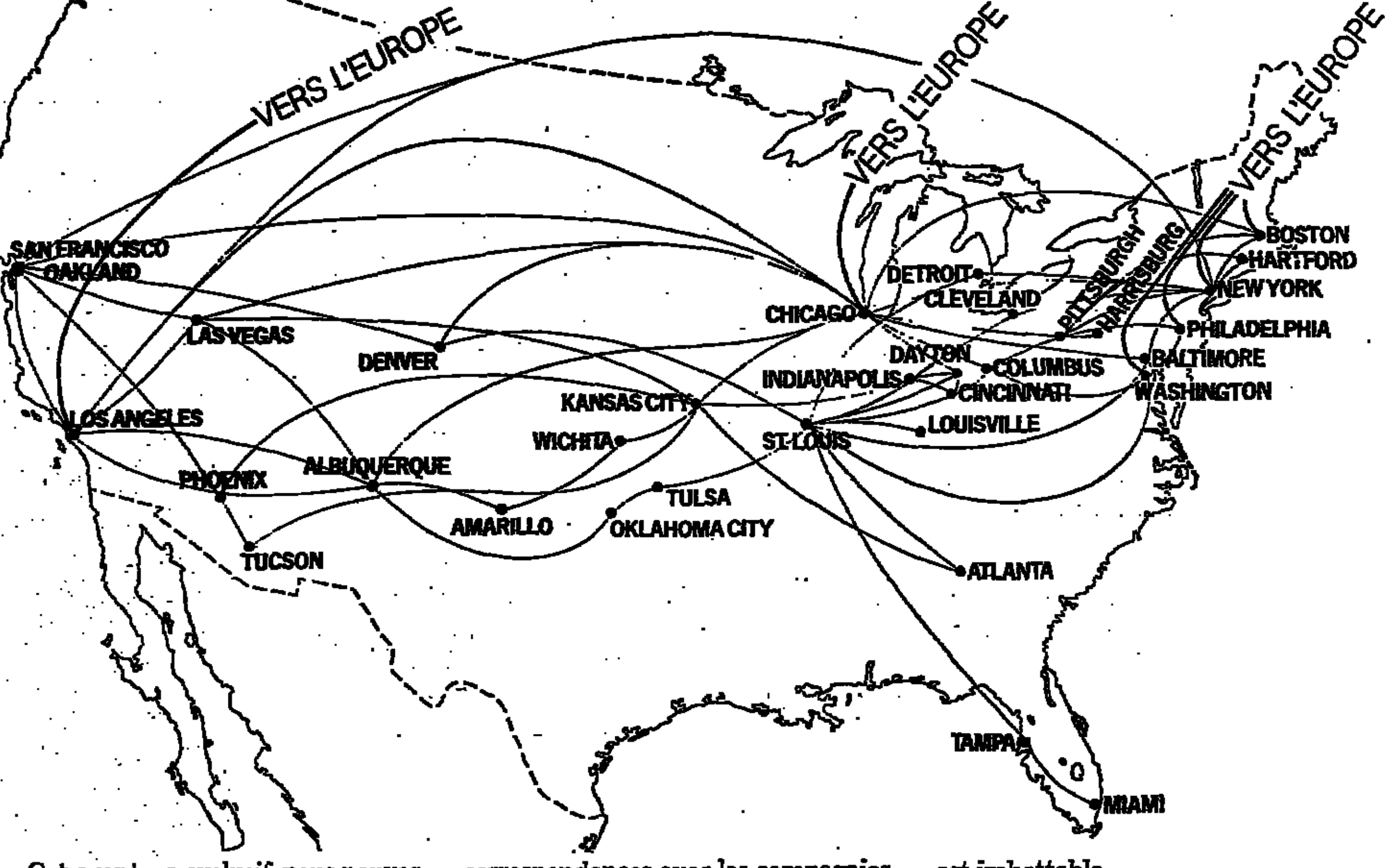
● *Recherché par la police espagnole* qui le croit mêlé à l'attentat qui fit onze morts et soixante et onze blessés, le 13 septembre, à Madrid, M. Juan Manuel Galarraga Mendizabal vient, par personne interposée, de demander l'asile politique en France.

● *Un autonomiste breton.* M. Joseph Souvestre, a été civilement condamné, mercredi 18 septembre, par la Cour de sûreté de l'Etat, que présidait M. François Romerio, à 21 120 F de dommages et intérêts au profit de la Société d'aménagement rural et urbain, dont quatre bulldozers avaient été détruits lors d'une série d'attentats au plastic dans la nuit du 12 au 13 avril 1971, à Pleugueneuc (Ille-et-Vilaine). L'instance pénale relative à ces faits, à présent amnistiés, avait eu lieu du 3 au 10 octobre 1972.

● *Nomination d'un procureur général.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 19 septembre, M. Paul Armand, procureur général à Bourges, est nommé procureur général à Dijon, en remplacement de M. Maurel, nommé à Toulouse.



POUR CEUX QUI DOIVENT BEAUCOUP VOYAGER A L'INTERIEUR DES USA, TWA OFFRE UN AVANTAGE EXCLUSIF.



Cet avantage exclusif, vous pouvez le constater par vous-même en suivant simplement sur cette carte les lignes TWA à l'intérieur des USA.

Au départ de l'Europe, nous pouvons vous conduire directement à des villes-clés comme New York, Chicago, Boston, Philadelphie, Washington, San Francisco et Los Angeles. Puis au-delà, nous pouvons vous transporter dans 35 grandes villes de notre réseau U.S.A.

Aucune autre compagnie aérienne transatlantique ne peut vous offrir l'avantage de ce gain de temps considérable.

Elles se contentent, soit de traverser l'Atlantique, soit d'assurer des liaisons à l'intérieur des USA.

Afin de pallier cet inconvénient, certaines compagnies font de la publicité pour la facilité de leurs correspondances avec les compagnies intérieures américaines.

Ce qu'elles oublient de dire, c'est le temps et la fatigue qui résultent de ces correspondances.

Rien d'étonnant à cela : les trajets entre deux aérogares sont de piètres arguments publicitaires. Avec TWA c'est tellement plus facile.

A l'aéroport Kennedy à New York, vous pouvez transiter d'un vol international TWA à un vol intérieur TWA sans quitter l'aérogare réservée aux passagers TWA.

Vous n'avez qu'une porte à franchir. Et dans tous les grands aéroports, les vols intérieurs TWA sont à proximité de l'arrivée des services internationaux.

Ces avantages s'imposent sans avoir à faire intervenir les autres points de supériorité TWA. Avec eux, TWA est imbattable.

Nous avons aussi des vols Ambassador Express spécialement pour des hommes d'affaires. Vous pouvez garder vos bagages en cabine et gagner ainsi du temps à l'arrivée.

En plus, TWA dispose des 1011 Tri-Star, l'avion le plus moderne du monde.

Et par-dessus tout, nous offrons confort et facilité.

Demandez à votre agent de voyages, il vous le confirmera.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ile des esclaves ; les Fourberies de Scapin.

Les autres salles

A.C.T. - Alliance française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : 12, rouge, pair, manque, carré, cheval et plein.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : Chansons à dix balles ; 20 h. : Cansh'reves ; 21 h. : Appelez-moi maître ; 22 h. 30 : Gueule de tabouret.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Marco Millions.
Gymnase 21 h. : le Cheval évanoui
Hébertot, 21 h. : Portrait de Péguy.
Huchette, 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Pasiphae ; 22 h. : Molly Bloom ; 24 h. : Super-8 (cinéma).
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite
Mouffetard, 20 h. 30 : Guerres d'amour.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Tertre, 20 h. 30 : le Sauvage.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. 30 : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut.

DIX HEURES
Nouveau spectacle
Anne-Marie CARRIÈRE
Jean AMADOU
Maurice HORGUES
Pierre DESTAILLES
dans
« L'ESPRIT FRAUDEUR »
Loc. MON. 07-48 et Agences

BOBINO
6e mois de succès
IL ÉTAIT UNE FOIS L'OPÉRETTE
Locat. Théâtre 326-68-70. Agences

Grand Théâtre de la Cité Internationale
21, boulevard Jourdan, Paris-14e
LE 19 SEPTEMBRE à 21 heures
Orchestre de l'Académie nationale de Musique de la Sarre
Œuvres de Brahms, Haydn Mozart, Rachmaninoff
Direction : Dieter LOSKANT
Sol. : Robert LEONARDY, piano

1ère LE 27 SEPTEMBRE
location ouverte
THEATRE HENRI VARNA
MOGADOR
avec
Europe 1
LA REVOLUTION FRANCAISE
Rock Opéra
25 rue MOGADOR. 285 28 80. 874 33 73
SOIREE : 20 H 45 DIMANCHE : 14 H 45, relâche lundi

THEATRE DE LA RENAISSANCE
Alice Productions présente
MOULOUDJI
à partir de demain soir
Location : Théâtre, Agences et par téléphone 208 18 50

Les cafés-théâtres

Au bec fin, 21 h. 30 : Oraison ; les Dactylos ; 22 h. 45 : Pfff... ; 24 h. : Yann B.
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Luis Rego.
Le Caf' Conc' de Paris, 20 h. : Coluche.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Philippe Pouchain ; 22 h. : P. Pechin et S. Joly.
Café - Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Hypothenar tombe la veste ; 21 h. : Bonjour, ça va ; 22 h. : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque ; 23 h. : En avant les prognathes.
Le Fanal, 21 h. : Une île pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise
Hôtel Herouet, 20 h. 30 : la Maîtresse.
Le Jour de fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr. Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de la ville.
Orphée II, 22 h 30 : le Bel indifférent
Petit-Casino, 21 h 15 : la rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 : le Beau Rôle.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard ; 24 h. : Una Ramos.
La Vieille Grille, 21 h. : Pourquoi-je ? ; 23 h. : Cyclamour et le pape.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : Pierre Vassiliu.

Les festivals

ESTIVAL

Eglise Stella - Matutina de Saint-Cloud, 20 h. 30 : Ensemble vocal Guillaume Dufay (chant grégorien et musique du Moyen Age).

MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

Eglise des Billettes, 21 h. : Orchestre de chambre Bernard Thomas (Bach, J.-Ch. Bach, K.P.E. Bach).

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

Les comédies musicales

Européen, 20 h. 30 : Gomina.
Variétés, 20 h. 45 : Godspell.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Sept ans pis... sept ans mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Satire... dans tous les coins.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Le cirque

Carré Thorigny, 20 h. : Cirque Gruss.

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal, 20 h. 30 : Molière côté jardin.

La danse

Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : les Capoeiras de Bahia, ballets brésiliens.

Les concerts

Thermes du musée de Cluny, 19 h. : Quatuor Loewenguth (Mozart, Beethoven, Debussy).
Sainte-Chapelle, 21 h. : M. Gendron, violoncelle (Bach aux chandelles).

SAINT ANDRE DES ARTS
30 rue saint andré des arts
PRIX DU JURY
CANNES 74
La Cousine Angélique
un film de
CARLOS SAURA



Jeudi 19 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 272-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Taverne de la Jamaïque ; 18 h. 30 : les Naufrageurs des mers du Sud ; 20 h. 30 : Sous le plus grand chapiteau du monde ; 0 h. 30 : les Nuits de San-Francisco.
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : Chasses tragiques ; 21 h. : Allemagne, année zéro.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées S.F.2, 8e (225-67-29) ; v.f. : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Templiers, 4e (272-94-56) (sauf le Mar.).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97).
LE CANARDEUR (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Capri, 2e (508-11-69).
COMME UN POT DE FRAISES... (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU, film français de J. Rivette, avec Dominique Labourier, Juliet Berto, Bulle Ogier, Marie-France Pisier et Barbet Schroeder. Dragon, 6e (584-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

TROLL, film suédois de V. Sjoman (Titre français : Faites-donc l'amour, on n'en meurt pas). — (v.o.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln 8e (359-36-14). (v.f.) : Gramont 2e (742-95-82), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier 8e (387-56-16), Axis 9e (874-70-63), Maxeville 9e (770-72-87).

NE VOUS RETOURNEZ PAS, film américain de Nicolas Roeg, avec Julie Christie, Donald Sutherland ; (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03), Miramar 14e (326-41-02), Magic Convention 15e (828-20-32), Clichy-Pathé 18e (522-37-41), Paramount Maillot 17e (747-24-24).

L'EXORCISTE, film américain de W. Friedkin, avec Ellen Burstyn, L.J. Cobb, et Max von Sydow — (v.o.) Hautefeuille 6e (633-79-38), Normandie 8e (359-41-18), Publicis St-Germain 6e (222-72-80) (v. f.) : Gaumont Convention 15e (828-42-27), Caravelle 18e (387-50-70), Paramount-Opéra 9e (073-34-37), Max-Linder 9e (770-40-04), Bretagne 6e (222-57-97).

ERVINKA, film israélien de E. Kishon, avec Topol. — (v.o.) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93).

VIVE LA FRANCE ! film français de Michel Audiard. — Ciné-Halles 2e (236-71-72), Omnia 2e (231-39-36), Cluny-Ecoles 5e (033-20-12), Rotonde (359-15-71), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Mistral 14e (734-20-70), Murat 16e (288-99-75), Clichy-Palace 17e (387-77-29) Liberté 12e (343-01-59).

JUSTICE SAUVAGE, film américain de P. Karson, avec Joe Don Baker et Elizabeth Hartman. — (v.o.) : U.G.C Odéon 6e (325-71-08), Napoléon 17e (380-41-46). (v.f.) : Rex 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Telstar 13e (331-06-19).

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), France-Elysées, 8e (225-19-73), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Marivaux, 2e (742-83-90), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Plaza 8e (073-74-55), Triomphe, 8e (225-45-76), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-35), Arlequin, 6e (548-62-25).
EXECUTIVE ACTION (A., v.o.) : Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GOLD (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Cambronne, 15e (734-42-96), Images, 18e (522-47-94)
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-51), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).
L'INITIATRICE (It., v.f.) (**) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Méry, 27e (522-39-54).
JEUX INTIMES (Angl., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; (v.o) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97).
MAHLER (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs - Elysées, 8e (359-67-29) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
MICKEY, DONALD, DINGO ET PLUTO EN VACANCES (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66)
MARSEILLE CONTRAT (Angl.-Fr., v.f.) : Gramont, 2e (742-95-82) ; Murat, 16e (288-99-75).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Ciné-Halles, 2e (236-71-72) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LE MILIEU DU MONDE (Suisse) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount - Maillot, 17e (747-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Capri, 2e (508-11-69).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Maréville, 9e (770-72-87) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

AVOIR VINGT ANS DANS LES AURÈS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE BLUES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LIFEBOAT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42).
LES LUMIERES DE LA VILLE (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LE MECANO DE LA GENERALE (A.) : Champollion (033-51-60).
MACUNAIMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MASH (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MUSIC LOVERS (Angl., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
ORPHÉE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h., 16 h. et 18 h.
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
PARTNER (A., v.o.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00).
LA PECHE AU TRESOR (A.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).

Les séances spéciales

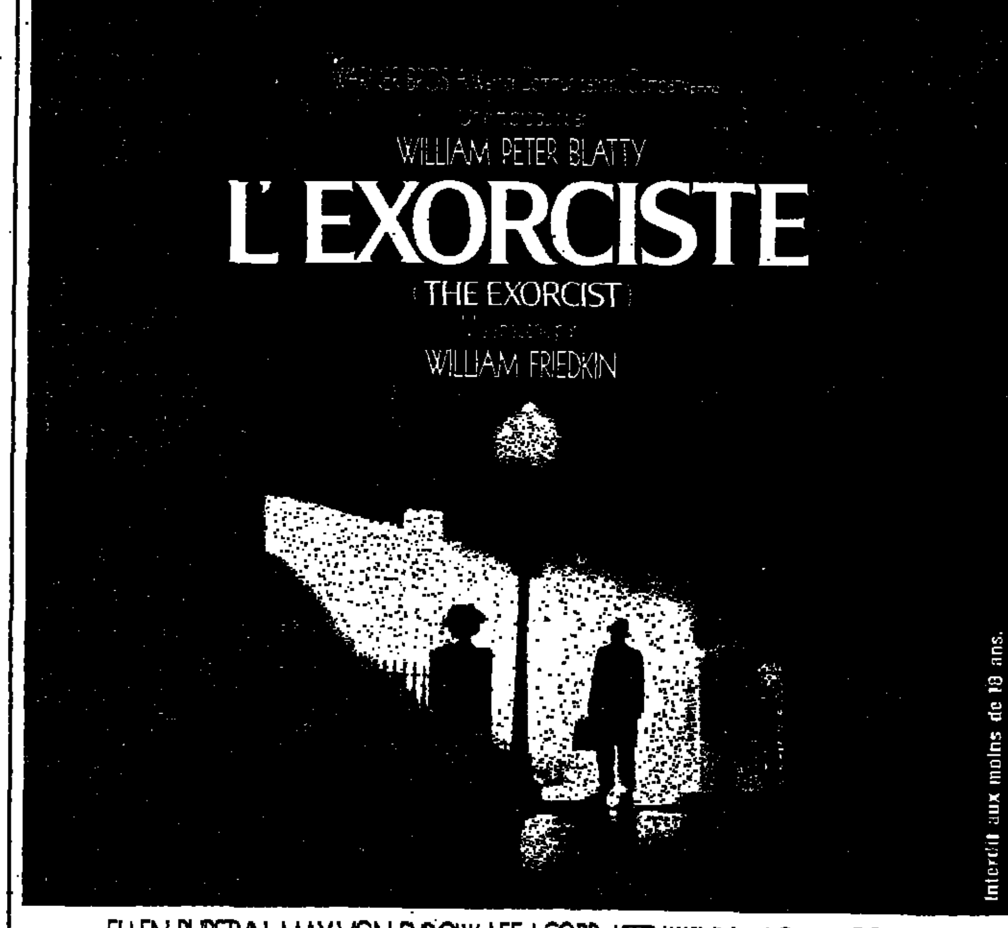
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 35, 20 h. 30 et 22 h. 35.
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES DYNAMIQUES AVENTURES DE TOM ET JERRY (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 14 h., 15 h. 45 et 17 h. 30.
LEO THE LAST (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.
OUT ONE SPECTRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
CONVERSATION SECRETE : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
ROMEO ET JULIETTE (It. - Angl., (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 45 et 16 h. 10.
SLEEPING BEAUTY (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
TAKING OFF (A., v.o.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), à 22 h.
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), à 0 h. 15.
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dimanche).
LES ZOZOS (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

Les festivals

DEUX VISAGES, de Dustin Hoffmann (v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) : John and Mary.
L'AGE D'OR DES COMEDIES AMERICAINES (v.o.) : Grands-Augustins, 5e (633-22-13) : Pousse-toi chérie !
INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : la Prison.
ETE 74 : La Pagode, 7e (551-12-15). Quelque part, quelqu'un ; Lucia (v.o.).
FRED ASTAIRE (v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 20 h. et 22 h. : la Belle de Moscou.
PAUL NEWMAN (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), à 20 h. : la Chatte sur un toit brûlant.
JEAN RENOIR : New-Yorker, 9e (770-63-40), à 22 h. : Boudu sauvé des eaux.
JULES DASSIN (v.o.) : Boîte à films I, 17e (754-51-50), 14 h., 22 h. : les Chemins de la liberté ; 16 h., 20 h. : la Cité sans voile ; 18 h. : Black Point.
R. BURTON et E. TAYLOR (v.o.) : Boîte à films II, 17e (754-51-50) 14 h., 20 h : Qui a peur de Virginia Woolf ; 16 h. : Cérémonie secrète ; 18 h., 22 h. : l'Escalier.
MEILLEURS POLICIERS (v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) : la Dame de Shanghaï.
HITCHCOCK (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Mr and Mrs Smith.
H. BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : la Femme à abattre.

PUBLICIS MATIGNON / MONTPARNASSE PATHE / GAUMONT CONVENTION
ST LAZARE PASQUIER / ST GERMAIN HUCHETTE / 14 JUILLET
le milieu du monde
Le très beau nouveau film d'ALAIN TANNER
(LE MONDE)

NORMANDIE V.O. PUBLICIS St-GERMAIN V.O. HAUTE FEUILLE V.O.
PARAMOUNT-OPÉRA V.F. MAX LINDER V.F. CARAVELLE V.F.
GAUMONT CONVENTION V.F. BRETAGNE V.F.



ELLEN BURSTYN · MAX VON SYDOW · LEE J. COBB · KITTY WINN · JACK MacGOWRAN
JASON MILLER · LINDA BLAIR · WILLIAM PETER BLATTY
NOEL MARSHALL · WILLIAM PETER BLATTY · WARNER COLUMBIA FILM
BANDE ORIGINALE SUR DISQUES WARNER BROS/WEA FILIPACCHI MUSIC
EXCEPTIONNELLEMENT, PERMANENT A PARTIR DE 10 H. DU MATIN AUX CINEMAS
PARAMOUNT OPERA PUBLICIS SAINT-GERMAIN - MAX-LINDER

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre



Le Retour de Kedrova

● On avait pris l'habitude de lui confier des rôles de passionnée, d'enchanteresse plus ou moins maléfique, parce qu'elle ose être excessive, et que le pire des monstres s'enrichit du charme chaviré de sa voix russe. C'était avant 1965, avant « Zorba le Grec », qui lui a valu un Oscar. Chez elle, sur son piano, trône la statuette d'or, à côté d'un bronze qu'elle a reçu à Londres comme prix de la meilleure actrice. Lila Kedrova ne dédaigne pas les honneurs : ce serait ingratitude. L'Oscar a fait basculer sa vie, lui a ouvert toutes grandes les portes dans le monde entier. Depuis, c'est la première fois qu'elle revient à Paris, tout au moins pour jouer sur scène, et elle joue sur la scène du La Bruyère « De l'influence des rayons gamma sur les marguerites », de Paul Zindel.

Depuis 1965, elle n'a pas chômé pourtant : elle était à Londres, à Rome, au Canada, en Australie, en Allemagne. Lila Kedrova aime voyager, découvrir des choses neuves et s'en émerveiller. C'est pourquoi elle a fait du théâtre : « Quand j'avais onze ans, raconte-t-elle (avec des longues, des brèves, des soupirs, des rires), je suis allée au théâtre... Les lumières, les couleurs... Oh mon Dieu ! quel éblouissement ! Déjà, toute fillette, je jouais au théâtre, avec des petites pierres qui étaient des personnages. Je leur donnais des noms extraordinaires, je leur inventais des voyages, des aventures. J'avais quatorze ans quand j'ai rencontré une troupe qui faisait des tournées de variétés. Je suis partie. J'ai eu de la chance, je n'ai connu aucune aventure pénible. Après, je suis entrée chez Dullin comme élève.

» Le théâtre garde pour moi, toujours, quelque chose de mystérieux. Mais il exige un travail si terrible ! Et puis, il y a la peur, dont je veux me débarrasser. C'est une sorte d'habitude, parce que, quand je débutais, je n'avais pas peur du tout. Mais il y a les autres qui disent : « Si tu n'a pas le trac, » tu n'as pas de talent. » Tout ça, c'est des menteries. Ils m'ont bourré le crâne et c'est devenu une sorte d'illusion, je me suis persuadée que j'avais peur. C'est impardonnable, stupide, ridicule, atroce. Il faut aimer les spectateurs qui viennent pour me voir, qui paient beaucoup d'argent pour venir. Et vous savez, s'ils me détestaient, ils ne seraient pas là. N'est-ce pas ? Alors, pourquoi avoir peur comme si c'étaient des scorpions ? On confond l'excitation de l'enthousiasme et le trac. »

Pour se protéger de la peur, écarter les pensées négatives, Lila Kedrova dresse entre le monde et elle une barrière. Aujourd'hui, c'est la barrière de l'amour — elle est mariée avec un metteur en scène canadien, — de l'amitié — elle a des amis partout dans le monde, — du grand air — elle a un appartement à Saint-Moritz, — de la musique — quand elle est épuisée, elle se met au piano et retrouve sa fraîcheur physique, — de son travail. Elle se détourne des problèmes qui agitent le monde pour se concentrer sur ceux que lui pose son métier : « Jouer les stars, comme Barbra Streisand, en faire des tonnes ? Non. Je me suis toujours imposée par ce que j'ai fait. Et par ce que je suis. J'ai eu de la chance, mais la chance n'est pas due au hasard. Elle vient quand on est mûr pour la recevoir. »

COLETTE GODARD.

■ La Pizza du Marais, 15, rue des Blancs-Manteaux (4e), présente à partir du 20 septembre, à 24 heures, le récital d'Una Ramos.

« Le Tube »

DE FRANÇOISE DORIN

Benoît Larose, professeur de lettres dans un lycée parisien, écrit depuis quinze ans des romans qu'il essaie en vain de faire publier.

Il est convoqué chez un éditeur et son fils, Laurent, chez Eddie Barclay pour passer une audition. Laurent a écrit les paroles et la musique d'une chanson.

L'éditeur accepte de publier le dernier manuscrit de Benoît n'en croit pas ses oreilles. Il se remet, signe immédiatement son contrat. Il ne peut contenir son bonheur. C'est le plus beau jour de sa vie. Il téléphone au lycée, dit qu'il est malade. Il veut être libre de faire partager ce bonheur à ses proches : sa maman, sa sœur, son ami Michel, et, en premier lieu, son fils.

Il n'a pas pu, ce bonheur, le faire partager à l'éditeur lui-même, qui sait qu'en vérité, hélas ! l'édition d'un manuscrit, ce n'est encore presque rien. Il y a au moins neuf chances sur dix pour que les critiques Claude Mauriac et Jacqueline Piatier se taisent, pour qu'à la télé Italiques *et* Ouvrez les guillemets *parlent d'autre chose, pour que les libraires ne mettent pas le livre en vitrine, et pour qu'en fin de compte ce roman de Benoît Larose ne trouve que cent cinquante acheteurs, c'est-à-dire soixante lecteurs, dont aucun content, après quoi les exemplaires qui restent, et qui encombrent les dépôts, seront détruits.*

Benoît Larose quitte donc cet éditeur si froid, et court chez sa mère. Il faut à tout prix qu'il partage son bonheur. Il n'y parviendra pas. Sa mère lui trouve mauvaise mine et voudrait qu'il prenne sa température. Sa sœur, assistante d'un chirurgien, a l'esprit entièrement occupé par une jeune malade grave, qui va être opérée dans la nuit. Son ami Michel a été quitté, le matin même, par sa femme. Enfin son fils Laurent est dans un état d'excitation terrible parce qu'il a signé, lui aussi, un contrat, et qu'Eddie Barclay lui a prédit un « tube ». Personne ne veut entendre Benoît raconter son aventure.

En dernier recours, Benoît, qui doit donner une leçon particulière à l'un de ses jeunes élèves, lui demande de jouer, pendant un petit quart d'heure, le rôle du fils qui écoute son père lui raconter sa matinée. L'élève s'avère incapable de tenir le rôle. Alors Benoît Larose le joue lui-même, fait lui-même les questions et les réponses, peut enfin « partager ».

La pièce, jusque-là, n'est pas sans qualités. Il y a, dans les esquisses de la maman, de la sœur, des observations justes. Il y a aussi une dimension certaine dans cet enchaînement de rencontres où Benoît Larose, qui n'est pas un méchant homme, s'entête à vouloir se confier, accuse autrui d'indifférence et ne voit pas que lui-même refuse d'écouter quiconque, refuse d'accorder son attention à des élans, des inquiétudes qui sont sans doute plus graves que sa misérable aventure d'auteur enfin imprimé, et pas encore lu, loin de là.

***

Cette pièce de Françoise Dorin accuse pourtant des faiblesses. Elle manque d'esprit de suite. L'auteur ne semble pas familière avec ses personnages. Ceux-ci changent presque de peau au hasard des rencontres, des situations à exploiter, des mots amusants à dire. Françoise Dorin fanfaronne trop. On dirait aussi qu'elle ne connaît pas la jeunesse : son Laurent est vide.

Avant tout, elle n'a pas encore un langage, un ton bien à elle. Elle est beaucoup trop volubile, elle semble incapable de sacrifier, pour le rythme ou l'intelligence d'ensemble de son œuvre, la tirade à faire ou la réplique clinquante.

Oui, c'est là la faiblesse première de Françoise Dorin : elle ne sait pas s'arrêter. La preuve en est que, après l'entracte, le Tube *se détériore. L'arbitraire s'installe. L'éditeur voudrait que Laurent, devenu populaire grâce à son tube, se fasse passer pour l'auteur du roman de Benoît. Pour permettre à sa tante d'épouser un médecin marié, ce fils, Laurent, organise un adultère. L'ami Michel, quitté par sa femme, mais qui a récupéré sa fille, rentrée d'Afrique, propose celle-ci en partage à Benoît Larose. Et tout cela sans gaieté, sans mouvement, tout cela avec lourdeur, pour remplir des actes. Le public sourit par à-coups, applaudit les répliques réactionnaires qui donnent raison aux vieux et tournent en dérision les jeunes, mais le courant est interrompu : on ne croit plus à grand-chose et l'on n'est pas non plus emporté dans le délire.*

Jusqu'à l'entracte la pièce est maintenue à un honnête niveau par le jeu très juste de François Périer et la gentillesse de Denise Grey. Le Tube *semblerait peut-être meilleur s'il n'était pas étouffé, assombri par le décor d'Hubert Monloup.*

MICHEL COURNOT.

★ Antoine, 20 h. 30.

« *Madame Marguerite* »

Le cinéma, la vie de famille, ont éloigné Annie Girardot du théâtre. Sa précision, son comique à la fois raide, retenu et généreux, comme une eau-de-vie de noix faite à la maison, son absence complète de vulgarité, son physique de silex à peine adouci par le va-et-vient des marées, qui roulant la bosse, auraient conféré aux pièces ordinaires demandées par les publics peu bûcheurs des théâtres des Champs-Elysées et du quartier de l'Opéra en tout cas un peu d'allure, un masque d'intelligence.

Actrice de grande dimension, personnelle au point de paraître par moments presque hostile, du moins mécontente, solitaire, mais revenant là, portée par l'instinct d'une tendresse des tréfonds, nettoyant la salle de ses saletés parce que balayant l'air de bourrasques laborieuses, sans pain, de bourrasques « peuple », propres, puis fichant tout à coup une émotion acérée, sans chichi, en pleine poitrine du spectateur, Annie Girardot eût donné à certains grands rôles du répertoire, Molière, Marivaux, Musset, une richesse neuve, des échos alarmants, des secours pleins de surprises.

Elle a préféré tenir, dans l'industrie du cinéma, des emplois souvent inférieurs aux données de sa nature. Elle est devenue riche. Comment lui en vouloir ? On ne vit qu'une fois, et elle n'était la propriété ni du vrai théâtre, ni du public jeune ou moins jeune qui attend du théâtre des raisons supplémentaires de respirer, de réfléchir, ni des acteurs et des actrices qui, travaillant à ses côtés, eussent été à l'aise.

N'empêche que le théâtre, le public, les comédiens, privés de Girardot, ont perdu à tout le moins de belles occasions. Annie Girardot y a perdu aussi. Sa faculté de jugement, pour commencer. Sinon, comment aurait-elle accepté, après l'avoir lue, d'interpréter seule en scène la version française de « Madame Marguerite » ?

L'argument de ce maxi-monologue n'était pas détestable en soi. Nous ne connaissons rien de la version originale de Roberto Athayde. Sinon que le public, comme s'il était un rassemblement d'écoliers, se voit placé face à une institutrice qui, deux heures durant, lui fait la classe. On imagine ce que Ionesco, Dubillard, tireraient de la situation, ou bien Devos, Coluche. Or ce que Girardot récite là est pauvre, rarement drôle, et tourne en rond.

Surtout, le texte français de Jean-Loup Dabadie souffre d'une bizarre infirmité : il n'a pas de corps. C'est un texte-ectoplasme, qui semble ignorer les perspectives scéniques, qui est pris par moments d'élans vers la gouaille de cabaret, mais qui n'y parvient pas. Ce texte sans voix, sans ondes porteuses, Annie Girardot ne sait ni comment le prendre ni où le mettre, elle ne sait pas non plus comment s'en débarrasser, elle fait de son mieux puisqu'elle est là, aux prises avec cette pieuvre glauque, elle tripote le levier de vitesse, elle change d'octave, elle s'use pour *rien*, c'est une épreuve attristante mais qui inspire plutôt l'agacement.

Il serait stupide, en effet, de prendre au drame, même au sérieux, une panne de rien. Annie Girardot a la tête solide. Nous la reverrons bientôt, avec un texte jouable, ayant avalé sa petite boulette de « Madame Marguerite », la voix naturelle, le regard présent, Girardot la grande. — M. C.

★ Théâtre Montparnasse, 21 h.

Musique

D'admirables «TROYENS» au Grand Théâtre de Genève

Genève. — Le doute n'est plus possible : *les Troyens*, joués intégralement avec toutes les ressources de l'interprétation et de la mise en scène modernes, appartiennent bien aux plus hauts chefs-d'œuvre du théâtre lyrique. Du spectacle réalisé par Jean-Claude Riber dans des décors de Josef Svoboda au Grand Théâtre de Genève, on sort bouleversé, ou plutôt délicieusement ému par tant de douceur, de tendresse et d'harmonie enveloppant la grandeur antique.

L'édition critique définitive de l'œuvre (chez Bärenreiter), les représentations de Covent Garden (après Glasgow) en 1969 et l'enregistrement de Colin Davis, avec Joséphine Veasey et Jon Vickers (1), avaient mis cette œuvre à un rang idéal, si inespéré après tant de déboires, d'exécutions défigurées, de commentaires attristés sur le déclin du génie de Berlioz, que l'on n'osait y croire. Avec de tout autres interprètes, Genève en affirme la réalité.

Sobriété, grandeur, lyrisme. Il y a longtemps qu'un spectacle ne nous avait donné une impression aussi simplement musicale, aussi désarmante pour la critique, les imperfections inévitables dans une telle production ne pouvant l'entacher. Pas une seconde on n'éprouve la pesanteur du temps pendant ce spectacle de près de cinq heures (avec cinquante-cinq minutes d'entracte), où l'on vit au rythme de cette musique et dans l'espace des décors abstraits de Josef Svoboda, plus beaux encore que ceux des *Vêpres siciliennes*.

On y retrouve les mêmes contre-jours, l'intense lumière brune sur fond de nuit, le motif omniprésent de l'escalier, mais avec une richesse de formes, de volumes, d'éclairages, qui stylisent sans les appauvrir les lieux et les événements du vaste drame berliozien : remparts de Troie peuplés de guerriers, qui s'ordonnent ensuite en pyramide où s'étage la foule accueillant le cheval fameux, dais monumentaux qui s'éloignent ou se rapprochent pour encadrer réunions solennelles ou scène d'intimité, muraille vertigineuse où s'accrochent les corps pantelants des Troyennes immolées comme en un Delacroix, poupes de navires qui s'éloignent en une vision prodigieuse de simplicité. Avec cela, de ravissants costumes de Jarmila Konecna (loin du clinquant barbare de ceux de Covent Garden) qui oublient historicité et vraisemblance, ne visant qu'au charme ou à la justesse de touche.

***

En montant un spectacle aussi harmonieux, Jean-Claude Riber, directeur du Grand Théâtre de Genève, prouve qu'il a atteint sa pleine maturité de metteur en scène. Simplicité et justesse sont d'ultimes qualités, qui ne se perçoivent souvent que par comparaison avec des spectacles faux et compliqués ! Il évite la pompe, le mauvais goût, les défilés au pas, organise les foules en groupes qui renforcent l'intensité des architectures de Svoboda, inscrit çà et là par exemple un quatuor de soldats avec des lances, qui donne du relief à une scène sans verser dans l'anecdote, et surtout mène ses acteurs vers une vérité toute humaine dans leurs rapports, qui est celle même, plus lyrique que dramatique, de Berlioz comme de Virgile.

Ainsi de Gisela Schröter, qui allie le pathétique de cette Cassandre vaticinant d'une voix qui transperce l'orchestre, courbée par le destin contre lequel elle lutte en vain, à la tendresse sans arrière-pensée de la fiancée bercée par les illusions de Chorèbe (Robert Massard, plus en voix et au jeu plus sobre que jamais), bientôt tenaillée à nouveau par son angoisse irrépressible de voyante ; cette scène tragique d'une ineffable grandeur approfondit l'espace berliozien.

Ainsi, surtout, du personnage de Didon, où Evelyn Lear, très différente de Joséphine Veasey, s'égale à elle : reine d'une féminité enchanteresse, comblée de dons, chantant tous ces airs et duos comme des lieder, où le cœur déborde, harmonieuse jusque dans le désespoir, incapable de maudire, et montant bras étendus sous son voile de veuve les marches de ce bûcher, où son peuple compose avec elle une inoubliable vision. Ses imprécations finales restent teintées de tendresse et même si le drame est dominé par la mission grandiose d'Enée (*Italie, Italie !* cet impératif que le grotesque Mercure vient répéter à contretemps après le sublime duo), broyant les destins personnels, c'est bien l'amour plus fort que la mort qui colore la musique.

A la *tête* de l'Orchestre de la Suisse romande, un jeune chef américain, John Nelson, dirige Berlioz merveilleusement, avec cet amour qui frémit dans toutes les lignes, légères, colorées par le sentiment et la poésie la plus sensible, modérant les effets un peu extérieurs pour mieux faire ressortir la grâce, la lumière, la saveur, la plénitude de cette musique qui apparaît enfin admirable de bout en bout, quelques naïvetés éparses n'inclinant qu'à sourire. Un Berlioz qui n'est plus le romantique fracassant et outrecuidant de la *Fantastique*, mais le frère de son Virgile bien-aimé, des plus grands poètes.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 19, 22, 24, 26 et 29 septembre, à 19 h.

(1) Cinq disques Philips 6709.002.

■ Marcel Maréchal et Pierre Laville, commentant la décision du Syndicat des directeurs d'établissements d'action culturelle de les exclure en raison de leur nomination à la direction du TEP, déclarent : « Nous n'avons rien d'autre à dire que ceci : nous constatons que, dans la situation extrêmement compliquée qui règne dans le secteur subventionné du théâtre, le syndicat patronal des entreprises d'action culturelle prend le chemin de plus facile, qui consiste à transformer en campagne personnelle une véritable action nécessaire à l'unité de la profession. »

ÉCHECS

Tournoi des prétendants

LE PREMIER POINT POUR KARPOV

A la finale du Tournoi des prétendants, qui se dispute à Moscou entre les deux grands maîtres soviétiques, Karpov et Kortchnoï, le jeune Karpov a remporté une très brillante victoire, en vingt-sept coups, dès la deuxième partie du match.

Deux superbes sacrifices de pions ont permis aux blancs de forcer rapidement les noirs à l'abandon.

DEUXIEME PARTIE DU MATCH

Partie sicilienne

Blancs KARPOV	Noirs KORTCHNOI
1. e4	c5
2. Cf3	d6
3. D4	c×d4
4. c×d4	Cf6
5. Cc3	g6
6. Fe3	Fg7
7. f3	Cc6
8. Dd2	0-0
9. Fc4	Fd7
10. h4	Tc8
11. Fb3	Ce5
12. 0-0-0	Cc4
13. F×c4	T×c4
14. h5 !	C×h5
15. g4	Cf6
16. Cde2	Da5
17. Fh6	F×h6
18. D×h6	Tfc8
19. Td3	Tc5
20. g5 !	T×g5
21. Td5	T×d5
22. C×d5	Te8
23. Cef4	Fc6
24. e5 !	F×d5
25. e×f6	e×f6
26. D×h7+	Rf8
27. Dh8+	Aband.

ERMITAGE V.O. • URSULINES V.O. • BILBOQUET V.O.
MADELEINE V.F. • CLICHY-PATHE V.F. • OMNIA V.F.
MAGIC-CONVENTION V.F. • PARAMOUNT MAILLOT V.F.
et pour l'ouverture du nouveau MIRAMAR-MONTPARNASSE V.F
Julie Christie Donald Sutherland
NE VOUS RETOURNEZ PAS !
d'après l'œuvre de Daphné du Maurier
un film de NICOLAS ROEG
produit par CASEY PRODUCTION LTD. London
PARLY 2 V.F. • ALPHA Argenteuil V.F. • ROSNY 2 V.F.

Centre du Cinéma Nouveau — Le Marais — 20, rue du Temple 278.47.86
LES DERNIERES FIANCAILLES de J.P. LEFEBVRE — « Un des plus beaux films du Festival de Cannes. » J.L. BORY
LE CUISINIER DE LUDWIG de H.J. SYBERBERG — « Le baroque allemand saisi par Brecht. » C. GODARD - Le Monde
CETTE NUIT OU JAMAIS de Daniel SCHMID — « Film étrange, baroque, complètement stylisé, ralenti presque figé dans son expressionisme exacerbé. » J.D. VALCROZE - L'Express

Studio de LA HARPE 13 rue St-Séverin ODE 34-83



UN FILM MILITANT MAIS QUI GARDE LA TÊTE FROIDE
le nouveau film de RENÉ VAUTIER
LA FOLLE DE TOUJANE
ou comment on devient un ennemi de l'intérieur

MERCREDI 25 SEPTEMBRE — LA TERRE PROMISE — un film de Miguel Littin — PRIX GEORGES SADOUL 74 SELECTION SEMAINE CRITIQUE CANNES 74

CONCORDE / GAUMONT OPERA / QUINTETTE / GAUMONT SUD / MONTPARNASSE 83 / CLICHY PATHE / GAMBETTA / CAMBRONNE / MAXEVILLE / ARTEL-NOGENT / CYRANO-VERSAILLES / VELIZY
LES GUICHETS DU LOUVRE



4ème semaine

CARNET

Naissances

— Martine et Jean-Louis Bianco ont la joie d'annoncer la naissance de
Matthieu.
Paris, le 30 juillet 1974.

— M. et Mme J.-Louis Kaeuffer. David et Dorothée, sont heureux d'annoncer la naissance de
Diane.
Chatou, le 23 août.

Mariages

— M. Daniel Schmidt,
M. et Mme F.-G. Pariset,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Florence et Jean-Daniel,
qui aura lieu au temple de l'Oratoire du Louvre, à Paris, le 20 septembre, à 16 heures.
3 bis, rue E.-Duclaux, 75 015 Paris.
80, boulevard Malesherbes, 75 008 Paris.
121, rue Mondenard, 33 Bordeaux.

Décès

— Jean-Louis Bory,
Le professeur Jacques Bory et Mme, leurs filles et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Louis BORY,
née Jeanne Baudouin,
leur mère, grand-mère et parente, survenu en son domicile à Méréville (91), 5, avenue de la République, le 16 septembre 1974.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 18 septembre en l'église de Méréville, dans l'intimité familiale.
« La Califo », 91 660 Méréville.
27, rue des Gallerands, 95 160 Montmorency.

— Mme René Ebner, Mme François Le Graët, Mlle Marthe Ebner, M. et Mme Jean Sigaud, Mlle Léonie Le Graët, M. et Mme Jean Le Graët, M. et Mme Joseph Le Graët et leurs enfants, M. Abdel Mekarmia et ses enfants, M. et Mme Jean Giovanelli et leurs enfants, M. et Mme Joseph Savéan et leurs enfants, Mlle Françoise-Augustine Le Graët, M. et Mme Paul Munier et leurs enfants, M. et Mme Pierre Munier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René EBNER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
contrôleur financier honoraire,
leur mari, gendre, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu le 18 septembre 1974, dans sa soixante-huitième année, à Quintin (Côtes-du-Nord).
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le samedi 21 septembre 1974, à 10 h. 30, à Quintin, en la basilique Notre-Dame-de-la-Délivrance.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue Cosson.
Quintin (Côtes-du-Nord).
28, rue Vaneau, Paris-7e.

— Mme Jacqueline Gautier,
M. et Mme Jean-Claude Gautier,
Catherine, Philippe et Thierry Gautier,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gaston GAUTIER,
née Jeanne Ballaz,
survenu le 12 septembre, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 16 septembre 1974 en l'église Saint-Michel de Versailles, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière des Gonards, à Versailles.
104, avenue de Paris.
78 000 Versailles.

— Rennes, Paris, Morlaix, Bruxelles.
Mme Henri Dubourdieu,
Le docteur et Mme Michel Taillandier,
Mlle Anne-Marie Jacquart,
M. et Mme Joseph Jacquart,
M. et Mme Michel Jacquart,
M. et Mme Claude Nedelec,
M. et Mme Gonzague Lesort,
M. et Mme Maryam Wilke,
M. et Mme Jacques Breugnon,
ses enfants ;
Ses quarante-cinq petits-enfants et ses vingt-cinq arrière-petits-enfants,
M. et Mme Louis Petay, sa sœur et son beau-frère, et leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Mme Marcel Lechaptois, sa belle-sœur, et ses enfants et petits-enfants ;
Les familles Charles Jacquart, Thézée, Gary, Barbotin, Trebert, Lelièvre,
ont la grande peine de faire part du décès de
Mme Alexandre JACQUART,
née Jeanne Lechaptois,
rappelée à Dieu le 4 septembre, à son domicile, dans sa quatre-vingt-huitième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité familiale en sa paroisse, la métropole Saint-Pierre de Rennes, le 7 septembre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, place de Bretagne,
35 000 Rennes.

— L'administration du lycée Jules-Ferry, les professeurs, les élèves, ont la grande tristesse de faire part du décès de
Mlle Anne-Marie LEROUX,
professeur de lettres,
survenu le 23 juillet 1974.
Les obsèques ont eu lieu le 25 juillet à Mennetou-sur-Cher.

— Les amis
d'Anne-Marie LEROUX,
professeur au lycée Jules-Ferry,
décédée le 23 juillet, invitent tous ceux qui l'ont connue à assister au service religieux qui sera célébré à son intention le jeudi 26 septembre, à 17 h. 30, en la chapelle Sainte-Rita, 65, boulevard de Clichy (métro Blanche).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Claude MARIE,
secrétaire général
de l'association Frères des hommes,
survenu le 28 août 1974.
Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Nicolas de Granville dans l'intimité familiale.
De la part de sa famille, du président de Frères des hommes et de tous ses membres.

— M. Albert Sabah,
Shell et Soley Sabah,
M. et Mme Salomon Ventura (Israël),
Mme veuve Isaac Sabah (Turquie),
M. et Mme Zvi Ventura (Israël),
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert SABAH,
née Pésia Ventura,
leur épouse, mère, fille, belle-fille, sœur et belle-sœur, survenu le 15 septembre à l'âge de vingt-huit ans.
Les obsèques auront lieu vendredi 20 septembre. On se réunira à 14 h. 30 à la porte principale du cimetière de Thiais-Parisien.
159, rue Blomet, 75 015 Paris.

Remerciements

— La famille de Mme Alfred Gavoty remercie tous ceux qui lui ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère,
Mme Pierre GAVOTY,
et ses enfants, dont le nom a été omis dans le faire-part, s'associent à ces remerciements.

— M. et Mme Michel Ranque,
Mlle Anne-Marie Ranque,
Mlle Catherine Ranque,
M. Jean Kunz et Mme, née Ranque,
M. Pierre Kunz,
très touchés par les très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. et Mme Robert RANQUE,
remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Le président, le conseil d'administration, la direction générale et le personnel des Assurances générales de France, sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur directeur,
M. Robert RANQUE,
remercient toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur peine.

Services religieux

— A la suite du décès de
M. René AUDAP,
ancien président de la Chambre des commissaires-priseurs,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
un service sera célébré le mardi 24 septembre, à 18 heures, en l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

— Un service religieux à la mémoire
d'Arthur K. WATSON,
ancien ambassadeur des Etats-Unis en France,
sera célébré le vendredi 20 septembre, à midi, en la cathédrale américaine, 23, avenue George-V.
La cérémonie sera présidée par le T.R. Sturges, L. Riddle, doyen de la cathédrale américaine.
L'ambassadeur Watson, mort le 18 juillet dernier des suites d'une chute survenue à son domicile, avait dirigé la mission diplomatique américaine en France du 5 mai 1970 au 30 octobre 1972.

— La grande cérémonie commémorative de « Hazkara », à la mémoire des victimes juives des nazis, aura lieu le dimanche 22 septembre au mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris (4e), avec la participation du grand rabbin Simon Morali.

Communications diverses

— M. Edouard Depreux signera ses deux plus récents livres : « Souvenirs d'un militant » (Fayard) et « Servitude et grandeur du P.S.U. » (Syros), samedi 21 septembre, à partir de 15 heures, salle municipale, 68, rue Houdan, à Sceaux.

— L'Union des juifs pour la Résistance et l'entraide et l'Amicale des juifs anciens résistants (U.J.R.E. et A.J.A.R.) organisent le vendredi 20 septembre, à 20 h. 30, salle de l'Entrepôt, 21 rue Yves-Toudic (métro République), une soirée solennelle à l'occasion du trentième anniversaire de la libération, sous la présidence de M. Vladimir Jankélévitch, professeur à la Sorbonne, président de l'U.J.R.E., avec la participation de MM. Henri Bulawko, Jacques Lazarus, Charles Lederman, André Tollet et Gilbert Weisberg.
Un important programme artistique clôturera cette soirée : Chorale populaire juive de Paris, film sur la Résistance.
Billets à retirer, 14, rue de Paradis, tél. 770-62-16, et à l'entrée de la salle.

SCHWEPPES. A présent « Indian Tonic » ou Bitter Lemon.

A L'HOTEL DROUOT

VENTE

Vendredi

S. 2. - Meubles. Me Thuillier.

PUBLICATION JUDICIAIRE

AVIS

MICHEL LUCIANI aussi connu sous le nom de Christian Ernest Palaccio. Sachez que l'action intentée envers vous par la Régie des Postes, Ministère des Communications et des Postes Télégraphes et Téléphones du Royaume de Belgique sera entendue par la Cour Royale de l'Ile de Jersey, Iles Anglo-Normandes, vendredi 25 octobre 1974 à deux heures trente de l'après-midi. En votre absence, ou en l'absence de votre avocat, ladite Cour pourrait donner jugement en faveur de ladite Régie.
Si vous désirez connaître les détails de l'action, veuillez communiquer avec les

Avocats Perrier et Labesse,
Bond Street Chambers,
St. Helier, Jersey C.I.
Tél. 0534 30586.

D'un jugement rendu par la troisième chambre du Tribunal de grande instance de Paris, le 10 juillet 1973.

A la requête de la société EDGAR RICE BURROUGHS Inc., siège à TARZANA, Etat de Californie, U.S.A. et des consorts BURROUGHS.

Il est extrait ce qui suit :

Attendu que TARZAN est le principal personnage de l'œuvre de Edgar Rice Burroughs.

Attendu qu'il est constant que la société EDGAR RICE BURROUGHS et les héritiers BURROUGHS poursuivent en contrefaçon la société MANUCO, et la société X..., la première comme ayant déposé, acquis et utilisé pour la vente d'articles de confiserie des marques portant la dénomination TARZAN, et comme ayant utilisé cette dénomination sur des papiers, factures et enseignes, etc., la seconde comme ayant commercialisé des articles de confiserie livrés par MANUCO et portant la même dénomination.

PAR CES MOTIFS :

Ordonne la radiation des dites marques à la diligence de la société MANUCO.

Condamne in solidum la société MANUCO et la société X... à payer à la société BURROUGHS, la somme de 50.000 F. et aux héritiers BURROUGHS la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts.

Ordonne la publication du jugement dans trois journaux périodiques, aux frais des sociétés défenderesses, sans que le coût total de la publication puisse excéder la somme de 6.000 F.

Pour extrait :
Me RIBADEAU-DUMAS, avocat.

SEMAINE DU TRICOT

A partir du 20 septembre et pour toute une semaine, un choix exceptionnel de tricots, de pulls, de vestes pure laine, mohair, cachemire, poil de chameau, acrylique ; les plus grandes marques de tricots :

(Carven, Cardin, Glenmac, Horseguard, Korrigan, Lepoutre, Léonard, Rodier, Timwear, Tricosa.)



non représenté
VESTE chinée, col châle, en acrylique. Bordeaux/mousse/écru ou marron/beige/écru. 75 F
PULL acrylique. Fond bouteille, brique ou marron, jacquard écru. 27 F
JUPE en jersey acrylique. Vert, noir ou cuivre. 120 F

AUX TROIS QUARTIERS

SPORTS

FOOTBALL

EN COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

Saint-Étienne gagne sans convaincre

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — *On évalue généralement à deux buts l'avantage théorique de l'équipe qui opère sur son terrain en Coupe européenne des clubs champions. Cette estimation fait mieux comprendre le ton mesuré des commentaires après la victoire de l'Association sportive de Saint-Etienne sur le Sporting de Lisbonne grâce à deux buts d'Hervé Revelli et de Bereta sur penalty, le 18 septembre à Saint-Etienne. Après avoir curieusement connu la même réussite en réalisant le doublé coupe-championnat dans leurs pays respectifs, puis traversé une crise interne qui explique leur début de saison difficile, les deux clubs ont accepté avec le même soulagement le résultat de cette rencontre qu'ils appréhendaient tout autant. Il reste maintenant deux semaines aux entraîneurs pour parfaire la préparation de leurs joueurs avant le match retour décisif prévu le 2 octobre à Lisbonne.*

Délavé par une pluie diluvienne, le stade Geoffroy-Guichard, avec ses tribunes longeant les lignes de touche et envahies bien avant le coup d'envoi du match par une foule bruyante et compacte de plus de vingt mille spectateurs, ressemblait plus que jamais, le 18 septembre, à ces édifices britanniques si bien conçus pour célébrer le football.

Si dès les premières minutes les footballeurs stéphanois rassuraient par leur détermination, les Portugais démontraient que les craintes sur l'insuffisance de leur préparation étaient en revanche justifiées. Le départ, à la fin de la saison dernière, de leur entraîneur Mario Lino, son remplacement par Alfredo Di Stefano reparti avant même le début du championnat, puis la promotion d'Osvaldo Silva, qui s'occupait des jeunes du club, ont retardé la mise au point de l'équipe.

Le premier but marqué, comme à la parade dès la quinzième minute, confirmait d'ailleurs ces craintes : Larqué en possession du ballon au milieu du terrain transmettait à Patrick Revelli sur l'aile droite. Ce dernier s'avançait sans être attaqué, puis centrait sur son frère Hervé qui, seul devant le gardien Damas, inscrivait son but de la tête.

Cette réussite trop facile déconcentra-t-elle quelque peu les Stéphanois ou fit-elle prendre conscience du danger aux Portugais ? Tandis que le jeu collectif des premiers se dégradait au fil des minutes, les seconds n'hésitaient pas à employer des procédés de plus en plus illicites pour stopper leurs adversaires, ce qui leur valurent trois avertissements de l'arbitre et un pénalty transformé en but par Beretta à la cinquante-cinquième minute.

Si le gardien portugais Damas s'opposa souvent avec bonheur aux tentatives stéphanoises en fin de match pour éviter un troisième but qui aurait pu être décisif, ces derniers gâchèrent le plus souvent leurs meilleures occasions par excès de précipitation et d'individualisme. Sans que leur bonne volonté puisse être mise en cause, on peut aujourd'hui se demander si la plupart des jeunes Stéphanois ont su faire face à leur exceptionnelle réussite de la saison dernière : doublé Coupe-championnat et premières sélections en équipe de France.

Les discussions à propos du réajustement de certains contrats qui provoquèrent voici un mois une crise vite étouffée au sein du club ont sans conteste troublé quelque joueurs et nui à ce jeu collectif et à cette cohésion qui faisaient la principale force de Saint-Etienne la saison dernière. Ce sont ces automatismes et cette solidarité que les jeunes Stéphanois devront retrouver s'ils veulent préserver à Lisbonne une partie de l'avantage acquis sur le terrain.

GÉRARD ALBOUY.

A Rouen

LE SANTOS DU BRÉSIL JOUE ET PERD

Quelque mille cinq cents spectateurs étaient venus assister, mardi 17 septembre à Rouen, à une rencontre de football opposant l'équipe locale à la « fameuse » équipe brésilienne de l'« Atletica de Santos ».

Surprise ! La célèbre formation sud-américaine se fait écraser par les onze joueurs normands qui gagnent le match par 10 à 0.

Dans les vestiaires, il fallut se rendre à l'évidence : aucun des joueurs « brésiliens » ne possédait de licence et la majorité même ne devait qu'au soleil des vacances de posséder le teint bronzé des habitants de l'Amérique du Sud !

La plaisanterie éventée, les farceurs ont disparu sans oser réclamer les 8 000 francs qu'ils prétendaient obtenir pour prix de leur production.

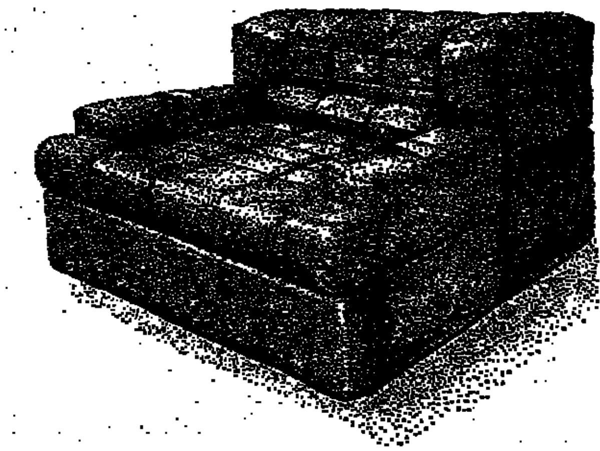
Résultats

*Saint-Étienne b. Sporting Lisbonne	2-0
Fenerbahce (Turquie) b. *Esch (Luxembourg)	3-2
*Voest Linz (Autr.) et Barcelone (Esp.)	0-0
Ararat Erevan (U.R.S.S.) b. *Viking (Norv.)	2-0
*Univ. Craiova (Roumanie) b. Atvidaberg (Suède)	2-1
Ujpest (Hongrie) b. *Levski Sofia (Bulgarie)	3-0
*Hvidovre (Danemark) et Ruch Chorzow (Pologne)	0-0
I.K. Helsinki (Finl.) b. La Valette (Malte)	1-0
*Leeds (Angleterre) b. Zurich (Suisse)	4-1
*Feyenoord (Pays-Bas) b. Coleraine (Irlande du Nord)	7-0
*Sl. Bratislava (Tchécoslov.) b. Anderlecht (Belg.)	4-2
*Celtic Glasgow (Ecosse) et Ol. Pirée (Grèce)	1-1

Deux clubs, le Bayern de Munich, vainqueur de la dernière Coupe d'Europe, et Magdebourg (R.D.A.), étaient exemptés du premier tour éliminatoire. Nicosie, champion de Chypre, ayant déclaré forfait en raison des événements récents, Cork Celtic (Irlande) est qualifié.

En Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.), Nantes a fait match nul (2-2) avec le club polonais Legia de Varsovie.

Made in Brésil. Cuir.



Tous nos modèles de fauteuils et canapés en cuir sont importés directement du Brésil : le design est beau, la qualité belle et les prix meilleurs qu'ailleurs. Egalement bijoux, pierres dures et fossiles, objets d'art, l'artisanat de San Salvador de Bahia, tapis et bibelots. Et les derniers disques de samba du Carnaval de Rio.

43, avenue de Friedland
métro Etoile Tél. : 359.22.10

La Boutique du Brésil

Le Monde DES LIVRES

GRAMSCI ENFIN PUBLIÉ

« Ces flammes dévoreuses des paresses et des lassitudes »

★ ÉCRITS POLITIQUES. I, 1914-1920, d'Antonio Gramsci. Textes choisis, présentés et annotés par Robert Paris. Bibliothèque de philosophie. Gallimard, 461 p., 69 F.

VOICI donc le premier volume de cette édition française de Gramsci, si impatiemment attendue, et que nous avions annoncée il y a quelques mois (1). Il groupe les textes d'apprentissage, *jalonnant l'itinéraire de* Gramsci du début à la fin de la première guerre mondiale, et ceux de *1919 et 1920*, les deux années triomphales, où le jeune révolutionnaire rencontre enfin la révolution, avec la classe ouvrière turinoise occupant ses usines.

Années de grâce, où la pâte molle et tragique de l'histoire cède sous le doigt et où l'avenir attend son démiurge. Années d'envol, où l'on assiste au déploiement d'un jeune esprit conquérant : « Enflammer sa propre âme et en faire jaillir des myriades d'étincelles ! »

Comme beaucoup de jeunes socialistes italiens, Antonio Gramsci a commencé par subir l'influence de Mussolini, alors un des leaders, et le plus prestigieux, du parti socialiste italien. En témoigne le premier article reproduit en tête de ces « Écrits politiques », où il défend la politique mussolinienne de « neutralité active et agissante » face au conflit. La crise *est dure — il l'avouera par la* suite — et provoquera un exigeant retour sur soi-même. La véritable *vie politique d'Antonio Gramsci* s'ouvre sur un long silence, treize mois entre ce premier *article* et le *second, sur une réflexion dont rien* ne transpire.

Mais lorsque la chrysalide s'ouvre, la rupture est complète avec les positions qui ont amené le socialisme occidental à tremper dans la guerre. Mieux, la crise a mûri le jeune penseur, et sa démarche apparaît d'emblée dans toute sa singularité. Des formules surprenantes révèlent parfois dans *ces premiers écrits une insuffisante maîtrise, comme une approche* tremblée et encore incertaine, mais bien plus souvent l'originalité d'une intelligence qui apprend beaucoup mais ne copie jamais.

Plusieurs, qui se voulaient intransigeants, ont reproché au Gramsci de cette période, voire au suivant, *son volontarisme et, injure suprême,* son bergsonisme. Lui-même s'en est défendu, mal, et avec une sorte d'agacement.

Une poésie de la volonté

Et il est vrai que la pensée de Gramsci jeune est toute baignée *d'une poésie de la volonté*. L'époque y est pour quelque chose, cette terrible époque où la guerre a bouleversé la « situation historique normale » et où un champ immense s'ouvre aux énergies. « La vie tout entière est devenue révolutionnaire », écrit Gramsci en juillet 1917, au moment précis où, en Russie, les bolcheviks reçoivent une défaite qui paraît cuisante. « *C'est une activité toujours efficiente*, c'est un échange continuel, un incessant travail de taupe dans *le bloc amorphe du peuple*. On suscite de nouvelles énergies, on répand de nouvelles idées-forces. *Ainsi les hommes sont finalement* les artisans de leur destin, tous les hommes... Et l'incendie révolutionnaire se propage, il enflamme de nouveaux cœurs et de nouveaux cerveaux, il en fait des flambeaux qui brûlent d'une lumière nouvelle, de flammes nouvelles *dévoreuses des paresses et des lassitudes.* »

Mais ce que l'on a appelé volontarisme n'est ici que la *réintégration* de l'homme dans le processus *historique, dont une interprétation* positiviste du marxisme l'a écarté. Gramsci, qui a refait pour son compte, à travers la philosophie de Benedetto Croce, le chemin que Marx a fait à travers Hegel, y a gagné une compréhension toute neuve de Marx, qui tranche avec la lourdeur de la plupart des commentaires en honneur à l'époque en Europe occidentale.

PAUL GILLET.

(Lire la suite page 25.)

(1) Voir *le Monde* du 22 mars 1974.

"Un grand roman"
ROBERT KANTERS (Le Figaro)
Ma fille Marie-Hélène Charles Quint
par
JEANNE CHAMPION
Une critique exceptionnelle :
Claude Bonnefoy (LES NOUVELLES LITTÉRAIRES) - Alain Bosquet (LE MONDE) - Alain Clerval (COMBAT) - Catherine David (LE NOUVEL OBSERVATEUR) - Michel Grisolia (LE MAGAZINE LITTÉRAIRE).
CALMANN-LÉVY

VERTU DE LA SIMPLICITÉ

LES COURTS RÉCITS DE RAYMOND JEAN

★ LA FEMME ATTENTIVE, Le Seuil, 144 pages, 20 F.

UNE femme erre dans un grand magasin sans *raison, sans but : elle n'a pas d'argent sur* elle. Elle se grise seulement au spectacle de l'étrange palais des merveilles. Et, tout d'un coup, comme malgré elle, elle fourre un réveil dans son sac. Elle a été vue par un surveillant. C'est la prison ou la grosse amende tout de suite, à moins que... L'homme propose un rendez-vous que Véronique accepte.

Le second acte s'ouvre sur la rencontre : le café, *l'hôtel de passe. Minable, le bourreau joue les séducteurs* : il veut une aventure non un viol. Le dégoût raidit Véronique. L'homme n'a pas eu le temps de l'étreindre qu'elle s'est enfuie de la chambre.

L'affaire a suivi son cours. Anéantie, Véronique se retrouve en *prison pour une semaine :* trois autres détenues dans sa cellule et le rythme insignifiant de la vie carcérale. Le soir, des voix montent de la prison des hommes : c'est le chœur des désirs. Et dans la claustration, la nudité, l'inaction, la promiscuité, Véronique peu à peu se transforme... « *Il lui semble qu'elle comprend. Quoi ? Elle ne sait pas. Mais c'est comme une espèce de lumière qui vient au devant d'elle.* » Qu'une quatrième détenue arrive, elle lui parle, elle l'entoure... Elle a découvert l'autre.

Ce très joli récit évite par sa retenue et sa simplicité parfaite les écueils sur lesquels il aurait pu s'abîmer et, fait rare aujourd'hui, il s'ouvre sur une aube. L'écrivain quitte à peine le dehors des gens, des choses : décors, gestes, quelques paroles, des demi-pensées. Et il agit avec une force extrême sur l'attention, sur l'émotion du lecteur. Un art qui se rapproche — avec *moins de folie* — de celui de Marguerite Duras, quand elle fait si bien entendre le silence et ce qu'il y a derrière. Raymond Jean, lui, travaille sur le regard. *L'œil se pose, s'égare, papillonne puis se fixe...* et soudain perce les profondeurs.

JACQUELINE PIATIER.

L'auteur s'explique : décrire, dit-il...

AYANT affaire avec lui à un critique que nos lecteurs connaissent bien, nous lui avons demandé d'analyser sa manière, de préciser ce qu'il attend d'elle :

« Depuis *la Ligne 12*, je m'oriente en effet vers des récits courts et strictement visuels qui empruntent à l'art du cinéma — on est d'ailleurs en train de tourner *la Ligne 12*. Je crois devoir beaucoup, à cet égard, *au Nouveau Roman, que j'ai toujours* suivi de près. Seulement, mon souci est d'utiliser — tant pis pour le verbe utiliser — ce type d'écriture qui suppose une élaboration précise, rigoureuse, au service d'une interrogation sur un problème social, politique.

» Pourquoi un travail relevant d'une poétique — je n'aime pas le mot esthétique — ne serait-il pas en prise sur le réel ? Ce n'est pas parce que la littérature engagée a souvent *échoué — voyez* l'existentialisme sartrien, le réalisme socialiste — qu'il faut maintenir une séparation absolue entre écrivains de la forme et écrivains du sujet.

» Décrire donc, parce que la description évite le bavardage. Les sujets auxquels je touche — dans *la Ligne 12*, le racisme quotidien auquel sont en prise les travailleurs immigrés, ou, dans *la Femme attentive*, la relation d'une femme avec le monde des objets, que le désir d'un homme transforme elle-même en objet et qui dans des circonstances particulières se libère, — ces sujets ne supporteraient pas le discours moral, pathétique, démonstratif...

● *Avec le grand magasin, l'hôtel de passe, la cellule, vous abordez, dans* la Femme attentive *trois thèmes dans le vent : la société de consommation, le sexe et la prison. Mais sur ces deux derniers, vous allez à contre-courant. Vous dénoncez les exhibitions de l'érotisme contemporain — la tête de votre don Juan de Prisunic est remplie d'images publicitaires et de souvenirs de films, et vous faites de la prison une expérience salutaire.*

— Je ne suis pas contre l'érotisme mais contre les profits qu'on en tire... Quant à la prison, loin *de moi de vouloir peindre* la condition pénitentiaire sous des couleurs roses. Mais cet internement apporte à Véronique des contacts humains plus riches, finalement, que ceux qu'elle avait, ou plutôt n'avait pas, dans la vie ordinaire.

● *C'est une conversion qui s'opère ici, et cela donne à votre récit comme une résonance religieuse*

— Le mot me fait sursauter. Véronique, il est vrai, découvre quelque chose de nouveau. Quoi ? Je ne sais pas. La réponse est dans l'écriture du livre. C'est peut-être l'intuition que les rapports avec autrui peuvent être différents. Après tout, je pourrais vous citer Marx : « *Ce qui fait l'essence d'un homme c'est l'ensemble des relations humaines qu'il entretient.* »

● *Autre chose frappe aussi. Au milieu des monstres, des fous, des criminels qui hantent les romans contemporains, nous ne côtoyons dans vos récits que des êtres de tous les jours et que vous arrachez à leur médiocrité.*

— Un regard attentif assure toujours la promotion des êtres. Mais, là, je n'ai pas l'impression d'apporter du neuf, depuis les petits naturalistes français, depuis Tchékhov surtout.

● *Finalement, c'est de ce côté que vous vous situez ?*

— Un peu, oui, mais cette tradition réaliste est reprise, corrigée par le travail sur le texte auquel le Nouveau Roman nous a initiés...

● *Et qui vous conduit à tout autre chose qu'à un pur jeu descriptif ?*

— En tout cas, je l'espère. »

BOUTEILLES A LA MER...

« Le Cœur qui cogne », d'Yves Navarre « Loyola's Blues », d'Erik Orsenna

Par Bertrand Poirot-Delpech

DANS le flot de gros livres bavards que déverse l'équinoxe *littéraire*, surnagent deux messages laconiques comme des appels au secours. L'un s'en tient à quelques faits tristes, l'autre à quelques rêves gais, mais *sur deux naufrages* — celui de la famille bourgeoise en 1970 et celui de la France en 1940, — *le Cœur qui cogne*, d'Yves Navarre (1), et *Loyola's Blues*, d'Erik Orsenna (2), brillent par une même concision suggestive et un talent cravacheur que le roman, cette bouteille à la mer, gagnerait à mieux *cultiver*.

Ce ton d'urgence était plus facile à soutenir avec des sujets très modernes comme la solitude à New-York — *les Loukoums*, 1973 — que sur un thème souvent et lentement fouillé comme la dislocation d'une famille. Car tel est le propos du *Cœur qui cogne*.

Pour la première fois depuis la mort en Algérie du frère aîné, douze ans plus tôt, et pour la dernière fois, le père ayant vendu les lieux sans le dire, des industriels se retrouvent en week-end dans leur maison de campagne, avec le prétexte d'y baptiser un des petits-enfants. A part le narrateur qui a consenti à ne pas amener sa maîtresse Sarah — « On n'épouse pas une juive ! », « On ne reçoit pas une concubine ! » — mais que cette situation et son métier d'enseignant ont désolidarisé des siens; à part également la mère neurasthénique, à qui sa vie en maison de repos a donné la lucidité gaffeuse des demi-fous, le père, des Laboratoires Dauzan, son gendre, *promis* à la *succession*, l'autre gendre, architecte sans scrupules, et leurs épouses font encore semblant de croire aux *rites* de la tribu. *Tout* en brûlant de s'échanger des rosseries sur les combines des uns ou les adultères des autres, on fait mine de retrouver avec bonheur la villa à clochetons et les souvenirs d'enfance qui y dorment.

Jusqu'au moment où, en passant au salon après le dîner — c'est souvent là que l'orage éclate, — le père avoue avoir vendu la propriété. Dès lors, il aura beau plaider et prêcher — « *J'espérais réussir une famille* », — on aura beau servir le gigot des dimanches *et* baptiser le puîné comme convenu en présence de la mère, rattrapée de justesse sur la route de sa clinique, chacun ne songera plus qu'à obtenir en partage les plus beaux meubles, à les emporter de suite, bref à en finir sans vergogne avec la simagrée des retrouvailles. Et le narrateur ne pourra que faire à Sarah le récit consterné de ces adieux au passé, où seul a brillé le souvenir du frère disparu, vrai, fantasque, et pour qui son cœur... cogne.

HISTOIRE connue, dira-t-on. Cela fait un bon siècle que romanciers et dramaturges, de Mauriac à Bazin et d'Anouilh à Salacrou, s'affligent de découvrir sans entrailles les bonnes familles où leurs jeunesses se sont blotties. Un siècle qu'on casse et recolle la vieille faïence du salon...

Ce n'est pas pour cela que le problème a disparu. L'embourgeoisement et l'essor des résidences secondaires l'ont au contraire étendu à un nombre accru de foyers. D'autres couples succéderont sur les bords de l'Eure aux Dauzan, dont le repli boulevard Lannes n'est que provisoire, et tous se demanderont à leur suite comment conserver à la cellule d'origine la cohésion sentimentale de souvenir d'été qu'elle garde dans la mémoire des gosses. Il ne suffit pas de « haïr » la famille avec Gide : il faut encore savoir pourquoi les plus sévères rejetons l'aiment mieux sinistre qu'anéantie, et comment la rendre moins décevante — puisque aussi bien on ne saurait « détruire tous les boulevards Lannes de France » !

Convaincu que les Dauzan et autres se « déchirent pour mieux s'aimer », Yves Navarre paraît *croire d'abord* qu'un peu de tendresse suffirait : le cri du cœur qu'on refuse, par orgueil ou lâcheté, et auquel le livre en forme de S.O.S. invite désespérément. Mais le narrateur, la mère, le père lui-même et un des petits-enfants ont esquissé en vain de tels rapprochements. Ne serait-ce donc pas plutôt qu'un « espoir de vie juste dans un milieu injuste n'est qu'une idée de justice », que l'avoir corrompt l'être, pour parler savant, et donne agressivité ou mauvaise conscience ? Le drame, si drame il y a, ne vient-il pas de ce que « la bourgeoisie n'accepte jamais ce qui lui est acquis » ? Auquel cas on voit mal où serait la solution, et l'auteur le premier, qui n'ose qu'un constat de faillite de plus.

DU moins témoigne-t-il de ce qu'à toute chose malheur étant bon, les déceptions de la famille bourgeoise restent une des meilleures écoles de sensibilité, même en période prétendument affranchie, et d'économie d'expression en pleine mode du pléthorique et du précieux.

Navarre cède encore ici ou là à l'ancien réflexe relativement facile de l'ornement moraliste : « *la tendresse se tisse de silences* », « *les lieux de bonheur sont en fait des lieux de massacre* », « *le malheur c'est quand on voit les doublures de tout* », « *la mémoire aime les phrases qui claquent comme des volets* », « *les simulacres de fêtes sont parfois plus beaux que les fêtes elles-mêmes, mais les vraies fêtes existent-elles ?* », « *le souvenir, ce joujou des riches* », « *les familles décapitées danseront toujours aux dix-huit ans de leurs filles* »...

Mais son vrai mérite est ailleurs : dans l'observation et l'agencement de ces petits faits indubitables dont Tchékhov tirait la vie, qu'eût savourés le Mauriac des nœuds de vipères bordelais, et auxquels les Goncourt Bazin et Salacrou ne devraient pas être in*sensibles. Les plus grands styles ont* toujours été ceux qui, comme celui-ci s'en fait une règle à travers les credo poétiques du frère disparu, ont moins tendu à s'exhiber pour eux-mêmes qu'à trouver « les mots qu'il faut, tout simplement, comme ça, avec la force du dedans ». Une façon de rendre *sensible le quotidien perdu de vue*, et le banal : beau à force d'être vrai.

L'invention du réel étant constante, la phrase n'a pas à faire la belle. Il lui suffit d'être ajustée, presque télé*graphique : untel fait ceci, unetelle* dit cela. Ce pourrait être un texte de scénario, un découpage. Une saisissante dramatique de *télévision* en serait tirée sans la moindre adaptation. Formé aux règles d'efficacité des métiers publicitaires, Yves Navarre ferait un parfait auteur de films. En attendant, après seulement trois livres publiés — mais quinze autres, dit-on, prêts à paraître ! — il s'affirme à trente-quatre ans un des meilleurs montreurs d'êtres et de choses de sa génération, avec la puissance contenue des *écrivains de race qui se soucient* de ne pas encombrer le lecteur, et qui ne croient qu'à ce qui peut s'écrire sur une carte postale...

DES son premier livre, Erik Orsenna se situe aux antipodes de cette ascèse réaliste. Loin de restituer au plus juste quelques destins, il joue à suggérer par la rêverie débridée ce qu'a pu être une mentalité collective. Une même économie s'y retrouve pourtant dans le *délire contrôlé et la trouvaille* musicienne.

Autant qu'on comprenne, c'est encore un fils de nantis désunis qui s'exprime et, de surcroît, un ancien élève des « bons Pères », d'où *Loyola's Blues*. Mais ce titre, moyennement drôle, réduit la chanson : au-delà de la scolarité jésuitique, c'est toute la « rêveuse bourgeoisie » des années 40 qui est mise en blues, comme aussi en valse et en tango.

Deux traditions bien françaises jouent de leurs ressemblances et de leurs contrastes à la manière des voix du jazz : la guerre passive glorifiée par Vauban et l'offensive amoureuse prônée de Laclos aux années folles. Fabrice d'un Waterloo d'opérette, notre dandy traverse la débâcle, l'occupation, le « blitz » anglais et la victoire de 44 comme un rêve peuplé de régates, de garden-parties et de jeunes veuves de guerre à capelines.

L'ONIRISME se donne d'autant plus libre cours que l'auteur, né en 1947, doit réinventer les faits et l'air du temps. Inaugurées par Patrick Modiano, ces reconstitutions de la guerre par la génération qui ne l'a pas connue confirment, au-dessus de la simple mode « rétro », les prestiges et les prodiges de la littérature. A partir des témoignages directs, l'imagination artistique crée une perspective qui leur échappait ; brouillée, improbable, mais dont la fantaisie même ouvre des horizons.

La fantaisie et, dirait-on, la seule musique. Si l'irruption du saugrenu rappelle le Nimier de *Perfide* et le Vian de *l'Arrache-Cœur*, le soin sensuel apporté à la mélodie des mots évoque celui d'un Daniel Boulanger chez qui l'ouïe aurait triomphé de l'odorat. Un seul exemple parmi les nombreux « chorus » de ce blues manifestement passé au « gueuloir » selon Flaubert : « *Les pigeons, les chauve-souris, les pélicans et quelques grands oiseaux gris, peut-être des flamants ou bien des fantasmes de la philosophie hégélienne, je ne savais, les mouettes aussi, enfermées par mégarde, réfugiées pour la nuit sur le rayon de la bibliothèque, s'envolaient vers le parc.* »

Peu importe que le sens se perde dans la nuit, du moment que nous frôle l'exact battement d'ailes d'une âme de pensionnaire cherchant le sommeil !

(1) Flammarion, 224 pages, 30 F.
(2) Seuil, 160 pages, 20 F.

LES ROMANS

Nous avons lu

Un hiver dans les collines de John Wain

Le premier roman de John Wain, *le Laveur de carreaux*, publié en 1953, appartient déjà à l'histoire sociale britannique des années 50. L'écrivain anglais y exprimait, comme les autres « jeunes gens en colère » de l'époque (Kingsley Amis, John Braine, John Osborne), la révolte d'un jeune homme d'origine modeste, mais ayant réussi à accéder à l'Université, contre la société bourgeoise et compassée de l'après-guerre qui ne connaissait pas encore les vertus de la « récupération ». Depuis, John Wain a diversifié ses thèmes mais sans jamais cesser de traiter cette question fondamentale, trame de toute son œuvre : la primauté de l'individu sur la société.

Le renouveau des nationalismes écossais, gallois, cornouaillais des années 60 semble avoir montré à John Wain que l'opposition entre la volonté d'épanouissement de l'individu et les rigueurs de l'organisation sociale pouvait seulement trouver sa solution dans la notion de communauté, d'ethnie.

C'est tout le propos d'*Un hiver dans les collines* : le héros, Roger Furnivall, universitaire en vacances studieuses dans une petite ville du pays de Galles, découvre une communauté dont l'Anglais qu'il est ne peut faire partie d'emblée. La confiance, que dans sont extrême solitude il recherche avidement, il va la gagner en payant de sa personne dans le combat qui oppose un petit propriétaire d'autocars, farouchement décidé à continuer d'exploiter sa ligne, et un homme d'affaires sans scrupules pour qui les P.M.E. sont des anachronismes coûteux à l'ère des fusions et des concentrations. A travers Gareth, le chauffeur obstiné, c'est toute une communauté qui réclame le droit à la survie, à la spécificité, à la différence, face aux monopoles et aux métropoles. John Wain ne fait pas de nuances : on voit d'emblée où est le Bien et où est le Mal. D'un côté la chaleur humaine, le courage, la solidarité, l'humour ; de l'autre l'égoïsme, la lâcheté, la rentabilité et la vulgarité.

L'intégration de Roger Furnivall dans son ethnie d'adoption est pour lui la rupture avec un passé de misère familiale, morale et sexuelle ; c'est aussi la découverte de valeurs qui englobent certes l'individu mais qui le dépassent.

B. C.

(*) Traduit de l'anglais par Françoise Barrière, Albin Michel, 426 pages, 38 F.

Reuben, petit héros de Rosalind Belben

Que deviennent, dix ans après, les pèlerins de Katmandou ? Mike et Polly sont un gentil couple d'Anglais qui tentent de concilier la fidélité aux principes hippies avec une vie familiale heureuse. Ils se sont mariés, ils ont un enfant qu'ils élèvent aussi loin que possible des pollutions urbaines. Mike travaille toute la semaine dans un bureau de Londres, et Polly se débat dans les tâches ingrates qu'impose la vie à la campagne. La jeune femme est exaspérée par la présence au foyer de son vieux beau-père qui a aidé à payer la petite maison sans confort. Le retour à la nature ne se fait pas sans peine, et il y a loin, décidément, du rêve à la réalité. L'auteur, avec un humour féroce, fait le compte des déboires de ces citadins qui veulent tout réinventer du labourage et du pâturage.

Ces difficultés ne seraient que comiques si l'enfant du couple, le petit Reuben, n'était atteint d'une maladie incurable : il ne survit que grâce aux progrès de cette civilisation que Mike et Polly ont mise en accusation. La jeune mère essaie de cacher le mal de l'enfant comme un honteux secret. Chaque jour, elle administre à son fils les médicaments indispensables avec la conscience aiguë de contrevenir à ses propres principes. Cette contradiction la tourmente au point de la déséquilibrer dangereusement, et la crise qu'elle traverse, par une sorte de contagion, s'étend à tout l'entourage. On assiste alors à une destruction insidieuse de tout ce que les jeunes gens voulaient à tout prix sauver : l'entente du couple se fissure. Mike fait à Londres des rencontres peu recommandables, et il cède aux plus vulgaires tentations ; Polly, murée dans son chagrin, médite un meurtre particulièrement odieux ; le petit Reuben, en cachette, martyrise des animaux ; le vieux père se résigne à la solitude d'une maison de retraite ; les meilleurs amis de Mike et Polly divorcent.

Tout cela est amené de façon crédible, dans le climat d'une énorme, d'une insurmontable fatigue quotidienne où s'enracine, pour chaque personnage, une forme particulière de désespoir. Peut-être croit-on moins à la conclusion optimiste de l'aventure voulue par l'auteur : la crise se dénoue, en effet, quand le petit Reuben, acceptant son destin, prend en main sa vie, et décide que désormais il se soignera tout seul.

Que reste-t-il, alors, de l'intransigeant refus des anciens pèlerins de Katmandou ? Passés de l'autre côté de la barrière, ils ont appris à composer avec leurs principes, choisissant de vivre sans révolte au sein d'un monde où nature et culture ne peuvent plus être séparées.

J. D.

★ Traduit de l'anglais par Jacques Hall et Jacqueline Lagrange. Flammarion, 224 p., 24 F.

LUC BÉRIMONT

La littérature comme une auberge espagnole

★ LES FICELLES, de Luc Bérimont. Editeurs français réunis, 323 pages, 34 F.

DE la littérature considérée comme une auberge espagnole ! On n'y trouve que ce qu'on y apporte ! Luc Bérimont ne peut pas ne pas avoir songé à cet adage populaire en entamant *les Ficelles*.

Qu'est-ce qu'on y apporte d'ailleurs dans cette « auberge espagnole » ? D'abord une petite phrase, celle qui inaugure, fonde tout manuscrit. Par exemple : « *La marquise sortit à 5 heures.* » Mais Bérimont ne pouvait plagier aussi abruptement Paul Valéry. Il a inventé une petite phrase, pas meilleure ni plus mauvaise que toutes les « petites phrases » de tous les livres de tous les temps : « *A la campagne, le facteur passe le plus souvent vers 11 heures.* » Cette « petite phrase » n'a l'air de rien du tout de prime abord, surtout aux yeux et aux oreilles du lecteur citadin, mais s'il est quelqu'un qui me lit, et qui vit à la campagne, la profondeur, l'épaisseur de la « petite phrase » de Luc Bérimont ne pourra lui échapper. Derrière ces quelques mots usagés, il y a des réalités concrètes : l'attente du courrier qui abolit la distance ou rapproche le malheur ; l'effort du préposé des P.T.T. enfilant les chemins de traverse, les sentes, gravissant des pentes raides, déboulant des collines mouvementées, l'existence silencieuse d'un hameau, d'un village, d'un bourg noués au labeur, au rythme séculaire du temps...

La partie cachée de l'iceberg

D'un œil malicieux, Luc Bérimont va faire semblant de nous raconter l'odyssée de quelques personnages, et tout d'abord de Laurent et Sandra, des personnages d'aujourd'hui coincés entre FIP, la tour Montparnasse, le « Nouvel Obs », les sandwiches variés grignotés du bout des lèvres, les passions « secondaires » comme les fameuses résidences.

Mais d'où un romancier tire-t-il son matériau, sinon de son propre « vécu ». Et comment écrire un livre quand il y a des coups d'Etat fascistes en Grèce, des journaux, chaque jour, pleins de drames et de cadavres, un quotidien harassant qu'il faut vaincre dans l'angoisse, la lassitude, les coups de sang.

La rédaction d'un livre c'est la partie cachée de l'iceberg. Le lecteur ne sait pas que parfois ces belles pages qui l'émeuvent, le subjuguent, le transportent d'allégresse ont été arrachées à des cris insupportables d'enfants, à des cacophonies de klaxons, le dos calé entre le poste de T.V. et le réfrigérateur.

Certes, Luc Bérimont habite à quelque distance de la capitale dévoreuse, en pleine nature. Mais lui aussi gagne son pain à la sueur de son front, ou plutôt de sa voix. Depuis 1948, il anime à l'O.R.T.F. des « séries » passionnantes : « La parole est à la nuit », « Jam-sessions chansons-poésie », « la Fine Fleur », etc. C'est un amateur de chansons, et il n'est pas étonnant de croiser la silhouette de Jacques Bertin dans *les Ficelles*.

Laurent et Sandra doivent compter avec le vécu de celui qui tire les « ficelles ». Cela donne un livre qui a toutes les apparences du chantier à ciel ouvert.

Les personnages ont la mémoire du scripteur. Cela nous vaut des « plans fixes » de guerre, du temps où le jeune Bérimont publiait un recueil de poèmes : *Lyre à feu*, que quelques autres devaient suivre : *le Grand Viager*, *les Accrus*, *Un feu vivant*, etc. Tantôt, c'est le « journaliste » qui se souvient et emprunte au passé, tantôt c'est l'Enfant d'Apollinaire et de Cadou qui s'émerveille, tantôt c'est le romancier (*le Bois Castiau*, *l'Office des ténèbres*, etc.) qui s'amuse à faire semblant d'écrire un livre qui semble impossible, et qui, trois cents pages plus loin, retrouve — pied-de-nez ! — la fameuse « petite phrase » du début.

Acte de foi dans l'écriture, parées du plumage de l'humour le plus vif, *les Ficelles* constituent un tohu-bohu d'images basanées, trapues, un panoramique sur les labyrinthes tortueux de la création et le bulletin de santé d'un homme rivé à la parole exigeante.

ANDRE LAUDE.

ADRIEN SALMIERI

Une « race » vouée à l'exil

(★) CHRONIQUE DES MORTS. Julliard, 368 pages, 36,40 F.

ON avait remarqué l'année dernière le précédent roman de l'auteur : cette histoire d'un jeune Italien saisi comme malgré lui par le fascisme, s'enfonçant dans cet enfer jusqu'à la mort. Le narrateur de *Chronique des morts* paraît être un avatar du héros d'*Elpénor, la nuit*. Sans qu'il y ait bien évidemment identité. Du reste, le premier est un très jeune enfant, si même il est déjà né, au temps où le second revêt la chemise noire. Mais ils se ressemblent comme des frères ennemis, jusque dans leurs oppositions.

Esclaves et colons

« Je » se penche sur son passé : *un passé fort ancien*, puisqu'il remonte au *premier des Montefosco*, l'ancêtre, enlevé, le 24 juin 1624 exactement, par les Barbaresques. Ces esclaves italiens finiront par devenir *les maîtres à leur tour*. Un tour de la roue du destin sur lequel les nouveaux colonisés ne méditaient pas suffisamment ; et sur cela qu'ils avaient été, les premiers, des conquérants, des possesseurs, des exploiteurs et même des voleurs d'hommes, des maîtres implacables. On est perplexe sur le dessein d'Adrien Salmieri : on serait étonné qu'il eût voulu une réhabilitation, une justification des colonisateurs ; une remise au jour de leur propre origine d'esclaves triomphants ; une sorte de revanche de Spartacus (*imaginez les Noirs des Etats-Unis devenus les maîtres*). Et pourtant...

En tout cas, le roman commence vraiment — après le prélude qu'est ce « Livre de la légende » — par une sorte d'épopée africaine, carthaginoise : celle des pionniers, des colons. Mais, encore une fois, faut-il parler de colons pour d'anciens esclaves implantés de force, deux siècles plus tôt, sur un sol qu'ils ont fini par dominer ? Arrive enfin au monde leur descendant, notre contemporain. Son enfance sera ce long témoignage sur la guerre en Tunisie, avec ses alternatives, ses alternances, qui sont aussi celles du destin de la colonie italienne et de l'Italie tout entière.

L'ombre de Camus

Histoire à la fois heureuse et désolée, douce et très amère, intense *surtout — dans l'éclatement du temps et les ruptures du texte*, pourtant plus uni, continu, que celui d'*Elpénor*, — pleine d'une ardeur bousculée, d'une espèce de frénésie triste, d'une révolte, d'une juste violence, où passe parfois l'ombre de Camus (*qui fournit d'ailleurs une épigraphe, avec Pascal*). Car c'est un témoignage aussi sur cette « race », déjà vouée à *l'exil*, des Européens du Sud devenus Africains du Nord. Une autre ombre, peut-être, en arrière-plan, moins désirée : celle de Drieu. Et quelque chose de barrésien, évidemment, dans cette âme qui se sent faite de ses morts, laissée sur la rive par ses « morts irrémédiables », dans la solitude, l'abandon, l'agonie.

Mais voilà déjà trois références, contrastées, littérairement honorables. Elles sont imposées au lecteur, qui n'y peut rien. Est-ce tout à fait celles qu'eût souhaitées l'auteur ?

YVES FLORENNE.

LA VIE EST BELLE

Les Mémoires romanesques de Michel Robida

★ LE DEJEUNER DE TRIESTE, de Michel Robida (« Un monde englouti », IV). Julliard, 318 pages, 32 F.

C'EST Duhamel qui, pour ses *Pasquier*, a inventé les « Mémoires imaginaires » : l'expression, non le genre imaginaires à demi. « Mémoires romanesques » serait plus près de la vérité. Les Mémoires dans le roman n'ont peut-être jamais été poussés si loin et si franchement que par Michel Robida, qui reçut le prix Marcel-Proust pour ce *Monde englouti* où il a entendu retrouver son propre temps perdu en s'y retrouvant lui-même. *Le Déjeuner de Trieste* est le dernier volume d'une suite vers laquelle il incite le lecteur à revenir, par la même pression irrésistible, à la fois nostalgique et vitale, qui a animé l'écrivain.

De ce déjeuner, qui n'occupe que les premières et les dernières pages du livre, les circonstances, le climat, font une allégorie : en ce point sensible d'une Europe qui vient d'en finir avec la guerre, il réunit des « déracinés », mais victorieux (plus ou moins) : le narrateur, Français résistant et désengagé, ou dégagé ; une Russe, blanche mais ardente ; un baron balte ; un Américain baignant encore dans son Rhin originel.

De Gaulle et Churchill : le « jeu divin des héros »

De cet observatoire, le narrateur renoue sa méditation et sa rêverie sur cela qui s'enfonce dans la mer et sur cela qui partout commence d'émerger. Le double mouvement est tout entier contenu dans cette période qui parut interminable, si brève pourtant, qui va de juin 40 à mai 45. Elle est — rien de moins — l'objet du roman, qui se concentre toutefois sur un tableau plus précis. Naturaliste, il se serait intitulé « Histoire naturelle d'une famille sous l'occupation ». Nous retrouvons donc les Plestin-Crozon confrontés à l'imprévu tragique — tragique et choquant — et n'y perdant jamais ni contenance ni convenance dans un honorable mélange, selon les individus, de courage, voire d'héroïsme, de naïvetés coupables, de suprêmes habiletés, avec toujours une extraordinaire capacité à maintenir et se maintenir.

Une histoire privée qui se tisse dans la grande trame de l'histoire tout court, et c'est en quoi le livre a ce caractère puissant de mémoires romanesques. D'autres romans évoquent de loin les personnages du « fond » historique : de très loin. Or si le narrateur parle de de Gaulle ou de Churchill, c'est parce qu'il les a connus, approchés, qu'il a participé, à sa place, au « jeu divin des héros ». Ces présences « vraies » — citons aussi Giraudoux, Fargue, Desnos — contribuent à donner aux personnages romanesques une existence plus intense, et que renforce d'ailleurs leur enracinement dans la réalité. Clefs, certes, ou plutôt trousseau de clefs soigneusement embrouillées, et qui n'ouvrent pas des portes purement imaginaires. Ainsi, le charme qu'exerce Viviane sur le lecteur ne vient pas de son nom seul mais de quelque chose d'insaisissable, sous une certaine raideur et sécheresse très bourgeoises. On a le sentiment qu'on pourrait la rencontrer dans la vie, avec la mélancolie que le temps du livre soit passé.

Le temps du livre, c'est l'imparfait, mais il ne faut pas s'y tromper. Ce n'est ni cette mélancolie ni la nostalgie qui l'emportent, mais la vie. Et quand le narrateur dit — ce sont les derniers mots : — « *La vie était belle* », il faut bien entendre ce passé au présent : pour lui, la vie est belle.

Y. F.

les conceptions bouleversantes du professeur JACOT

Pendant des millénaires, le retour régulier des saisons avait incité les hommes à croire au perpétuel recommencement. Les découvertes récentes sur l'expansion de l'univers et les changements géologiques obligent le penseur à subtituer l'idée d'évolution à celle de perpétuel recommencement. Or, cette substitution implique un bouleversement complet des conceptions admises, surtout si l'on étudie les causes et les effets désastreux de cette évolution, comme l'a fait M. Louis Jacot, l'auteur de l'imposante **Histoire critique de la pensée.** Cette étude de l'évolution est exposée dans :

L'Univers en marche. Nouvelles Editions Latines. Paris
La Terre s'en va. La Table Ronde. Paris

Eléments de physique évolutive.
Méditations sur le mouvement.
L'évolution universelle.

ouvrages diffusés par La Pensée Universelle - 3 bis, Quai aux Fleurs . Paris 4e

Parmi les opinions émises sur les ouvrages indiqués ci-dessus, citons celle du regretté **professeur Pasteur Vallery-Radot**, membre de l'académie française et de l'Académie de médecine, qui s'exprimait ainsi :

"Vous avez écrit un livre étonnant (L'Univers en marche) nous donnant un aperçu de tout l'univers. C'est une magnifique synthèse, et personnelle. Il éveillera la curiosité des jeunes et fera réfléchir ceux qui sont au déclin de leur vie. Je ne crois pas que depuis le 18e siècle une œuvre d'une telle envergure ait été osée. Je vous en félicite bien cordialement".

"La Terre s'en va ! Quel livre passionnant. Je l'ai lu deux fois et l'ai annoté. Je ne sais pas de pages plus captivantes que celles où vous évoquez les grands évènements qui se préparent. Le satellite que vous entrevoyez fait rêver. Voilà un livre qui remet l'homme à sa place dans le Cosmos".

"Peu de livres récents m'ont aussi intéressé que "Méditations sur le mouvement". Voilà un **grand** livre qui fait réfléchir avec une perspicacite remarquable de l'auteur".

"L'évolution universelle est affolante. Vous vous demandez où va l'univers, où va la Terre, où va la vie et la pensée. Voilà un beau livre qui nous fait réfléchir".

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE s'adresser
AUX EDITIONS de la PENSEE UNIVERSELLE
3 bis, QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

LYDIA TCHOUKOVSKAÏA
LA PLONGÉE
roman

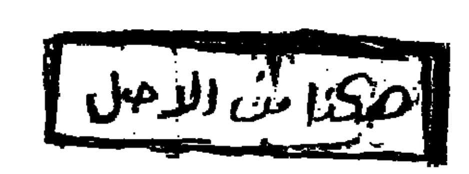
"Un chef-d'œuvre bouleversant" Anne Pons (LE POINT)

"La femme la plus courageuse d'Union Soviétique. Une œuvre lourde d'un contenu tragique"
Vera Fosty (LE FIGARO)

"Un cri terrible. Une protestation passionnée"
Françoise Ducout (ELLE)

CALMANN-LÉVY





DE LA RENTRÉE

ANDRÉE CHEDID et MICHEL LARNEUIL

Une réflexion sur le pouvoir à travers l'Égypte ancienne

★ NEFERTITI ET LE REVE D'AKHNATON, *d'Andrée Chedid. Flammarion, 234 pages, 30 F.*

★ LE DIEU ASSASSINE, *de Michel Larneuil. Albin Michel, 218 p., 24 F.*

L'EGYPTE ancienne, sans doute parce que la légende et l'histoire s'y confondent, sert de toile de fond à deux romans très différents l'un de l'autre, unis cependant par une réflexion sur le pouvoir et le bonheur : celui d'Andrée Chedid, *Nefertiti et le rêve d'Akhnaton ;* *celui de Michel Larneuil, le Dieu assassiné*. L'histoire y sert de tremplin à une construction imaginaire et permet à la poésie autant qu'à la réflexion morale de paraître et de s'affirmer. Andrée Chedid situe son récit dans un moment historique précis : la venue au pouvoir du pharaon Aménophis IV, dit Akhnaton ; son renoncement au dieu Amon au profit du Soleil ; son mariage avec Nefertiti ; la fondation, entre Le Caire et Louxor, de la Cité d'Horizon, l'actuelle Tell e *Amarna, qui est*, en quelque façon, la capitale de l'utopie. Akhnaton échouant dans son projet de réforme disparaît, probablement assassiné. Toutankhâmon, revenant aux dieux de Thèbes, lui succède, avant d'être balayé par le farouche et réaliste général Horemheb, lequel jettera bas la Cité d'Horizon. Nefertiti survivant dix années au moins à son royal et rêveur époux, Andrée Chedid imagine qu'elle dicte la relation des événements et les *réflexions que ces événements lui* inspirèrent au fidèle Boubastos, le scribe. Dès lors, le livre d'Andrée Chedid se partage entre deux voix : celle de la reine, qui parle; et celle du scribe qui, de son côté, confie au papyrus ses souvenirs personnels et les leçons du règne.

Une idole creuse

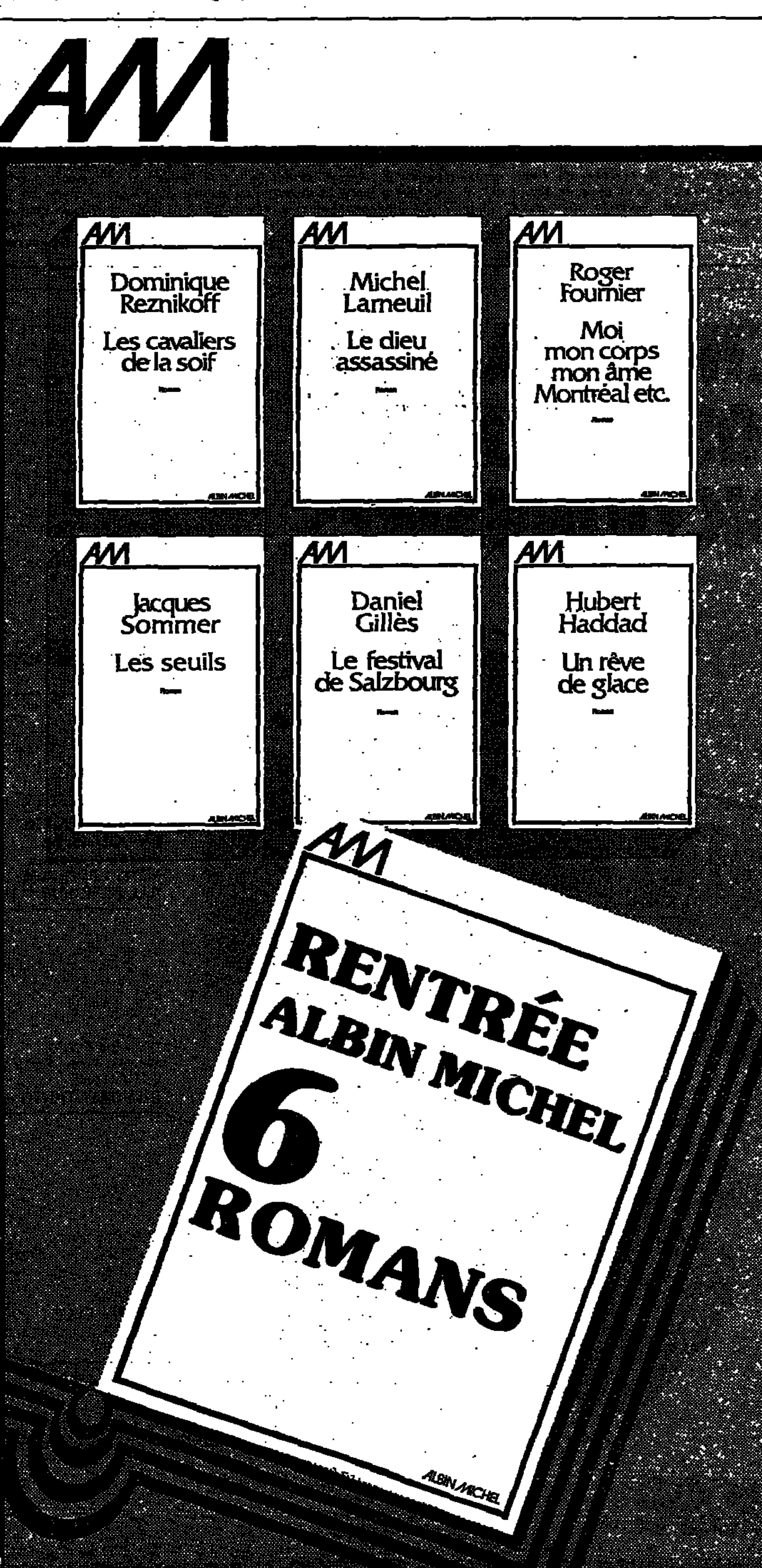
Au dieu ténébreux et fallacieux, niché au creux obscur des temples, Akhnaton a voulu *substituer une divinité* visible et sensible, symbole et source de la vie : l'astre du jour, *Aton, qui luit pour tous.* C'est sur ce projet que se greffe la généreuse et très poétique rêverie d'Andrée Chedid. Dans une écriture un peu cérémonieuse, d'une froideur agitée de sentiments, elle donne vie à l'éternel débat du pouvoir et de la liberté, comme si, déjà, aux rives du Nil, en ces temps lointains, avait résonné la parole de Saint-Just : « *On ne peut régner innocemment !* » C'est parce qu'il ne peut, sans renier son idéal même, se décider à user de la force *des armes et des lois, qu'Akhnaton* va périr. Dans les sables, en compagnie du seul Boubastos, Nefertiti témoigne, et l'entreprise d'Akhnaton, par la vertu d'Andrée Chedid, devient poème. Et promesse. La reine Nefertiti, qui tant plaisait à Milosz, avant de s'éteindre, dicte : « *La cité d'Horizon n'est plus qu'une surface plane, illustrée de carrés, de triangles, de lignes. Aussi abstraite — aussi vivante — qu'une écriture sur une page. Chaque jour, un peu plus, le passé, me semble-t-il, n'est plus qu'avenir.* » Sans doute, aux yeux d'Andrée Chedid, la seule chose qui vaille de subsister lorsque disparaissent les matériaux des entreprises humaines, est le rêve. Le bonheur est, alors, comme une danse légère, lointaine, dans le soleil, sur la ligne d'horizon...

Tout autre est *le Dieu assassiné*, de Michel Larneuil. Ici, un pharaon, qui emprunte beaucoup de sa démarche à celle d'Aménophis IV, renonce à Amon, à ses prêtres, à son *culte*.

Il décrète que seul est dieu le dieu Aton, c'est-à-dire le Soleil. Ici, *également, les barbares pressés* aux frontières menacent l'empire, alors *même* que les intérêts privés l'affaiblissent de l'intérieur. Mais ce qu'imagine Michel Larneuil, c'est que le scribe principal (personnage commun, et essentiel, à Andrée Chedid et à lui), Sathou, persuadé de la précellence d'Amon, travaillé par le grand prêtre, poussé par les dignitaires du pharaon parjure, assassine ce dernier, et se voit porté au pouvoir suprême par ses alliés. Il se convainc vite que ceux-ci se servent de lui à des fins partisanes — mais encore, et surtout, qu'Amon est un dieu muet, une idole creuse, un leurre. *Des révolutions de palais vont* le débarrasser de ses conseillers intéressés et fourbes ; son habileté et sa sagesse vont rendre à l'empire l'équilibre compromis par son prédécesseur. Le voilà seul maître, oui ! mais le voilà également solitaire à en désespérer. Il a forcé l'Egypte à croire en la toute-puissance d'Amon, lui, l'athée : ce faux dieu est le seul *ciment de l'édifice impérial. A la fin* du livre, on verra Sathou, un soir, errer au long du Nil, et un vieillard étrange lui dire qu'Amon n'existe pas, que seul existe celui qui est. Et Sathou le pharaon, à son tour, rejetant les compromissions et la tromperie, clamera qu'Amon n'existe pas, et se vouera, ainsi, à la mort suivant ses propres lois.

On voit combien subtilement les propos d'Andrée Chedid et de Michel Larneuil convergent et s'entremêlent. Malgré les sensibles différences de points de vue, ce qui anime ces livres, qui sont, autant l'un que l'autre, des paraboles sur notre actualité, c'est l'interrogation sur la nature du pouvoir et sur les corruptions dont il est porteur, par une fatalité qui est le seul vrai problème.

HUBERT JUIN.



ANNE PHILIPE

Moraliste et écrivain classique

★ ICI, LA-BAS, AILLEURS, d'Anne Philipe. Gallimard, 143 p., 25 F.

LE dernier livre d'Anne Philipe est celui de tous qui ressemble le plus à l'auteur. La délicatesse de l'art, la discrétion, la réserve, ont atteint cette fois un point exquis de finesse : un mince pinceau d'Extrême-Orient trace les signes de ce récit subtil. Mais aussi, le regard grave qu'Anne Philipe porte sur l'amour, l'absence, la mort, pousse le détachement jusqu'à une sorte de dépersonnalisation qui prend valeur universelle.

Nous savons, bien sûr, quel absent éclatant est évoqué (ou invoqué) ici ; nous savons bien quel acteur nous voyons, dans sa loge, se maquiller méthodiquement pour se transformer en Lorenzo, pris par les jeux d'un miroir et d'une mémoire. Mais Anne Philipe ne se laisse pas enfermer dans l'autobiographie, et, si l'on reconnaît par moments des fragments de sa grande aventure, d'autres séquences permettent des plongées multiples au cœur d'autres destins.

Par là même, le lecteur peut croire, un temps, à une discontinuité systématique du récit : les personnages surgissent, leurs situations se révèlent, et chacun disparaît à son tour. Un ouvrier tombe d'un toit ; une vieille dame va faire tuer son chien pour lui éviter une longue fin lamentable ; une jeune femme se prépare à accoucher : une autre se fait avorter, « la mort dans l'âme », peut-on dire ; en vacances, une baigneuse a failli se noyer : une belle maison, qui a connu le bonheur, va être vendue.

C'est cette fragilité du bonheur qui est au centre du livre, et qui fait son unité. Le présent précieux, le passé à jamais perdu et cependant inoubliable, se fondent dans un flux qui est la vie, et qui va de l'avant. L'inévitable éloignement de ce qui fut n'est pas trahison mais obéissance à la loi : « Il faut être détruit pour renoncer à construire, même sur des ruines, même sur rien. »

Beaucoup de sens en peu de mots

Anne Philipe est une moraliste plutôt qu'une romancière : l'anecdote chez elle sert la réflexion, et l'approfondissement d'une connaissance tendre, sensible, et sage. C'est aussi une styliste, qui par tempérament fuit la redondance, tend à charger son texte de beaucoup de sens en peu de mots : c'est un écrivain classique. L'auteur se souvient du jour radieux où elle a pris possession de la maison depuis longtemps désertée qu'elle vient revoir pour la vider et pour la vendre : « C'est aujourd'hui, c'est il y a presque vingt ans. L'enfant que je portais alors va se marier demain, et ces deux moments se rejoignent en cet instant parce que je suis dans des lieux dont je me croyais détachée, qui me suivaient comme une traîne mise en lambeaux par la mort, presque tombée de mes épaules, et subitement je me retrouve là, dans le jardin devant la maison et le fleuve sur le point d'être perdus. Ils m'entourent, m'emportent, me retournent, m'étreignent. Mais il est bien de partir, il ne faut pas chercher à rester avec ce qui est mort. »

On peut regretter que le petit livre d'Anne Philipe n'offre qu'un temps trop court de lecture : on aimerait garder sa présence et sa compagnie un peu plus. Mais l'écho de sa voix se prolonge longtemps, une fois le livre refermé, comme se prolonge encore le souvenir lumineux des anciennes soirées d'Avignon, qui existent toujours par nos mémoires et notre lente émotion.

JOSANE DURANTEAU.

LAROUSSE LANCE L'ENCYCLOPÉDIE « XXe SIÈCLE »

Le premier fascicule de l'encyclopédie « XXe siècle », créée par la Librairie Larousse, a été mis en vente dans les kiosques et chez les marchands de journaux le mercredi 18 septembre. Il est préfacé par Louis Leprince-Ringuet.

L'originalité de cette œuvre est d'être entièrement consacrée aux soixante-quinze dernières années, ce qui a permis aux auteurs de traiter abondamment des sujets qui préoccupent actuellement l'opinion, tels que la contraception, les prisons, la pollution, etc. Le mode de diffusion par fascicules a permis aussi d'y aborder des événements très récents. Ainsi l'article sur Chypre est en train d'être modifié. Cette encyclopédie est destinée à un public plutôt jeune et plutôt populaire. Les illustrations occupent autant de place que le texte. Chaque fascicule comportera un article dont la rédaction sera particulièrement soignée sur un sujet « accrocheur » : les grandes affaires judiciaires, la Mafia, etc. Il paraîtra un fascicule chaque semaine (4,90 F). — V. A.

DDB

le renouveau charismatique :

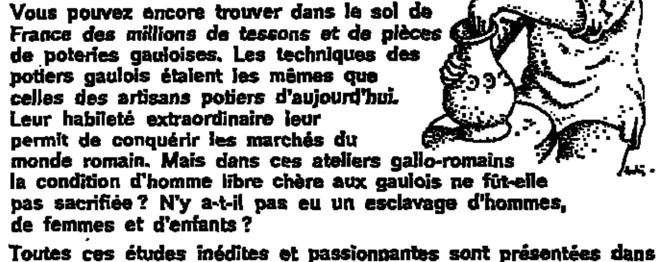
UNE NOUVELLE PENTECÔTE ?

Cardinal L.J. SUENENS

Un volume 272 p.
29 F

Desclée De Brouwer

LES POTIERS GAULOIS A LA CONQUÊTE DU MONDE ROMAIN



Vous pouvez encore trouver dans le sol de France des millions de tessons et de pièces de poteries gauloises. Les techniques des potiers gaulois étaient les mêmes que celles des artisans potiers d'aujourd'hui. Leur habileté extraordinaire leur permit de conquérir les marchés du monde romain. Mais dans ces ateliers gallo-romains la condition d'homme libre chère aux gaulois ne fût-elle pas sacrifiée ? N'y a-t-il pas eu un esclavage d'hommes, de femmes et d'enfants ?

Toutes ces études inédites et passionnantes sont présentées dans :

LES DOSSIERS DE L'ARCHÉOLOGIE
N° 6 / Septembre-Octobre 1974

LES POTIERS GAULOIS

au sommaire :

Des tessons par millions
La céramique gauloise avant la conquête
La céramique sigillée en Gaule
Les vases à couverte métallescente
Les fours de potiers
Le décor des vases sigillés
Terre sigilée et religion gauloise
Pauvres potiers, pauvre misère
Le monde des potiers gallo-romains
La céramique dans l'économie de la Gaule
Techniques de fabrication et de décoration de la céramique antique
Laboratoires et centres d'étude de la céramique en France

140 pages - 200 illustrations dont 40 en couleurs
16 francs (étranger 18 francs)
En vente chez les marchands de journaux.
Sur commande : ARCHEOLOGIA, 21018 DIJON Cedex

BON DE COMMANDE

Veuillez m'adresser LES DOSSIERS DE L'ARCHÉOLOGIE N° 6 « LES POTIERS GAULOIS »

Nom .... Prénom ....
Rue .... N° ....
Code postal .... Ville ....

Ci-joint 16 francs (étranger 18 francs)
Chèque bancaire - Virement postal 3 volets - Mandat-lettre

ÉDITION

VIENT DE PARAITRE

Romans français

PAUL SAVATIER : *le Jeu du sardin.* Sept comédiens en quête d'eux-mêmes. (Gallimard, 270 p., 35 F.)

PIERRE DALLE NOGARE : *le Grand Temps.* — Après six recueils de poèmes, deux récits, ce premier roman d'amour-délire. (Julliard, 160 p., 20 F.)

Récit

PIERRE VIALLET : *Juliette ou l'insolation.* — Comment l'ambition vient aux filles. Second roman de l'auteur de *la Poire.* (La Table ronde, 270 p., 30 F.)

MICHELLE TOURNEUR : *le Souffle Mirabeau.* — Le premier roman d'une évasion campagnarde. (Presses de la Cité, 220 p., 22 F.)

ANDRE HARDELLET : *la Promenade imaginaire.* — Par l'auteur des *Chasseurs,* récemment disparu. (Mercure de France, « Roue libre », 130 p., 19 F.)

CONRAD DETREZ : *Ludo.* — Un premier roman sur la guerre dans le Nord en 1940, par l'auteur, en collaboration avec Carlos Marighela, de *Pour la libération du Brésil* (Calmann-Lévy, 192 p., 22 F.)

Poésie

MARCEL DINOCOURT : *Echos de la montagne.* — Après *les Chansons de la plaine,* prix Maurice-Bourry 1972. (Editions Nicolas-Imbert, Niort, 130 p., 15 F.)

Littérature étrangère

SAIDOU BOKOUM : *Chaîne.* — Le roman d'un Africain noir, immigré en France, ou la fin des illusions. Par un jeune Guinéo-Malien vivant à Paris depuis 1965. (Denoël, 320 p., 32 F.)

Philosophie

DOMINIQUE LECOURT : *Bachelard, le jour et la nuit.* — Une lecture marxiste de l'épistémologie bachelardienne, inspirée des travaux d'Althusser. (Grasset, « Théoriciens », 184 p., 25 F.)

En même temps les actes du « Colloque » sur Bachelard qui s'est tenu à Cerisy en juillet 1970 paraissent en édition de poche (10×18, 406 p., 9,95 F.)

GEORGES LUKACS : *Ecrits de Moscou.* — Publié pour la première fois, des études du théoricien marxiste consacrées aux problèmes du roman et du réalisme socialiste. Traduction et introduction de Claude Prévost. (Editions sociales, « Ouvertures », 292 p., 20 F.)

Histoire

GEORGES MARTIN : *Nîmes à la Belle Epoque.* — Avec des reproductions de cartes postales de l'époque. (Editions Libro-Sciences, « Bruxelles-Diffusion », Hachette, 170 p., 50 F.)

Sciences humaines

ABDELKEBIR KHATIBI : *la Blessure du nom propre.* — Une interrogation de la culture populaire marocaine à travers les tatouages, les proverbes, par un sociologue et écrivain de la nouvelle génération. (Denoël, « Lettres nouvelles », 256 p., 55 F.)

Société

MICHELE MANCEAUX : *les Femmes de Gennevilliers.* — Une enquête donne la parole à des femmes qui militent pour la liberté de l'avortement et le droit de disposer elles-mêmes de *leur corps.* (Mercure de France, « En direct », 192 p., 22 F.)

LOUISE DUCHENE : *Habitants et marchands de Montréal au dix-septième siècle.* — L'analyse très fouillée, sur la base d'une documentation particulièrement riche, de la formation d'une micro-société coloniale. (Plon, coll. « Civilisations et mentalités », 588 p., 64,20 F.)

MICHAEL JACOT : *les Enfants de Terezin.* — Du camp modèle de Terezin, cent enfants juifs revinrent, sur les quinze mille qui y furent enfermés. Un bouleversant récit sur un enfer perfectionné. (Flammarion, 252 p., 28 F.)

CLAUDE DULONG : *la Vie quotidienne à l'Elysée au temps de Charles de Gaulle.* — L'intimité du général-président par une familière de l'Elysée. (Hachette, « Littérature », 265 p., 26 F.)

Dans les « poches »

● *Les hommes ne veulent pas mourir,* de Pierre-Henri Simon : paru en 1953 au Seuil. (Livre de poche, 280 p., 5 F.)

● *La Mulâtresse solitude,* d'André Schwarz-Bart. Après *Un plat de porc aux bananes vertes,* écrit en collaboration avec Simone Schwarz-Bart. (Livre de poche, 160 p., 4 F.)

● *Le Roman d'un spahi,* de Pierre Loti. (Livre de poche, 285 p., 5 F.)

● *Alexis ou le traité du vain combat,* suivi du *Coup de grâce,* de Marguerite Yourcenar. Après les *Mémoires d'Hadrien* et *l'Œuvre au noir.* (Livre de poche, 280 p., 5 F.)

ECHOS ET NOUVELLES

— **LE TOME III DE L'ŒUVRE POÉTIQUE D'ARAGON vient de paraître au Livre Club Diderot. Il couvre l'année 1926 et comprend en particulier : « le Paysan de Paris » et « le Croiseur Potemkine ».**

— **LE TOME II DES CAHIERS DE PAUL VALERY paraît à la bibliothèque de la Pléiade dans une édition établie, présentée et annotée par Judith Robinson. Ce volume contient notamment : « Rêve », « Conscience », « Attention », « Poésie », « Littérature », etc.**

— **UNE NOUVELLE MAISON D'EDITION, E.L.P., 17, rue Saint-Séverin, se spécialise dans les collections de guides pratiques pour résoudre les problèmes de la vie quotidienne : droits, emploi, santé, beauté, vie de famille, logement, troisième âge, etc., Vingt-quatre guides de 100 pages, en format de poche, au prix de 6 F, sont d'ores et déjà distribués à cinquante mille exemplaires dans huit mille points de vente.**

(Publicité)

LES GRANDS ÉDITEURS LIRONT VOS MANUSCRITS

Si vous suivez nos conseils.

Demandez la brochure n° 415 envoyée gratis par l'E. F. R.

Etablissement privé soumis au contrôle pédagogique de l'Etat, 10, rue de la Vrillière, 75001 PARIS

DEUX LIVRES D'ACTUALITÉ...

ALBERT JOËL

— LE COMPLEXE DE DIEU

« ... magistrale étude qui, par sa loyauté et sa rigueur exceptionnelles, me paraît apporter une précieuse contribution à la psychologie de la croyance et de l'incroyance ».

Jean ROSTAND (lettre postface). 1 vol., 213 p., 23 F franco.

— LA REVOLUTION NATURISTE

« ... doit côtoyer et rejoindre les récents ouvrages de Marcuse, de Monod, de Jacob, de Rostand ».

Henri DEMAY (« Le Miroir du centre »), 1 vol., 218 p., 27 F franco.

EDITIONS DE THÉLÈME

B.P. 214, 13270 FOS-SUR-MER

C.C.P. LYON n° 147-40.

CLUB DES POETES

30, rue de Bourgogne

PARIS (7e) - 551-06-03

COCKTAIL-SIGNATURE

JEAN-PIERRE ROSNAY vous invite en compagnie de nombreuses personnalités des Lettres et de la Presse

Vendredi 20 septembre de 18 h à 20 h

à la signature des trois derniers recueils de poèmes de

MONIQUE GILBERT

SYLVIANE

éditions du jour

Collection "AN 2000" sous la direction de Louis EMPAIN

Louis EMPAIN

VERS UNE NOUVELLE ETHIQUE

14,00 F

ESSAIS

UN LIVRE DE STANLEY HOFFMANN

Sur la France

★ **ESSAIS SUR LA FRANCE. Déclin ou renouveau ? de Stanley Hoffmann, Seuil, coll. « Esprit », 559 p., 60 F.**

CE livre, il faut le lire en entier, même s'il est gros. Et le lire comme une unité, même s'il se présente sous la forme d'un recueil d'essais. La diversité des époques (de Vichy à la France de Giscard d'Estaing), les différences de niveau (de l'action de l'homme seul dans la politique mondiale jusqu'aux rapports quotidiens du citoyen avec l'administration), la variété des genres (critiques cinématographiques pour « le Chagrin et la Pitié », littéraire pour les Mémoires du général, analyse institutionnelle pour la Ve République, sociologie des idéologies) ne doivent pas voiler la profonde unité du ton, de l'inspiration, de la thématique.

Le lecteur patient deviendra vite lecteur passionné. Passionné comme l'auteur, tantôt pour adhérer à ses analyses fondées à la fois — et très franchement — sur le sentiment et sur la raison, tantôt pour regimber contre trop de sévérité ou trop d'enthousiasme.

La sévérité est pour Vichy et pour la Quatrième. Le soutien total que Stanley Hoffmann apportait dans la préface au livre pourtant trop tranchant de Paxton se trouve pleinement confirmé ici (1). Mais l'équité est-elle vraiment impossible encore aujourd'hui, comme Hoffmann le dit, qu'il s'agisse de la collaboration d'Etat ou des attitudes des Français sous l'occupation ?

N'est-ce pas simplifier aussi que de traiter d' « ineptie sans cesse renouvelée » la façon dont la IVe République a traité la décolonisation ? De l'accord Sainteny-Ho Chi Minh de 1946 à la loi Defferre pour l'Afrique noire, dix ans plus tard, il n'y a pas eu que des aveuglements, surtout face à la critique foncièrement conservatrice du général de Gaulle — pour l'Indochine — et de ses partisans les plus patentés — pour l'Afrique du Nord.

C'est que — l'auteur s'en explique excellemment dans sa préface — le général de Gaulle est le personnage central du livre, et il est traité non avec le détachement du savant, mais à partir du « lien d'admiration et de gratitude qui s'était forgé dans ces années extrêmes ». Pesons nos termes : aucun autre livre n'a, jusqu'ici, donné une analyse aussi complète et aussi cohérente du personnage, des ambitions et de l'action du général. Les gaullistes de France auraient désormais tort de chercher ailleurs que dans ce volume, notamment dans les chapitres VII à IX, la justification de leur inspiration et de leurs catégories de jugements politiques.

Une réflexion critique

Le lecteur plus réservé ou heurté par certains traits trop rapides (sur Jean Monnet, sur les conséquences de la politique gaullienne à l'égard de la C.E.E.) trouvera cependant, grâce à l'intelligence toujours en éveil de l'auteur, grâce à son honnêteté foncière, tous es arguments nécessaires pour combattre ses thèses. On pourrait même s'amuser à dégager du livre, à coup de passages épars, un bilan très négatif du gaullisme, très différent du bilan enthousiaste de la page 310. Ainsi : « A l'intérieur, il tendait à être le pouvoir contre les citoyens ; à l'extérieur, il était le citoyen contre les pouvoirs. Monarque à l'intérieur, il fut, à l'extérieur, Gavroche. » Ou bien : « Il y avait une tendance à provoquer l'échec et une tendance à escompter la défaite. » Ou encore : « Il y avait une contradiction intrinsèque entre une vision qui demandait aux autres de voir les choses à la façon du général, et une méthode qui refusait de se mettre à la place des autres. »

La présentation positive de la pensée et de l'action du général de Gaulle connaît également une double limitation plus substantielle qu'à travers des incidentes. D'une part, Stanley Hoffmann conduit avec ampleur une réflexion critique sur « la justification relative du nationalisme », qu'il n'a cependant pas le loisir de pousser ici jusqu'à son terme — qui serait une éthique politique où la nation se verrait rangée dans la hiérarchie des valeurs de référence. D'autre part, le général est expliqué à partir d'un schéma de la société française qui fait bien du « héros politique » un acteur privilégié, mais qui ne donne pas de ce privilège une analyse très enthousiasmante : « Ce que cette autorité apporte, c'est le commandement sans mobilisation, à quoi répond chez les gouvernés un soutien sans participation. »

Le style français d'autorité, tel que l'a décrit Michel Crozier (le Français le plus présent dans le livre après le général !), est la clé de voûte de l'ouvrage, l'élément explicatif le plus constamment présent. Exposé avec rigueur et clarté au chapitre IV, il est encore au cœur du chapitre XII et dernier, sans doute le plus dense, en tout cas le plus neuf, par l'originalité et par la date, puisqu'il fut achevé en mars 1974 et se trouve complété par la postface. Il est intitulé : « L'Etat : pour quelle société ? » et réussit, en soixante pages, à synthétiser structures et comportements, depuis la fonction présidentielle et les attitudes des « élites » jusqu'à l'échec de la décentralisation au niveau des municipalités comme de l'enseignement.

Les saines vérités qu'assène l'observateur extérieur sont d'autant plus percutantes qu'il échappe au vocabulaire et aux fétiches des habituels débats entre Français, la plupart du temps délibérément. Parfois, cependant, parce qu'il néglige tel secteur ou tel courant : ainsi le monde foisonnant du catholicisme français, pratiquement absent ici. Ces absences n'entament cependant en rien la force de la démonstration.

Le grand débat de méthode

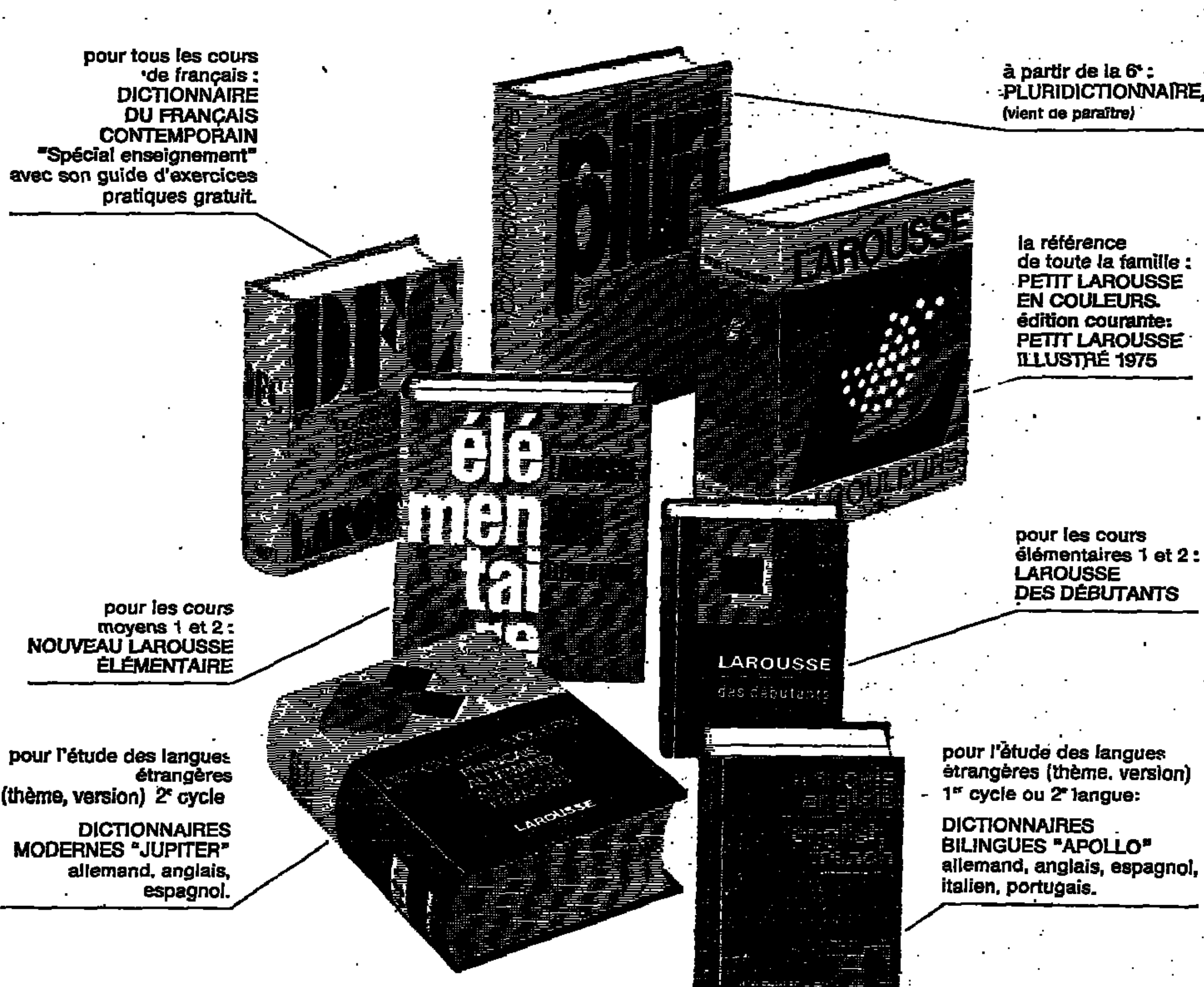
A condition qu'on soit entré dans la méthode. Or cette méthode pose un problème qui, par-delà la richesse de l'information et l'incitation à la réflexion offertes au grand public, devrait valoir aux « Essais sur la France » une place de choix dans les discussions entre spécialistes des sciences humaines. En effet, parmi les facteurs explicatifs qui se présentent à l'historien et au sociologue, Stanley Hoffmann a fait un choix. Une affirmation dans le corps d'un chapitre vaut pour tout l'ouvrage : « Les racines sont dans la culture nationale. » Les facteurs culturels sont encore plus centraux pour lui que les facteurs économiques pour les marxistes.

Ses analyses apportent beaucoup à ceux qui, comme nous, croient en effet que les croyances et les structures transmises pèsent d'un poids considérable sur la vie politique d'un pays. Mais ne va-t-il pas trop loin ? Ne surestime-t-il pas l'unicité, la continuité d'une société à travers les décennies ? Et aussi la spécificité d'une société nationale par rapport à d'autres ? Ainsi, il commente un excellent sondage sur « Les Français et l'Etat », à partir de la culture nationale. Seulement, l'expérience a été faite d'administrer le même questionnaire en Allemagne — et les réponses ont été tout à fait analogues !

Lui-même hésite. Lui-même va jusqu'à affirmer : « Aujourd'hui, la France est un exemple particulier d'un cas général : la société industrielle moderne » et « certains Français tendent à attribuer aux particularités de ses traditions, de ses habitudes et de son style (...) des maux dont souffrent également d'autres sociétés. » Il en arrive finalement à une page presque trop sage, trop équilibrée : « Beaucoup d'aspects de la France sont ceux de ses voisins (...). Et pourtant, il demeure bien des caractéristiques spéciales... » Car cette formulation atténuée désamorce le grand débat de méthode que tout le livre appelle.

ALFRED GROSSER.

(1) Robert Paxton, *la France de Vichy,* Ed. du Seuil, 1973, préface et étude étant séparées par plus d'une nuance de notre préface et du livre d'Eberhard Jaeckel, *la France dans l'Europe d'Hitler,* Fayard, 1968.



"Tout élève devrait posséder, au même titre qu'un crayon ou un cahier, un dictionnaire de français" recommande un rapport officiel(*).

De plus en plus, les dictionnaires sont utilisés en classe, comme les livres "scolaires". Ils associent l'école et la vie. Aussi, leur choix revêt-il une importance capitale : ils doivent être parfaitement adaptés au niveau d'étude de chacun de vos enfants.

(*) Rapport des Commissions du VIe plan sur l'éducation (1971/1975), page 272.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

seul Larousse

a prévu les dictionnaires adaptés à chaque niveau scolaire

POLITIQUES

Gramsci enfin publié

(Suite de la page 21.)

Répondant au socialiste bon teint Claudio Treves, qui se plaignait de l'« effrayante inculture de la nouvelle génération socialiste », Gramsci écrit : « Il semble que la nouvelle génération veuille retourner à l'authentique doctrine de Marx, pour laquelle l'homme et la réalité, l'instrument de travail et la volonté, ne se désolidarisent pas, mais s'identifient dans le moment historique. »

N'est-ce pas ce qui lui permet de comprendre si bien, et d'emblée, la politique des bolcheviks pendant l'année 1917, de communier pour ainsi dire à distance, et de sentir en septembre que le moment est venu où le vent va tourner, où le prolétariat russe va succéder à Kerenski où « une collectivité va monter sur le trône de toutes les Russies » ? Là encore, il n'y a pas dans tout le socialisme européen de l'époque d'autre exemple d'une telle lucidité politique.

Il importe peu, sinon pour mettre à mal la statue que l'on a voulu faire de lui, que Gramsci se soit quelquefois trompé d'homme, qu'il ait mis Tchernov à la place de Lénine, et qu'il ait un peu hésité avant de reconnaître ce dernier. L'essentiel est que se développe chez lui, comme en osmose avec la pratique léniniste d'avant Octobre, une certaine idée du rôle des révolutionnaires. Il reconnaît d'abord dans les bolcheviks ceux qui « ont renversé toutes les tentatives d'endiguement du torrent », ceux qui ont « empêché que ne se forment des marais stagnants, des marécages morts ». Ouvrir la voie aux initiatives des hommes, telle est la fonction du révolutionnaire. Les communistes marxistes, tels qu'il les devine dans ce moment fulgurant et tels qu'il les conçoit pour l'avenir, sont des hommes de maïeutique, des accoucheurs, capables de « saisir le plus grand nombre possible d'éléments concrets nécessaires et suffisants pour fixer un processus de développement ».

On le verra bien en 1919 et 1920, lorsque, avec l'équipe de l'Ordine Nuovo, Gramsci tentera de dégager devant l'un des plus vigoureux mouvements de la classe ouvrière italienne les chemins d'une transformation radicale de la société. « La société communiste », écrit-il en septembre 1919 dans un article sur « le Parti et la Révolution », « ne peut-être conçue que comme une formation « naturelle » liée à l'instrument de production et d'échange » et la révolution est l'acte de reconnaissance historique de cette formation. C'est pourquoi le processus révolutionnaire ne peut s'identifier qu'au mouvement réel, « spontané », que le parti ne peut gouverner qu'à la condition de s'identifier à la conscience historique des masses. Mais c'est une façon de gouverner « incorporelle », c'est, en quelque sorte, « un gouvernement spirituel », et d'ailleurs la plus efficace des dictatures, celle qui naît du prestige. Mais « gare si on prétend matérialiser cette hiérarchie », si on prétend plier le processus révolutionnaire aux formes du parti et imposer le pouvoir de ses sections. « Car on réussira alors à entraîner une partie des hommes, on réussira à dominer l'histoire, mais le réel processus révolutionnaire échappera au contrôle et à l'influence du parti devenu à son insu un organisme conservateur. » Critique anticipée de cinquante ans d'« histoire dominée » !

Le problème n'est pas réglé pour autant des formes d'organisation nécessaires à la révolution, qui s'impose à Gramsci comme à tout acteur des années de l'immédiate après-guerre. Mais le développement des grèves de Turin et le rôle particulier qu'y jouent les « commissions internes », forme spécifique de l'organisation ouvrière italienne, entre le soviet et le comité d'entreprise, vont provoquer chez lui une observation capitale, dont lui-même ne tirera peut-être pas, plus tard, toutes les conclusions, et que les consommateurs contemporains dédaignent la plupart du temps de retenir.

C'est que, dans l'immense vague révolutionnaire qui secoue l'Europe de la Russie à l'Italie, les institutions de la bourgeoisie sont certes en crise, mais également celles de la classe ouvrière. Car aussi bien parti social-démocrate que syndicats sont nés sur le terrain de la démocratie bourgeoise. Ils sont le reflet d'une situation particulière du prolétariat, et totalement inaptes à assumer le processus révolutionnaire, qui se déroule d'abord sur le terrain de la production. C'est là qu'apparaissent, en dehors de toute idée préconçue, ces formes d'organisation tant souhaitées : les conseils, bases de l'état ouvrier, lui-même préparant son incorporation organique dans un système mondial.

Et comme le visionnaire est toujours là chez Gramsci, le rêve futuriste s'élève : « Dans le monde, le charbon anglais s'unit au pétrole russe, le blé de Sibérie au soufre de Sicile, le riz de la région de Vercelli au bois de la Styrie, au sein d'un organisme unique, soumis à une administration internationale qui régit la richesse du globe au nom de l'entière humanité. »

Sur ce que deviendra cette idée dans la problématique gramscienne, lorsqu'il s'attellera à la tâche de construire le « parti de type nouveau », il faudrait revenir.

Comme il faudrait revenir sur d'autres aspects de ce premier tome des « Écrits politiques », qui témoigne, chez Antonio Gramsci, d'une capacité d'invention hors de pair, d'une agilité intellectuelle peu commune, dans l'état de grâce de la jeunesse. Les principaux thèmes qui feront la fortune de sa pensée sont déjà présents, le concept d'hégémonie, le concept d'intellectuel organique, etc. Mais aussi, qu'on y prenne garde, en contrepoint ou en contradiction, une certaine hantise hégélienne de l'Etat, des moments de rigidité qui surprennent quand tout est par ailleurs hymne à la vie et au mouvement. Déjà apparaît la comparaison du parti avec une armée strictement articulée, strictement commandée...

Mais pour le moment l'émerveillement l'emporte : « Un gigantesque polypier humain construit, sûrement, sourdement, mais tenacement, le banc de coraux qui, demain, explosera à la joie du soleil. »

PAUL GILLET.

Une étude de Nicos Poulantzas

OU VONT LES PETITS BOURGEOIS ?

★ LES CLASSES SOCIALES DANS LE CAPITALISME AUJOURD'HUI, de Nicos Poulantzas. Ed. du Seuil, coll. « Sociologie politique », 368 p., 39 F.

« *La simplicité plaisante de la conception marxiste de la société est devenue une construction absurde* » : cette affirmation abrupte du sociologue Dahrendorf exprime tout haut ce que pensent tout bas nombre de « spécialistes » appartenant à diverses écoles des « sciences sociales ». A leurs yeux, la complexité croissante des sociétés contemporaines, le développement massif du fameux « secteur tertiaire », l'apparition d'une classe des « cols blancs », etc., rendraient caduque toute analyse reposant sur l'antagonisme fondamental de la bourgeoisie et du prolétariat.

Le dernier ouvrage de Nicos Poulantzas s'inscrit en faux — et avec quelle maîtrise ! — contre de telles allégations, « plaisantes » à leur tour par leur vision simpliste, voire leur ignorance, du marxisme. Et ce dans trois domaines dont le seul énoncé permet de mesurer l'ampleur de la tâche entreprise : les caractéristiques de l'impérialisme dans sa phase actuelle, les contradictions internes de la bourgeoisie aujourd'hui, le statut de la petite bourgeoisie dans l'ensemble de la société. L'apport de Poulantzas est à cet égard décisif.

Il dissipe en effet nombre de confusions concernant la domination effective du capitalisme américain sur les métropoles européennes, les rapports exacts du capitalisme monopoliste et du capitalisme « concurrentiel » au sein de chaque nation, la « neutralité » du rôle « technique » de l'Etat, etc. Mais c'est sans doute par l'essai consacré à la petite bourgeoisie que ce livre remarquable se révèle le plus suggestif. Depuis les analyses classiques de Marx à Lénine, les choses ont en effet changé. L'artisanat et le petit commerce, où s'enracine la petite-bourgeoisie traditionnelle, tendent à péricliter. Mais les employés des banques, des bureaux, de divers secteurs de service sont de plus en plus nombreux. Où situer la place de cette nouvelle petite bourgeoisie ? Est-elle du côté de la bourgeoisie ou de la classe ouvrière ?

La question, on le sait, est embarrassante entre toutes, encombrée de toute une mythologie, et lourde de passé : les dictatures de l'entre-deux-guerres et, tout récemment, l'expérience chilienne ont montré que les erreurs d'analyse se paient cher. Tout le mérite de Poulantzas est de retrouver pour répondre à cette question une démarche véritablement théorique. Sans se contenter de descriptions ou des apparences, il cherche à cerner les fondements économiques et idéologiques de la nouvelle petite bourgeoisie.

La place spécifique de celle-ci *dans les rapports de production* est contradictoire. Ce n'est pas la place de la bourgeoisie (qui serait devenue « petite »...), dans la mesure où les nouveaux petits bourgeois ne sont pas détenteurs de capital et ne vivent pas de l'exploitation du travail salarié. Mais ce n'est pas non plus celle de la classe ouvrière : la petite bourgeoisie est presque entièrement composée de travailleurs improductifs, c'est-à-dire ne produisant pas directement de la plus-value.

Nicos Poulantzas démontre comment ce caractère contradictoire est précisément *constitutif* de la classe petite bourgeoise. Car c'est bien de classe qu'il faut parler, une classe unifiée, malgré sa réelle disparité économique, par des traits idéologiques communs : illusions réformistes, croyance en la « neutralité » de l'Etat, aspiration à la « carrière » et à l'« ascension sociale », fondée sur le mérite et le succès scolaire...

Unifiée, cette classe est pourtant sans unité substantielle, du fait même de son statut. D'où la possibilité de distinguer en elle les *fractions* objectivement susceptibles d'une alliance réelle avec la classe ouvrière, notamment les salariés des magasins à grande surface, les employés des secteurs administratifs les plus mécanisés, le personnel des services de santé. Trois facteurs rapprochent cette fraction de la nouvelle petite bourgeoisie et la classe ouvrière : elle est faiblement scolarisée, elle demeure proche du travail manuel, les perspectives de promotion sociale s'y trouvent limitées et les emplois instables. A condition que l'on y prenne garde et que s'engagent les luttes correspondantes, Poulantzas n'hésite pas à voir dans cette situation récente une nouvelle chance historique pour la révolution socialiste en France. Une affirmation qui soulèvera sans doute bien des discussions.

On ne peut toujours que déformer, en la schématisant, une réflexion dont la précision, attentive à l'extrême complexité des situations concrètes, fait toute la valeur. Qu'il suffise d'en souligner la très grande cohérence, fruit d'une lecture scrupuleuse de Marx, au détriment de tout « plaisir » du texte. Si l'aridité de l'écriture de Poulantzas est indéniable, ce n'est que l'effet — secondaire — d'une rigueur conceptuelle sans faille.

ROGER-POL DROIT.

M. DORNBUSCH
le langage PL/1
tome 1 : éléments fondamentaux
dunod 88 F

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION
Un livre collectif au carrefour de LIP (20 F)
CHILI NOVEMBRE 70 JANVIER 74
Réforme ou révolution (15 F)
EDITIONS GILLES TAUTIN
71, rue Louis-Blanc, Paris (10e)
Téléph. : 206-41-75

(Publicité)
A PARIS
UN EDITEUR SUR LA RIVE GAUCHE
LA PENSÉE UNIVERSELLE
RECHERCHE
• manuscrits inédits de romans, poesies, essais, théâtre.
étudie formule avec participation aux frais
Adresser manuscrits et curriculum vitae à
M. LE DIRECTEUR GENERAL DE « LA PENSEE UNIVERSELLE »
3 bis, Quai aux Fleurs, 75004 PARIS
Tél. : 325.85.44

submarine
le périscope de la bande dessinée



Depuis de nombreuses années, pour mieux répondre aux besoins des entreprises, nos activités de conseil nous conduisent à faire appel à l'apport des sciences humaines : élaboration de systèmes de formation, valorisation des ressources humaines, assistance à la conception et à la mise en œuvre de la politique de Personnel.

Nous proposons à des **Psychologues, Sociologues, Psycho-sociologues,** *familiarisés avec les méthodes des*

sciences humaines

de les intégrer à nos équipes d'Ingénieurs consultants.

Nous leur demandons :

- *une première expérience professionnelle leur ayant permis de mieux percevoir les contraintes et besoins de l'entreprise,*
- *un goût prononcé pour le travail en équipe pluridisciplinaire,*
- *une grande capacité d'adaptation à des contextes socio-culturels divers,*
- *une réelle disponibilité pour des missions ou des séjours à l'étranger,*
- *une bonne connaissance de la langue anglaise.*

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez-nous sous référence 84/MC, à :

EUREQUIP
40, avenue du Président Wilson, 75116 Paris

LETTRES ÉTRANGÈRES

Entretien avec Julio Cortazar
Marier Joyce et Mao

★ **LIVRE DE MANUEL. Traduit de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon. Gallimard. Du monde entier, 404 pages, 49 F.**

A soixante ans, il a l'air d'un jeune homme trop vite monté en graine, avec son mètre quatre-vingt-quinze et ses yeux d'aigue-marine, très écartés, comme ceux d'un insecte, et très attentifs.

Il est Argentin, donc cosmopolite. Né à Bruxelles — en août 1914, quel symbole ! — c'est vers l'Europe qu'il regardera tout au long de ses années d'apprentissage culturel. Et l'Europe, pour lui, ce fut Rilke, Hölderlin, Apollinaire, Lautréamont, Jarry, ce fut Cocteau et Forster, Lewis Carroll et Breton, sans parler de Klee ni des quintettes de Mozart... L'inventaire serait inépuisable. En 1951, Cortazar choisit Paris.

Un fantastique « new-look »

En Cortazar, coexistent, au moins, trois hommes :

— *Le descendant hérétique de Borgès*, l'auteur de nouvelles. Son écriture très linéaire et ses dosages subtils de réel et d'imaginaire ont su tisser un fantastique « new look », un fantastique régénéré, plus magique et plus angoissant, dont il est, avec Buzzati, le maître.

— *L'homme de foi*, intellectuel engagé dans une action politique précise (la lutte pour libérer le continent latino-américain de tous les impérialismes), et à qui la grâce fut donnée vers le milieu des années 60. Sa pondération, sa fermeté courtoise sont devenues, dans ce domaine, légendaires.

— *Le romancier expérimental*, dont le chef-d'œuvre *Marelle*, écrit il y a quinze ans, fut l'un des pôles du renouveau littéraire en Amérique du Sud, (l'autre pôle étant le tropical, l'exubérant *Cent ans de solitude*, du Colombien G. Garcia Marquez).

Il y a quinze ans « Marelle »

Marelle, un livre métaphysique, la quête d'un absolu parmi la somme de toutes les cultures occidentales, la recherche du centre, au cœur du labyrinthe. *Marelle*, la bousculade de toutes les conventions romanesques, la réalité étant trop riche pour n'être pas traduite par une multiplicité de points de vue et de techniques. Le rationalisme, la géométrie euclidienne, les catégories occidentales étriquées de temps et d'espace étaient sérieusement chahutés. Naissaient la simultanéité des narrations, les passages du subjectif à l'objectif sans transition, le rythme qui épousait celui de la vie, ou du délire intérieur, une langue parlée et naturelle, qui n'avait plus rien à voir avec celle de l'Académie royale de Madrid. Naissait aussi la notion de lecture active. Par un jeu d'hyperconstructions, les 155 chapitres de *Marelle* pouvaient se lire dans différents ordres.

Après, vint *62. Maquette à monter*, prenant pour point de départ le chapitre 62 de *Marelle*, et le développant ainsi que l'humour, sans lequel Cortazar dit qu'il ne « *peut non seulement écrire, mais vivre* »... Et, enfin, aujourd'hui, troisième volet du triptyque, point d'aboutissement de cette recherche : *Livre de Manuel*.

Depuis des années, on discute, au sein du *Boom* (nom du groupe d'écrivains appartenant à la même génération littéraire, et à qui on doit, depuis vingt ans, la renaissance des lettres latino-américaines), de la relation entre création et politique. Comment concilier les deux actions ? A quoi renoncer ? A quoi ne pas renoncer ?

La dissociation

Garcia Marquez a choisi la politique. A plusieurs reprises, il a déclaré qu'il n'écrivait plus, et c'est d'autant plus probable qu'il est, par excellence, l'homme d'un seul livre : que pouvait-il exister d'autre avant, comme après, *Cent ans de solitude*, qui ne fût encore *Cent ans de solitude* ? Mario Vargas Llosa, l'auteur péruvien des *Conversations à la Cathédrale*, a choisi, au contraire, l'écriture. Quant à Carlos Fuentes, il mène parallèlement les deux actions, au Mexique, sans trop de difficultés, semble-t-il.

Julio Cortazar, lui, était déchiré par la dissociation qu'il s'imposait depuis plusieurs années. Avec *Livre de Manuel*, il a voulu réunir, réconcilier les deux démarches : sa recherche de romancier et sa lutte d'homme de gauche. Le premier, il a tenté d'intégrer les deux plans, et c'est d'autant plus original que, des écrivains du Boom, il était celui dont les préoccupations littéraires semblaient les plus éloignées de la politique.

Cortazar a peur que *Manuel* soit un produit hybride. Il est inquiet, un peu comme s'il avait marié *Joyce et Mao*, le chat et la souris. Rassurons-le. *Manuel* est un roman digne de *Marelle*, dont la séduction n'empêche nullement qu'il soit aussi un livre de combat.

FRANÇOISE WAGENER.

« MANUEL », UN LIVRE DE COMBAT ÉCRIT « CONTRE LA MONTRE »

Le schéma de *Manuel* est le même que celui de *Marelle* : un groupe de Latino-Américains à Paris va, vient, se disloque, se reforme, chacun de ses membres étant, tour à tour, objet ou sujet du récit. Dans *Manuel*, ils sont occupés, d'une part, à monter une opération de guérilla urbaine et, d'autre part, à fabriquer, au fur et à mesure que le livre avance, un album à l'usage d'un bébé nommé Manuel, où se trouvent réunies des coupures de presse concernant la répression en Amérique latine. Comme dans *Marelle*, un philosophe (non plus Morelli, mais Lonstein) tient aux autres de longs discours dans une langue qu'il s'invente, plus appropriée à ce qu'il entend déclarer.

Intervient aussi une conscience collectrice qui cimente les liens entre les autres et commente l'action, et qui ne sera jamais autrement définie que comme *qui tu sais*. Quant au personnage central, Andrès, il ressemble à l'Oliveira de *Marelle*, introverti comme lui, et partagé entre deux femmes, archétype dédoublé : l'une, épouse du désordre masculin, et l'autre, *comillo*, son contrepoids. Il essaie de les vivre l'une et l'autre, sans qu'elles s'excluent, ce qui n'est pas facile (*Aimer. Ne pas aimer Formules.*) Il semble surtout que, pour Andrès, le refuge dans la recherche individuelle et esthétique ne suffise plus :

Ecouter Stockhausen

« *En fait*, dit Cortazar, *Andrès, à la différence d'Oliveira, n'échappera pas à l'histoire. La raison pour laquelle je l'aime bien, c'est qu'il décidera lui-même de ne pas se dérober. Oliveira, lui, refusait toute espèce de « contamination » historique Andrès pourrait aussi demeurer calfeutré dans son apparat culturel, symbolisé par ce disque de Stockhausen* Prozession, *que tout au long du livre il veut écouter Mais viendra le moment où il comprendra que pour écouter* Prozession, *il faut d'abord gagner le droit à l'écouter, et pour cela, remplir certains devoirs, accomplir certaines tâches, courir certains risques, jouer certains jeux. Un jour alors, oui, on peut s'asseoir dans un fauteuil et écouter* Prozession, *sans que ce soit, une fois de plus, l'égoïsme, le solipsisme, la solitude, l'échec.*

● *Manuel*, un livre de combat ?

— *Oui, et ça n'a pas été facile pour moi de faire entrer dans un livre, qui n'est ni un essai ni un pamphlet, mais un roman, mes préoccupations politiques. Je l'avoue franchement, pour moi il a toujours été beaucoup plus simple d'inventer n'importe quoi de toutes pièces que de partir d'une réalité quotidienne. La lutte que nous menons est sans pitié, je voulais y contribuer de façon efficace : j'ai donc écrit un roman. En prenant pour matière ce qui se passait alors en Amérique latine et particulièrement en Argentine* (la dictature du général Lanusse). *L'escalade de la répression atteignait à son point culminant, et la situation de centaines de prisonniers politiques était alarmante. Il fallait faire quelque chose. Ce livre, je l'ai écrit contre la montre. Je voulais le voir publié vite. Un roman sur cet enfer d'injustice et de sang était un moyen indirect d'aider ces prisonniers.* »

Contre les tabous latins

Cortazar, en mars 1972, lorsque le livre parut à Buenos-Aires, exigea de son éditeur un à-valoir de 10 000 dollars, qu'il obtint et partagea immédiatement entre les deux associations chargées de défendre les droits des prisonniers politiques et d'aider leurs familles. Le retentissement de ce geste fut immense, la popularité de Cortazar aidant — il est un « best-seller » incontesté dans toute l'Amérique latine, — les trente mille exemplaires du premier tirage de *Manuel* furent épuisés en moins d'un mois, à Buenos-Aires.

« *J'ai vu ce phénomène extraordinaire*, dit Cortazar, *un livre arraché des librairies et transporté dans les kiosques à journaux, sous la pression populaire. Ce contact direct entre une œuvre et un public qui la réclame fut pour moi une récompense plus grande que n'importe quel compte rendu élogieux.* »

● Vos armes d'écrivain dans cette lutte ?

— *Le langage. Notre continent se trouve pris dans un système d'inhibitions qui nous vient de l'héritage espagnol. L'Espagne est le pays des tabous. Combien de tentatives révolutionnaires sont freinées sur le plan mental, à cause du langage, des clichés. La libération intérieure de l'homme latino-américain est loin de correspondre à sa libération extérieure. Beaucoup de dirigeants de gauche restent prisonniers d'un langage tristement rhétorique, qui leur vient directement de l'adversaire.*

« *De façon délibérée, j'ai touché à certains tabous. Si on est enfermé dans certains tabous de langage, vous savez combien, sur le plan sexuel, par exemple, cela peut contaminer une vision du monde. Au risque de paraître obscène, en tout cas très outré, je suis allé à l'encontre de toute une série d'hypocrisies, courantes en Amérique latine.* »

Pour le lecteur français qui, à la différence du lecteur de langue espagnole, dispose d'un langage érotique, le livre de Cortazar n'a rien d'obscène et offre de très beaux passages dans un registre où l'écrivain ne s'était encore jamais exprimé.

« *Lonstein fait par exemple un long discours sur la masturbation, discours ironique et même assez divertissant. Le lecteur attentif ne s'y trompera pas : j'attaque ici, et très sérieusement, tout ce qu'il y a de négatif dans le « machismo ». On me l'a reproché, parfois, on a cru que je voulais faire actuel. Par exemple, à la fin du livre, une scène érotique précise coïncide avec une certaine scène érotique du* Dernier tango à Paris. *La critique latino-américaine, qui, très souvent, ne tient pas compte de la chronologie, a pensé que j'avais vu le film avant d'écrire cette scène. Au contraire, ce serait plutôt Bertolucci qui aurait pu lire mon roman avant de faire son film Les deux choses sont fausses. Bertolucci et moi ne nous connaissons pas. Chacun a travaillé de son côté. Mais cette scène érotique vient dans mon cas (je ne connais pas le point de vue de Bertolucci) d'un besoin de transgression totale des tabous latins. Cette scène-là, il fallait que je l'écrive, si je voulais aller jusqu'au bout de mes intentions : libérer le langage. C'est un problème immense.* »

(Propos recueillis par F. W.)

DISPONIBLES EN FRANÇAIS...

LES ARMES SECRETES. Gallimard, « La Croix du Sud », 1963. Folio 1974 (Nouvelles).

MARELLE. Gallimard, « Du monde entier », 1966 (Roman).

GITES. Gallimard, « Du monde entier », 1968 (Nouvelles).

TOUS LES FEUX LE FEU. Gallimard, « Du monde entier », 1970 (Nouvelles).

62. MAQUETTE A MONTER. Gallimard, « Du monde entier », 1971 (Roman).

Victor F. WEISSKOPF
(Prix Mondial Cino del Duca)
dédicacera son livre :
« LA PHYSIQUE DU XXe SIÈCLE »
le jeudi 26 septembre
de 17 h. 30 à 19 h. 30
à la Librairie Cino del DUCA
26, boulevard des Italiens, Paris-9e.

DIRIGÉ CONTRE UNE CERTAINE PRESSE
Le nouveau roman d'Heinrich Böll suscite une polémique en Allemagne

HEINRICH BOLL, qui sera à Paris du lundi 23 septembre au samedi 28, sur l'invitation du ministère des affaires étrangères, vient de publier en Allemagne un roman qui suscite des polémiques. Il a été inspiré à l'écrivain par le procès de la bande à Baader, qui se déroule à Berlin depuis le 10 septembre.

« *Böll s'est endormi doucement dans la paix du Seigneur* », écrivait récemment un critique allemand qui annonçait la mort littéraire de l'écrivain en présentant son nouveau roman dans *Die Welt am Sonntag*. Un autre hebdomadaire, *Der Spiegel*, a publié, à côté d'extraits du livre, une parodie composée par Torberg, et on a même reproché au lauréat du prix Nobel d'avoir bâclé son récit pour le sortir avant l'ouverture du procès de la bande à Baader afin d'influencer le jury en sa faveur.

La polémique est ouverte. Heinrich Böll part au combat avec un petit livre de moins de deux cents pages, divisé en cinquante-huit séquences, dont le titre évoque les chroniques du Moyen Age : « *L'honneur perdu de Katharina Blum, ou comment peut naître la violence, et où elle conduit.* » (1).

Ce livre prend à partie *Bild*, un journal du groupe Springer, dont les tirages atteignent jusqu'à quatre millions et demi d'exemplaires. C'est un modèle du genre : mélange de crimes et d'accidents mortels à la « une », commentaires politiques remplacés par des faits divers ou des indiscrétions sur les personnalités du jour, et suffisamment de nouvelles régionales pour intéresser l'ensemble des Allemands. Comme le dit Katharina Blum, « *Tous les gens que je connais lisent* Zeitung » (c'est le nom que Böll donne à *Bild* dans son roman).

L'histoire de Katharina Blum

Les hostilités ont commencé bien avant la publication du livre, le 10-1-1972. Ce jour-là, Heinrich Böll publie un violent article dans *Der Spiegel* où il accuse *Bild* d'exciter la population au meurtre, en décrivant les membres de la bande à Baader comme des chiens enragés. Que veut l'écrivain ? Une justice égale pour tous et non la loi de Lynch.

La réaction est immédiate : *Bild* présente Böll à ses lecteurs comme un complice des anarchistes qui cherchent à renverser la société par la guérilla urbaine. Aujourd'hui, Böll répond par un roman.

Comme dans son dernier livre (*Portrait de groupe avec dame*) (2), il décrit à travers un personnage féminin une fraction de la société allemande. Issue d'un milieu campagnard, Katharina Blum s'est adaptée sans peine à la ville. Elle fait des ménages et s'engage comme extra pour des soirées, ce qui lui permet d'acheter une Volkswagen et un appartement à crédit. Jolie, vingt-sept ans, courtisée, elle est pourtant étrangement réservée sur le plan sexuel. Un premier mariage ne lui a guère laissé de souvenirs ; la politique ne l'intéresse pas. Pourquoi, dès lors, tombe-t-elle amoureuse, le mercredi 20 février 1974, d'un jeune homme rencontré lors d'une soirée dansante chez des amis ? Elle l'emmène dans sa chambre. Il devient son amant. Il s'appelle Götten, et c'est un anarchiste.

Le lendemain, la police envahit son appartement, mais Götten a disparu. La jeune femme est accusée de complicité. Photos, bousculades. Le vendredi 22 février paraît une immense photo de Katharina en première page de *Zeitung* avec toutes sortes d'accusations : complice d'un bandit, vie sexuelle dépravée. Le sexe est le danger rouge, on connaît la chanson. Les employeurs de la jeune femme, qui sont des Allemands libéraux, essaient de s'opposer au scandale, mais on leur répond que la liberté de la presse est en jeu. Katharina Blum décide de rendre la justice elle-même : elle donne rendez-vous au rédacteur de *Zeitung* et le tue.

A la vitesse d'un fait divers

Au-delà des allusions à la bande à Baader et à son égérie, Ulrike Meinhof, le livre de Böll pose plusieurs questions. Est-ce un roman populaire ? Il se déroule à la vitesse d'un fait divers et ne s'embarrasse pas de psychologie : les caractères sont dessinés par l'action. C'est ce qu'on appelle aux Etats-Unis un « roman pop ». Tout se passe comme si Böll voulait atteindre les lecteurs de *Bild* en leur parlant leur propre langage. Mais ceux-ci ne désirent-ils pas plutôt une littérature d'évasion ? Or Böll est un écrivain réaliste, qui garde une distance ironique à l'égard de son sujet pour montrer l'impuissance des « bons » Allemands, de la police et des journaux honnêtes (qui traitent de l'affaire Blum brièvement en pages intérieures) face au journalisme à sensation.

La question fondamentale

La question fondamentale du livre est donc celle-ci : qu'est-ce que le journalisme ? Une recherche patiente, parfois ennuyeuse, de la vérité ? Ou une nourriture quotidienne dont on gave les lecteurs à tout prix ? Un journal favorable à Böll, *Die Weltwoche*, rapporte une remarque d'Axel Springer. Au printemps dernier, il exprimait son mécontentement devant la situation de l'Allemagne en reprenant un mot du peintre Max Liberman : « *Je n'arrive pas à manger autant que je voudrais dégueuler.* »

Liberman prononça ces mots en 1934, un an après la prise du pouvoir par Hitler. *Bild* est-il le reflet d'une époque qui ressemble à ce temps-là ?

FRANK JOTTERAND.

(1) Editions Kiepenheuer und Witsch.

(2) Editions du Seuil.

Parmi le gotha
de la haute fidélité
et à prix égal,
c'est tout de même
plus agréable de choisir
sa chaîne à St Germain des Prés

Vous avez envie de choisir, de changer ou d'améliorer votre chaîne Haute-Fidélité. Pourquoi courir tout Paris, supporter la foule des grandes surfaces, vous fatiguer inutilement?
Chez PAN, Rue Jacob, dans un cadre et des auditoriums conçus pour les mélomanes les plus exigeants, vous trouverez tout le gotha de la Haute-Fidélité à des prix qui ne sont pas plus chers qu'ailleurs.
Nos vendeurs-conseil prendront tout le temps de vous expliquer et de vous faire essayer une très vaste gamme de modèles
(B & O - BRAUN - ELIPSON - HARMAN KARDON - LANSING - LENCO - LINEAR - MARANTZ - NIVICO - QUAD - REVOX - ROTEL - SCOTT - SONY - TEAC - THORENS YAMAHA) dont les prix varient de 1 450 à 20 000 F et plus ; et sont garantis par un service complet d'après-vente.

pan

tous les disques classiques et contemporains
11 rue Jacob 75006 Paris - Tél. 326.18.25
parking assuré place St-Germain-des-Prés

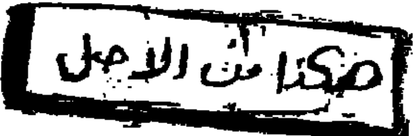
(Publicité)

APPRENEZ L'ANGLAIS
AVEC LES COURS DE LA B.B.C.

Remise spéciale 20 %
du 14 au 21 septembre

The English Bookshop
Chez W.H. SMITH & SON, S.A.
248, rue de Rivoli - Paris (1er)
Tél. : 260-37-97
Catalogue sur demande



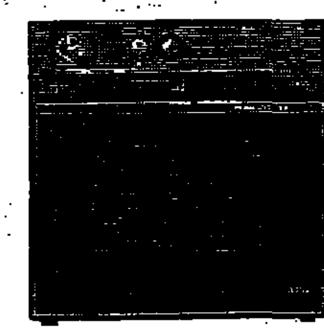


ne prenez plus la cuisine pour un gymnase.

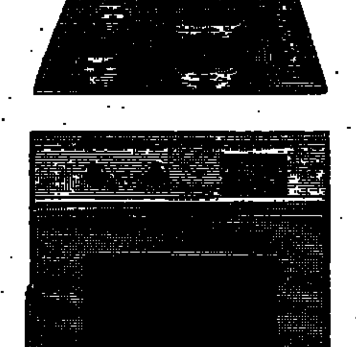
Un four encastré en l'air, ça évite bien des tours de rein.



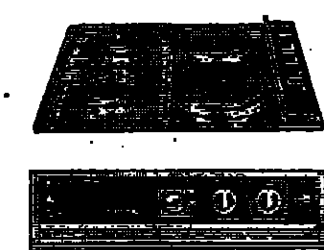


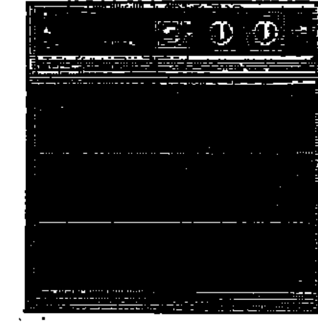












AEG

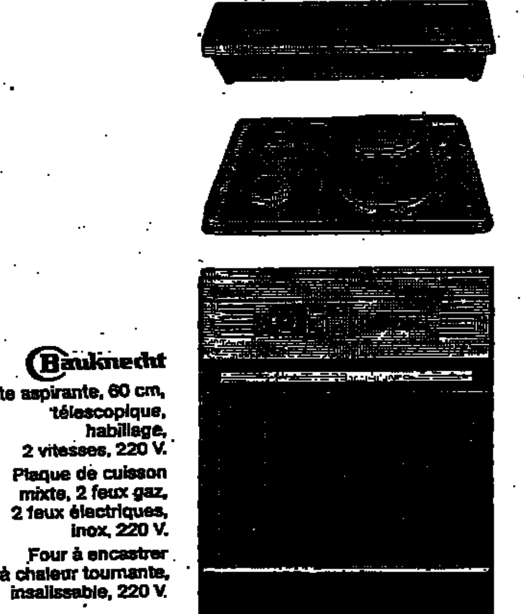
Hotte aspirante, 60 cm, bandeau inox, 2 vitesses, 220 V.	800 F
Plaque de cuisson, gaz, 2 feux	550 F
Plaque de cuisson électrique, 2 feux	470 F
Four à encastrer, auto-nettoyant "Pyrolyse" programmateur, tourne-broche, 220 V.	2890 F

Sauter

Hotte aspirante, 60 cm, à rideau d'air, 220 V.	693 F
Table de cuisson mixte, 2 feux gaz, 2 feux électriques, inox	640 F
Four à encastrer, auto-nettoyant programmateur, tourne-broche, 220 V.	1300 F

DE DIETRICH

Hotte aspirante, 60 cm, bandeau inox, 3 vitesses, 220 V.	819 F
Plaque de cuisson mixte, 2 feux gaz, 2 feux électriques, inox	873 F
Four à encastrer, auto-nettoyant "Pyrolyse", programmateur, tourne-broche, 220 V	2665 F



Bauknecht

Hotte aspirante, 60 cm, télescopique, habillage, 2 vitesses, 220 V.	660 F
Plaque de cuisson mixte, 2 feux gaz, 2 feux électriques, inox, 220 V.	710 F
Four à encastrer à chaleur tournante, insalissable, 220 V.	2300 F

Scholtes

Hotte aspirante, 60 cm, ozone, inox, 220 V.	875 F
Table de cuisson extra-plate, mixte 2 feux gaz, 2 feux électriques 220 V.	810 F
Four à encastrer, auto-nettoyant "Pyrolyse" programmateur, tourne-broche, 220 V.	2070 F

LES ENCASTRABLES

les grandes marques sont aux galeries lafayette

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 19 SEPTEMBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là : et demain. « La restauration des objets d'art ».

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?

20 h. 30 Grand écran. Hommage à Jean Renoir. Film : « la Grande Illusion », de J. Renoir (1937), avec J. Gabin, P. Fresnay, E. von Stroheim, Dalio, D. Parlo.

Prisonniers en Allemagne pendant la guerre de 1914, des officiers français cherchent à s'évader.

Le plus célèbre, peut-être, des films de Jean Renoir. Réalisme, véracité des rapports humains, message pacifiste, analyse des rapports de classe (l'aristocrate français plus proche de son geôlier allemand — même milieu, même culture — que d'un ouvrier parisien), démystification du nationalisme et une interprétation exceptionnelle.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

20 h. 35 Jeux sans frontières, de G. Lux et C. Savary.

21 h. 35 Série : L'Orchestre rouge, d'après H. Hohnes. Réal. F.-P. Wirth. Avec W. Kreindl. Deuxième épisode : Kent.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Feuilleton : Picou fils de son père.

20 h. 10 Documentaire : L'île de Saint-Charles. Réal. M. Rossi.

Une petite île perdue dans les marais qui bordent le golfe du Mexique, au sud de la Louisiane. Habitée par quelques Indiens, elle servit de repaire aux corsaires, dont Jean Laffite.

20 h. 35 Documentaire : Quatre-vingt-dix-neuf jours sur le Colorado.

Cette émission est présentée en remplacement du portrait du général Amin Dada, de J.-F. Chauvel et B. Schroeder, dont la diffusion est une nouvelle fois reportée.

21 h. 30 Divertissement : On connaît la chanson. Prod. A. Halimi, réal. G. Paumier, invité : J.-L. Bory.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « Le Criquet migrateur », de G. Boustany (réal. J.-P. Colas). — 21 h. 20, Les cadeaux pour quoi faire ? : Cadeaux et sociétés, d'H. Portnoy, avec S. Karsenty, sociologue. — 21 h. 50, Le groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F. : Présentation et analyse de « Heterozygote », de L. Ferrari. — 23 h. 15, Disques rares.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Canadian brass ensemble au Festival de Paris : « Fantaisie » (J.-S. Bach), « Centon », ouverture (Johann Fux), « Fantaisie » (William Simmes), « Aria » (Johann Fux), « Revecy venir du printans » (Claude Le Jeune), « Madrigal » (John Okeover), « Quintette » (François Morel), « Air pour les trompettes » (J.-S. Bach), Music for brass instruments : « Christ gisait dans les liens de la mort » (Ingolf Dahl). — 22 h. 40 (S.), Clarté dans la nuit. — 23 h. (S.), Le monde des jazz. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Pop music.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 15, M. Michel Rocard, membre du Bureau national du P.S.U.

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

● CHAINE I

18 h. 55 Pour les jeunes : A la recherche de : le cinéma en herbe.

Le cinéma policier américain moderne.

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?

20 h. 30 Série : Cimarron. « Chasse à l'homme », avec S. Whitman.

21 h. 45 Portrait d'Allemagne (R.F.A.), de J.-C. Bringuier et H. Knapp. Réal. P. Kassovitz. Première partie : Dimanches.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

20 h. 35 Dramatique : « les Jardins du roi », de J. Tournier. Réal. J. Kerchbron, avec D. Darrieux, E. Labourdette, G. Wilson.

Jean Vaindrier a épousé Madeleine malgré son amour pour Hélène. Lorsque cette dernière meurt, Jean reçoit une longue lettre qu'elle lui a écrite avant sa mort.

21 h. 55 Italiques, de M. Gilbert.

Avec C. Bernstein, B. Woodward, C. Kroes, N. Sutton, A. Buchwald, R. Gary, R. Kennedy, N. Mailher, S. Fitzgerald, W. P. Blatty, P. Salinger.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Feuilleton : Picou fils de son père.

20 h. 10 Documentaire : Le roman du Thaurion.

20 h. 40 Théâtre : De café en théâtre, le café de la gare. Réal. M. Pavaux. Prod. Y. Taquet.

Avec R. Bouteille, P. Dewaere, J.-M. Haas, Minet, Miou-miou, C. Mitri, A. Moro, Sotha, Rufus.

21 h. 35 Réalité-fiction : « le Savant ». Réal. G. Olivier. Avec P. Fresnay et C. Lévi-Strauss.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontres avec... R. Forlani. — 21 h., Entretiens avec M. Bélart, par J.-L. Martinoty. — 21 h. 20, Nos étonnants frères inférieurs, par M. Monestier. — 21 h. 50, En son temps, l'Opéra. — 22 h. 35, Art, création, méthode, musique, poésie, langage. — 23 h., Concert à la Maison des jeunes et de la culture de Gorbella-Nice : l'ensemble vocal Musique nouvelle, dir. Stéphane Caillat (Brahms, G. Dufay, Debussy, G. Reibel).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens : « Sonates et duos pour violons », de J.-M. Leclair et Honegger, par A. Jodry et C. Bernard. — 22 h. (S.), Jardins à la française : « Moulin à prières » (M. Constant), « Concerto de mai pour piano et orchestre » (Delannoy), « Un Koan » (M. Le Roux). — 23 h., Incognito. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Nocturnales.

(PUBLICITÉ)

Lettre ouverte aux Présidents de la nouvelle télévision

Le Président de la République vient de vous confier des postes de haute responsabilité. Vous voici à la fois comptables de l'argent des téléspectateurs et de leurs légitimes exigences de distraction, de culture et d'information. Vous disposez pour cela de l'instrument le plus puissant et le plus redoutable : la télévision.

D'autres en ont usé avant vous, avec plus ou moins de bonheur. Depuis quinze ans que « Télé 7 Jours » paraît, nous les avons vus à l'œuvre, notant, semaine après semaine, leurs enthousiasmes, leurs succès, leurs erreurs, leurs désillusions. Durant quinze années, nous avons été aussi en contact permanent avec les dix millions de téléspectateurs qui nous lisent chaque semaine. C'est en leur nom que nous vous souhaitons aujourd'hui une cordiale bienvenue.

Contrairement à ce que certains pensent, les téléspectateurs ont une idée assez précise de ce qu'ils veulent et de ce qu'ils ne veulent pas. Aussi croyons-nous faire œuvre utile en vous rappelant ces souhaits qui ne sont, en définitive, que la manifestation du bon sens. N'est-ce pas justement le bon sens qui a le plus manqué à la télévision d'hier que vous êtes appelés aujourd'hui à renouveler ?

Les téléspectateurs veulent :

- Etre écoutés — et peut-être même entendus — lorsqu'ils expriment leur satisfaction ou leur mécontentement à propos des programmes.
- Une harmonisation réelle des programmes sur les trois chaînes nationales.
- Des émissions d'information honnêtes, où tous les sujets soient abordés et tous les points de vue exprimés.
- Un plus grand nombre d'émissions gaies.
- Un gouvernement qui ne pèse pas quotidiennement de tout son poids sur les responsables de la Télévision.
- Des « carrefours » à 20 h 30 et à 22 heures.
- Que l'ordre des programmes soit scrupuleusement respecté.

Si vous avez constamment à l'esprit que chacune de vos décisions se répercutera dans chaque foyer de France ; si vous vous entourez d'hommes de l'Art, pas seulement d'énarques ; si vous réussissez à débarrasser notre télévision de la bureaucratie, source de paralysie, le succès de votre entreprise s'affirmera très vite.

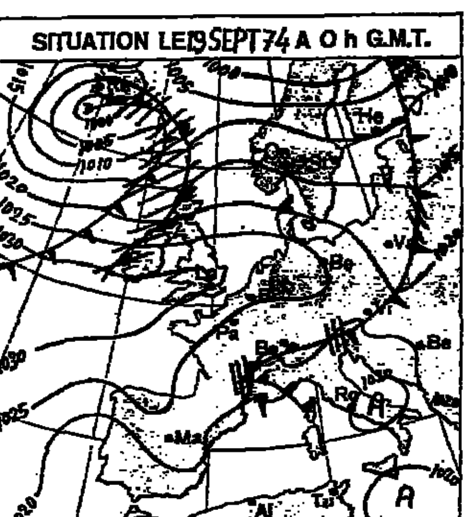
Sans partialité mais sans complaisance, « Télé 7 Jours » et ses lecteurs suivront vos efforts.

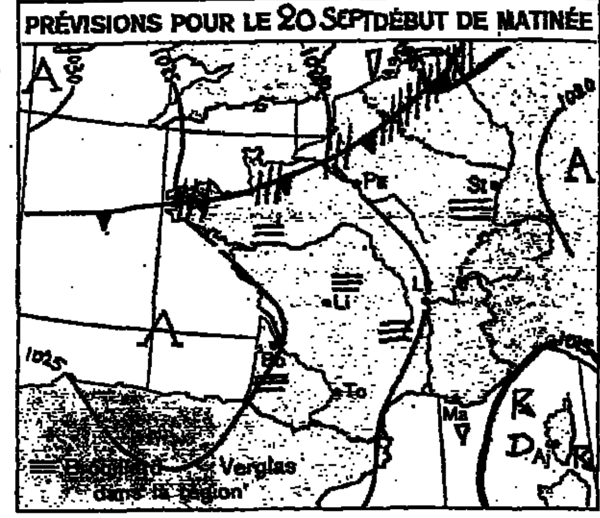
Bonne chance, messieurs les Présidents,

Bonne chance la télévision !

La Rédaction de « Télé 7 Jours ».

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 septembre à 0 heure et le vendredi 20 septembre à 24 heures :

La zone pluvio-orageuse qui affectait encore jeudi matin le sud et le sud-est de la France s'atténuera lentement. Le champ de pression restera assez élevé sur notre pays, mais une faible perturbation, située à l'ouest des îles Britanniques, pénétrera sur le Nord et le Nord-Est.

Vendredi, des ondées et quelques orages persisteront encore sur le sud des Alpes, les régions méditerranéennes à l'est du Rhône et la Corse, mais ces précipitations tendront lentement à s'atténuer. D'autre part, avec la faible perturbation, le temps sera très nuageux, parfois brumeux du nord de la Bretagne à la frontière belge le matin, avec de faibles pluies ou bruines éparses. Ce type de temps s'atténuera ensuite dans sa partie occidentale et, le soir, seules quelques faibles pluies passagères pourront gagner le Jura et l'extrême Nord-Est.

Sur le reste de la France, la matinée sera souvent brumeuse, soit avec des nuages bas, soit avec des brouillards. Ces formations brumeuses se déchireront en fin de matinée pour faire place à un temps nuageux avec des éclaircies. Cependant, la nébulosité restera assez forte près des Pyrénées et dans certaines vallées du Massif Central.

Les vents, de secteur nord dominant, seront faibles à modérés.

Il fera un peu frais au début de la matinée, surtout sur la moitié nord. Les températures maximales seront stationnaires.

Jeudi 19 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 025,4 millibars, soit 769,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 28 et 18 degrés ; Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 19 et 12 ; Brest, 17 et 5 ; Caen, 16 et 7 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 19 et 14 ; Lille, 17 et 7 ; Lyon, 29 et 15 ; Marseille, 22 et 17 ; Nantes, 18 et 11 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 16 et 9 ; Pau, 16 et 10 ; Perpignan, 23 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 22 et 14 ; Tours, 17 et 11 ; Toulouse, 17 et 12.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 17 et 4 degrés ; Athènes, 27 et 18 ; Bonn, 22 et 14 ; Bruxelles, 17 et 7 ; Le Caire, 30 (max.) ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 17 et 9 ; Genève, 21 et 16 ; Lisbonne, 28 et 19 ; Londres, 17 et 6 ; Madrid, 25 et 10 ; Moscou, 12 et 4 ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 18 et 6 ; Téhéran, 25 et 14.

Loterie nationale

TIRAGE DE LA 18e TRANCHE 1974

Les billets portant le numéro 41228 gagnent 500 000 F (gr. 3, sér. A), 25 000 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 1 000 000 de francs (gr. 3, sér. B), 50 000 F (gr. 1 et 2, sér. B).

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près le 41228 gagnent 5 000 F ou 5 030 F (gr. 3, sér. A), 1 000 F ou 1 030 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 5 000 F ou 5 030 F (gr. 3, sér. B), 1 000 F ou 1 030 F (gr. 1 et 2, sér. B).

Les billets portant le numéro 46803 gagnent 200 000 F (gr. 3, sér. A), 7 000 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 100 000 F (gr. 3, sér. B), 4 000 F (gr. 1 et 2, sér. B).

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près le 46803 gagnent 1 000 F, 1 030 F, 1 060 F ou 1 250 F (gr. 3, sér. A), 100 F, 130 F, 160 F ou 350 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 1 000 F, 1 030 F, 1 060 F ou 1 100 F (gr. 3, sér. B), 100 F, 130 F, 160 F ou 200 F (gr. 1 et 2, sér. B).

Les billets portant le numéro 91251 gagnent 20 030 F (gr. 3, sér. A), 2 030 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 10 030 F (gr. 3, sér. B), 1 030 F (gr. 1 et 2, sér. B).

Les billets portant le numéro 53782 gagnent 20 000 F (gr. 1, sér. A), 2 000 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 10 000 F (gr. 1, sér. B), 1 000 F (gr. 2 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 05543 gagnent 20 000 F (gr. 2, sér. A), 2 000 F (gr. 1 et 3, sér. A) et 10 000 F (gr. 2, sér. B), 1 000 F (gr. 1 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 78143 gagnent 20 000 F (gr. 3, sér. A), 2 000 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 10 000 F (gr. 3, sér. B), 1 000 F (gr. 1 et 2, sér. B).

Les billets portant le numéro 89313 gagnent 20 000 F (gr. 2, sér. A), 2 000 F (gr. 1 et 3, sér. A) et 10 000 F (gr. 2, sér. B), 1 000 F (gr. 1 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 49598 gagnent 20 000 F (gr. 1, sér. A), 2 000 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 10 000 F (gr. 1, sér. B), 1 000 F (gr. 2 et 3, sér. B).

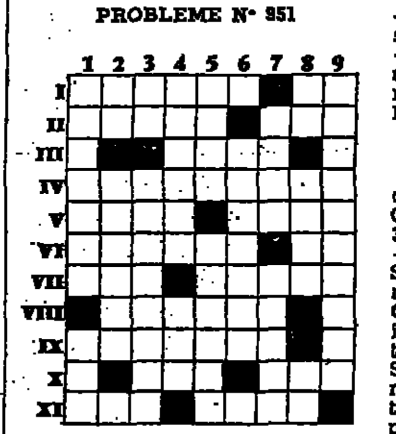
LES BILLETS DONT LE NUMERO SE TERMINE PAR		GAGNENT SERIE A	SERIE B
1	1	30	30
	11	90	90
	521	280	130
	8821	530	1 030
	79851	5 030	3 030
	85901	8 030	5 030
	65661	8 030	5 030
	47641	8 030	5 030
2	42	60	60
	62	60	60
	8862	560	1 060
	7292	500	1 000
	35552	8 000	5 000
3	5283	500	1 000
	6393	500	1 000
	65993	8 000	5 000
4	404	250	100
	574	250	100
	7244	1 000	2 000
5	05	60	60
	125	250	100
	88065	8 000	5 000
6			
7	897	250	100
	317	250	100
	667	250	100
	9677	500	1 000
	1897	500	1 000
	6527	500	1 000
	33127	8 000	5 000
	96787	8 000	5 000
8	858	250	100
	96628	5 000	3 000
	26858	8 000	5 000
9	319	250	100
	6529	500	1 000
0	0	30	30
	270	280	130
	9520	530	1 030
	93540	8 030	5 030

COMPTE TENU DES CUMULS DE LOTS

Le prochain tirage (Tranche des vendanges) aura lieu le mercredi 25 septembre, à 19 h. 45, salle des fêtes, à Pauillac (Gironde).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 951



HORIZONTALEMENT

I. Il lui arrive de bailler dans un parc ; Essence. — II. Montra qu'il était un expert dans l'art d'accommoder les restes ; Roi. — III. Elément d'orientation. — IV. Jette des rayons de couleur verte. — V. Est ordonné ; Fait toujours plaisir, *a fortiori* quand il est gros. — VI. Fils criminel ; Egaliser une surface (épelé). — VII. Au nombre des vivants ; Un titre rarement pris par modestie. — VIII. Fait au marchand de sable une redoutable concurrence. — IX. Ont donc retrouvé leur siège. — X. D'un auxiliaire ; Pronom. — XI. Sous le ciel du Maroc ; Lointain royaume.

VERTICALEMENT

1. Un point à la ligne ; Lourde chaîne très solide. — 2. Note ; Centre d'importantes filatures. — 3. Désinence verbale ; Urgentes. — 4. Aspirations d'êtres jeunes ; Son royaume n'est pas de ce monde. — 5. Pousser certain cri ; Ont donc de la suite dans les idées. — 6. Se manifeste souvent très tardivement. — 7. Fume en Sicile ; Coule en Italie. — 8. Pronom ; Travailla dur en vue d'obtenir de brillants résultats ; Elle prise (épelé). — 9. Débitent généralement tout ce qui est plat.

Solution du problème n° 950

HORIZONTALEMENT

I. Témoins. — II. Amour ; Usé. — III. Ce ; Rêtres. — IV. Huissiers. — V. Eta ; Etai. — VI. Semence. — VII. Bock. — VIII. Noël ; Pré. — IX. Essence (le charme et le tremble sont des arbres). — X. Te ; Roi. — XI. Sérénades.

VERTICALEMENT

1. Tâches ; Nets. — 2. Emeute ; Osée. — 3. MO ; Iambes. — 4. Ours ; Eole. — 5. Ires ; NC ; Non. — 6. Tieck. — 7. Sûreté ; Perd. — 8. Sera ; Ur ; OE. — 9. Messie ; Epis.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 septembre 1974

DES ARRETES

- Portant création au ministère de l'industrie et de la recherche d'une commission de l'informatique ;
- Portant fixation du mode de taxation en exploitation automatique dans les relations téléphoniques France-Algérie ;
- Fixant la répartition des emplois de professeur au Conservatoire supérieur de musique.

Visites, conférences

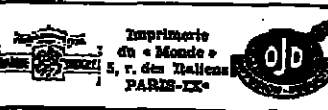
VENDREDI 20 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., avenue des Gobelins, 42, Mme Carcy : « Manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., gare de Poissy (train gare Saint-Lazare à 14 h. 18), Mme Pennec : « Poissy, ville natale de Saint Louis ». — 16 h., rue de l'Ancienne-Comédie, 13, Mme Saint-Girons : « Le café Procope et ses hôtes illustres ».

CONFERENCES. — 20 h., rue de Londres, 58 : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (entrée libre) (Eglise de scientology de France). — 20 h. 30, rue Bergère, 26 : « Le hata-yoga : ses bienfaits thérapeutiques » (L'homme et la connaissance).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries (moins rapide que par voie norm.)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG			
77 F	138 F	193 F	260 F
II. — PAYS-BAS			
77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE			
94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE			
99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

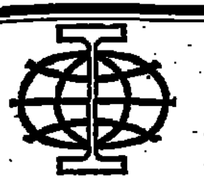
ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux



Cie FRANÇAISE d'ENTREPRISES MÉTALLIQUES

Recherche pour son Centre OFF SHORE de

DUNKERQUE

INGÉNIEURS CONSTRUCTEURS HEI, A. et M. CESI, CNAM

ou similaire

A qui confier les RESPONSABILITES TECHNIQUES, BUDGETAIRES et de COMMANDEMENT impliquées par la construction de plates-formes de forage en mer importantes.

Une solide expérience du **MONTAGE et des CHANTIERS** (coordination d'équipes importantes) est nécessaire.
Anglais indispensable.

La rémunération de départ sera fonction de l'expérience acquise et des qualifications des candidats.
Facilités de logement.

Adr. C.V., photo (ret.) et prétent. sous Réf. 121.225, 30, rue de Mogador, Paris-9e.



FRAMATOME ET DE SOCIETE D'INGENIERIE CONSTRUCTIONS NUCLEAIRES

recherche pour son usine du CREUSOT (71)

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

2 ans d'expérience. Ayant de très bonnes connaissances en *METALLURGIE* (T.T. contrôles destructifs et non destructifs, métallurgie du soudage), pour études d'ensemble de la cuve, calculs, projets, préparation dossiers Mines. REF. M. 383

INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ

possédant l'esprit d'analyse. Ayant de bonnes connaissances générales en métallurgie (soudure, contrôles destructifs et non destructifs).

PEUVENT POSTULER :
— Soit un Ingénieur ayant un « ENGINEERING BACKGROUND » et connaissant DEJA le code ASME ;
— Soit un Ingénieur acceptant un complément de formation. REF. M. 384

Pour ces deux postes, une très bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo récente en précisant rémunér. actuelle à FRAMATOME, Att. B. GABORIT, B.P. 112 - 71203 LE CREUSOT.

SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE

recherche pour :

USINE AU HAVRE

INGÉNIEUR
Formation de base : ELECTRICIEN

INGÉNIEUR
Formation de base : MÉCANICIEN

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Envoyer C.V. et prétentions au n° 7174, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e.

AGENCE DE PUBLICITÉ

SUD-EST
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

confirmé, ayant connaissance budgets distribution. Bonne rémunération, réelles perspectives d'avenir.

Envoyer C.V., photo et prétentions avec possibilité de contact téléphonique sous N° 567.944 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

RECHERCHE

UN DIRECTEUR D'AGENCE

à créer dans l'Est de la France

IL AURA POUR MISSION :

1) De coordonner et de contrôler les travaux T.C.E. sous-traités pour l'exploitation de modèles agréés.
2) De constituer et d'animer une équipe spécialisée dans la pose des charpentes en lamellé-collé préfabriquées au siège.

CE POSTE CONVIENDRAIT A :

UN INGENIEUR grande école ayant au minimum 10 ans d'expérience chantier, des qualités de gestionnaire, des connaissances dans les études de prix et les métrés.

IL OFFRE :

- Une autonomie de fonctionnement dans une vaste région (six départements, dix dans un avenir rapproché) ;
- Une rémunération annuelle de 80.000 francs brut;
- De réelles perspectives d'avenir.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo au N° 7.178, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS recherche pour son Unité de BOURGOGNE

proximité DIJON

UN ACHETEUR

pour lui confier la responsabilité des achats matières premières et pièces de sous-traitance.

Ce poste requiert de bonnes aptitudes à la négociation et conviendrait à un homme jeune possédant une formation technique niveau BTS et quelques années d'expérience de la fonction Achats dans le secteur industriel.

Des connaissances *matières plastiques, alliages légers, inox seraient très appréciées.*

Merci d'envoyer votre C.V. avec rémunération actuelle sous référence 136 CC à notre Conseil

algoe

Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseils
Boîte Postale 25 — 69130 ECULLY.

ALUMINIUM PECHINEY

recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

Formation X - Mines - Centrale E.E.G., A et M....

pr ses fabrications Usines ALPES-PYRENEES.

Les candidats devront accepter d'aller éventuellement d'ici quelques années faire un séjour de 4 à 5 ans à l'Etranger ou Outre-Mer.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe.

Adresser C.V. détaillé à DRP - ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue de Balzac, PARIS 8ème.
C&C3597

ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL RECRUTE A COMPTER DU 1er JANVIER 1975

DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour important complexe permanent de vacances (Languedoc)
Expérience, Sérieuses qualités de gestionnaire et d'animateur nécessaires.
Références dans l'emploi exigées.
Première lettre pour contact immédiat à : S-N-V, 7 bd Saint-Denis, 75141 PARIS Cedex 03.

ADREX

recherche pour son usine

ORLEANS

(600 personnes)

INGENIEUR

E.C.P. ou A.M.

pour poste

DIRECTEUR ADJOINT

— Age 30 ans minimum ;
— 4 à 5 ans d'expérience bureau *d'étude* mécanique et atelier de fabrication souhaitée.

Envoyer C.V. et prét. à ADREX, 8, avenue de Buffon, 45018 ORLEANS.

Organisme national recherche pour son service recrutement formation

COLLABORATEUR

I.U.T. gestion de personnel licence de psychologie.
Il deviendra progressivement responsable d'une partie des recrutements et pourra, à terme, participer à la gestion de la formation.
Un début d'expérience, bien que non indispens., serait apprécié.
Ecr. av. C.V. dét. s/réf. T.C. 15 au CETE de ROUEN, Service recrutement, B. P. 24, 76120 GRAND-QUEVILLY.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AMIENS - NORD
7.000 M2
cherche

ANIMATEUR CONFIRME

Ecr. Centre Social et Culturel, rue Guynemer, 80.000 AMIENS.

R. T. C.

LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC

Centre industriel de

CAEN

Poste à pourvoir :
études et réalisations de

SYSTEMES AUTOMATIQUES

basés sur micro-calculateurs pour production de semi-conducteurs.

Ce poste, qui ne peut convenir qu'à un

INGENIEUR

GRANDES ECOLES (*Mines, Sup. aéro...*), évoluera vers de larges responsabilités au sein du département informatique.

Formation complémentaire assurée.

Ecrire : Service du personnel, route de la Délivrande, 14000 CAEN.

IMP. BRIQUETERIE SUD

recherche

DIRECTEUR

Susceptible assurer gestion (branche commerciale exceptée)
Adresser C.V. détaillé.
Indiquer rémunération souhaitée. Ecrire : J'ANNONCE N° 1.410, 4, Fg-Montmartre, 75-PARIS.

Cherche ANIMATEUR *socio-culturel ayant apt. pédag.,* poss. au moins 1 tech. d'exp. (arts plastiq., mus.), dyn., sens contact, expér. souh., travail en équipe. Ec. av. C.V. au C.D.A.C., 29, av. Sarrail, 90000 BELFORT.

LANDIS & GYR FRANCE

recherche pour son usine de

MONTLUÇON

un

CADRE CHEF DU SERVICE ENTRETIEN GENERAL ET SECURITE

Formation mécanicien de la marine ou Ingénieur mécanicien.

Bonnes connaissances en électricité.

Expérience industrielle indispensable.

Age minimum 35 ans.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions à M. le Chef de la division personnel et relations humaines.

LANDIS & GYR
B. P. 208, 03101 MONTLUÇON.

Importante industrie Exportatrice région touristique Sud Bas-Rhin, 700 personnes environ. Expansion régulière.
recherche

JEUNE CADRE RESPONSABLE DE FORMATION

Niveau : Etudes supérieures juridiques, économiques, humaines ou techniques.
Mission analyse des problèmes de formation continue dans l'entreprise mise au point des programmes et moyens gestion des budgets relations avec les personnels concernés par le plan de formation.
Poste d'avenir très évolutif.
Logement facilité.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en Recrutement, 67009 Strasbourg Cédex, ss. réf. 553.

Nouvelle Société Franco-Allemande qui implante une usine près de LENS 62-Pas-de-Calais pour la fabrication de pièces industrielles à base de cellulose moulée et de matière plastique recherche

1) 1 DIRECTEUR

Expér. capab. assurée install. démarrage et gestion usine nouvelle. Connaissance de l'allemand importante.

2) 1 INGENIEUR

Référ. mécanicien ou chimiste spécial. si possib. matières plastiq., capab. cond. atelier fabricat. Connais. de l'allemand utile. Adres. cur. vit. manuscrit et référ. à GAUTRON 541, 14, r. Clauzel, 75009 Paris qui transm.

---

offres d'emploi

etap membre de l'ANCERP

SOCIÉTÉ FRANÇAISE - PRODUITS DE LARGE *DIFFUSION - LEADER DANS SA BRANCHE* - EN VUE DE POURSUIVRE ET D'INTENSIFIER LE DÉVELOPPEMENT DE SES VENTES A L'ÉTRANGER
offre poste de

CHEF DE SERVICE EXPORTATION

DIRECTEMENT RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Le cadre retenu aura la responsabilité :
- *de définir* la politique marketing et les plans d'action ;
- d'animer et contrôler les ventes marché commun et grande exportation.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation supérieure ;
- six à dix ans d'expérience exportation dans produits grande diffusion ;
- la connaissance de l'allemand et de l'anglais.

Lieu de travail : ville Ouest France.

Ecrire sous référence SC 179 CM

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL - PARIS - LA DÉFENSE
recherche

CHEF SERVICE ORGANISATION

Ce poste peut convenir à candidat, formation supérieure (ingénieur ou universitaire) ayant quelques années d'expérience (niveau ingénieur principal) en organisation administrative (et ayant si possible également des connaissances en organisation technique et commerciale), capable de mener personnellement ou de piloter des activités d'organisation pour l'ensemble du groupe.

SITUATION INTÉRESSANTE POUR CANDIDAT AYANT QUALITÉS D'INITIATIVE, DE RIGUEUR ET DE CONTACT.

Ecrire sous référence VF 173 AM

TRÈS IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL PARIS
recherche pour son
SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE

JURISTE

HOMME ou FEMME

Licence en droit privé disposant d'une expérience de 3 à 5 ans acquise au sein d'une entreprise ou d'un organisme public.

CE POSTE IMPLIQUE UN TRAVAIL D'ANALYSE DES TEXTES ET D'INFORMATION AUPRÈS DES UTILISATEURS.

Une activité antérieure de contentieux en matière sociale constitue une bonne préparation. (Les candidatures de débutants ayant une formation en droit social pourraient être examinées.)

Ecrire sous référence PF 182 AM

UN TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
ayant activités diversifiées au plan international
OFFRE LARGES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE A

JEUNE HEC+MBA

Attiré par les problèmes financiers. Un début d'expérience en ce domaine serait apprécié.
Sa formation sera assurée à Paris par quelques années de tâches variées et de missions dans un cadre d'administration centrale et de secrétariat général.
Il pourra alors accéder à des postes opérationnels de responsabilité dans un établissement du groupe. Il s'agit d'une SITUATION D'AVENIR POUVANT VALORISER UNE FORMATION BRILLANTE ET PERMETTRE UNE CARRIÈRE ASCENDANTE AU SEIN D'UNE PUISSANTE FIRME.
Outre l'anglais, seconde langue souhaitée.

Ecrire sous référence MW 165 AM

---

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BIENS D'ÉQUIPEMENT - UNE DES PREMIÈRES DANS SA BRANCHE - VILLE SUD-OUEST
crée dans le cadre de son expansion poste

DIRECTEUR COMMERCIAL GÉNÉRAL

RESPONSABLE : POUR LA FRANCE ET L'EXPORTATION
- de la définition et de l'application de la politique commerciale ;
- de l'établissement et de la gestion de ses budgets ;
- de l'organisation et de l'animation des unités fonctionnelles et opérationnelles qui lui sont rattachées.

Le candidat, âgé de 35 ans minimum, diplômé d'une école d'ingénieur haut niveau (E.C.P., Mines ou équivalent), devra allier à des compétences techniques solides aptitudes et une expérience commerciale développées et posséder qualités marquées de dynamisme, d'autonomie, d'organisation.
Connaissance d'au moins 2 langues étrangères indispensable.

SITUATION INTÉRESSANTE ET D'AVENIR POUR CANDIDAT LARGE ENVERGURE.

Ecrire sous référence XH 175 AM

IMPORTANT GROUPE SECTEUR INDUSTRIES DE SERVICE - GRANDE VILLE RHONE-ALPES - RENFORCE SES STRUCTURES ET OFFRE SITUATIONS INTÉRESSANTES ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE A

CHEFS D'EXPLOITATIONS

Ecrire sous référence ZJ 176 CM

ADJOINT A CHEF MARKETING

Ecrire sous référence KA 177 CM

Ces postes peuvent convenir à candidats ingénieurs grandes écoles, grandes écoles de commerce ou sciences économiques

APTES A ASSUMER DES RESPONSABILITÉS IMPORTANTES DANS :
- la mise en œuvre de programmes d'exploitation ;
- les études d'exploitation et de marketing ;
- l'organisation et la gestion ;
- l'animation de personnels nombreux ;
- les relations publiques.

RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES

UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS - PLUS DE 10.000 PERSONNES - EN PLEIN ESSOR - VILLE CENTRE FRANCE
recherche

CADRE SUPÉRIEUR

Adjoint au Directeur Affaires Sociales

capable participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique humaine *et sociale axée sur :*
- LA FORMATION ;
- LE DÉVELOPPEMENT DES HOMMES ;
- L'AMÉNAGEMENT DU TRAVAIL ;
- LA DÉCENTRALISATION DES RESPONSABILITÉS.

Ces fonctions exigent une formation supérieure, une *connaissance des évolutions* récentes des techniques dans le domaine des études sociales ; de la politique du personnel, de la formation, de la psycho-sociologie des entreprises et une solide pratique acquise en milieu industriel.

SITUATION D'AVENIR.

Ecrire sous référence RH 183 CM

etap 4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue

POUR COMMERCIALISATION, EN FRANCE, DE MATERIEL ET PRODUITS DE CONDITIONNEMENT A L'USAGE DE BRASSERIES OU DE MANUFACTURES DE SODA

ICI FRANCE

recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

— d'excellent contact commercial, le candidat devra, outre une formation ou un niveau d'école supérieure de commerce, posséder si possible des connaissances en mécanique générale pour une bonne compréhension des problèmes d'embouteillage ;
— âgé de 30 ans minimum, il aura acquis une expérience de 3 à 5 ans dans le secteur commercial de l'industrie alimentaire (de préférence soda, bière, etc.) et sera familiarisé avec les calculs de coût de production et de distribution ;
— parlant et écrivant l'anglais courant, il devra, en outre, prouver une grande facilité d'expression écrite et orale.

NOUS OFFRONS :
— une voiture fournie par la Société ;
— salaire intéressant, 13e mois, prime vacances ;
— *carrière évolutive pour candidat sachant allier* un esprit de créativité à un sens rigoureux de l'organisation.

Envoyer C.V., photo et prétentions s. réf. FN/GB, I.C.I. FRANCE, 8, av. Réaumur, 92140 CLAMART.

CIT Alcatel Etablissement d'**ARCUEIL**
poursuivant son expansion dans le domaine de la micro-électronique hybride rech.

INGENIEURS ELECTRONICIENS 2 et 3A

ayant quelques années d'expérience en micro-électronique, capables d'agir efficacement et ayant le sens des responsabilités. Bonne connaissance de l'Anglais souhaitée.

INGENIEURS PHYSICIENS et ELECTRONICIENS 2 et 3A

ayant une très bonne connaissance des problèmes liés au développement industriel des micro-circuits hybrides et connaissant parfaitement la technologie du report des semi-conducteurs.

Adresser C.V. et prétent. à la Direction du Personnel, 1, avenue Aristide Briand, 94110 ARCUEIL.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

MÉMORIALISTES EXPERTS-COMPTABLES

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT
recherche
POUR SON BUREAU DE PARIS

Mémorialistes ou jeunes experts-comptables diplômés à qui il est demandé :

- Un fort potentiel intellectuel et le sens des contacts humains ;
- Une bonne connaissance de la langue anglaise ;
- De préférence, une expérience en révision et une connaissance des principes comptables anglo-saxons ;
- 26 ans minimum.

Il leur est proposé :

- Une formation permanente aux méthodes d'audit ;
- Des interventions auprès de sociétés multinationales implantées en France ;
- De larges possibilités de promotion ;
- Une rémunération élevée en fonction de l'expérience et de la qualification.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae sous référence FR 10-44-74 à GRAFA Publicité, 83, rue du Faubourg-St-Honoré, 75008 Paris, en indiquant sur l'enveloppe le nom des cabinets auxquels leur candidature ne doit pas être transmise.

Discrétion totale assurée.

Importante Entreprise de T.P.
(C.A. 500 millions F. Effectifs : 5 000)
appartenant à un puissant groupe industriel recherche pour différents postes PARIS et PROVINCE.

CADRES COMPTABLES

de formation comptable supérieure (Ecoles Supérieures de Commerce, B.T.S., D.E.C.S....) ayant quelques années d'expérience.
Après une période de formation aux circuits et procédures propres à la Société, il leur sera confié de réelles responsabilités.

Envoyez C.V. manuscrit sous réf. 162M1

Cabinet Jean-Claude MAURICE
42, rue Legendre
75-17 PARIS

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS QUARTIER DÉFENSE

recherche
pour accéder à des postes d'

INSPECTEURS COMPTABLES

des filiales
et agences
DIPLOMES D.E.C.S.

- Ayant trois ans d'expérience comme Audit de préférence.
- Attirés par un rôle interne de contrôle et de conseil comptable, fiscal et agences.
- Disponibles pour fréquents déplacements de courte durée :

● Soit EN AFRIQUE (Anglais parlé nécessaire) — Réf. 120.968 F
● soit EN FRANCE — Réf. 120.966 A

Adresser C.V. et prétentions sous Référence indiquée, 30, rue Mogador, Paris (9e).

Centre de Psychologie Appliquée

SERVICE FINANCIER DU CENTRE D'ESSAIS EN VOL (BRÉTIGNY)

recherche

CADRE DE GESTION

de FORMATION SUPERIEURE, même débutant, pour participer à la mise sur pied de son organisation comptable. Connaissances informatique de GESTION appréciées.

Adresser candidature, C.V., au chef du Personnel du CENTRE D'ESSAIS EN VOL, 91220 Brétigny-s.-Orge

---

HERRING DAW FRANCE

recherche pour sa

DIRECTION COMMERCIALE

JEUNE COLLABORATEUR

de haut niveau

- Formation universitaire souhaitée ;
- 2 ans expérience immobilier minimum, si possible en locaux de bureaux et industriels ;
- Anglais non indispensable

Ecrire ou téléphoner pour rendez-vous à :

Jacques VILLEROY
256-11-10 ou 256-02-24
63, rue Pierre-Charron, 75008 Paris.

EXPANSIAL

Recherche pour Importantes Sociétés Algériennes

SECTEUR TRAVAUX ROUTIERS

INGENIEUR
terrassements et routes : organisation méthodes et planification — Réf. 2114

INGENIEUR
de laboratoire enrobés — Réf. 2128

INGENIEUR
Electromécanicien entretien matériel T.P. — Réf. 2115

INGENIEUR
Calcul béton, VRD, ouvrages divers — Réf. 2123

SECTEUR ETUDES ENGINEERING

INGENIEUR GENIE CIVIL — Réf. 2580

INGENIEUR
Fluides et chauffage — Réf. 2581

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.

Salaire selon compétence.
Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à EXPANSIAL 6, Rue Halévy 75009 Paris
2, Place de l'Albertine 1000 Bruxelles (Belgique).

FABRIQUE ALLEMANDE DE MATÉRIELS DE TRAITEMENTS ÉLECTRO-CHIMIQUES DE SURFACES MÉTALLIQUES
(leader dans son domaine)
recherche :

RESPONSABLE pour sa filiale française

ALLEMAND NÉCESSAIRE

Ce collaborateur devra assurer la marche générale de l'affaire.

Il dispose d'une équipe technique déjà expérimentée.
32 ans minimum.

EXPERIENCE GESTION NECESSAIRE

Diplôme Grande Ecole Commerciale souhaitée.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 70.779,

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e — membre de l'ANCERP

CHANTIER DE CONSTRUCTION NAVALE

recherche

INGÉNIEUR

pour prendre DIRECTION de la FABRICATION TOLERIE

Le poste convient à INGENIEUR EXPERIMENTE ayant à la fois une bonne connaissance des techniques de fabrication et l'expérience du commandement du personnel travaillant en atelier ou sur chantier de montage.

Adresser curriculum vitae détaillé sous n° 71455, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

DATA GENERAL IS HIRING

Leading American Computer Company, Manufacturer of the Nova computer seeks :

CONTROLLER/ACCOUNTANT

You are :

- Ready to handle the top administrative job in our young and fast growing French subsidiary.
- Experienced in French accounting, budgeting and treasury fontions.
- Familiar with American accounting standards.
- Not afraid to act as a practical working accountant.

We are :

- A recognized leader in small computers.
- Profitable and well financed.
- Growing over 50 % annually.
- Expanding rapidly in Europe.

This position is based in Paris. Send your résumé in total confidence to : Peter Clark, European Controller, Data General Europe, 116, rue de la Tour - 75016 PARIS.

Nous cherchons pour PARIS

LE SPÉCIALISTE DE LA DISTRIBUTION DU MEUBLE

capable de prouver sa réussite

Ecrire HAVAS CONTACT
156, boulevard Haussmann,
75008 PARIS, sous référence 34394

Organisme international de Traduction recherche pour collaborateur free-lance

INGÉNIEURS

en mécanique, électricité, électronique pour TRADUCTION de documents d'Anglais et d'Allemand en Français

Demander dossier de candidature en écrivant à :
TRADUCTOR, référ. RT/LM
2, rue René-Bazin. — 75016 PARIS

GESTRONIC S.A. GENÈVE

SOCIÉTÉ DE SERVICES INFORMATIQUES
recherche des

ORGANISATEURS ANALYSTES

Mission :
responsable de l'étude du dossier d'organisation et d'analyse. Il concevra, pour l'entreprise cliente, des systèmes informatiques adaptés aux besoins immédiats et futurs. Il conduira l'analyse détaillée, la programmation et la mise en exploitation du système.

Il faut :
une formation supérieure, une connaissance pratique de la programmation, plusieurs années d'expérience dans l'analyse des systèmes de gestion.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Mission :
assurer les contacts avec les entreprises, réaliser le diagnostic initial en tenant compte des développements probables du traitement de l'information au sein de l'entreprise, présenter un projet et un devis, assurer la vente et le suivi de l'opération.

Il faut :
une formation supérieure, savoir faire l'analyse générale d'un problème. Une expérience de la prospection et du suivi d'une clientèle de Service Bureau ou d'un constructeur d'ordinateur ou machine comptable.

Env. candidatures avec C.V. et dernier salaire à : GESTRONIC S.A., Case Postale 1227 - Carouge/GE.

Filiale d'un groupe de sociétés de services d'importance nationale

exploitant des centres de promotion sociale :

à PARIS - LYON - LILLE et MARSEILLE

et distribuant des méthodes exclusives et du matériel audio-visuels d'enseignement accéléré du Secrétariat et de la Comptabilité.

recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

dont la mission consistera à :

1) Assurer la promotion de ses 5 centres de formation en relation avec les Directrices des centres.
2) Animer et contrôler l'équipe commerciale à PARIS chargée de vendre ses « produits ».
3) Faire réaliser de nouveaux cours audio-visuels et en assurer la diffusion.
4) Assurer relations et contrôle de son Service Technique.

Ce poste exige, pour y réussir, des qualités rares de dynamisme commercial et de gestionnaire.

Une excellente connaissance des problèmes et des milieux de la Formation Professionnelle des Adultes et de l'Education Nationale nous semble également un facteur de réussite très important.

Enfin, nous souhaitons que le titulaire à ce poste possède de très bonnes notions d'anglais écrit et parlé.

La rémunération prévoit une base fixe à laquelle s'ajoutent un intéressement sur les résultats (ainsi que des indemnités).

Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae complet + photo avec cette annonce : à PUBLI-DIRECT, 41, boulevard de Strasbourg - 75010 PARIS. Référence 179, qui transmettra.

Discrétion totale garantie. Réponse à toutes les candidatures.

SOLVAY & Cie

Direction Nationale pour la France
recherche
pour son CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DE PARIS
équipé d'un ordinateur 370/145 exploité en OS/VS (+ CICS et Télétraitement) pour lequel des extensions importantes sont actuellement en cours de réalisation :

Un INGÉNIEUR

Grande Ecole (ECP, ESE, ENSI...)

en vue du remplacement de son CHEF D'EXPLOITATION appelé à d'autres fonctions.

Le poste :
Gestion d'un atelier de saisie de données, d'une section préparation-contrôle et d'une unité de production : 370/145 en batch et télétraitement.

Conviendrait à un jeune Ingénieur :

- âgé de 26 ans minimum ;
- possédant une expérience industrielle de 2 à 4 ans, de préférence dans l'Informatique ou les Automatismes ;
- familiarisé avec les problèmes de gestion des hommes, des biens et des budgets.

Une grande importance est attachée aux qualités de communication et de coopération indispensables pour une telle fonction.
Un plan de formation sera élaboré avec le candidat retenu pour lui assurer une mise en place rapide.
Une extension de la fonction est envisageable à moyen terme pour un candidat de valeur.

Ecr. avec C.V., photo et prét. à Direction du Personnel, 12, cours Albert-Ier, 75383 Paris Cedex 08.

IBM

CORBEIL-ESSONNES
Recherche pour son Usine de fabrication de semi-conducteurs

ingénieurs informaticiens réf. 223
Grandes Ecoles
Intéressés par le télétraitement et les systèmes automatisés.

spécialistes informatiques réf. 224
Titulaires d'un D.U.T. ou B.T.S. informatique.

pupitreurs réf. 225
Titulaires d'un bac scientifique C, D ou H.

Adresser curriculum vitae sous référence correspondante à :
IBM FRANCE
Monsieur BACHELARD - B.P. 58
91102 Corbeil-Essonnes

LICENCIÉ EN DROIT

Sciences économiques, école sup. de Commerce, recherché pour

GESTION ADMINISTRATIVE

d'un service commercial métallurgique
Budget, publicité, public relations

Suivi et formation du personnel non cadre (100 personnes). ANGLAIS INDISPENSABLE.
2 ou 3 ans d'expérience nécessaires dans une fonction similaire.

Env. lettre man., photo et référence, à n° 71.652, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui t.

GROUPE SOCIETES MALGACHES

1°) Recherche pour résidence TANANARIVE

● 1 CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

2°) Recherche pour résidence SUD MADAGASCAR

● 1 INGÉNIEUR MINES
● 1 INGÉNIEUR A.M.

Contrat avec 3 mois de congé annuel en FRANCE.

Ecr. avec C.V. à : S.M.G.I., 23, r. Amiral-d'Estaing, 75116 PARIS. Tél. : 723-72-30, poste 228 ou 231.

FILIALE INFORMATIQUE D'UN GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT
(bordure périphérique Nord-Ouest)
recherche

PUPITREURS

TEMPS REEL SUR I.B.M. 370/VS 2

NIVEAU : B.T.S., anglais lu couramment.
Expérience souhaitée, contacts clients, pour participer au développement de son réseau de terminaux temps réel.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 370, GAUDIN, 98, rue de la Victoire, 75009 PARIS, qui transm.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE D'INGÉNIEURS-CONSEIL

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

IL AURA LA RESPONSABILITE DE :

- participer à la préparation de la politique de prospection, en liaison avec les Directions Générales des Sociétés du Groupe ;
- participer à la rédaction des offres ;
- effectuer des actions de prospection et de négociation.

Ce poste comporte de fréquents déplacements à l'étranger pour des missions de courte durée et des contacts à niveau élevé.

LES CANDIDATS DEVRONT :

- être diplômés d'une grande école scientifique ;
- être âgés d'au moins 32 ans ;
- avoir au moins 5 ans d'expérience de la profession d'Ingénieur-Conseil, dans le domaine technico-économique des grandes infrastructures hydrauliques et de transports ;
- pratiquer couramment l'Anglais parlé et écrit.

Adresser C.V. et photographie, à n° 8.597, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra. Le pers. de la Sté est au courant de ce recrutem.

INFORMATIQUE

378/135 - 145 - 155 - 100 terminaux

recherche pour BANLIEUE NORD

INGÉNIEURS SYSTÈME

TELETRAITEMENT

— Diplômés grande école ou université ;
— maîtrise totale des systèmes OS/VS et DOS/VS ;
— expérience confirmée des logiciels T.P. ;
— pour suivre et développer les applications temps réel en cours et à venir ;
— pour participer à la conception des applications T.P.

Les rémunérations proposées tiendront très largement compte du niveau de compétence et d'expérience acquis.

Adresser C.V. manuscrit avec photo (retournée), référ. et prétent. sur une base annuelle, n° 8.701, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire. — 75011 Paris.

Filiale Française de Société Américaine Leader de son marché :

IRRIGATION PAR ASPERSION

Agriculture - Espaces verts

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Responsable : pour la France et les pays d'A.F.N. de la :
— *promotion des produits et techniques d'utilisation ;*
— formation technique des installateurs ;
— relations avec le personnel technico-commercial des revendeurs ;
— animation et développement des ventes ;
— études de marché ;
— actions auprès des membres influents de la profession.

Profil désiré : ingénieur avec aptitudes techniques, dynamique, 28 ans minim., esprit d'équipe, quelques années d'expérience souhaitées, anglais nécessaire, libre rapidement.

A débattre : salaire, lieu de résidence, période de formation, etc...

Adresser : candidature, C.V., photo, prétentions à HAVAS 1785 PARIS, 62, rue de Richelieu.

WANT TO ENTER INFORMATIQUE ?

Company specialized in selling a wide range of informatique products and services is now reorganizing and has one senior and two associate positions open. Non-informaticiens will be considered for one of three positions.

All products and services marketed are rentability oriented. They include :

Sales and lease of second-user 370 and 360 series computers ;
Compatible tapes, discs, printers, memories and terminals ;
Optical readers, microfilm retrieval systems ;
Sale of computer time and of saisie de donnee capacity ;
Program packages at operating system level.

Candidates must be young, ambitious, have proven experience in sales — preferably equipment sales — speak english, and be motivated to earn high commissions.

Send C.V. to E.D.P. MARKETING
107, rue de Longchamp, 75116 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

recherche pour son SERVICE GESTION situé PORTE DE VERSAILLES

TROIS COLLABORATEURS

- Niveau B.T.S. fabrications mécaniques.
- Ayant 3 à 5 ans d'expérience en gestion de la production.

pour leur confier un des postes évolutifs suivants :
— Coordination de la gestion des stocks de ses divers Etablissements. Expérience Ordonnancement Magasinage et Calcul de Coûts nécessaires.
— Réalisation de Prix de Revient prévisionnels et suivi des Prix de Revient « Fabrication Séries ». Expérience similaire ou Bureau des méthodes nécessaire.
— Organisation et mise en place d'un suivi de la production utilisant l'ordinateur. Formation O.S.T. et notions d'informatique souhaitées.

Ecr. avec C.V. dét., photo et prétent., s/réf. 1258, SWEERTS, B.P 269 - 75434 PARIS CEDEX 09

CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTEUIL recherche diplômé E.S. ou licencié Droit Public désirant faire carrière dans hôpitaux. Cand. Dr : 2, rue Saint-Vincent-de-Paul 95101 ARGENTEUIL.

Elève Ingénieur ou Ingénieur pour enseignement dessin lycée technique. Téléph. : 222-83-60.

STE DES TUYAUX BONNA 91, rue du Fg-St-Honoré (8e) recherche

INGENIEURS

pour études technico-cciales (résistance des matériaux, hydrauliques, offres). Formation Ensi, Am. Idn, etc. Ecr. av. C.V. et prét. BP 371 08 75365 PARIS CEDEX 08.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT dans la branche CHAUFFAGE-CLIMATISATION souhaite confier la responsabilité de son

service « TRAVAUX »

à un

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

(+ de 30 ans)

ayant une expérience confirmée :
— du CONTROLE DE LA GESTION ET DES PERFORMANCES par méthodes analytiques détaillées ;
— de l'encadrement d'un service comportant INGENIERIE et EXECUTION.

Possédant à la fois AUTORITE et SOUPLESSE dans les négociations avec la clientèle en cours de contrat.

Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Adresser C.V., prétentions et photo, à n° 8.825,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

SEDIM ENGINEERING

recherche pour assurer LE DEVELOPPEMENT DE SES ACTIVITES

INGÉNIEUR d'INSTALLATION

— FLUIDES : chauffage, plomberie sanitaire.
— INSTALLATIONS MECANIQUES.

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme d'ingénieur et posséder quelques années d'expérience de projets analogues.

Adresser curriculum vitae avec photo (retournée) et prétentions, à SEDIM - Service du Personnel, 4, av. P.-Langevin, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Banque Populaire

ASSISTANT (E) MARKETING

La Chambre Syndicale des Banques Populaires Organisme Central du 6e Groupe Bancaire français *cherche pour sa direction Marketing* un assistant de chef de marchés.

Dégagé des obligations militaires, le candidat devra être débutant (ou 1 an d'expérience). Son niveau d'études sera supérieur. Ses qualités d'organisation, de méthode et de créativité seront appréciées.

Lettre manus. + C.V.+ photo sous pli « personnel » à

Daniel SOREAU
Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131, avenue de Wagram, 75847 Paris Cedex 17.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE FRANÇAISE

Banlieue Ouest Parisienne

recherche

PLUSIEURS CADRES

Service des Marchés

Suivant l'expérience et la valeur des postulants, il pourra leur être proposé :
— soit de seconder le chef du service des marchés *pour la rédaction des contrats* industriels de valeurs importantes et les négociations des marchés avec les clients (anglais apprécié) ;
— soit de diriger une section de liquidation comptable traitant un chiffre d'affaires important. Connaissance nécessaire de l'utilisation des moyens informatiques appliqués à la gestion.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 71.484, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Nous recherchons **2 REDACTEURS** Sinistres qualifiés en assurances incendies et risques divers en assurances *automobiles* et responsabilités civiles (MATERIELS CORPORELS). Toute demande justifiée par la pratique des sinistres (assurances) recevra *une réponse.* Discrétion assurée. Candidatures manuscrites comportant références et prétentions, à adresser à n° 9.798, PUBLIPRESS, 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

IMPORTANT GROUPE de RETRAITES et PREVOYANCE recherche pour PARIS **UN CADRE** destiné à seconder puis à remplacer le Responsable d'un Service de Prévoyance de 250 p. *Ce poste doit évoluer rapidement* vers une situation de CADRE SUPERIEUR. Conviendrait à candidat H. ou F. minimum 35 ans, de formation supérieure, du *niveau* de la licence en Sciences économiques ou équivalent, ayant *une expérience professionnelle* confirmée dans une branche similaire ou dans les Assurances ou dans la gestion administrative d'une Société de Services du secteur public ou privé. Adr. lettre manuscr. avec C.V et photo, à n° 71.221, à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société d'importation de matériel électronique recherche pour Z.I ORSAY **COMPTABLE PRINCIPAL (E)** pr seconder chef comptable. Expérience professionnelle indispensable. Restaurant d'entreprise. Env. lettre manuscr., C.V., avec no de tél. si possible : n° 71.296 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

B.E.T recrute **INGENIEURS CONFIRMES BATIMENT** en vue coordination et pilotage grands chantiers en AFRIQUE NOIRE. Tél. : 686-46-08.

Société de Produits chimiques rech. *pour l'étude économique* de ses marchés un : **INGENIEUR DIPLOME** Ayant l'expérience de l'industrie des mat. plast., techn. et de leurs *applicat. Format. complément.* ds le domaine économiq. souh. La connais. des langues anglaise et allem. ainsi qu'une excell. rédaction seront très favorablement appréciées. Adr. lettre de candidature avec curricul. vitae détaillé et prétent. (y joindre 1 *photographie*), à IMP, n° 037, 12, rue de l'Isly 75008 PARIS, qui transmettra.

Impte société de transports LEVALLOIS (porte d'Asnières) recherche pour son *service informatique* équipé d'un IBM 3/10 disques et bandes **UN ANALYSTE PROGRAMMEUR** G.A.P. 11/COBOL. *Formation IUT ou BTS souh.* Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions : n° 98.333 B à BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transm.

ET. FINANCIER recherche **COMPTABLE 2e échelon**. Se présent. SOGEDIC, 6, place d'Estienne-d'Orves. - Paris (9e).

STE de chauffage et climatisation rech. pour poste de responsabilité *INGENIEUR EXPERIMENTE* ayant connaissance des projets d'installation de chauffage, climatisation, traitement d'eau. Ecr. av. C.V. HAVAS LYON 8648

Important Laboratoire Banl. Ouest Paris, rech. PHARMACIEN H. expérim. pr *fabrication* produits origine biologique, connaissance bactériologie indispensable. Env. C.V. et photo ss n° 98.383 B-BLEU - 17, r. Lebel, 94 Vincennes, q. tr.

Importante Sté d'Audit Expertise Comptable-Organisat. recherche **EXPERT COMPTABLE** STAGIAIRE Niveau H.E.C. I.E.P. E.S.S.E.C. - E.S.C. D.E.C.S. apprécié pour intégration dans équipe jeune et dynamique traitant dossiers importants. 1 an expérience, de préférence dans cabinet d'Audit anglais et/ou allemand souhaités. Envoyer C.V. détaillé à : B.E.F.E.C. 12, rue Marguerite, 75017 PARIS.

URGENT BEPI INFORMATIQUE recherche **PREPARATEURS** TRAVAUX OS *HAUTEMENT QUALIFIES* Tél. pr rendez-vous : 285-04-36.

SOCIETE ENGINEERING Chimique et pétrochimique recherche pour SERVICE REALISATIONS : **TECHNICIENS** de projets **TECHNICIENS** d'ordonnancement pour seconder INGENIEURS D'AFFAIRES. Lieu de travail : BONDY 5X8 Cantine - Adr. C.V., prét., SPEICHIM LMR 106, rue d'Amsterdam, PARIS-9e.

Importante Société Engineering Pétrochimique recherche pour conduite d'un très important chantier en EXTREME - ORIENT : **UN CHEF DE CHANTIER** TRES EXPERIMENTE. Connaiss. anglais indispensable. Ecrire avec C.V., n° 9.349, à : SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS-Ville, qui transmettra.

Le CENTRE de PROGRAMMATION DE LA MARINE recherche **INGENIEURS INFORMATICIENS** DEBUTANTS **PROGRAMMEURS** Pr participer à la réalisation de systèmes informatiques temps réels embarqués. Adr. lettre manus. et C.V. C.P.M. - 75732 Paris Cédex 15

TECHNIGAZ SOCIETE D'ENGINEERING recherche **CHEF DES SERVICES FINANCIERS**

PROFIL :
- Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32 ans, parlant couramment l'Anglais et disposant d'une *solide expérience dans les* domaines administratif et financier.

ROLES : Sera chargé de contrôler, de coordonner et d'animer le Service des achats, le Service du Personnel, le Service Intérieur, la Comptabilité et le contrôle de gestion.

Lieu de travail : MAUREPAS près TRAPPES

Disponibilité rapide souhaitée

Adr. C.V., réf. et prétent. à GAZOCEAN Service du personnel 21, av. George-V - Paris-8e

CONTENTIEUX EXPORT Organisme Professionnel Paris cherche : SPECIALISTE CONFIRME HOMME. Formation juridique. Langues étrangères, allemand indispensable. Larges perspectives d'av. pour candidat valable. Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 71.784 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. Il sera répondu à toutes les lettres.

STE GESTION 2000 offre situation avenir : **INGENIEURS DE PROJETS** formation grandes Ecoles. expérience: Etud. B.A. - T.C.E. Sidérurgie, papeter, cimenterie. Bne rémunération, avat sociaux 103, r. Lafayette, Xe. 878-73-04.

FRAMATOME SOCIETE D'INGENIERIE NUCLEAIRE COURBEVOIE *LA DEFENSE* RECHERCHE **AIDE-COMPTABLE** EXPERIMENTE. Pour assister gestionnaire/compt. Expér. min. 1 a. Tél. pr. R.VS à BERNARD MARTIN 788-50-40 Poste 21.10

SOCIETE D'INGENIERIE PROCHE LA DEFENSE recrute **CADRE** en organisation pour structures, *procédures, imprimés, études de poste liaison inform.* Age minim. 32 ans. Formation I.E.S.T.O. souhaitée. Expér. min. 5 ans (cabinet ou entreprise). Envoy. C.V. détaillé + photo en indiquant rémunération actuelle à *FRAMATOME, attent. Maurice* GARNIER, sous référence G 385, 77, r. du Mans, 92400 Courbevoie.

SOCIETE TRAITEMENT DES EAUX 15e recherche **AGENT D'EXECUTION** méthodique, organisé, relations fournisseurs, suivi des affaires. Ecrire avec C.V. et prétentions sous *réf.* 7.434, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

CHAUFF. CONDITION. D'AIR **TECHNICIENS EXECUT.** EXPERIMENTES de préférence formation MAXIMILIEN-PERRET. Ecr. I.C., 68, av. J.-B.-Clément, B.P. 404, 92103 BOULOGNE.

Société subsidiaire américaine de *vente équipement et procédés* industriels en expansion cherche **INGENIEUR** diplômé Grande Ecole pour développer les ventes par contacts directs avec ingénieurs et directeurs techniques. Anglais parlé et écrit indispens. Env. C.V. n° 6.709, P. LICHAU, 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

International Business games recherche **JEUNE CADRE** 2 à 3 ans d'expér. d'entrepr. intéressé par la formation niv. supérieur, qualification micro-économique solide. 40.000 à 48.000 F par an selon compétence. Env. C.V. à I.B.G., 14, place de France, *Les Flanades,* 95200 SARCELLES. Tél. 990-54-45.

Impte Sté chimique banlieue Nord recherche **CHIMISTES** 2e et 3e DEGRE SPECIALISES EN SYNTHESE ORGANIQUE. 2 à 3 ans expér. minimum. Avantages sociaux, 13e mois, mutuelle, cantine, etc. Envoyer C.V., photo et prétent. sous n° 576 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, q. tr.

ABO, pharmaceutique région SACLAY rech. responsable serv. entretien, poss. connais. ds les domaines froid industriel, vide, électricité et installation de lyophilisation. *Ecrire* C.V. *et prét.* à N° T 060.231 Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Collège enseignement catholique recherche **SURVEILLANTS** INTERNAT COLLEGE LIBRE DE JUILLY, 77230 Dammartin-en-Goële 436-23-85.

STE EXPERTISE rech. pour **AUDIT. COMPTABLE** *Mémorialiste ou Expert diplômé. Exp. 4 à 5 a. Audit. anglo-saxon.* Débuts annuels 80.000 à 120.000 F. Adresser C.V. : TOUBHANS, 3, rue Samson, 75013 PARIS.

COMPAGNIE AMERICAINE D'ASSURANCES QUARTIER ETOILE recherche pour étoffer l'équipe de direction de ses SERVICES COMPTABLES **JEUNE CADRE** diplômé Ecole de Commerce Paris ou Province.
— Connaiss. comptabilité, informatique, fiscalité souhait. ;
— Anglais courant indispensab.
Envoyer C.V. et prétentions à : *Mme DE CHAMBOST,* 40, rue des Moulineaux, 92-SURESNES.

Chef de service des Relations av. la clientèle, niv. licence en droit, 30 a. min., traitement annuel de début 45.000 F. bur. banl. ouest. Ecr. C.V. et photo ss n° 98.570 B. Bleu, 17, rue Lebel, 94 Vincennes, qui trans.

Org. culturel ch. comédien-animateur expérim. pour atelier théâtre. Tél. 843-25-38.

LABORATOIRE COSMETOLOGIE en pleine expansion proche banlieue Saint-Lazare proximité Défense recherche **LABORANTIN (E)** Spécialisé (e) en :
— *Histologie*
— Pharmacologie.
Disponible rapidement
5 X 8, avant. socx, rest. d'entr.
Adr. C.V. manus., photo et prét. à N° 71.511, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

travaux à façon

Peinture, papier, moquette. Travail soigné. Tél. : 636-71-97.

représent. demande

nc, P.-D. G. affaire meubles 37 a., spécial. ventes particulier 2.700 clients, région havraise.

VENDEUR 1re FORCE cherche emploi spécial. avec grosses responsabilités. Ecrire BEILLET 58, rue J.-Lecesne, 76 Le Havre.

cours et leçons

ANGLAIS MRS THOMPSON dipl. Oxford. — 633-17-16.

MATH RATTRAPAGE *rapide par Prof.* PHYS Terminale, Fac, PCEM. 526-82-47

occasions

BEAUX LIVRES *Achat comptant à domicile* Cours le plus haut MER. 26-73

sports loisirs

VOYAGES A LA CARTE PRIX TRES ELEVES. Téléphoner au : 525-46-80.

autos-vente

A112 MODELES 1975 DISPONIBLES LEASING PARTICULIER SUR 4 ANS GARAGE DES PATRIARCHES CONCESSIONNAIRE AUTOBIANCHI 11 RUE MIRBEL PARIS 5e TEL. 336.38.35 M° Censier-Daubenton

bateaux

YACHT à moteur, 21 m., coque acier, très spacieux, 2 Diesel 110 CV. Px intér. Tél. 738-19-91.

emplois féminins

COMPTABLE

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE METALLURGIQUE
Porte Sud Est Paris
recherche

UNE COMPTABLE FEMME niveau min. BTS et si possible expérience dans un cabinet d'expertise comptable.

30 ans minimum - pour établir bilan et compte d'exploitation.

Envoyer curriculum vitae sous réf. 2312

SEREP 43, rue de Lisbonne 75008 - PARIS.

C&C

IMPORTANT ORGANISME SECTEUR TERTIAIRE PARIS

recherche pour son Secrétariat général

UNE COLLABORATRICE

26 ans minimum

QUALITES SOUHAITEES :
— Solide formation universitaire ;
— Expérience financière et boursière ;
— Familiarisée avec le Droit des Sociétés.

AVANTAGES SOCIAUX - 14 MOIS DE SALAIRE.

Envoyer C.V., photo (ret.) et prétentions, sous réf. n° 6.324 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

Employée de maison bourgeoise âge indifférent. Bon salaire. Vie famille. Très beau logement indépendant assuré. 1 enfant de 10 ans. Tél. 224-72-86.

Proche gare ASNIERES Société parfums rech. pour poste **SECRETAIRE CCIALE** STENODACTYLO 5 X 8 (9-18 h.). Téléph. ou écrire CEDIB, 20, rue du Château, *92600 Asnières. 793-82-03 ou 07-27*

Recherchons **TRADUCTRICE** professionnelle TRILINGUE anglais-allemand. *Expérience quelques années dans organisme public souhaitée pour traductions et révisions de textes.* Ecrire sous référ. 13.206 à SNPM PETITES ANNONCES, 10, avenue Charles-de-Gaulle, *92522 NEUILLY.*

demandes d'emploi

IMPORT. SOCIETE PRODUITS ALIMENTAIRES *DANS LE CADRE DE LA FERMETURE D'UN DE* SES DEPARTEMENTS SITUE BANLIEUE NORD-OUEST DE PARIS (55 KM) RECOMMANDE SON PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

— 1 DIRECTEUR D'UNITE DE PRODUCTION.
— 1 ADJOINT ADMINISTRATIF *(Personnel et comptabilité Analytique).*
— 3 CADRES TECHNIQUES DE FABRICATION.
— 4 CHEFS D'EQUIPE (Fabrication).
— 1 CHEF D'ENTRETIEN.
— 1 CONTREMAITRE MECANICIEN.
— 1 CHEF DE BUREAU DE PAIE.
— 1 SECRETAIRE CAISSIERE.

Pour tout renseignement, téléphoner au 477-20-08.

J.F., 25 a., tril. (esp., lic. angl.), dipl. chbre comm. brit. secrét. dir., ch. empl. cadre. Ag. s'abst. Ecr. à 1.262 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DIRECTION ancien officier supérieur expér. secteurs public et privé administratif et commercial. Esprit ouv. méthod. aisance rédaction, lic. droit *nouveau régime.* Stage institut administr. et gestion, Allemand. Prétentions modérées. Ch. poste confiance rég. paris. ou sud-ouest. Tél. 237-64-92 ou écr. n° 1.302 « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

J.H. 25 a., licenc. math. Paris 6e ch. *empl.* stab. *technique ou* financ. banl. ouest accepte déplacem. courte durée lib. de ste. M. Lefebvre, 17, bis, rue Desaix, 78 Houilles. 968-87-03

DUT *Mesures Physiques* ch. emp. région Aquitaine. Ecrire 64, r. Ernest-Renan, 33130 Bègles à Mlle LABBADIE

H. 38 ans, capacit. droit, 4e a. étudt en droit du travail, cherche emploi. Ecrire : G. Rodolle, 21, r. des Envierges, 20e.

J.F. maîtrise psycho certif. spécial. 3e cycle ch. poste format. permanente. *Ecr.* Ghozlan, 39, r. Pigalle, Paris-9e Tél. 526-13-42.

INDUSTRIE LAITIERE
EXPERIENCE : produits frais, contrôle qualité, labo, comptab. matière et analytique.
DIPLOME : Institut d'Etudes Supérieures d'Industrie et d'Economie Laitières.
SITUATION : cadre, 26 ans.
POSTE SOUHAITE : rég. Paris. Initiatives.
CONTACT : écr. n° 1.297, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, *75427 PARIS (9e).*

CHIMISTE ORGANICIEN
— Docteur 3e cycle et licencié en Sciences.
— Jeune et dynamique.
— Grande expérience en *synthèse organique (laboratoire* et pilote).
— Ayant le sens de la respons.
— Parlant et écrivant plusieurs langues.
Recherche poste important dans la région parisienne.
Ecr. n° 1.772, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Prof. d'angl. poss. mat. aud.-vis. av. program. et magnét., organ. cours collectivités entrep., école. Ecr. N° 1.291 « le *Monde* » Pub. *5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.*

Ingénieur 50 ans, actuellement adj. direct. commer. Salaire annuel : 110.000 F. Parfaite connaiss. des matériels T.P., bâtiment, carrières et mines. Alle. *et angl. parlé. Cherche poste à* responsabilité ds Société région Paris ou Nord. Possibilité de réaliser immédiatement affaires très importantes. Ecr N° 1.294 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427* Paris-9e.

22 a. pupitreur dos. IBM 360 déb. dipl. E. Sup. ch. pl. st. Lazare, 37, r. Truffaut, 75017.

J.H. 24 a., b. présent., dynam., s. des respons., ch. poste technico-comm. (col.+étal.). D.U.T. Gén. civ., 2 a. exp. cond. trav., préf. rég. Rhô-Alp. lib. de suite. Ecr. N° 1.245 « le Monde » Pub. *5, r des Italiens, 75427* Paris-9e.

Jeune Fille 27 ans, B.T.S. Secrétariat Anglais-Espagnol Licence et Maîtrise Histoire, Géograph. Bonnes notions économiques, nombreuses enquêtes études France et Etranger. *Cherche* Poste *préférence :* JOURNALISTE ou AUTRE. Téléphoner : 88-01-68.

J.F. 27 ans licence et Maîtrise géographie expér. enseignement et jeunes. Cherche POSTE PROFESSEUR Rég. Ouest, Paris ou Etranger. Téléphoner : 88-01-68, Deauville.

JEUNE HOMMES 23 ans diplômé de l'Ecole des cadres libéré obligat. milit. cherche SITUATION Paris ou Province. Ecrire N° 1.196 HAVAS TOURS CEDEX.

Dame comptab. bilan conseil direct. cher. mi-temps Paris-Est ou proche banl. est. 935-17-14.

J.F. 27 ans, lic. Espag., B.T.S. triling., orig. Esp., expér. 3 a. secrét. traduct., 3 a. enseig. M.A. ch. poste. Ec. N° 51.690 PA VP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

J.F. lic. de géologie, un certif. de maîtrise, ch. emploi. Ecr. à Mme BOURAT, 31, rue Joseph-de-Maistre - 75018 Paris.

proposit. comm. capitaux

Important groupe industriel recherche prise de participation dans entreprise de fabrication ou de distribution d'accessoires pour automobiles, particulièrement dispositifs d'échappement.

Ces entreprises devront :

- Détenir dans leur branche une part du marché appréciable (cela se traduisant par un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de francs ;
- Disposer d'une gamme étendue de produits ;
- Etre gérées de façon compétente.

Les entreprises qui répondent à ces critères et recherchent la sécurité dans une prise de participation par un groupe industriel important *sont priées de s'adresser,* en vue d'une prise de contact, à notre fondé de pouvoir et conseiller économique, en écrivant sous la référence : 2.554 à Publicitas GmbH, 2000 Hambourg 60, Postfach 602 140, R.F.A.

Faire une présentation résumée de votre entreprise ou de votre offre, en indiquant : lieu d'implantation, orientation du programme de *production ou de distribution,* volume produit ou distribué, C.A. et développement, répartition actuelle du capital et forme de participation envisagée.

Nous vous garantissons une discrétion absolue et vous remercions par avance.

Si votre offre ne doit pas être communiquée à une entreprise donnée, nous vous prions de l'indiquer sur une enveloppe contenant votre envoi.

Le cas échéant, Publicitas vous retournera immédiatement votre envoi sans l'ouvrir.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

Mº NATION, près bd Voltaire : b. stud., 32 m², entr., gde cuis., S. de B., wc, 2ᵉ ét. s/rue, soleil, calme. URGENT. Bon placem. Prix : 87.000 F. Tél. : 343-32-67.

Monge, imm. caract. ODE. 95-10 GRENIER LUX. AMENAGE Duplex 135 m² + 2 loggias.

Mº BOULETS, près bd Voltaire, ds bel imm. P. de T., ravalé, 3 P., 83 m², s. de b., chf. cal. tt cft, balc., calme, sol., état imp. Prix : 235.000 F. Tél. : 343-62-14.

Parc Montsouris, imm. gd stdg, studio, 34 m², box. — 589-49-34.

RUE DAMREMONT. Imm. P. de T., stud., coin cuisine, bains, wc. Prix : 56.000 F. 255-66-54.

QUAI DE LA LOIRE - XIXᵉ
PRES RUE DE FLANDRE

DIRECTEMENT PAR PROPRIETAIRE DANS UN IMMEUBLE DE CARACTERE, RESTAURE : 35 STUDIOS ET 2 PIECES, GRAND CONFORT, CUISINE, BAINS ET W.-C. MOQUETTE, HAUTE RENTABILITE CAR PETITES UNITES PLACEMENT EXCEPTIONNEL GESTION ET LOCATION ASSUREES
PROPRIETAIRE : GIRPA
325-25-25 + 56-78.

RUE SAINT-NICOLAS

XIIᵉ - LEDRU-ROLLIN
SANS INTERMEDIAIRE DANS UN IMMEUBLE RESTAURE, TRES GRAND STANDING - POUTRES - V.-O. ASC. INTERPH. MOQUETTE. GRANDE COUR AVEC FONTAINE, ARBRES, FLEURS. 87 STUDIOS ET DUPLEX. POSSIBILITE TOUTES SURFACES - GESTION ET LOCATION ASSUREES.
PROPRIETAIRE : GIRPA
325-56-78 + 25-25

Rue du Pont-Neuf, 3 P., C. S. Bs, 5ᵉ asc., imp. TUR. 97-81.

P. à P., duplex 4 P., bns, tél., tt cft, dern. étage, 85 m² + terrasse 45 m². Me voir vendredi et samedi, 10-19 h., 41, rue de Domrémy-13ᵉ. - Tél. : 707-27-45.

Mº VOLTAIRE. Propr. vd, 34, r. de la Folie-Régnault, 11ᵉ, plusieurs 2 P., cft, asc., chff. cal. S/place, vendr., sam., 15-19 h.

CARDINAL - LEMOINE
Gd studio, s. de bs, w.-c. sépar., tél., vue dégag. Urgt. 115.000 F. Visible vendredi, sam., 14-19 h., 44, r. Fos.-St-Bernard, 628-79-40.

OPERA STUDIO meublé tt conft. Téléph. Imm. classé gd luxe. 170.000 F. Sur place vendredi de 9 à 14 h. Renseignements : 954-68-00.

7ᵉ 16, rue des Saints-Pères Dble living, ch., tél., 65 m². Sam.-lundi, 13-16 h. - ODE. 42-70

Part. à Part. près PLACE **des VOSGES**
Imm. caract., grenier + studio + petite chbr., poss. duplex, tt cft, chauff. imm. Poutres. Ensemble ou séper. S/pl. vend. et sam., 14 à 18 h : 32, r. des Tournelles (3ᵉ ét). - Tél. 627-67-01.

Région parisienne

PART. A PARTICULIER
Aubervilliers, près pte Villette. 2 pièces, entrée, cuisine, W.C., chauffage central, 7ᵉ ss ascens. Prix intéressant. 833-39-37.

VESINET Calme - Verdure 300 m R.E.R.
Ds imm. anc. bel APPT 100 m² tt conft + jard. privatif 190 m².
AGENCE de la TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-90

Chilly-Mazarin, Part. vd 4 P., 92 m², vue s/jard. à la française ds luxueuse résid. Prix à débattre. — Tél. : 909-73-55.

BRY-SUR-MARNE. Part. vend cse dép. appt 4 P., tt cft, sur parc, cave, parking. Prix à débattre. Téléphone : 871-10-78.

VESINET Ds imm. p. de t. sur jardin bel APPT 90 m2 + loggia Séjour dble, 3 ch., gar., tt cft.
AGENCE de la TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-90

Province

DEAUVILLE
14, QUAI DE LA TOUQUES
dans très belle maison bourgeoise, restaurée, soleil et belle vue sur le port de pêche et TROUVILLE.
Pour placement ou résidence week-end et vacances :
18 STUDIOS ET CHAMBRES grand confort, entièrement et luxueusement aménagés.
Livraison immédiate en bloc ou par unité. Me voir exclusivement sur place les 21 et 22 septembre, de 13 à 18 heures, ou Téléphoner au Propriétaire :
325-25-25 + 56-78.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Nation : 346-11-74
Centre Etoile : 525-25-25

pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

PAVILLONS-sous-BOIS
24, av. Victor-Hugo
CONSTRUCTION d'un IMMEUBLE GD STANDING
49 Appts sur 10 étages
Livraison septembre 75
Isolation thermique selon les nouvelles normes
Cuis. équip., s. de bains amén.
Reste à souscrire en ferme et définitif
20 APPARTEMENTS
Pr renseig. Sté MLAMID & Cie
6, boul. de Chanzy,
93190 LIVRY-GARGAN
927-57-27 ou 927-10-37

JOUY-EN-JOSAS
(Cottages de Montebello)
Except., dans parc boisé 9 ha maisons grand standing 5-6 pces, cuis. équipée, sal. bns, douche, double gar., chauffage électr., à partir de 360.000 F. Visite sur place tous les jours, de 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi, mercredi. Chemin du Cordon, 78350 Jouy-en-Josas/Les Metz (946 - 21 - 16)

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
AU 7ᵉ ETAGE, 6 PCES, 168 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
Finitions. Livraison début 75
Bur. de vte s/pl. ouvert ts les jrs 14-19 h (sf mercr. et dim.).
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

immeubles

GIRPA
92, bd du Montparnasse (14ᵉ).
Téléphone : 325-25-25 + 99-99
(20 lignes groupées)
Pour satisfaire sa clientèle et pour vendre en permanence 300 STUDIOS - ACHETE : immeubles, hôtels, terrains. PARIS ou proche banlieue (vides ou occupés) même gros travaux.
Paiement comptant : de 100.000 à 20.000.000 de F. (Intermédiaires sollicités.)

appartements occupés

16ᵉ - AV. MOZART MEME
Bel immeuble avec ascens. Reste 2 appartements 3 pces et 5 pces tt conft. Propriété. : SEG. 23-29.

locations non meublées

Offre

COURCELLES. Stud., cft, asc., 650 F, ch. compr. - 292-18-83.

CHATELET. Stud., cft, poutr. appar., 800 F C.C. - 387-68-97.

XVIIᵉ, 6 P., ref neuf, BELLE RECEPT. 2.800 T.C. - 704-68-18.

propriétés

45 KM. OUEST DE PARIS
Belle mais. caract., 4 Pces, cft, téléph., cuis. équip., S. de jeux, caves, hang., gar., 800 m² beau terr., vue dégagée : 150.000 F.

BORDEE PAR RIVIERE
Splend. typiq. normande habit., ss frais, 4 b. P., âtre rustique, bns, gd cft, cuis. équip., cave, gar., 1.600 m² terr. 210.000 F av. 40.000. AVIS, 8, Fg-Cappeville, GISORS. — Tél. : (16-32) 405.

Région l'Isle-Adam, Part. vend gd sél., 3 ch., tt cft, terrain de 3.500 m² s/forêt, 370.000 F. S/pl., dimanche 14, à 17 h., 86, Vieux-Chemin-du-Potager (95) PARMAIN. Téléphone en semaine : 885-61-00, Poste 315.

130 KM AUTOROUTE SUD
sur 1 HA **PRAIRIE CLOS**
(le dernier Moulin) Authentique Moulin aménagé par décorateur, rivière en tte propriété, vraie roue à aube Bief, chute d'eau, récept., ancienne salle machine, beau décor, anc. rouage, salon, séjour rustiq., cheminée pierre, four pain, cuis. équip., chbre, bains. 1ᵉʳ étage : escal. loggia, anc. meunerie amén., 3 chbres, bains + communs + grange + salle de jeux, eau, électricité, force, chauffage central. Traite avec 85.000 F cpt, long crédit.
LES PEUPLIERS - 27, rue de Vimory, 45 MONTARGIS
TEL. (15) 38-85-22-92 - 24 h/24.

terrains

SORTIE RAMBOUILLET
Vers PARIS - Propriété sacrifiée vue urgence, 2,5 ha, Zone U.H. résident., plusieurs poss. Rens. et rendez-vous au : 266-92-15.

RECHERCHONS
TERRAINS A BATIR
en location index. Paris et banl. proche. Superf. moyen. Ecr. 471, Publi G.R., 27, fg Montmartre-9ᵉ.

AEROPORT de BEAUVAIS Lots Terrains
en location. Baux 35 ans avec desserte par pistes Boeing 707. Douane s/place. Possib. constr. bâtiments industriels et bureaux. CABINET NADE, 110, bd Sébastopol, Paris - 887-87-34 et 35.

SPLEND. TERRAIN INDUSTR. sortie Paris Sud, raccord. Fer
24.300 m2, angle 2 rues. Prix très adapté.
Renseignements : 887-87-34 et 35.

fermettes

90 km PARIS Splend. fermet. B. sél., 3 ch., cuisine, vaste écurie, grange. 4.000 m². B. terr. Prix 100.000 F, avec 20.000 F, long crédit **AVIS** 2, r. Gl-de-Gaulle, SENS Tél. (16-86) 65-09-03 ou 278-09-51.

maisons de campagne

P. à P., 60 km. Paris Ouest par A-13, vds mais. anc., de caract., 120 m² au sol, conft, chft. cal, san., gren. à am., jard. 1.200 m², exp. Sud, prix justif. 478-15-96.

viagers

Rech. viager import. ou nu-pté, hb. ou occupé. Expert., grande discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris. Tél. : 700-00-99.

AFFAIRE TRES EXCEPT.
PLEIN COEUR DES **HALLES**
Petit immeuble de caractère 400 m2 utiles dont 150 m2 libres. Rapport possible 70.000 F l'an.
IDEAL POUR PLACEMENT
Une tête femme 93 ans.
Cpt 750.000. Rente ann. 35.000 F.
Renseign. : 734-23-27.

locaux commerciaux

7ᵉ SEVRES PROX. BON MARCHE
20ᵉ AVRON PROX. NATION
DIRECT. PAR PROPRIETAIRE 5 BELLES BOUTIQUES OCCUPEES DANS 2 R.-DE-CH. D'IMMEUBLES RESTAURES PLEINE ACTIVITE BAUX DE 9 ANS. CERTAINS RECENTS - EMPLACEMENTS EXCEPTIONNELS BONNE RENTABILITE GARANTIE ET SURE

15ᵉ DUPLEIX
1 BELLE BOUTIQUE OCCUPEE (PLUS DE BAIL) DANS SECTEUR ANIME ET RESIDENTIEL ET SURTOUT D'AVENIR (FRONT DE SEINE) PLACEMENTS SURS ET D'AVENIR
LE PROPRIETAIRE : GIRPA
325-25-25 + 56-78

NATION à 200 m. Très beau local, entrée cochère **740** m2 dont 450 m² au sol + 12 bureaux au 1ᵉʳ ét. 3 tél. + 12 postes, ch. central. Force. En bail ss droit entrée. - 278-08-94.

bureaux

BOURSE Angle Gds Boul. A LOUER
Bureaux 200 m². - 233-94-90.

villas

DANS LE PARC
MAISONS-LAFFITTE
proximité HIPPODROME
UNE BELLE VILLA
Selon les dernières normes confort isolation et en cours de finition.
365 m² HABITABLES
Jardin boisé de 1.300 m².
Séjour 70 m² (cheminée) + salle à manger, 4 chambres + 3 salles de b., nbrx placards, dressing-room, vide-linge, vide-ordure, chauffage central.
Sous-sol éclairé, sous toute la maison, cave, possibilité chambre de service.
Dossier complet d'information
S. P. E. I.
14, avenue F.-D.-Roosevelt, PARIS-8ᵉ. ALM. 55-11, poste 258.

ST-GERMAIN - EN - LAYE (près)
Jolie vue
Charmante maison de pays à restaurer. Surf. habit. 280 m², Jardin 785 m². - Prix 400.000 F.
AGENCE de la TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-90

pavillons

PAVILLONS-SOUS-BOIS
3 pces, cuis., w.-c., sous-sol, occupé par couple 72 ans, terrain 530 m², Vendu prix terrain. — 833-39-37, sauf samedi apr.-midi.

Grande propriété bâtie haut de Fontenay (94), 11 Pièces principales, 2 cuisines, 2 S. de B., 1 S. de billard, équipée gaz, électricité, force, chauffage central, conviendrait pour professions libérales, médecins, cliniques, cabinet dentaire ou particuliers, possibilités plusieurs logements, facilités de paiement. S'adresser à M. PAUL, 22, rue Bruiefer, 93-Montreuil. Téléphone : 287-45-67 ou 54-16.

MAISONS - LAFFITTE
Part. vend mais. 6 P., 150 m² habit. + 150 m² annexe, tt cft, 3 min. gare, jard. 600 m². Prix : 370.000 F. Téléphone : 703-18-17.

VAIRES-SUR-MARNE
Résid. près gare, belle maison caractère, living dble avec cheminée, bureaux, 4 chbres, cuis. équip., tt cft, moquet. Sous-sol, garage, jardin agrément, terr. 600 m². Prix 400.000 F. 871-11-03.

Prox. VILLENNES 20' PARIS
Maison de caractère récente 7-8 pièces, cuis. équip., 2 bains, 2 garages. Terrain 2.500 m². 630.000 F. - 954-30-49.

hôtels-partic.

MONTMARTRE, 250 m² + jard. privé 150 m² + gar. + 2 stud., très calme. — Tél. : 292-18-93.

appartements vente

Un appartement - une villa - un terrain sur la Côte-d'Azur
sans engagement de votre part et sans frais
La C.I.T. vous renseignera et vous aidera à trouver ce que vous cherchez
Centre Immobilier Transaction
10, av. Jean-Médecin, 06000 Nice, T. 85-71-60

Paris

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL
Dans imm. ravalé, appartem. gd standing 3-4 p., 85 m², avec VUE IMPRENABLE SUR JARD. DES PLANTES. Dir. prop. Sur place vendr., 14-18 h. 30, 1, rue Linné.

9ᵉ Except. Entièr. ds verdure. 4 pces, tt cft. — 266-92-15.

BD VOLTAIRE
Imm. ancien, pierre de taille, 8ᵉ étage - Ascenseur neuf.
3 PIECES 60 m2 ENVIRON
Entrée, cuis., w.-c., poss. bns. S. bd. avec balcon et cour-jdin. Bonne distribution. - 205.000 F.
Renseign. et visites : 735-85-38.

13ᵉ TOLBIAC. Beau 3 pièces, cuis., w.-c., bains. TEL 165.000 F. — MED. 99-80

PARIS - LA DEFENSE
« TOUR GAMBETTA »
Vue exceptionnelle sur Paris.
35ᵉ étage Duplex **6 PCES** 156 m2 598.000 F +park. — 776-42-21, poste 45-33.

16ᵉ - TROCADERO
BEL IMM. PIERRE TAILLE RAVALE. ASCEN. PEINTURES ET TAPIS PAYES
3 PIECES (Living + 2 chbres) TOUT CONFORT TRAVAUX EN COURS
PRIX : 397.500 F
Vendr., samedi, lundi, 14-19 h. 35, RUE VINEUSE, ou 225-23-83.

Près LIEGE
Ds imm. ancien, BEAU 5 PCES, 120 m² avec dallage. Gde récept. Int. prof. lib., tél., 2 ch. serv. FRANK ARTHUR, 924-07-69.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
beau studio + loggia, cuis. équ., s. bs, wc, à nf. MED. 99-80.

15ᵉ. CHAMP-DE-MARS, 5 pces 117 et 121 m². Parking, téléph. PRIX FERMES. Renseignements COGEDIM, 12, rue Roquépine, Paris-8ᵉ. Tél. : 266-34-56.

Part. Stud. am., 45.000. Fournier, 72, r. J.-P.-Timbaud, Paris-11ᵉ.

LOURMEL, gd standing, 4 pces, tout cft, avec park. 533-96-65.

PLACE DES VICTOIRES (près) 3 beaux studios, standing. - Propriétaire - DID. 98-54.

NATION. 4 p. princ., tt cft, 4ᵉ asc., très bel imm. stdg, 80 m² - 808-44-13.

MUETTE-BD SUCHET-16ᵉ
pour placement ou habitation petits studios tt cft, 7ᵉ étage. Prix 30 à 50.000 F. 265-90-05.

GUY-MOQUET
Etage élevé, studio tout confort plein sud. Facilités.
MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Mº LAMARCK, 4 pces, chauff. cent., asc. Px 234.000 + petit crédit fonc. HUSSON, 255-66-18.

Cherche-Midi, 2 p., conft, tél., 5ᵉ ét. sans asc. - 888-60-73.

MONCEAU. CLASSE EXCEPT. Appt de réception. Idéal profess. libérale, 210 m² en 6 pces princ. FONCIAL, 266-32-35.

SEVRES-BABYLONE
2 PCES, tout cft, bel imm. restauré. - MED. 99-80.

NATION-PRINTEMPS
3 P., gd confort, 5ᵉ étage, asc. Bel imm. Soleil. - DID. 97-23.

Mº MIRABEAU, près O.R.T.F., studio, entr., cuis. s. bs. wc. 22, rue Félicien-David. Ch. c., Imm. P.d.T. Jdi, vdi, 15 à 18 h.

ST-LAZARE. 5ᵉ ét., 220 m², 1900, 7 p.+dép., plein sol, vue illim., 2 serv. Part. prof. lib. Travx. 553-34-24 mat., 231-04-16 ap.-midi.

9ᵉ. Bel im. P.d.T., 3 P. ét., asc., récept. 65 m², 4 chbres, gd cft, parf. état 175 m²+chbre serv. Park. Profession libér. possible. 685.000 F. - Tél. : 744-34-61.

Région parisienne

FONTENAY-LE-FLEURY près Versailles. Appt. 3/4 pces 80 m2 +Jdin privat. Ouest Cave Park. Tél. Px 180.000 F. Tél. 460-31-22

L'HAY-les-Roses. Calme. Magn. Liv. dble. Terras. Sud + 2 chb. gd cft, rad. imm. nf gd stdg. Verdure. Park. 225.000. 660-44-66

BOULOGNE MARCEL-SEMBAT ds imm. 1930 tout conft, entr. studio, cuis., sal. bns, impecc. Prix 97.000 F. Tél. VAL. 36-49.

DEFENSE (3' RER)
Vue imprenable. Imm. neuf, beau séjour + 2 ch. décor. Facilités. -
MARTIN, Dr en Droit. 742-99-09.

Part. à part. Chennevières (94). Vue panoram., prox. RER, appt stdg. 135 m² + 15 m² terrasse, 6 pces, garage, 2 entrées indép., 350.000 F, T. apr. 19 h. 933-50-69.

SEGONDI - 874-02-45
NOGENT SUR BOIS DE VINCENNES
Ds b. imm. réc., stdg, gd liv., 2 ch., cuis. équip. 70 m2+balcon 20 m2. Etat nf. Vendr., 15 - 18 h., 46-47, R. BELLE-GABRIELLE.

LE PECQ
LIVRAISON IMMEDIATE
3 à 5 pièces. 2.950 F le m², Box 10.000 F. Crédit foncier.
PRIX DEFINITIFS
4, rue d'Estienne-d'Orves, Sam., dim., de 11 à 19 h., ou tous les jours, CIPA, 887-83-06.

Part. vd pet. imm. sur/jardin centre Villejuif, calme, tout confort. Appartement 82 m², 2 gar., cave. - Tél. : 677-30-06.

Province

Vends bel appt 2 P. 4ᵉ étage imm. neuf. 06 - MANDELIEU. Tél. (25) 43-25-33.

appartem. achat

Part. ach. cpt, 2 P. 45 m2, cft soleil. Paris. 328-30-88.

Achète cpt studio ou 2 pces Paris tout confort. OPE. 40-06

appartements occupés

15ᵉ. Ds imm. rénové, appt occ. 1, 2 et 3 p. J. et A., 5, rue A.-de-Neuville17ᵉ. 924-96-18, p. 26.

Ds im. P. de T. ent. rén., appts occ. 3 et 4 p. J. et A., 5, r. A.-de-Neuville-17ᵉ. 622-42-81, p. 26.

16ᵉ. Pr. Trocadéro, imm. cours rénovat., ascens., appt occupé, 2 p., dépend. 924-96-17, p. 26.

constructions neuves

A VENDRE
APPARTEMENTS DE LUXE A PARIS

8ᵉ MONCEAU
Vue sur tout Paris :
— Duplex 5/6 pièces
— 5/6 pièces avec terrasse.

15ᵉ MONTPARNASSE
Vue sur tout Paris :
— 2/5 pièces, 150 m² + terrasse. 120 m² autour appartement.

16ᵉ Hameau BERANGER
— Duplex 5 pièces, terrasses.

16ᵉ Georges-MANDEL
— Duplex 300 m².

18ᵉ CHEVALIER-DE-LA-BARRE
— 5 pièces, duplex, plein sud. Vue exceptionnelle.

MICHEL BERNARD
PAS. 03-11.

PRIX NON REVISABLES

IXᵉ - FG POISSONNIERE
— Studios.
Habitables 1ᵉʳ trimestre 1975.

XIIᵉ - PORTE DOREE
— Studios, 2-3 et 4 Pièces.
Habitables juillet 1974 et printemps 1976.

XIIIᵉ - PORTE D'ITALIE
— 3 Pièces.
Habitables immédiatement.

XVᵉ - RUE PITARD
— Chambres, studios, 2-3 et 4 Pièces, terrasses.
Habitables 3ᵉ trimestre 1975.

XXᵉ - GAMBETTA
— Studios, 2-3 et 4 Pièces.
Habitables 2ᵉ trimestre 1975.

IMMOBILIERE FRIEDLAND,
41, av. Fridland. - BAL. 93-69.

hôtels-partic.

LE VESINET, b. hôtel particul. avec 500 m² de jdin-angle deux rues. Face R.E.R. Lib. de suite. Centre ville, état impeccable. Prix : 880.000 F. UFFI 522-82-90.

NEUILLY-S.-SEINE. Propriét. vd 6 pces, cuis., bns, chff. cent. Jdin privatif. Crédit. Jeudi, vendredi, de 11 h. à 19 h., 10, AV. PH.-LE BOUCHER.

locations meublées

Demande

Bureau des Elèves de Scienc.-Po rech. à Paris des 2 pièces, stud. chamb. meubl. indépend. ou ds appartem. Tél. 260-39-60 P. 706

locations non meublées

Offre

A louer NEUILLY Résid. grd stand. 12, bd du Château STUDIOS - Tél. Cab. Langlois M. Madiard, 266-53-10 Visite avec régisseur.

IXᵉ 6 pièces + chbre de serv. Tt conft. Impecc. 2.500 F. AMP. 55-71.

PARIS (XIVᵉ)
— 23, rue Bénard ;
— 26, rue des Plantes ;
— 29, rue H.-Maindron.
A louer directement par société propriétaire studios et 2 pièces tout confort. - Tél. 266-18-65.

PARIS (XIVᵉ)
26, rue des Plantes.
A louer directement par société propriétaire très bel appt. 72 m² +terrasse. 11ᵉ ét., très belle vue. - Tél. 266-18-65.

10ᵉ Prox. Gare Nord. Luxueux 3 P., 85 m², tt confort, tél. 1.350 F ch. compr. - 607-72-05.

Demande

P. à P. offrant tte garantie, ch. 3 p., conft, pavillon ou rez-chauss. 10 km. Rungis. MARTIN 31, rue Montholon-9ᵉ. 526-00-29.

propriétés

Choix Mas-Bastides, Le TUC BP 14 - ORANGE 84

VESINET très jolie maison 1.500 m. terr. angle réception 6 chb. tt cft 2 Garages TEL. 567-22-88

CEDE-direct. mais. forestière 4 Pces cuis. s. bns 1.086 m2 ter. ds parc résident. calme 100 km sud Paris par Pithiviers lib. av. 70.000 F + créd. 5 a. 12,5 %. AVIS, 31 av. République Pithiviers ou 278-02-49

LYS CHANTILLY
Magn. Ppté 4.500 m2. Jard., construct. récente, lux. gdes réceptions, 4 Chb., 4 Sanit. Gar., Terrasses. - 567-22-88

GAGNY, SECTEUR RESIDENT. Très belle propr. sur 1.100 m2 de terr. ; décor. par paysagiste. Construct. 1966. tt conft. Tous rens. Tél. 936-09-92 et 957-30-80.

TOURAINE 200 km. Paris au calme, ds un cadre verdure bel. Pté 25 ha PARC pelouses, agrément, avec DEMEURE caractère, impec. 10 p. cft Mais. gard. communs CHATET, 41400 Montrichard

Rég. REDON-35 - ppté mixte construct. nve, 142 m2, terr. 550 m2 murs et fds 500.000 F.

Rég. DAX - ppté nve 150 m2 au sol, sur terr. 5.000 m2 clos lac, forêt, tennis, vue impren. sur chaîne Pyrénées. 410.000 F.

LANDES SEIGNOSSE bord mer Pavil. mblé, 60 m2, terr. clos 200 m2. Px* 190.000 F.

Ecrire DAICI, 27, r. Vernet 75008 PARIS q. transmettra.

65 KM N.-D. Charm. PPTE pierre. Parfait état. Gd sél., poutr., cheminée, cuis., 3 ch., bns, ch. cal. Jardin 850 m2. - Prix : 160.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, GISORS. T. 628.

AGENCE SAN PEYRE
84 - MENERBES (90) 72-22-81
TRES RARE
GORDES - OPPEDE - LAGNES

MAS Beaucoup de caractère. Gros œuvre très bon état. Grandes possibilités, 5 pièces + dépendances. Vue panoramique. 5.000 m2 de terrain + viabil. De 210.000 F à 300.000 F.

BASTIDON
Avec 2.000 m2 de terr. 5 pièces, cheminée, escalier de pierre. Eau - Electricité. Prix : 85.000 F.

ROUSSILLON
Magnifique terrain, grands pins, 12.000 m2. Expo. sud. Très belle vue. Eau. Electricité. Tél. Prix : 102.000 F

PROPRIETE D'AGREMENT
Dans 15 hectares de terrain. Ferme très bien restaurée. Sél., cuis., 7 chbres, salles de bains +chauff. cent.+dép., box chevaux + piscine. Dans très beau site protégé, à 2 km du bourg. Prix ferme : 500.000 F.

LA POMMERAYE
Raviss. fermette caract. à flanc coteau. Belle vue, ds clos 8.800 m2. Pl.-pied. 4 P., bns + grenier amén. (2 P.), ch. cal maz. Cave, gar. Etat absol. impec. 275.000. Facilités. G.I.M. **NEMOURS** Face église 428-03-09 ou 428-11-74.

PRESBYTERE
Sud Chartres, bourg agréable, gros cachet, 6 gdes p. + 1 am. Cave, gren., dépend. am. Jdin 1.000 m2. 77.000 F, crédit 80 %.
CHARON 2, av. Gal-Leclerc, RAMBOUILLET. Tél. : 483-12-67 ou TUR. 26-76.

RAMBOUILLET Près. - Belle résid. s/5 ha. Vue total. sur forêt. ODE. 73-37.

EN BORD D'EAU
Coquet. maison camp., 3 p., toil. wc+poss. Etat neuf. S/ 5.000 m² omb. frav. 300m. berge riv. pois. 130.000. Fac. AGCE du RELAIS. Rte nat. 7, Mormant. 45200 Montargis. Tél. (15) 38-85-34-94.

130 km. Paris autoroute Sud, région Montargis à Douchy,
LA FERME DU HAUT
Beau corps de ferme de 9 m. X 25 m. (220 m² au sol), séjour rustique + 3 pièces, cheminées, poutres apparentes, à la suite dépend. à aménager, très beau grenier sur le tout.
AU MILIEU 4.600 m2
clos de haies, nombreux arbres, vue superbe. Prix : 155.000 F. Rochet, 5, rue du Longeard. 45201 Montargis. (15-38) 85-15-57.

POUILLY-SUR-LOIRE (Près)
2 km. Loire, maison, entr., salle commune, 2 p., grenier, remise, hangar. E., El., terrain 2.000 m² atten. LIBRE. Prix 70.000 F. M. Troiard, 18-Bouflerat. Tél. 51.

Région SENLIS-CHANTILLY belle maison 6-7 pièces ligne téléphonique réservée, double garage. 279.000 F. Prêt P.I.C. : 8,25 %. Liaisons faciles : A1, S.N.C.F. Renseignements au 265-13-86.

PRES VERSAILLES, Maison 7 P., très bon état. Gd jardin, piscine. PRINCIP. 742-85-79.

terrains

100 km sud Paris, cède magnif. terr. A BATIR, 1.089 m², très gde façade, eau, élec. branc., ds parc résid., très commod., prox. pêche, chasse, calme. TRAITE avec 5.000 cpt + crédit 5 ans 12,5 %. AVOS, 21, av. République. Pithiviers ou 278 - 02 - 49.

PARC SCEAUX, site exception. Superbe terr., 1.000 m², 660-44-66.

VALLEE DE CHEVREUSE Face CHATEAU
Terrains 7.400 m2 et 5.800 m2. 45 le m2. - SITE CLASSE. Permis obtenu pr mais. caract. NEVEU ET CIE. — JAS. 51-84.

Beaux terrains boisés à bâtir : 4.255 m² pr. Damville (27), 50.000. 4.962 m² pr. La Neuve-Lyre (27), 40.000. — Téléphone : 622-38-78.

Particul. conn. terrain 4.000 m², 5 min. R.E.R. Ouest, zone pavillonnaire, ch. 4 acheteurs pr formation SCI et construction individuelle. Ecr. s/réf. 1.668 à : P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois 75063 Paris Cédex 02, qui tr.

bureaux

EUROBUILDING
(Paris-porte de Pantin)
à 100 m. métro et périphérique. Reste à louer disponibles immédiatement bureaux : 39, 43, 115 et 200 m², gd stding, parkings, téléphones. Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

PARIS-9ᵉ
350 à 2.400 m² de bureaux neufs à louer.
TIFFEN LIPTON — 227-62-31.

Ville Nouvelle de CRETEIL 100 m. du métro. A louer ou à vendre 250 m² de brx. 5 park., 5 lig. PTT. Pr tous renseign. Tél. : 603-09-02.

MAILLOT. Loue ss pas-de-porte 1 à 20 bureaux, tous quartiers. Tél. : 322-19-10 — 387-14-00.

MONTPARNASSE - RASPAIL
390 m² bureaux neufs
730 m² archives + parkings.
1 OU 2 LOTS
Petit immeuble résidentiel vente - location - leasing
COGELOG — 589-50-10.

NEUILLY
Plaire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. : 738-12-40.

ODEON
NEUF
IMMEUBLE DE BUREAUX
RESTE A VENDRE :
Rez-de-chaussée Cciat de 500 m² environ avec réserves et annexe, niveaux de 160 à 200 m² envir. QUELQUES PARKING.
Renseign. et visites : 735-85-38.

locaux commerciaux

ETOILE, BUREAU + DEPEND. 90 m2, r. de ch. s/rue. 3 TEL. TELEX. TOUTE PROPRIETE 450.000 F. FABRI. 325-03-16

TRINITE R. ST-LAZARE
Idéal Plact. Murs de bout. BAR REST. ultra mod. Rapport 75.200. Px 175.000 F. DAU. 96-15

CHOLET - Pas de porte ts comm. pl. centre, ét. nf. 250 m2 total px 300.000 F. Ecrire DAICI, 27, r. Vernet Paris-8ᵉ qui transmettra.

15ᵉ MORILLONS BRANCION
(PRES ABATTOIRS)
VENDS MURS ET FONDS BOUTIQUE ANGLE 3 RUES BRASSERIE - CAFE - RESTAURANT - LICENCE IV POSSIBLE TOUS COMMERCES + 1 STUDIO 1ᵉʳ ETAGE QUARTIER EN PLEINE EXPANSION EXCELLENT PLACEMENT
LE PROPRIETAIRE : GIRPA
325-56-78 + 25-25

CHERCHONS
LOCAL 1.000 m2
MINIMUM
Quartier Bastille-République de préférence pour bureaux et stockage vêtements. SARMONT, 326-48-45.

villas

- COTE D'AZUR 10 km mer Rte Nice à Grasse grde villa dble liv. 3 ch. 1 s.d.b. 2 salles dches, 3 w.-c. chff. c. terrasse stud. indépend. 800.000 F. Tél. H. Burx 236-59-15.

LE VESINET (Près IBIS et R.E.R.)
Liv.+3 ch.+bureau. Jdin 400 m2. Etat impeccable. Prix 435.000 F. - DEGUELT. — 926-91-80.

MARLY Ravissante maison de caractère et nichée dans verdure. — ODE. 73-37.

pavillons

CHATOU - 5' R.E.R.
maison excell. état, beau living, 4 chbres, bains, chff. central, cave, jardin. Prix : 440.000 F. S. A. H. LE CLAIR : 976-30-82.

LE PERREUX - CENTRE
Très beau pavillon rural s/s-sol, 4 p., cuis., tout confort, garage, jardinet. Prix 240.000 F - Crédit 80 %. Tél. : 871-11-03.

P. à P. ds bois MAUREPAS 78, b. pav., 7 p., 1970, 352.000 F. Tél. 050-10-76 ou bur. 775-42-85.

MAUREPAS, près gare, ligne Montparnasse, récent, liv. + 4 ch., 2 bns, gar., jdin 400 m², 237.000 + CF (facil.) 674-56-59.

SCEAUX, résid., magnif. pav., ent., 4 bel. pces, bns, w.-c., tél., chauf., cuis., vaste sous-sol avec gar., jardin, pelouse, 385.000 F, avec 80.000, ACO BLO. 05-37.

CLAMART pr. gare b. pav. réc. ent., liv. dble, 3 ch., bns, w.-c., ch. cent., gaz, cuis., ss-sol, gar., jdin, 372.000, av. 75.000, gros crédit. ACO BLO. 98-81, m. dim.

PR. CHAMPIGNY, beau pav. 4 bel. pces, bur., bns, w.-c., chff. cuisine, gar., dépend., 1.290 m² ter., 215.000, av. 43.000, 706-14-82.

maisons de campagne

A vend. maison de campagne en pierre au ard., 18 km mer, 10 km GUINGAMP 50 m rte nat. comp. 2 gdes pces r.-de-c. + 1 gde av. vitr., s. rte tab. usage de magas., 2 gdes pces au 1ᵉʳ, ch. toil., gre, gar., av. portail s. rail, couv. fibro, cav., jardinet. M. Dollo, Tél. 875-18-07 ap. 19 h.

viagers

CHOISY-LE-ROI 94
Quartier calme, viager libre sur 1 tête : Pavillon 3 pièces cuisine, sous-sol, chauffage central, cft, jdin., 90.000 + 225 francs mensuel, avec 20.000 francs. Tél. : 684-02-00.

forêts

3 ha, 35 [illegible] 50 ha, avec pav. chasse, belle forêt chasse GR gibier, 150 km Paris [illegible] T. Mᵉ PATAUT (16-86) 65-09-03.

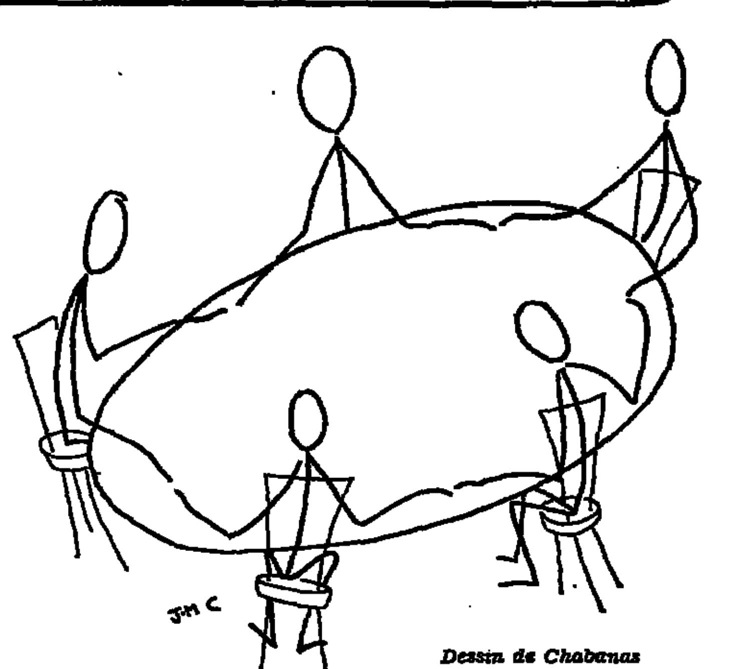
les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LE SICOB

XXVe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

TABLE RONDE Les « micros » et les réseaux face aux utilisateurs

L'AVENIR DE L'INFORMATIQUE



Dessin de Chabanas

Jusqu'à présent, l'informatique avait suivi une voie bien tracée, la mise en place d'un certain nombre de générations de machines qui se succédaient les unes aux autres, peut-être à un rythme un petit peu précipité, et qui mettaient l'utilisateur en présence d'une profusion de matériels dont il avait à s'accommoder. Aujourd'hui, deux autres possibilités semblent se présenter : les réseaux et les micro-ordinateurs.

S'interroger aujourd'hui sur l'avenir de l'informatique, c'est donc se demander ce qu'il en est des réseaux aujourd'hui et ce qu'il pourra en être demain. C'est également se demander si la micro-informatique répondra aux aspirations de ses promoteurs.

C'est enfin se demander quel bénéfice dans l'immédiat ou à terme, l'utilisateur retirera de ces innovations.

M. ALLEGRE. — La notion de réseau est très ambiguë parce que, jusqu'à présent, quand on l'évoque, on confond souvent la notion de traitement et la notion de transmission des informations. Jusqu'à présent, l'informaticien qui parle de son réseau d'ordinateurs voit, en général, une espèce de pyramide avec un ou plusieurs ordinateurs centraux et des ramifications : *c'est* une structure en étoile. Certes, cela correspond assez exactement à la réalité d'aujourd'hui, mais cela *correspondra-t-il à la réalité de demain ?*

M. HERBART. — Un réseau m'apparaît comme le moyen de faire « converser » un groupe de terminaux avec des unités centrales par l'intermédiaire des moyens que les P.T.T. mettent à la disposition des usagers, donc moyennant *l'observation d'un* certain nombre de règles définies par les services publics.

M. BRULE. — Il y a quelques années, on pouvait dire qu'on avait un réseau quand on disposait d'une unité centrale et de quelques terminaux répartis à distance. On a vu ensuite des réseaux avec un ordinateur frontal débarrassant l'ordinateur central d'une partie des traitements ; puis des réseaux avec plusieurs ordinateurs centraux, même de marques différentes. Sans doute va-t-on vers des structures dans lesquelles l'unité centrale et le terminal ne joueraient plus des rôles très différents ; l'un ne serait plus « maître » et l'autre « esclave », chacun tenant tour à tour les deux rôles.

M. BEAUGONIN. — Aujourd'hui, même aux Etats-Unis, on n'utilise guère que des réseaux du type en étoile, c'est-à-dire reliant n'importe quel type de terminaux — j'ai compté une fois qu'il y avait deux cents types d'équipements périphériques *actuellement dans le commerce* — avec une ou deux unités centrales.

M. BAUVIN. — L'information peut-elle être collectée et traitée sur place ou faut-il séparer ce que l'on peut éventuellement traiter localement et ce que l'on doit envoyer à d'autres échelons ? Selon la réponse, on aboutit à *une organisation du type* éclaté ou à un réseau. Mais il y a réseau et réseau ! Pour les besoins internes des administrations ou des entreprises, on construira des réseaux relativement simples à concevoir et à réaliser et peu importe alors leur structure, au plan de l'organisation de l'entreprise. Si, par contre, le but que l'on poursuit est d'échanger des informations et des traitements entre administrations ou entre *administrations et entreprises*, ou encore entre entreprises, on aboutit alors à des réseaux autrement complexes.

Liaisons verticales et horizontales

M. BARRE. — Nous considérons, pour notre part, comme réseau *un système informatique* dans lequel des unités centrales ont des liaisons horizontales et ne sont pas, *a priori*, hiérarchisées les unes par rapport aux autres. Sinon, nous estimons qu'il s'agit d'un système classique en étoile, mais nous ne l'appelons pas réseau. Et il y a une grosse différence de nature entre ce que nous appelons réseau et les systèmes en étoile classiques auxquels nous avons été habitués.

M. LIBOIS. — Il faut faire attention aux mots ! Il est indispensable d'établir la distinction entre la transmission des informations et leur traitement. Je préférerai même, à la place du mot transmission, utiliser le mot acheminement, étant entendu qu'un acheminement peut se *dérouler suivant des itinéraires* très divers. Le rôle du service des télécommunications est essentiellement d'acheminer avec sécurité vers les centres de calcul et vers les usagers les informations à traiter et traitées.

Mais il faut aussi tenter de satisfaire, à travers des réseaux publics, le plus grand nombre possible de clients en s'adaptant à la diversité de leurs besoins. C'est le souci qui nous a guidés dans la conception du réseau Transpac, *qui devrait couvrir l'ensemble du* territoire vers la fin de 1977 et conduire à la mise en relation de terminaux et de systèmes qui ne sont pas normalement compatibles.

M. ALLEGRE. — La France travaille aussi à la mise au point d'un réseau expérimental, Cyclades. *Le but que nous nous proposons* avec Cyclades est de permettre à tout possesseur d'ordinateur, quelle qu'en soit la marque, de pouvoir se connecter sur un reseau de transmission sûr et « transparent », de manière à pouvoir communiquer avec un autre ordinateur ou des terminaux. Mais il nous faut aussi tenir compte d'un autre *facteur* : il existera des « banques de données » et on voudra les consulter. Le réseau devrait le permettre.

M. LIBOIS. — Une précision technique : en mettant en communication des ordinateurs sans hiérarchiser leurs relations, *nous* constituons ce que nous appelons un réseau *« maillé ». Il existera* ainsi toujours plusieurs voies pour relier un ordinateur à l'autre. C'est une condition indispensable à sa sécurité de fonctionnement.

LES PARTICIPANTS

Maurice Allègre, délégué à l'informatique.

Louis-Joseph Libois, directeur général des télécommunications au secrétariat d'Etat aux P.T.T.

Michel Barré, P.-D. G. de la C.I.I. (Compagnie internationale pour l'informatique).

Gérard Bauvin, P.-D. G. de Sligos, et président de Syntec-Informatique.

Gérard Beaugonin, P.-D. G. de Control Data France et vice-*président de Control Data Corporation pour les affaires internationales.*

Jean-Pierre Brûlé, P.-D. G de Honeywell-Bull.

Jacques Herbart, P.-D. G. de la compagnie I.B.M.-France.

Pierre Lhermitte, conseiller pour l'informatique du président de la Société générale.

Jean-Claude Peterschmitt, vice-président de Digital Equipment Corporation et président-directeur général de Digital Europe.

Débat animé par Nicolas Vichney.

M. LHERMITTE. — Les premiers réseaux de transmission d'informations qui ont utilisé les *techniques informatiques* étaient des réseaux en étoile, mais nous, gestionnaires, avons été contraints d'assurer des liaisons directes d'un terminal à l'autre. Cette constatation souligne la nécessité pour tout réseau de transmission d'informations d'être « maillé ». Conclusion qui s'impose avec encore plus de force lorsqu'on considère les relations qu'une entreprise comme la nôtre, une banque, entretient avec ses *clients, qui* disposent parfois de leur propre réseau d'informatique. La nécessité d'améliorer les échanges d'information entre entreprises s'impose d'ailleurs à un certain nombre d'utilisateurs de façon tellement vitale que, pour l'étudier, nous avons créé il y a de cela déjà trois ans un groupement d'intérêt économique, le *GERSIP. Il nous est apparu* que si le cheminement de l'information à l'intérieur de chaque entreprise était un problème important, susceptible d'être automatisé, il en était un autre qui le serait également à l'avenir : pouvoir échanger des informations sous une forme « informatisée » entre les entreprises. Le *GERSIP s'est donc déclaré* opposé à une tendance qui pouvait se dessiner alors parce que plus *aisée à mettre en œuvre,* : celle de créer des réseaux par profession ; par exemple, un réseau pour les assurances, un réseau pour la banque... Mais pour un banquier, il est beaucoup plus important d'échanger des informations avec ses clients qu'avec un autre banquier.

Bien sûr, à l'avenir, la rapidité et la facilité qu'apportera l'informatique dans les échanges d'informations permettra de repenser nos circuits d'information actuels, ce qui, en tant qu'utilisateur, m'intéresse beaucoup, car nous *y trouverons l'occasion* d'améliorer l'organisation de nos entreprises ; mais, pour tirer tout le bénéfice de ces possibilités, il nous faut prendre carrément l'option de bâtir des réseaux qui permettent effectivement d'échanger les informations de la manière la plus générale. Il est donc très important qu'en engageant un projet d'avenir comme Transpac, on l'oriente définitivement vers la possibilité de permettre la communication entre utilisateurs différents : il est aussi évident que l'utilisation d'un réseau permettant la télétransmission généralisée de l'information ne se développera que *si les coûts sont raisonnables.* Cependant, même s'ils restaient relativement élevés, comme ils le sont maintenant, il existe dans nos administrations et dans nos entreprises de tels besoins de restructuration et d'échanges d'informations que nous recourions à un réseau du type Transpac.

M. HERBART. — Pendant plusieurs années, nous avons étudié avec le réseau expérimental *SOC, la possibilité de faire* converser des ordinateurs d'universités, donc disposant d'un entourage intellectuel avancé. Les résultats ont été satisfaisants, en ce sens que ces ordinateurs ont effectivement pu converser entre eux. On a pu, donc, leur trouver un langage commun.

M. LHERMITTE. — Le véritable obstacle à la création d'un réseau de ce genre-là tient essentiellement au problème de codification. Il existe actuellement, en dehors même des deux cents types de terminaux dont M. Beaugonin parlait tout à l'heure, des procédures de transmissions diverses et nombreuses, *au moins une demi-douzaine,* si ce n'est plus. Les prendre toutes en considération n'est pas possible, et il est indispensable d'imposer — en s'entendant au niveau mondial, si cela peut se faire — quelques dénominateurs communs. Second problème, tout aussi délicat : les utilisateurs eux-mêmes ne savent pas très bien ce qu'ils *demanderont à ces réseaux.*

Mais c'est seulement à l'usage que les utilisateurs pourront dire ce qu'ils attendent d'un réseau, et en particulier quelles sont les fonctions qu'ils souhaitent y voir incluses, en plus de la fonction-clé d'acheminement de l'information. Si le réseau se contente d'acheminer l'information, nos ordinateurs branchés *sur* ce réseau devront s'accommoder de plusieurs procédures de transmissions : une lourde tâche. Au contraire, si le réseau sait s'adresser aux ordinateurs selon les modalités que ceux-ci comprennent aisément, notre travail s'en trouvera allégé considérablement.

M. ALLEGRE. — D'une manière ou d'une autre, on mettra des réseaux en place. Alors, pourquoi ne pas profiter de ce que nous abordons une ère un peu différente pour définir des normes correctes et valables pour tout le *monde, et éviter ainsi tous* les blocages techniques que nous avons connus dans le passé ? A l'heure actuelle, malheureusement, il m'est difficile de me montrer très optimiste : les particularismes sont très grands, certaines habitudes ont été prises, le champ à défricher est énorme ; on s'y aventure en ordre dispersé et les utilisateurs eux-mêmes sont incapables de définir avec précision ce dont ils auront besoin.

Comment faire ? Un réseau du type Cigale (dans Cyclades) ou Transpac pourrait aider à résoudre le problème en tentant — mais c'est difficile — de remplir en quelque sorte la fonction d'interprète entre les ordinateurs ne parlant pas la même langue. Ou en imposant une norme à la-*quelle on peut espérer que tout le* monde se ralliera...

M. HERBART. — Il faudrait au moins que les grands Européens, l'Allemagne, la France, et peut-être l'Angleterre, soient d'ac-*cord, ce qui est déjà* un problème en soi. Les autres suivraient, je pense...

M. ALLEGRE. — Vous savez à quel point, dans les pays que vous citez, les habitudes sont déjà extrêmement différentes. Il sera donc difficile de se mettre d'accord.

M. BEAUGONIN. — On a eu l'air de dire que tous les problèmes posés par les réseaux, *surtout ceux « en étoile », pouvaient* être résolus sans tellement de difficultés. Je ne suis pas d'accord, et lorsque Control Data l'affirme, on peut le croire. Nous disposons quand même d'un réseau gigantesque aux Etats-Unis avec des ordinateurs à Los Angeles, Chicago, San Francisco, New-York et Minneapolis ! Main-*tenant on les regroupe — à Los* Angeles — parce que, au total, ce sont les problèmes de transmission qui sont les moins difficiles à résoudre.

M. LHERMITTE. — Pour l'utilisateur, je vous le rappelle, le problème le plus important de la transmission consiste à relier de nombreux terminaux avec plusieurs ordinateurs, et non pas des ordinateurs entre eux...

M. BRULE. — Mais pour le constructeur l'important c'est de produire les matériels nécessaires. Nous pourrions tomber d'accord sur le fait que nous savons main-*tenant le réaliser. Mais, en tant* qu'industriels, il nous faut admettre aussi que si le problème de ses tarifs nous préoccupe, nous avons à prêter attention au risque que représentent leurs modifications ultérieures, plus ou moins arbitraires ou plus ou moins politiques. Même dans des pays libéraux comme le nô-*tre, on* a assisté *quelquefois* à des changements de tarification assez brutaux. Qu'on me comprenne bien : je ne veux pas retirer aux P.T.T. leurs droits. Mais une continuité s'impose : elle sera l'une des conditions à l'établissement de grands réseaux.

M. BAUVIN. — Il est évident que les changements de tarifs peuvent avoir une influence très profonde sur l'économie des réseaux. Certaines décisions tarifaires peuvent être nécessitées par l'adaptation des tarifs aux prix de revient. Mais d'autres risquent de procéder d'une décision politique. Nous avons distingué tout à l'heure deux fonctions : l'ache-*minement et le traitement. L'ad*ministration va-t-elle se contenter d'un rôle de transmetteur ou envisage-t-elle de dépasser ce stade pour offrir également un traitement avec les conséquences que cela appelle sur les efforts de normalisation et sur les tarifs ?

M. LIBOIS. — Ce problème de *normalisation nous* place *en effet* devant un dilemme : ou on normalise trop, et on perd des clients ; ou on ne normalise pas assez, et c'est l'anarchie. Il nous faut trouver un compromis. Pour réaliser au plan national un réseau qui puisse être aussi « ouvert » que possible, il faut évidemment tenter de satisfaire dans les limites imposées par les contraintes techniques le maximum de clients potentiels. Parmi les autres préala-*bles, il est également indispensable* de définir les bases de la tarification de façon que la règle du jeu soit bien définie, par exemple en établissant une sorte de contrat à long terme avec les utilisateurs. Enfin, il est certain que le réseau ne doit pas se limiter au cadre national et il faut qu'apparaisse une normalisation interna-*tionale. C'est l'objet* de négociations que nous menons avec nos partenaires européens.

» Ce qu'il faut aussi, *c'est que* les normes que nous aurons à fixer soient suffisamment légères, car, si l'on enserre en 1975 ou en 1976 l'informatique de 1980 dans des normes trop précises, on risque d'en freiner l'expansion, *d'en limiter* l'usage ! Enfin, j'estime que ce n'est pas aux Télécommunications d'intervenir au niveau du traitement ; ce n'est pas leur rôle, et leur tâche est par ailleurs suffisamment lourde sans cela.

(Lire la suite page 34.)

ALVAN... ET L'INFORMATIQUE REDEVIENT SIMPLE

L'ordinateur ALVAN est au Sicob, c'est le moment de venir dialoguer avec lui.
Programmation directe. Langage simple. Réponse instantanée. 512 K de mémoire.

ALVAN, 198/200, bd Saint-Germain. 75007 Paris
Téléphone 544.09.77 et 544.23.85. Télex 20711.
Sicob : stand n° 3408, niveau 3, zone D.

AL 14



L'avenir de l'informatique

(Suite de la page 33.)

M. BEAUGONIN. — Mais il est important, aussi, de définir dans quelles conditions une liaison constitue simplement une transmission, et quand elle est une transmission à fin de traitement. Aux Etats-Unis, nous avons été approchés par un nombre important de clients qui voulaient utiliser notre réseau... comme un simple réseau de transmission. Ce qui nous est interdit, sauf si on introduit un traitement artificiel...

M. BARRE. — N'oublions pas qu'aux problèmes de normalisation au niveau des transmissions, se juxtaposent les problèmes à l'échelon des unités centrales. On va se trouver dans les réseaux très développés interconnectés, « maillés » à l'intérieur de chaque administration, en présence d'ordinateurs de nature différente. Lorsqu'on en arrivera à des réseaux-services publics, il se posera aussi des problèmes d'intercommunication entre des machines de constructeurs différents. Cela signifie que ces machines devront être plus ou moins banalisées pour pouvoir communiquer, par exemple, avec des bases de données traitées par des ordinateurs de constructeurs différents. C'est un problème qui n'est absolument pas résolu. Les réseaux, il faut le prévoir, feront remonter au jour le serpent de mer de la compatibilité !

M. BRULE. — Soyons concret : il y a des économies très importantes qui peuvent s'obtenir du simple fait de la différence des fuseaux horaires. En Europe, on utilise déjà des ordinateurs situés aux Etats-Unis, pendant des heures ne correspondant pas aux horaires américains de travail et vice versa, tous les utilisateurs ayant accès au même fichier. C'est un facteur qui joue en faveur d'ordinateurs fonctionnant à l'échelle mondiale. Le coût de la transmission définira l'intérêt de la formule.

M. HERBART. — Profitant des différences d'horaires, I.B.M. a mis au point un réseau qui permet de converser instantanément avec n'importe quel ordinateur de Tokyo. Le système est en service depuis un certain temps ! Le coût de la tarification, bien qu'il ne soit pas négligeable, n'a pas posé de problème qui ait entravé l'intérêt de l'opération. Evidemment, cette possibilité n'est exploitable qu'au sein d'une entreprise puisque personne n'a le droit d'assurer pour autrui un tel acheminement de l'information. Un tel réseau fonctionne, grâce, il est vrai, à des matériels conçus pour fonctionner les uns avec les autres. On n'est pas allé encore vers la transparence...

M. ALLEGRE. — Cela étant, si les réseaux connaissent bien l'extension que nous sommes unanimes à leur reconnaître, le fait que les tarifs arrêtés par l'administration des télécommunications ne soient pas trop élevés est tout de même un élément important. Peut-être allons-nous voir se développer la mise à la disposition des utilisateurs de ce que l'on peut appeler une « énergie informatique ». C'est la possibilité de se connecter sur un système plus ou moins vaste qui leur permettra de faire de l'informatique quand ils en auront besoin. J'emploie à dessein des mots extrêmement vagues, mais ils recouvrent la diversité des solutions possibles. Incontestablement, il s'agit là d'une activité qui va se développer. Peut-être assisterons-nous, dans un futur « proche », à un certain recouvrement, voire peut-être à une certaine concurrence, entre les constructeurs privés de réseaux et ceux qui essaieront de mettre à la disposition du public une telle énergie informatique, de même qu'on lui propose aujourd'hui une énergie électrique, en nous gardant toutefois des analogies trompeuses.

M. LHERMITTE. — Il y a quand même plusieurs différences : quand vous produisez un kilowatt-heure, il peut être consommé par n'importe quel utilisateur ; tandis que lorsque vous envoyez une information, elle doit aboutir à celui à qui elle est destinée. A l'inverse, en cas d'incident, vous pouvez stocker une information pour en différer la transmission. L'énergie électrique, elle, se consomme sitôt que produite.

Rapprocher l'utilisateur de sa machine

M. BAUVIN. — D'autres questions plus immédiates se posent... Les entreprises vont se diriger davantage vers la construction de leur propre réseau ou bien vont « répartir » leur informatique et ne conserver le télétraitement que pour des fractions très limitées de leurs informations. En répondant à cette question, on résoudra le problème des grosses entreprises, mais *quid* des petites ?

M. PETERSCHMITT. — Evoquer les moyennes et petites entreprises, c'est aujourd'hui brandir l'oriflamme de la micro-informatique. Mais la micro-informatique, qu'est-ce ? Je sais reconnaître un *mini-ordinateur* quand j'en vois un, mais il me semble difficile d'en donner une définition ! On utilise beaucoup aujourd'hui, à l'endroit de l'apparition de la *mini-informatique*, le terme de révolution. Pour ma part, je croirais plutôt qu'il s'agit là d'un *tournant*, d'une évolution.

En fait, le mini-ordinateur existe depuis longtemps, il existe depuis environ une dizaine d'années, et, à l'époque, on n'a pas considéré son apparition comme révolutionnaire. Si on en parle beaucoup plus, aujourd'hui, précisément à l'occasion de l'apparition du micro-ordinateur, c'est je crois parce qu'il s'agit d'une chose qui entre un peu dans le domaine public. Lors de leur apparition, les mini-ordinateurs coûtaient à peu près le dixième du prix d'un ordinateur normal, et c'étaient des ordinateurs comme les autres — à ceci près qu'ils étaient orientés vers des utilisateurs tout à fait particuliers : les physiciens. Au cours des dix dernières années, l'évolution s'est d'abord faite dans la direction des applications industrielles et puis plus récemment dans celle des applications de gestion. Les prix, par ailleurs, ont considérablement baissé. On constate que ce qu'on ne pouvait faire hier qu'avec des machines très chères, on peut le réaliser aujourd'hui avec des machines meilleur marché.

M. BARRE. — A moi non plus, la *mini-informatique* n'apparaît pas comme un phénomène nouveau.

On est en train de découvrir vrir que ces petits mini-ordinateurs sont utilisables dans le cas des réseaux ou des systèmes d'informatique générale ; on découvre aussi qu'avec les progrès de la technologie ils sont de plus en plus capables de faire du traitement eux-mêmes.

On ne voit pas là, à proprement parler, une révolution. C'est à une évolution progressive que nous assistons. S'il existe entre hier et aujourd'hui une coupure, elle tient plus dans la conception de l'utilisation de la machine que dans sa nature.

M. BEAUGONIN. — Je partage assez volontiers ce point de vue. La micro-informatique, au fond, cela consiste à rapprocher l'utilisateur de l'utilisation de sa machine...

M. BRULE. — Il faut d'abord combattre l'idée qu'il y a à opérer un choix fondamental entre deux informatiques, la classique, et puis la nouvelle. Il faut aussi combattre cette seconde idée, qu'il existe une différence fondamentale de coût entre les deux. Qu'entend-on dire maintenant ? Il y a quelques constructeurs qui s'engraissaient sur le dos des utilisateurs, parce qu'ils avaient réussi à laver le cerveau du président et à lui vendre une grande machine. Et face à eux, face aux autres constructeurs, œuvrent de modestes artisans, qui, dans des échoppes, ont réalisé des petits ordinateurs, lesquels, finalement, ne coûtent presque rien, et qui font la même chose que les grosses machines. Mais on ne peut pas faire exactement la même chose si on n'a pas accès aux mêmes bases de données !

Précisons donc en quoi les mini-ordinateurs diffèrent des machines classiques. Premièrement, ils sont principalement vendus. Deuxièmement, ils sont vendus avec assez peu de services, par rapport à ceux accompagnant d'ordinaire un ordinateur standard. Troisièmement, ce qu'on vend, c'est principalement l'unité centrale. Les périphériques sont ensuite quelquefois achetés par les utilisateurs en fonction de leurs besoins. Si vous déchargez le constructeur de la charge que représente le financement de la location, si vous le débarrassez du souci de fournir un certain nombre de services (l'assistance, la formation), si vous ne lui demandez plus que peu de périphériques, vous vous trouvez nécessairement en présence d'une offre de nature toute différente. Mais, au total, en intégrant tout ce qui sera nécessaire à l'emploi de la machine, le coût restera le même.

M. HERBART. — A quoi assistons-nous, si ce n'est tout simplement à une baisse de prix de revient, et probablement à une limitation des tâches qui sont effectuées par le tout petit ordinateur, quel que soit le nom qu'on lui donne. Nous sommes tous entrés dans cette voie depuis des années, et, pratiquement, tous les constructeurs ont cherché à produire du matériel qui d'abord se rapproche de l'usager, et qui ensuite soit moins cher et accomplisse des tâches plus limitées, qui soit plus facile à programmer et plus facile à fabriquer en série.

Prétendre que l'on va pouvoir résoudre à l'échelon local avec une machine extrêmement simple ce qu'on résolvait précédemment avec un matériel important, je crois que c'est parfaitement erroné, utopique. Mais mettre à la disposition de l'usager un petit matériel qui va résoudre un petit problème local rapidement, immédiatement et de façon commode, c'est certainement s'ouvrir un bel avenir.

Un outil de plus

M. PETERSCHMITT. — Je voudrais quand même souligner que le mini-ordinateur permet effectivement de réaliser efficacement des travaux d'une certaine importance, à des coûts nettement inférieurs à ceux d'une grosse machine.

M. BRULE. — Je n'ai jamais dit qu'il n'y avait pas de domaine pour les mini-ordinateurs. Ils nous semblent complémentaires des grands ordinateurs. Ce que j'ai voulu réfuter, c'était l'idée qu'ils apporteraient une solution de remplacement à des problèmes qui, jusque-là, ont été traités par des grands ordinateurs, et qu'ils pourraient rendre les mêmes services à meilleur compte.

Au total, les mini-ordinateurs sont un outil de plus dans l'arsenal de tous ceux qui ont à résoudre un problème d'informatique. Il y a les endroits où ils sont l'outil le plus économique, il y en a d'autres où ils ne le sont pas. Mais il y a même des cas où on traite actuellement des problèmes sur mini-ordinateurs, alors qu'il serait plus économique d'utiliser le terminal sur un gros ordinateur. Dans beaucoup de cas, c'est encore la solution la plus économique de toutes.

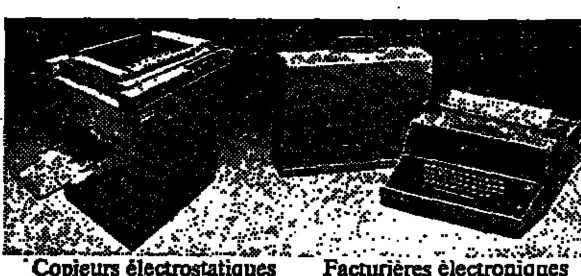
M. BARRE. — A mes yeux, il s'agit moins d'un outil nouveau que le résultat de toute une évolution. S'il y a vraiment quelque chose de neuf qui est apporté par ces petites unités centrales très denses, c'est la possibilité de remplacer des unités centrales lourdes, complexes, par des systèmes comportant des petites unités centrales associées en nombre plus ou moins grand.

M. BAUVIN. — Ces outils vont non pas tellement parce qu'ils sont nouveaux, mais parce qu'ils sont abondants, faciliter et renforcer la possibilité d'utilisation des réseaux en donnant plus de souplesse à leur construction, et en permettant de procéder localement à un certain nombre de traitements, ceux par exemple qui ne nécessitent pas le recours à un fichier central. On place toujours la micro-informatique dans la lignée descendante de la puissance des unités centrales. Je serais plutôt tenté d'affirmer le contraire : les micro-ordinateurs seront de plus en plus utilisés un peu comme des terminaux traitement : à ce titre des terminaux « intelligents », ils renforceront plutôt par le haut la ligne des terminaux. J'ajouterai qu'à mon avis, la micro-informatique aidera au développement des sociétés de service.

En effet, ces sociétés peuvent maintenant proposer à leurs clients de s'équiper de moyens locaux pour la saisie et le contrôle sur place de leurs informations, et fournissent ainsi à une grosse machine, chez le sous-traitant, des informations parfaitement contrôlées. Dans des stades ultérieurs ils pourront alors envisager d'accéder à un service disons un peu plus évolué.

M. LHERMITTE. — Cette bataille publicitaire lancée autour de la « mini-informatique », opposée à l'informatique classique, nous a donné l'impression que c'était une guerre de matériels, une guerre de techniciens, et personne n'a essayé de présenter les options en des termes qui soient ceux de l'usager. Or, si l'on veut que l'informatique progresse, l'essentiel c'est de se faire comprendre, de se mettre à la portée de l'utilisateur. Mais un autre problème me préoccupe. Nos structures économiques actuelles exigent ou provoquent un cheminement extrêmement complexe d'information avec des points d'arrêt, de traitements d'utilisation de mise en forme. L'obtention de cette information élaborée, digestible et en définitive efficace à un coût acceptable n'a pu s'obtenir dans les années passées que par l'intermédiaire de l'informa-

80% des entreprises sont décentralisées. Nous avons fait de même pour être plus près d'elles.



Copieurs électrostatiques Apeco. Facturières électroniques Adler.

Facturières comptables électroniques Adler.

Machines électroniques Ormig pour la sélection et l'édition de l'information.

Avec 16 directions régionales réparties dans toute la France, nous ne sommes jamais loin de vous. Ce qui nous permet de suivre de très près les périodes d'adaptation, d'évolution, et de trouver en cours de route des solutions à des problèmes nouveaux.

Car lorsqu'il s'agit d'organiser le développement d'une entreprise, les conseils sont tout aussi importants que le matériel.

Chez SMO, c'est toujours par eux que nous commençons.

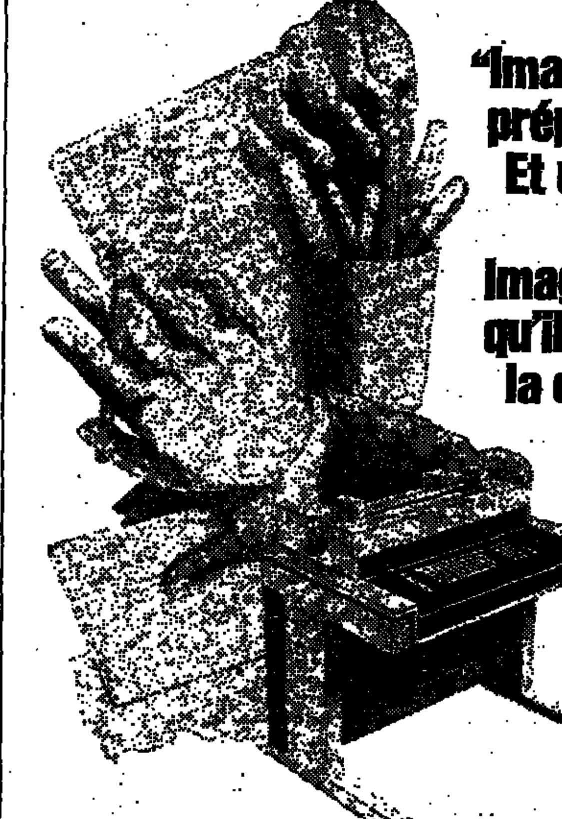
En étudiant à fond les problèmes réels de votre entreprise; ce n'est qu'après que nous parlons de matériel : machines pour la sélection et l'édition de l'information, facturières comptables électroniques, facturières électroniques, contrôleurs de stocks, copieurs et duplicateurs. Ce matériel, nous ne le fabriquons pas; ce qui nous permet de le sélectionner, en fonction des besoins du marché français, dans la gamme des meilleurs fabricants mondiaux.

Sans nous permettre une seule erreur : après tout, notre réussite est un peu liée à la vôtre.

SMO
10-12, RUE RODIER - 75424 PARIS CEDEX 09 - TEL. 874.65.61

Nous sélectionnons, nous conseillons, nous installons, nous entretenons, nous prévoyons. Vous faites le reste.

PUBLICIS H 5390 EC B



"Imaginons une carte préprogrammée. Et un crayon. Pour cocher. Imaginons qu'il suffise d'introduire la carte dans l'ordinateur... ...et qu'il soit simple comme un terminal. Imaginons..."

C'est fait! nous l'avons imaginé! C'est le 299 NCR.

Imagination, Innovation - Deux mots-clé chez NCR - Une profession de foi depuis des années, des dizaines d'années.

NCR, au service de la Gestion, continue d'imaginer, continue d'innover.

Dans les ordinateurs, les Systèmes Informatiques complets, les équipements autonomes. Et les terminaux. Le 299 par exemple : une machine autonome. Mais aussi un terminal. Aussi puissant qu'un ordinateur. Et aussi élaboré. Il assure toutes les fonctions de gestion et il n'oublie pas.

Aussi simple à utiliser qu'une machine comptable. Aussi facile à programmer : un crayon et une fiche cartonnée sur laquelle les "étapes" successives des calculs de gestion sont "préprogrammées". Il suffit de cocher les fonctions choisies et de faire lire la fiche par la machine. Le programme ainsi défini est enregistré en mémoire. Il peut être exploité, reproduit, corrigé instantanément.

Le NCR 299 - Un mini-ordinateur de gestion qui permet de facturer, de comptabiliser, de calculer la paie ou de tenir un stock... Pour le prix d'un simple terminal.

FRANCE N° 1

SICOB - Niveau 3
Zone 2 - Stand 3502

NCR
191, rue de Vaugirard 75015 PARIS - Tél : 566.68.30

QUAND ON A 80 ANS D'EXPERIENCE DANS LES MATERIELS DE GESTION ON PEUT SE PERMETTRE D'INNOVER.

», mais d'une informatique de [...]se. Si aujourd'hui l'infor[...]ique sait nous offrir une auto[...]isation à des niveaux variés, [...]'un coût faible, nous sommes [...]ieurs. Dès lors, rien n'interdit [...]visager une « informatique [...]artie », voire même des fonc[...]s administratives *réparties*. [...]n pourra alors mettre chez les [...]isateurs des terminaux qui ef[...]eront des « pré-opérations », [...]exemple la pré-paye et la pré[...]aration, pour l'intégrer ensuite [...]s une comptabilité ou, d'une [...]on plus *générale*, une gestion [...] l'entreprise traitée, elle, sur [...]s ordinateurs. C'est ainsi que [...] utilisateurs obtiendront le [...]illeur service au moindre coût... [...] gros ordinateurs restent in[...]pensables.

[...]n effet, il n'y a pas de sys[...]me informationnel efficace sans [...]hérence, ce qui exige le regrou[...]ment de l'information à un cer[...]n niveau.

Ce que l'on peut obtenir [...]ec les ordinateurs en conju[...]ant les *mini* et les macro, [...]ujourd'hui au plan de la gestion [...]ministrative de l'entreprise et [...]main au plan de la gestion [...]dustrielle, c'est un système [...]uple, décontracté en quelque [...]rte et qui base sa cohérence sur [...] possibilité de communiquer [...]ntre les centres nerveux. Nous [...]llons vers une conception du [...]ocessement de l'information [...]xtrêmement complexe mais [...]éanmoins cohérente. C'est là que [...]aperçois personnellement la syn[...]hèse entre l'évolution actuelle de [...]a technique informatique, les [...]éseaux et la dispersion des fonc[...]ions, indispensable à l'humani[...]ation de nos entreprises, de nos [...]ociétés.

M. ALLEGRE. — *Je crois que cette informatique répartie procède de quelques idées. La première, c'est qu'elle est rendue possible aujourd'hui par l'évolution technologique qui permet de produire* des *« mini »* et des « micro » ordinateurs. Une seconde idée est de rendre plus *commode*, plus « *humaine* » l'utilisation de l'informatique : par des mini ou des micro-ordinateurs *connectables*, ou par des terminaux « intelligents » parce que dotés d'une certaine capacité de travail. *Mais il y a une troisième* idée. Je l'exprimerai aussi à travers une image : celle du corps humain. Il dispose d'un cerveau mais tout ne remonte pas au cerveau ; de nombreuses données sont filtrées, par exemple au niveau de la moelle épinière. Pourquoi aller encombrer le cerveau avec des données dont il n'a que faire... puisqu'il peut s'en passer ?

Cela étant, un cerveau est évidemment nécessaire.

La technique, donc, permet une évolution, mais les choses ne peuvent se modifier de manière profonde du jour au lendemain. Si, aujourd'hui, le passé informatique n'existait pas, *si* on repartait absolument de zéro, mais en sachant ce que nous savons aujourd'hui et en disposant de la technologie que nous maîtrisons aujourd'hui, l'informatique qui se bâtirait ne serait probablement pas celle qui existe actuellement.

Il n'y a pas deux informatiques qui s'opposent, mais il existe différentes techniques informatiques qui se complètent.

Nous vivons un tournant qui correspond à un changement *d'échelle* en ce qui concerne la diffusion de l'informatique.

M. BRULE. — Après tout, les constructeurs de grands ordinateurs savent en faire des petits et *s'ils trouvaient une façon de* gagner rapidement une part du marché en améliorant leur service aux *clients, ils* ne se gêneraient pas. J'espère qu'ils vont le faire. En ce qui concerne la compagnie dont je suis responsable, nous avons une activité dans le domaine des réseaux et dans le domaine des mini aussi ; et nous en attendons beaucoup. C'est justement parce que j'en attends beaucoup que je suis un petit peu inquiet de voir la tournure publicitaire qu'ont prise les choses depuis quelques mois en France : il ne faut pas tricher sur les chiffres ni confondre la décentralisation des matériels et la décentralisation des responsabilités dans une organisation. Les deux choses n'ont pas grand-chose à voir, à vrai dire. Mais la chose-clef, de toutes, pour moi, c'est de garder la cohérence de l'information dans un organisme. J'ai vu de près des sociétés qui avaient laissé créer des fichiers différents, un fichier des clients vu par le service commercial et l'autre vu par le service financier. C'est affreux ! Alors, s'il y a quelque *chose* sur lequel il faut attirer l'attention des utilisateurs potentiels de grands et de mini-ordinateurs, c'est le fait que ce qui peut coûter *le plus* cher de tout, c'est de se lancer dans un foisonnement de réalisations non *cohérentes*.

essentielle de la révolution informatique bancaire en 1975-1985. Le commerce suivra de façon à *peu près parallèle*, car ce secteur connaît également et un esprit de *concurrence* et des besoins évidents. *L'industrie échelonnera* ses réalisations sur presque toute la fin du siècle, car ses problèmes *et ses besoins sont divers, et* fonction de la taille de l'entreprise et des facteurs spécifiques de chaque *secteur*. *Mais la grande réalisation* du développement efficace et raisonné de l'informatisation administrative sera celle de l'administration. L'informatique est l'outil merveilleux et parfaitement conçu pour humaniser l'administration, la simplifier, la rapprocher des utilisateurs que sont les citoyens. Malheureusement, il n'y a pas de concurrence au sein de l'administration, et c'est pourquoi je situe la date de réalisation probable de cette grande réforme possible de l'administration au-delà de 1980, et probablement vers les années 2000.

M. BRULE. — Il faut aider le grand public à se rendre compte qu'il va être touché par le mouvement informatique : le même phénomène que la voiture. Je crois qu'il faut qu'il se rende compte qu'il sera touché dans beaucoup de faits de sa vie.

Concrètement, si on pouvait mieux échanger toute l'information qu'un grand réseau d'informatique, s'il existait aujourd'hui, mettrait à notre disposition, on pourrait probablement réduire beaucoup les *temps* de transport et réduire les coûts d'énergie. Un exemple très concret : il y a beau*coup de travaux que les gens* viennent à un point déterminé exécuter, simplement parce qu'ils *y trouvent l'information et qu'ils* pourraient parfaitement exécuter de chez eux si cette information *leur y était retransmise. Ceci ne* relève pas de la science-fiction. C'est une affaire de quelques années.

M. BARRE. — L'informatique, comme tout, évolue, mais les techniques nouvelles ne remplaceront pas les anciennes, et nous disposerons d'un clavier de possibilités de plus en plus étendues qui donneront des idées à la clientèle. Et comme le client a toujours raison...

M. BEAUGONIN. — Je poserai une question : peut-on arriver à une cohérence de l'information encore plus étendue que celle qui existe aujourd'hui, même au niveau gouvernemental, même au niveau international, sans imposer une réglementation de son utilisation ?

M. LIBOIS. — Nous assistons à une diffusion, à une décentralisation, à une démocratisation de l'informatique. Peut-être l'informatique va-t-elle sortir du domaine des spécialistes. Les télécommunications viennent encore accroître ses moyens, mais il n'y a pas de guerre entre la grande informatique et la petite informatique. Il existe une coexistence des moyens, et qui doit entraîner une diffusion plus grande de l'informatique et donner à des nouveaux clients l'accès à de nouvelles possibilités.

M. ALLEGRE. — L'informati*que de demain, je la vois comme* une informatique incontestablement très répartie. Je voudrais personnellement que *l'évolution* actuelle se fasse vraiment pour la meilleure satisfaction des utilisateurs, *mais je crains que le poids* du passé, les intérêts considérables en cause, les habitudes prises par *les utilisateurs eux-mêmes, etc., ne* contrarient quelque peu ce souhait. Une informatique répartie et *optimisée devrait permettre de* vaincre toutes les barrières psychologiques auxquelles se heurte jusqu'à présent le traitement automatique de l'information. C'est seulement à ce prix que nous aurons une informatique au service du grand public.

Le poids du passé

Il y a environ deux cent mille ordinateurs dans le monde : c'est à peu près l'ordre de grandeur du nombre d'avions. Le problème est de passer de la diffusion de l'avion à la diffusion de l'automobile, c'est-à-dire de passer à quelques millions, voire à quelques dizaines de millions d'outils informatiques dans le monde. Et ceci ne peut se faire que si l'ensemble du secteur informatique prend correctement ce tournant pour la satisfaction de l'utilisateur. Au total, je ne voudrais pas que notre discussion laisse croire que ce que l'on a appelé la mini-informatique ou la micro-informatique doit être considéré comme un phénomène mineur ou artificiellement gonflé, une petite vague sans conséquence. La question essentielle est de tenter de savoir si l'évolution actuelle va se faire au bénéfice des utilisateurs. Les constructeurs vont - ils réagir d'une manière qui va être la meilleure pour les utilisateurs ? Je n'en suis pas sûr... Le passé a son poids et nous avons tous, depuis une vingtaine d'années, *été* conditionnés à utiliser l'informatique d'une certaine manière. Je comprends très bien les constructeurs qui auront sans doute tendance à canaliser le phénomène et à l'adapter le mieux possible aux habitudes du temps passé, comme le montre l'exemple des réseaux. Peut-être faudrait-il quand même permettre un certain développement des nouvelles idées.

M. HERBART. — Ce qui vient d'être dit pourrait constituer un danger si les constructeurs adoptaient des attitudes figées et si, effectivement, leurs traditions, leur façon de penser les conduisaient à maintenir coûte que coûte la formule de grandes machines tentaculaires. Si l'on regarde les choses objectivement, on voit que c'est loin d'être le cas et que, déjà, les réalisations dans le domaine de la décentralisation, de la décentration et de matériels mieux adaptés, moins volumineux, mais en général aussi complexes, sont entrées dans la voie des réalisations chez la plupart des constructeurs. Par conséquent, le danger n'existe pas. Je sais, de façon précise, qu'au contraire beaucoup d'études, beaucoup de réflexions sont consacrées à ces nouvelles techniques d'appréhension de l'information au plan local. Incontestablement, tout le monde a ses devoirs. Alors, prétendre ou craindre que les grands producteurs ne soient parfaitement figés dans leurs habitudes, je crois que c'est parfaitement ridicule !

M. PETERSCHMITT. — Les *moyens* technologiques existant actuellement ouvrent des possibilités considérables : ce que je *redoute*, c'est *que* s'enclenche une évolution semblable à celle qui s'est déroulée au début de l'apparition des mini-ordinateurs dans les années 1965 à 1970. Alors, des centaines de producteurs se sont lancés *dans* la fabrication de petites machines qui remplissaient un certain nombre de fonctions *très rapidement*, avec *efficacité*. Ils en ont vendu un certain nombre, mais les sociétés, petites ou *grandes, qui ont utilisé ces machines*, ont éprouvé beaucoup de déboires. Il est facile de produire un *prototype qui marche bien*, une prolifération anarchique de matériels se manifeste alors, en *compagnie d'une prolifération de* normes...

Je crains bien que l'apparition de micro-ordinateurs n'engendre le même phénomène, qu'une multitude de... micro-sociétés se lancent à l'assaut du marché. Sans vouloir freiner pour autant leur élan, car certaines sauront s'imposer par leur sérieux, n'est-il pas du devoir des grandes sociétés de maintenir une évolution, je ne dirai pas contrôlée mais harmonieuse, des normes à respecter ?

M. LHERMITTE. — Nous assistons à un développement important de l'informatique, mais il fallait y préparer les utilisateurs. Or, encore aujourd'hui, c'est trop souvent aux constructeurs que l'on demande de les former. On a beaucoup reproché aux constructeurs, et à juste titre, d'être trop systématiquement les maîtres à penser dans ce domaine et de nous faire vivre dans un marché de vendeurs, et non dans un marché d'utilisateurs. Personnel*lement, je me réjouis de voir pro*gressivement la tendance s'inverser, les utilisateurs devenant *majeurs être capables de poser* eux-mêmes leurs propres problèmes.

Le désir de décentralisation

M. BAUVIN. — Ce qui, à mon sens, a été regrettable dans la façon dont ce concept de la micro-informatique a été exploité dernièrement, c'est le développement d'une argumentation sans nuance, et comme elle faisait appel aux légitimes aspirations à la décentralisation des responsabilités et à une certaine dispersion du traitement, nombreux furent ceux qui y ont vu la seule et exclusive solution, prêts à condamner par là même toutes les autres solutions. En fait, il y a lieu d'être beaucoup plus nuancé, et dès qu'on avance dans la voie de l'avenir, il faut bien aborder le problème des réseaux. Ce concept évoque — à tort — l'idée de centralisation appuyée sur l'emploi de machines gigantesques, idée qui risque de donner l'impression que ce sont les informaticiens qui veulent conserver les rênes en proposant des systèmes complexes. Cela est bien sûr faux et il n'existe pas de « complot des informaticiens ».

M. HERBART. — Les statistiques montrent que ces mini ou micro-ordinateurs commencent à être utilisés largement. L'essentiel est donc que les grands contructeurs ne laissent pas s'accréditer l'opinion qu'ils leur sont opposés ni qu'ils favorisent l'implantation de grands réseaux dans le seul but d'aller dans la voie de la centralisation ou pour conserver un ghetto d'informaticiens qui seuls sont capables de les gérer.

Et demain ?

Pour ce qui est de l'avenir, tout va aller très vite maintenant. Par *exemple, l'informatique est dans* le grand magasin à la disposition de la cliente qui voit sa facture *sortir d'une petite caisse automa*tique et qui va pouvoir payer avec sa carte de crédit. Je pense aussi au *téléphone dont on se servira*, avant 1981, comme d'un moyen d'entrée dans l'informatique ex*trêmement peu onéreux et extrê*mement efficace.

M. LHERMITTE. — Dans le domaine de l'informatique de la gestion, il n'y a plus de concep*tion techniquement* irréalisable. Le coût des projets qui sont de plus en plus complexes les met *encore parfois hors* de portée. Mais je suis également convaincu qu'une généralisation de tels pro*jets constituerait* l'élément suffisant pour accélérer le progrès technologique, diminuer les coûts et rendre ces projets rentables dès lors qu'ils répondent. La véritable difficulté d'une mise en place plus rapide et plus profonde de l'informatique de gestion, ce sont les obstacles sociaux et psychologiques, la mise en place d'une informatique de gestion complète et efficace — immense problème des prochaines décennies — s'opérera en conséquence par étapes. Les premières étapes concerneront les secteurs où se trouvent réunis, d'une part, un esprit de concurrence, la nécessité d'utiliser des méthodes nouvelles de gestion, et, en conséquence, un besoin impérieux.

C'est parce que ces conditions sont réunies pour elles que les banques installent actuellement de très importants réseaux de terminaux ; je situerai la période






Dirigeants, cadres, gestionnaires... si vous souhaitez être entendus sans ambiguïté : collection informatique

BON DE COMMANDE

Collection Informatique, sous la direction de M. Dassé

Analyse informatique par M. Dassé

☐ Fascicule 1. – Les Préliminaires – 132 pages, 86 figures : 38 F
☐ Fascicule 2. – L'accomplissement – 192 pages, 124 figures : 54 F
☐ Technologie et matériels par G. Hardouin-Mercier – 192 pages, 111 figures : 50 F
☐ Technique de la programmation par G. Hardouin-Mercier – 152 pages, 156 figures : 54 F

Organisation informatique par M. Dassé (en préparation)

Je désire recevoir les ouvrages cochés ci-dessus.

J'acquitte le montant de ma commande (+ 3 F de participation aux frais de port) par :
☐ chèque bancaire, ci-joint
☐ mandat postal
☐ versement/virement C.C.P. (joindre les 3 volets).

Nom, prénom ....
(En CAPITALES)
....
Spécialité ....
Adresse ....
....
....
Date ...., Signature :

Remettez ce bon à votre libraire ou adressez-le à
masson et cie
120, boulevard St-Germain
75280 Paris Cedex 06

ou au SICOB : stand 2 C 2306

soyez le bienvenu au sicob stand 1E 1504
rayonnages métalliques cloisons amovibles
demandez des cartes d'invitation gratuites à :
LAPOUYADE S. A.
23, rue d'Hauteville - Boîte Postale 51-10
75462 Paris Cedex 10 - Tél. 770-71-59
ou dans nos agences :
Benelux : Bruxelles 18-30-85
Suisse : Genève 20-93-06
Lyon : 52-95-12
Aix-en-Provence : 27-37-55
Toulouse : 40-07-38
Bordeaux : 44-69-23
Orléans : 91-00-36
Rouen : 74-29-35
Nantes : 74-99-12
Lille : 51-51-15
Usines :
45170 Neuville aux Bois
45400 Fleury les Aubrais
Verseau Publicité
lapouyade SA



D'un réseau à l'autre

L'avenir est souvent promis aux réseaux d'ordinateurs, mais les conceptions diffèrent et l'appellation n'est pas rigoureusement contrôlée. Les uns parlent de réseau dès qu'il y a répartition géographique des matériels et transmission de données entre eux. Il peut alors s'agir simplement de la connexion à un ordinateur unique de terminaux situés à distance. Certains préfèrent réserver le terme de réseaux d'ordinateurs au cas où deux ordinateurs au moins échangent des informations et se répartissent un travail donné. Pour d'autres, enfin, dans un réseau véritable, le rôle des ordinateurs n'est pas défini a priori et ils exécutent des travaux en fonction de la demande du moment. Ce dernier type est parfois qualifié de réseau « général », s'opposant aux réseaux « spécialisés ».

Privés ou commerciaux, les réseaux plus ou moins spécialisés existent depuis plusieurs années. Leur conception, souvent pragmatique, répond à un besoin immédiat, et leur avenir à moyen terme paraît assuré. Les réseaux généraux n'en sont encore qu'au stade expérimental. C'est à échéance plus lointaine qu'on leur devra sans doute une conception différente de l'informatique.

UN réseau d'ordinateurs apporte à l'informatique deux avantages essentiels : le traitement *à distance* et le *partage* de moyens de traitement et de transmission de l'informatique.

Le traitement à distance permet, avant tout, l'accès à un ensemble de *données centralisées*. Une illustration classique est celle de la réservation électronique de places d'avion : il faut bien faire le total des sièges loués, donc centraliser l'information ; il faut pouvoir réserver instantanément en n'importe quel point du globe, donc décentraliser les accès. Mais le traitement à distance autorise aussi la simple *transmission automatique* de messages d'un point à un autre. Par exemple, pour les virements internationaux entre banques individuellement automatisées, la télé-informatique remplace avantageusement la poste.

Le partage, lui, a un but essentiellement économique : offrir au moindre coût des moyens de traitement ou de transmission importants, mais qui dépassent les possibilités financières de chacun de ceux qui partagent. Il faut ici *distinguer les moyens de traitement et ceux de transmission*. Pour les premiers, on pratique surtout aujourd'hui le partage du temps de calcul d'ordinateurs très puissants (c'est le « temps partagé »). Mais on espère, dans le futur, partager également d'autres équipements (des périphériques coûteux par exemple), ou même des fichiers de données ou des programmes. On parle de façon générale d'un partage de « ressources » informatiques. Le partage des moyens de transmission, lui, est beaucoup plus courant, et économiquement, plus vital. Sauf cas très particuliers, le support de transmission n'appartient jamais en propre à l'utilisateur. Il est loué aux administrations des P.T.T. Bien que le besoin de transmettre des données soit, en informatique, rarement permanent, certaines nécessités (temps de réponse maximum, instant d'émission imprévisible) peuvent amener à un suréquipement coûteux (location permanente de lignes de transmission). Il est souvent plus rentable de partager un réseau de lignes de transmission que des « commutateurs » permettent de mettre au service d'un utilisateur ou d'un autre, en fonction des demandes du moment (on parle alors de réseau « commuté » (1).

Une certaine confusion apparaît souvent entre les deux types de réseau (traitement et transmission) lorsqu'on fait allusion aux réseaux d'ordinateurs, parce que les commutateurs de réseaux de transmission sont eux-mêmes, très fréquemment, des ordinateurs

On peut classer les réseaux d'ordinateurs suivant la façon dont ils sont aujourd'hui mis en œuvre en trois catégories, les réseaux expérimentaux, les réseaux privés et les réseaux commerciaux.

● *Les réseaux expérimentaux* sont l'apanage des chercheurs de l'université ou de l'industrie. Dégagés des considérations économiques immédiates, ils s'attachent à définir différentes structures de réseau et des procédures d'utilisation. Ils obéissent en général à *deux idées directrices* : au niveau du réseau de traitement, parvenir à partager des « ressources » hétérogènes (ordinateurs de marques diverses par exemple) ; au niveau du réseau de transmission, trouver des techniques de commutation qui pourraient s'avérer à la fois économiques et fiables.

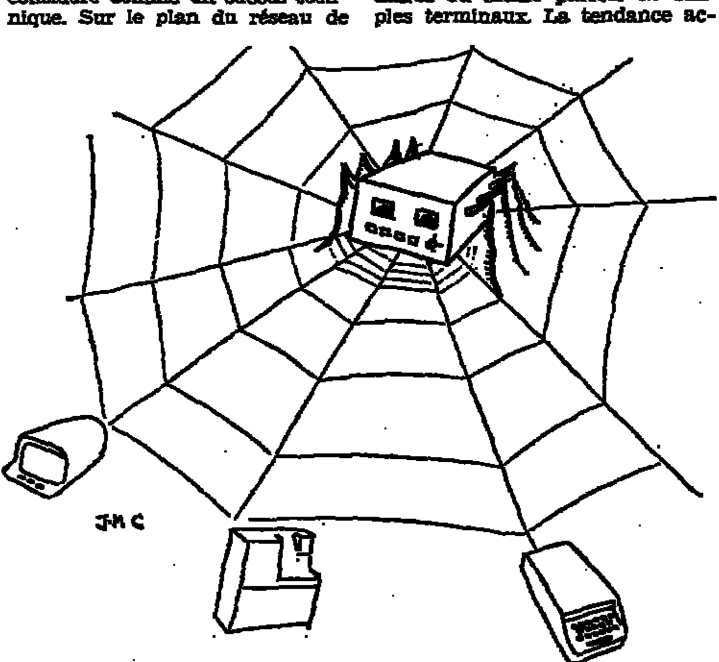
Le plus ancien (1965) est sans doute TUCC (Triangle Universities Computation Center) qui combine les moyens de calcul de trois universités américaines. La structure du réseau est *étoilée*, l'un des trois ordinateurs ayant un rôle de contrôle et de supervision de l'ensemble des autres ordinateurs et des terminaux.

Le réseau D.C.S. (Distributed Computer System) étudie, lui, la structure en *boucle*. Tous les ordinateurs et terminaux sont connectés à un support de transmission unique, fermé sur lui-même. Les échanges entre deux points du réseau peuvent ainsi s'effectuer dans l'un ou l'autre sens, accroissant la sécurité de fonctionnement.

Toujours aux Etats-Unis, OCTOPUS adopte une forme *matricielle* avec des possibilités multiples d'interconnexions entre ordinateurs, mémoires « de masse » (c'est-à-dire de très grande capacité) et terminaux.

Mais le plus célèbre est certainement ARPANET (Réseau de l'Advanced Research Project Agency). Entrepris en 1968, ARPANET relie aujourd'hui plus de trente centres de calcul universitaires répartis sur tout le territoire des Etats-Unis. Il s'étend maintenant en Europe (Londres) et aux îles Hawaï (connexion au réseau local Aloha) au moyen de communications radio par satellite. ARPANET est généralement considéré comme un succès technique. Sur le plan du réseau de transmission, il a démontré, en particulier, la validité du concept de « commutation de paquets » (1), encore que des progrès restent à faire sur le plan de la fiabilité et du choix des meilleurs chemins de transmission (amélioration des temps de transit, recul des cas de saturation). Sur le plan du réseau de traitement, des ordinateurs de marques très diverses ont été interconnectés. Pour déboucher à terme dans un domaine d'application pratique, il reste toutefois à définir une philosophie d'emploi aisé, accessible à des utilisateurs moyens et non plus à des universitaires toujours prêts à réaliser les adaptations de software nécessaires.

● *Les réseaux privés* relèvent d'une approche totalement différente. Il s'agit pour une entreprise déterminée, d'envergure au moins nationale, de faire le meilleur emploi de ses divers moyens de traitement de l'information. Souvent, les réseaux privés ont une structure dite hiérarchisée, avec un centre de calcul principal centralisant les fichiers, auquel sont connectés des centres secondaires ou même parfois de simples terminaux. La tendance actuelle favorise la décentralisation des traitements, en allant jusqu'à doter les terminaux d'une certaine puissance de calcul pour des opérations limitées, sans en référer au centre principal. Ce sont les terminaux qu'on appelle « intelligents » (ou encore « actifs »). S'agissant des transmissions, on cherche à en limiter le coût en ne transmettant que des informations déjà partiellement traitées et condensées. On voit ainsi apparaître dans les réseaux de véritables petits ordinateurs secondaires, uniquement chargés de gérer les transmissions de la façon la plus économique. Ils sont situés soit au voisinage de l'ordinateur principal (ordinateurs frontaux), soit au voisinage des terminaux (ordinateurs satellites), soit à des niveaux intermédiaires (concentrateurs). L'ensemble donne bien, finalement, un véritable réseau d'ordinateurs où la puissance de calcul est géographiquement répartie.



En France, disposent de réseaux privés de grandes entreprises, comme par exemple l'E.D.F., la S.N.C.F., la R.A.T.P., ou de grandes banques, comme le Crédit lyonnais.

Des groupements interentreprises peuvent se créer pour atteindre la dimension nécessaire à la rentabilité d'un réseau privé.

● *Les réseaux commerciaux*, enfin, offrent un service à la demande. Ils doivent être doublement économiques : pour le client, qui y trouve un avantage par rapport à d'autres solutions telles qu'un ordinateur possédé en propre; pour le promoteur, qui doit en retirer un profit raisonnable. L'origine de ces réseaux remonte à quelques années, avec l'avènement du « temps partagé ».

Pour assurer la sécurité de fonctionnement et pour optimiser le coût des transmissions, on a peu à peu multiplié les ordinateurs dans ces réseaux commerciaux, qui atteignent souvent des dimensions mondiales.

Par exemple, MARK III, créé en 1969 par General Electric (2), compte aujourd'hui plus de 100 ordinateurs, *dont 16* très puissants (14 aux Etats-Unis, 2 en Europ affectés aux utilisateurs en fon tion des disponibilités du mome MARK III est un bon exemple réseau hiérarchisé, organisé su vant une structure en étoile.

Un autre grand réseau, TYI NET, qui compte plus de 30 or nateurs et plus de 60 nœuds transmission, illustre mieux structure en boucle. On peut a céder à un centre de traiteme principal parmi quatre, sous supervision générale de l'un d'e tre eux.

L'expérience SOC

SOC (Système d'ordinateurs connectés) est un réseau expérimental étudié en France de 1979 à 1974 par un groupe de projet comprenant l'Institut de mathématiques appliquées de Grenoble (IMAG), l'Ecole des mines de Paris, le Centre interdisciplinaire régional de calcul électronique (CIRCE), le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et le centre scientifique d'I.B.M.-France, agissant en tant qu'organisme privé de recherche.

A l'encontre de la plupart des autres réseaux expérimentaux, l'aspect de réseau de communications n'a pas été considéré dans SOC, l'acheminement des messages s'effectuant sur des lignes téléphoniques louées à demeure entre les divers centres de calcul (six en tout, dont quatre en région parisienne et deux à Grenoble). L'étude du réseau de traitement, elle, s'est limitée à la possibilité de transférer aisément des fichiers d'un ordinateur à un autre. Ceux-ci, pour des raisons de simplification, ont été choisis de nature homogène (matériels I.B.M. des séries 360 et 370).

Sur le plan technique, des essais réels ont eu lieu, considérés comme satisfaisants, mais seulement entre un centre parisien (I.B.M.) et deux à Grenoble (I.B.M. et IMAG). Cette expérience très limitée a confirmé la difficulté pratique qu'on peut attendre pour mettre en œuvre un véritable réseau général d'ordinateurs. Mais elle a surtout apporté, selon ses promoteurs, des conclusions de caractère moins technique.

Il est difficile de trouver une véritable motivation pour le partage de ressources informatiques entre des organismes n'ayant pas d'intérêt commun. On achoppe sur des questions bassement matérielles : sur quels critères comptabiliser l'emploi des ressources apportées par les uns et les autres et partager, en fin de compte, les dépenses ?

Comment faire comprendre à chacun que l'intérêt général, c'est-à-dire l'équilibre global des charges de calcul, passe avant l'intérêt particulier de chacun des centres ?

Il est intéressant de mentionner l'apparition récente, parmi les réseaux commerciaux, de deux dérivés d'ARPANET, qui font ainsi la jonction *concrète* entre les différentes approches. TELENET et P.C.I. (Packet Communications Inc.) se proposent l'un et l'autre, d'ici l'été prochain, d'offrir un service commercial, fondé sur les concepts d'ARPANET, entre une vingtaine de villes des Etats-Unis. La sanction appartient maintenant à la clientèle.

JEAN-MARC CHABANAS.

(1) La commutation de *circuits* relie physiquement par une ligne les deux interlocuteurs. La recherche de circuits disponibles peut nécessiter un certain temps (exemple : le réseau commuté téléphonique). La commutation de *messages* s'effectue en deux temps. Le centre de commutation enregistre temporairement le message émis, et le transmet dès que possible au destinataire, optimisant ainsi l'emploi des lignes. Elle nécessite une *mémoire de stockage* et introduit un certain délai (quelques secondes (exemple : le réseau SITA). La commutation de *paquets*, variante de la précédente, consiste à découper le message en unités de plus petite taille (environ cent caractères) sans signification propre. Mémoire nécessaire et délais sont ainsi très réduits, mais il faut reconstituer le message à la réception (exemple : le réseau expérimental *CIGALE*).

(2) Les activités informatiques de *General Electric* ont depuis été reprises par Honeywell.

Gagnez une lithographie numérotée de Jean Cocteau au stand Océ-Photosia du Sicob. (Stand n° 5500 - niveau 5 - Zone E)

Océ satisfait vos besoins en copies d'une autre façon.

La plupart des vendeurs de copieurs font irruption dans votre bureau, profitent du manque d'information en matière de copie, et vous laissent avec un copieur qui n'est pas adapté à votre problème. Nous préférons établir avec vous des relations durables. Pour nous, un seul impératif : vous fournir un matériel qui vous convienne parfaitement.

Si nous y parvenons c'est parce que nous prenons le temps de vous écouter. Mais nous ne nous arrêtons pas là. Notre but est de vous satisfaire parce que c'est la seule façon pour nous de progresser en même temps que vous. Pour Océ, c'est la seule façon sérieuse et durable de collaborer avec vous.

océ

Des copieurs faits pour vous.

Océ-Photosia S.A. 27 rue Cuvier, 93107 Montreuil - Tél. : 808.22.88
Océ et van der Grinten sont des marques déposées.

MASIUS & D'ARCY MACMANUS

Le répondeur téléphonique ANSAFONE est votre collaborateur le plus économique.

Il répond pour vous avec courtoisie, enregistre vos communications, vous libère lors de vos réunions et vous fait gagner un temps précieux. ANSAFONE, 1re marque mondiale de répondeurs téléphoniques, une gamme complète pour tous les budgets, une qualité irréprochable.

Importateur exclusif :
Société BLANC
11 bis, Rue Pasteur
78620 L'Étang-la-Ville
958-53-64

Bon pour une documentation complète sur notre gamme.

Nom ....
Société ....
Adresse ....
.... M.

2 C 2313

صكا من الاهل

yclades

Par LOUIS POUZIN (*)

Cyclades est un projet destiné à expérimenter en vraie grandeur le fonctionnement, l'utilisation et l'exploitation d'un réseau général d'ordinateurs. Il n'est pas conçu pour une utilisation particulière, mais permet, pour des applications existantes, d'offrir à une clientèle plus large un plus grand choix de services. Il permet aussi le *développement* d'applications nouvelles associant plusieurs centres d'ordinateurs dispersés géographiquement.

***Cette naissance de l'informatique répartie,* basée sur des matériels et des données décentralisés résulte de la complexité, de la fragilité des systèmes centralisés et de la concentration de pouvoirs qu'ils entraînent. Elle a été rendue possible par l'évolution technologique vers les mini-ordinateurs, suscitant la construction de systèmes plus simples, plus dispersés et plus évolutifs.**

ES études préliminaires entreprises depuis 1970 dans le cadre du Comité de recherche en formatique avaient conclu à l'intérêt construire un réseau expérimental ordinateurs hétérogènes principalement axé sur le partage de bases de onnées. Le projet prit son essor au ébut de l'année 1972.

Mais pour l'instant, Cyclades n'est as encore opérationnel. Des logiciels ont *encore à développer pour accroître* l'efficacité et la commodité l'emploi. Cependant, l'essentiel des fforts concerne plutôt l'exploitation les ordinateurs et la coordination des ifférents centres. Les principaux centres ont convenu d'offrir des services sur le réseau à partir d'octobre 1974. Initialement, ces services seront assez classiques : traitement par lot, temps partagé, consultation *de fichiers. En 1975, des applications* plus spécialisées permettront un accès à des données réparties sur plusieurs ordinateurs.

Comme un télégramme

Lorsque M. Dubois désire envoyer un télégramme, il en rédige le texte, remet son message à un *guichet* des P.T.T. La télégramme chemine ensuite au travers de plusieurs centraux avant d'atteindre le bureau destinataire. Là, un cycliste va le *porter à l'adresse indiquée. Bien que M. Dubois ait rédigé un télégramme en anglais, il parle français* à l'employé du guichet, qui ne connaît rien à la langue de Shakespeare. En fait, il répond à une demande urgente d'envoi de fonds reçue quelques heures plus tôt de son fils en voyage à *l'étranger. Il apparaît ainsi* que la dialogue entre M. Dubois et son fils est totalement hermétique aux employés des postes, et qu'il se *réalise* par une cascade de dialogues secondaires transmettant des fragments du dialogue principal. Dans le jargon des informaticiens, ces *dialogues s'appellent des procédures* ou des *protocoles.*

Remplaçons les hommes par des machines, et l'on obtient un modèle des communications entre ordinateurs dans un réseau comme Cyclades, avec ses divers niveaux de dialogue

Des paquets légers

Un *programme* d'application A 1, rédigé dans un langage tel que COBOL, doit échanger des informa*tions avec ses terminaux* ou avec *un autre programme* d'application B 1 dans un autre ordinateur. Les informations à échanger sont, par exemple, des transactions bancaires, des articles de fichiers, voire des fichiers complets. A 1 s'adresse à son bureau de poste, appelé ici *station* de transport, en *réalité un logiciel chargé des* échanges inter-ordinateurs. La station est en relation avec tous ses homologues dans *le réseau* par échange de *lettres*. L'information remise par A 1 est alors envoyée, en une ou plusieurs lettres, au logiciel correspondant à l'ordinateur destinataire. *L'enveloppe des lettres est en réalité* l'information d'acheminement permettant aux stations de transport de s'assurer qu'aucune perte, altération ou duplication n'est venue perturber les échanges.

Cependant, les stations de transport n'ont pas de liaison directe. Elles doivent remettre leurs lettres à un service de communication qui, pour des raisons techniques, n'accepte que des objets légers (paquets). Si une lettre est trop longue, elle est *découpée en morceaux*, qui sont étiquetés, numérotés, etc., et remis cette fois en main propre au réseau de communication appelé *Cigale*. Ce dernier les livre au plus vite à la station de transport destinataire. Là, les paquets sont ouverts et les lettres reconstituées, comme s'il n'y avait jamais eu de découpage, puis remises à leur destinataire. Les paquets en double sont éliminés, s'il en manque, *ou s'ils sont abîmés*, la lettre est éliminée et sera réexpédiée à nouveau par la station émettrice, car celle-ci en garde copie tant qu'elle n'a pas reçu confirmation de bonne réception.

Ce protocole inter-stations est exécuté de manière à décharger l'usager programmeur de toutes les tâches secondaires étrangères à *ses préoccupations. Le protocole ne fait pas* d'hypothèse sur la marque des ordinateurs ni sur les particularismes *des logiciels d'exploitation. C'est* donc un outil général d'échange entre ordinateurs hétérogènes. La diversité des ordinateurs de Cyclades *montre que sa réalisation ne soulève* pas de difficulté technique. De plus, le protocole inter-stations ne fait pas *d'hypothèses sur les particularismes* du réseau de communication, mise à part la fonction de transport de paquets. Il fonctionne avec une simple ligne téléphonique ou bien avec un *réseau de commutation de paquets.* Il tolère les erreurs de transmission, et les *corrige*.

Les ordinateurs de Cyclades sont répartis dans quatre zones géographiques autour de Paris, Rennes, Lyon-Grenoble et Toulouse. Ils sont raccordés par des lignes à 4 800 ou *19 200 bits* par seconde, à *des mini-*ordinateurs CII Mitra 15, qui constituent les nœuds du réseau de commutation de paquets Cigale. Depuis septembre 1973, treize ordinateurs ont *déjà été raccordés*. Le *réseau* Cigale comprend sept nœuds et a été relié au réseau du National Physical *Laboratory (N.P.L.) dans la banlieue* londonienne.

En règle générale, les programmes d'application réalisés sur un ordi*nateur* sont conçus pour communiquer avec une faible variété de terminaux, quand ce n'est pas un seul modèle. L'apparition des réseaux *d'ordinateurs rend cette pratique* caduque, car le besoin apparaît immé*diatement* d'utiliser les services d'un *ordinateur* depuis tous les terminaux du réseau, sous réserve naturelle*ment* qu'ils y soient autorisés. Les terminaux sont raccordés à Cigale par des concentrateurs.

L'approche adoptée dans Cyclades consiste à définir un terminal virtuel *possédant les fonctions les plus cou*rantes des terminaux réels. Les dialogues sont alors construits pour cet interlocuteur imaginaire, qui apparaît comme d'un modèle unique. Par ailleurs, les terminaux réels sont munis d'une *logique d'adaptation* leur permettant de simuler un terminal virtuel. Cette logique peut être réalisée en logiciel dans un concentrateur de terminaux, ou bien *microprogrammée* dans les terminaux dits intelligents.

Plutôt que de doubler les ordinateurs des nœuds, ce qui serait de toute manière illusoire en cas d'in*cendie, il est préférable de relier* un ordinateur à plusieurs nœuds. La totalité de la chaîne de communication peut ainsi être dupliquée, ce qui apporte une garantie élevée de permanence du service.

Dès sa conception, Cyclades a été orienté vers la recherche de standards efficaces et acceptables. Des contacts constants sont établis avec les usagers, les constructeurs, les P.T.T. et les autres réseaux. Le format de paquet de *Cigale* est déjà *accepté comme base expérimentale* dans les échanges inter-réseaux, par un groupe de travail de l'IFIP. Le protocole inter-ordinateurs de Cyclades est aussi retenu pour le réseau européen Cost 11. Il serait prématuré de conclure à une standardisation de *facto*, mais la réceptivité aux principes proposés suggère qu'ils resteront inclus dans les propositions ultérieures.

Ainsi le C.C.I.T.T. a reçu une proposition des P.T.T. françaises pour la définition de services publics de commutation de paquets. Un service de base serait le transport de data*grammes indépendants, c'est-à-dire* de paquets. Cela permettrait donc aux ordinateurs de Cyclades d'utiliser au choix *Cigale* ou le réseau public, sans avoir à modifier leurs protocoles d'échange. De plus, l'interconnexion de Cigale et des réseaux publics ne présente*rait pas de difficulté technique, ainsi* que le démontre par exemple l'interconnexion de Cigale et du réseau N.P.L.

L'expérience acquise dans Cyclades peut aussi être mise au service d'une clientèle de grandes entreprises désirant *construire* leurs *propres* réseaux. Cette aide devrait faciliter l'introduction de standards et *d'architectures propres à évoluer* avec la technologie. Les besoins futurs d'échanges inter-réseaux nécessiteront une conception très soigneuse des réseaux.

L'examen des réalisations ou projets en cours dans le monde place la France en bonne position de compétence et de réputation internationales. Il n'existe pas ailleurs d'outils directement commercialisables tels que ceux résultant du réseau Cyclades. Cette avance peut n'être *que temporaire, et il serait donc* opportun d'en exploiter à temps les avantages.

> La direction du projet est assurée par la Délégation à l'informatique. Une équipe de coordination a été constituée à l'IRIA (Institut de recherche d'informatique et d'automatique), qui, en plus de ses moyens matériels, finance des contrats de recherche attribués aux organismes participants et à l'industrie. *Le ministère des armées* (D.R.M.E. et S.T.T.I.) contribue à certaines recherches ainsi que l'administration des P.T.T. Les lignes téléphoniques et une *partie des « modems » sont prêtés* g r a t u i t e m e n t jusqu'à fin 1975, et le réseau de commutation de paquets Cigale, assurant le transport de données entre ordinateurs, a été réalisé *conjointement avec le C.C.E.T.T., qui, par la suite, se chargera de* son exploitation.
>
> Les centres de calcul participant au réseau Cyclades *appartiennent* à des organismes qui se sont intéressés au projet dès son origine sont au nombre de quatorze, tous dotés d'ordinateurs divers. Ils contribuent à l'élaboration et aux essais des logiciels :

(*) Directeur à l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique.

C'est fait ! Hewlett-Packard a mis au point la seconde génération de calculateurs scientifiques de poche.

HP-65
Il est programmable !



Avec le lancement du HP-35, Hewlett-Packard *franchissait le "mur de l'arithmétique"* : actuellement plus de 100.000 scientifiques dans le monde entier utilisent ce remarquable calculateur.

Mais aujourd'hui, et pour la première fois au monde, voici un calculateur de poche entièrement programmable, doté d'un lecteur de cartes magnétiques incorporé : le HP-65.

Alliant puissance et souplesse d'utilisation, le **HP-65** travaille sur une gamme de 200 décades et se comporte comme un *calculateur de bureau* très *évolué*.

Quel que soit votre domaine d'activités, vous découvrirez sans cesse les étonnantes possibilités qu'il a d'économiser temps et énergie.

Le HP-65 résout vos problèmes de 3 façons différentes :

1. **Avec 51 fonctions pré-programmées accessibles au clavier.**
2. **Avec des programmes spécialisés pré-enregistrés.**
3. **Avec des programmes écrits et enregistrés par vous-même.**

Un clavier impressionnant

Le **HP-65** met à votre disposition une puissante gamme de 51 fonctions et *opérations de traitement de données* accessibles directement au clavier : fonctions arithmétiques, logarithmiques, trigonométriques et *exponentielles*, aussi bien qu'extraction de nombres entiers, factorielles, constante π ou conversion de nombres de base 10 (système *décimal*) en nombres de base 8 (système octal). Vous disposez en outre de 9 registres mémoire adressables.

Lecteur de cartes magnétiques incorporé

Le **HP-65** est le premier calculateur de poche *programmable et à cartes magnétiques. Il possède son* propre lecteur de cartes, merveille de *mécanique* de précision, qui vous permet d'utiliser les programmes pré-enregistrés mis *au point à votre intention par des* experts dans votre branche d'activité.

Le **HP-65** vous est livré avec une mini-bibliothèque de programmes types (19 programmes) et 20 cartes magnétiques vierges. De nombreux *autres programmes* sont disponibles.

Vos propres programmes rédigés sans peine

Nul besoin d'être un spécialiste pour écrire vos propres programmes sur le **HP-65.** Votre programme, jusqu'à 100 opérations élémentaires, *peut être conservé sur l'une des* cartes magnétiques vierges qui vous sont fournies. En outre, vous pouvez définir la fonction de certaines touches et sélectionner les fonctions voulues parmi les 51 du clavier. *Cette possibilité, ajoutée à ses 9 registres* mémoire, vous permet de créer des programmes qui auraient demandé, sur *d'autres machines, beaucoup plus* d'opérations.

Comme sur un calculateur beaucoup plus *sophistiqué, vous pouvez effectuer des* branchements, des boucles et des sous-programmes.

Une puissance vraiment prodigieuse pour un appareil de poche qui ne pèse que 310 grammes.

Dimensions réelles : 8,2 x 15,3 cm

Quel est le secret du HP-65 ?

Un ensemble opérationnel à 4 registres et la notation polonaise inverse dotent le **HP-65** de la méthode la plus efficace connue en informatique pour le calcul des expressions mathématiques. Ses circuits *intégrés du type LSI le plus récent, équivalent* à 75.000 transistors. Mais le secret le plus étonnant de ce calculateur réside dans son minuscule moteur et son dispositif d'enregistrement deux pistes (fabriqués avec des *tolérances* de 25 microns) permettant de lire des cartes magnétiques encore moins larges qu'un ticket de métro.

Livré complet, prêt à l'emploi

Le **HP-65** est livré complet dans un élégant boîtier, avec une batterie, un adaptateur-chargeur, un manuel d'utilisation, un aide-mémoire, un étui souple, des étiquettes adhésives de personnalisation et la mini-bibliothèque de programmes types.

Son prix net, avec les accessoires, est de F 5940 ttc. La garantie est de 1 an.

Pour en savoir davantage

On ne peut apprécier toutes les possibilités de cet étonnant calculateur sans l'avoir en main. Découvrez-le vite !

Pour recevoir des informations complètes sur le **HP-65**, retournez-nous le coupon ci-dessous.

N'attendez pas, le **HP-65** est promis à un brillant *avenir dans le monde entier.*



Hewlett-Packard France, Quartier de Courtaboeuf, B.P. no 70, 91401 Orsay, tél. 907 78 25.

Bon à découper et à retourner à
Hewlett-Packard France, Quartier de Courtaboeuf,
B.P. 70 91401 Orsay Tél. 907 78 25.

Veuillez m'adresser une documentation complète sur le HP-65.

Nom ____________

Fonction ____________

Société ____________

Adresse ____________

____________ Tél. ____________

ZC

Bâtir un réseau

Par LOUIS LACOMBE (*)

Le problème majeur rencontré lors de la conception et du développement d'un réseau d'ordinateurs, outre la complexité des problèmes technologiques posés et la difficulté d'acquérir des informations précises sur la charge du réseau et son évolution dans le temps réside essentiellement dans la difficulté de mettre en place une autorité de « management » responsable de l'ensemble de l'opération et dotée d'une méthodologie ainsi que de moyens adéquats.

L'EXPERIENCE est rare, et la leçon du passé ne peut être d'un grand secours pour orienter l'action d'une équipe-projet. Pratiquement aucun réseau n'est sorti de la phase expérimentale, au cours de laquelle seuls des objectifs technologiques ont été retenus, et la plupart des réseaux d'application n'en sont qu'au stade de la conception ou du développement. Les responsables des grands projets expérimentaux, comme Arpanet aux Etats-Unis ou Cyclades en France, le reconnaissent volontiers, leur stratégie étant de maîtriser d'abord la technique des réseaux, puis de rechercher des utilisateurs expérimentaux qui soulèveront de nouveaux problèmes dont la solution permettra de mettre en cohérence la fin et les moyens.

Quelques vérités...

Cependant, la relative urgence des problèmes à résoudre chez l'utilisateur potentiel d'un réseau le conduit à lancer ses études de conception parallèlement au développement des réalisations expérimentales. La tentation de céder à l'attrait d'une approche technologique reste grande... La démarche consistant à partir des composants du réseau pour le bâtir avec une stratégie expérimentale (essai, erreur, correction) paraît plus répandue que celle consistant à définir en termes clairs les besoins de l'utilisateur, puis à confronter les différentes solutions possibles et à choisir en fonction de leur coût et du degré de satisfaction apportée à ces besoins.

De fait, le problème de l'utilisateur reste assez simple dans son énoncé. Il lui faut en général, pour un budget total donné, minimiser le temps moyen de traitement d'une transaction pour maximiser le volume de traitement, et ceci en jouant sur des paramètres techniques tels que la topologie du réseau, le nombre ou la puissance des unités de traitement, la capacité des lignes de communications... Une variante classique consiste à minimiser le coût pour un volume de traitement donné ou le temps moyen de traitement d'une transaction... ou les deux. Il faut donc se souvenir, tout au long de la démarche d'analyse, que les deux paramètres importants sont : la qualité de service (performance, sécurité de fonctionnement) et le coût (investissements, exploitation).

Ceci est d'autant plus vrai que le « service réseau », véritable système nerveux, touchera, en général, directement un très grand nombre d'utilisateurs finaux, qui ne sont pas des techniciens, et que toute imperfection ou incident peut avoir, à la longue, des répercussions incontrôlables tant au plan de l'efficacité que du climat qui régnera dans les organismes utilisateurs.

De plus, le coût des télécommunications semble, sur de longues périodes, devenir l'élément prépondérant des dépenses d'exploitation. Or c'est aujourd'hui le domaine où l'effort d'optimisation est sans doute le plus négligé.

Enfin, l'incertitude sur la charge réelle du futur réseau fait également apparaître un troisième paramètre : la « sensibilité » du réseau à l'augmentation de la charge. Le concepteur doit s'assurer que le résultat de ses études ne sera pas remis en cause, à trop court terme, par un accroissement de la demande, et celle-ci apparaîtra d'autant plus probable que le réseau aura été bien adapté aux besoins de ses clients, puisqu'ils lui trouveront alors, à l'usage, de nouvelles utilisations qu'ils n'avaient pas envisagées *a priori*. L'énorme inertie des installations techniques, mais surtout des organisations et des procédures, interdit l'erreur de conception. A tout le moins, l'architecte du réseau doit avoir *a priori* identifié les goulets d'étranglement, défini les outils de mesure et de contrôle de l'activité du réseau et élaboré les stratégies d'évolution correspondant aux prévisions de saturation.

Ces quelques vérités pourront paraître banales aux habitués des grands projets, mais pourtant il faut bien reconnaître que le résultat des premières tentatives en matière de réseau est rarement satisfaisant. Cela provient sans doute, comme nous l'avons dit plus haut, de la faiblesse du management de ce type de projet, et il faut déplorer le manque de responsables qui maîtrisent ce nouveau domaine et se trouvent en mesure de prévoir son évolution très rapide.

Cette maîtrise nécessite la connaissance approfondie des calculateurs et de leurs logiciels, des équipements et des coûts de transmission, de la théorie des communications, des files d'attente, du calcul statistique, des techniques avancées de calcul, des méthodes de simulation et d'optimisation de réseau mais aussi de la psychologie humaine et des problèmes d'organisation, de planification et d'engineering. Ce très large domaine de compétence ne peut être réuni qu'au sein d'une équipe très éclectique et dont le responsable doit avoir de solides compétences de manager.

Or, traditionnellement, les projets sont confiés à des ingénieurs de haut niveau mais essentiellement techniciens, dont on sait bien qu'ils ont tendance à sous-estimer les difficultés techniques tout en négligeant les questions du management. Ils sont issus le plus souvent de la filière « traitement par lot, télé-traitement, temps réel », dont ils conservent l'habitude d'un raisonnement très cartésien et centralisateur

Cela se traduit parfois par le refus de solutions efficaces mais mal connues de l'équipe. Possédant une certaine « vérité », n'a-t-elle pas du mal à se remettre elle-même en cause ? Autre possibilité, tout aussi regrettable : une débauche d'équipements (souvent encouragée par les fournisseurs) assurant au prix fort la qualité de service, mais sans souci d'optimisation. On constate par ailleurs le plus souvent une totale incapacité à appréhender le futur, ce qui traduit en fait un manque de clairvoyance pour le choix des options techniques et l'incapacité de raisonner sur la base d'une technologie évolutive.

La prise de conscience de cette situation amène certains décideurs à faire appel à des consultants extérieurs à l'entreprise. Mais il est probable qu'aujourd'hui dans le monde quelques équipes seulement soient capables d'offrir l'ensemble méthodologique cohérent de techniques et d'outils de calcul qui constitue un vrai service d'analyse de réseaux.

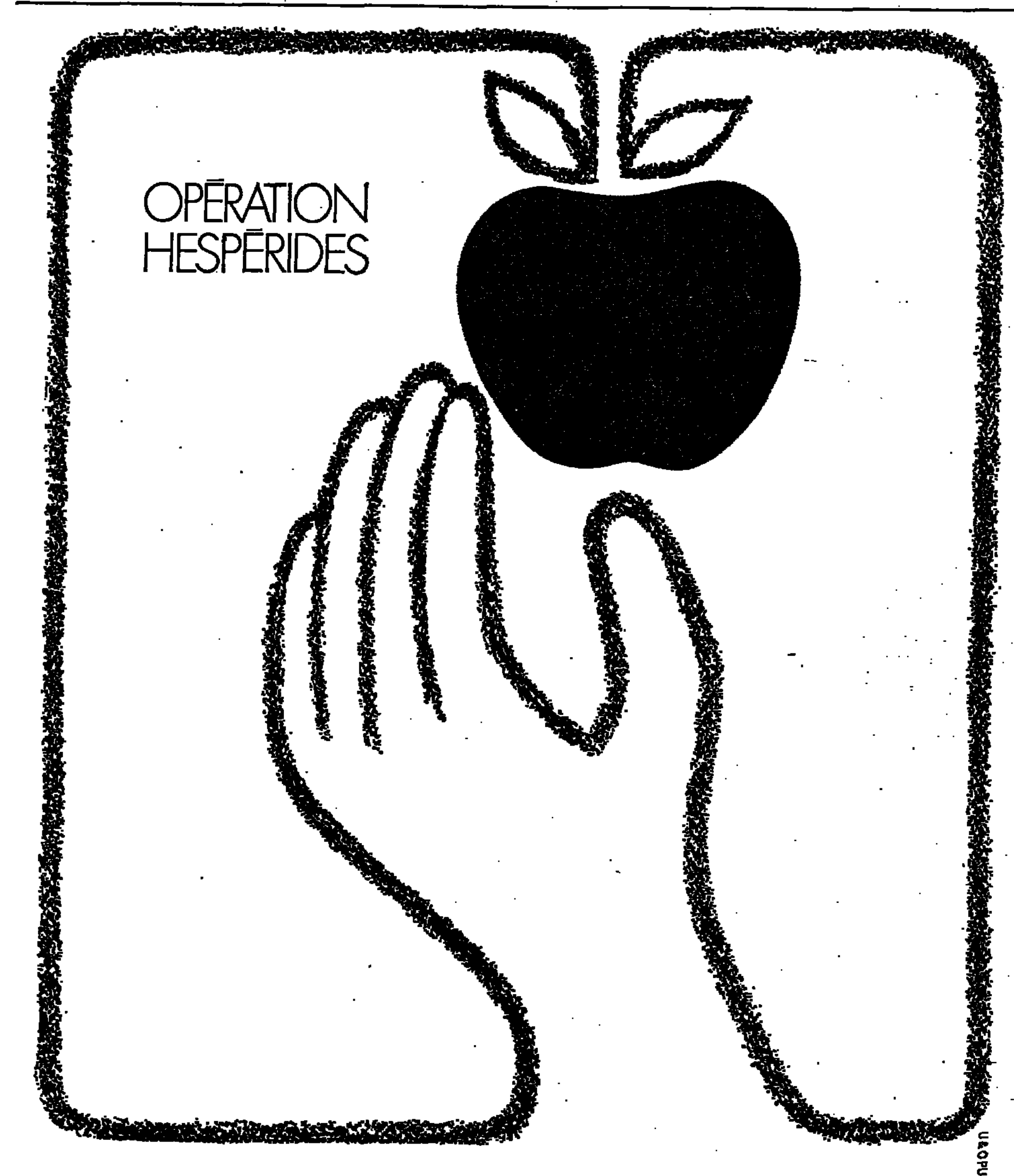
L'expérience joue donc un rôle prédominant car elle seule va permettre de choisir rapidement les premières configurations réalistes qui seront ensuite analysées dans le détail. Elle joue également un grand rôle pour déterminer la portée des différents domaines d'étude, la précision des résultats attendus et la mise en évidence des éléments fondamentaux de choix. Par ailleurs, la complexité, le volume et la répétitivité des calculs nécessaires rend pratiquement indispensable l'utilisation de l'ordinateur. Ici, la minimisation du coût des études passe par la connaissance des algorithmes de calcul et de simulation, et la possibilité d'utiliser des logiciels existants ou semi-finis sur des unités de traitement de forte puissance. Tout l'art du chef de projet réside dans le choix des modèles et le compromis entre la précision des calculs et le coût de leur mise en œuvre.

Analyse et stimulation

Ainsi, l'analyse de réseaux relève plutôt de l'art de l'ingénieur que d'une science exacte. Elle fait appel aussi bien aux techniques d'analyse classiques et de simulation qu'à l'approximation et à l'heuristique. Son intérêt réside essentiellement dans ses aspects méthodologiques et la juste répartition des efforts d'études nécessaires à l'avancement d'un projet. Outil très complet, s'appuyant largement sur l'utilisation répétée de l'ordinateur, elle assure à l'autorité responsable un moyen de mesure et de contrôle qui demeure utilisable tout au long de la vie d'un réseau. Elle permet ainsi de faire face aux évolutions rendues nécessaires tant par les requêtes des usagers que par l'apparition de nouveaux moyens technologiques.

Démarche pragmatique, l'analyse de réseaux ne pourra réellement se montrer utile qu'à un personnel de haute compétence technique, et dont les qualités de maître d'ouvrage industriel ne seront plus à démontrer. Face à l'énorme expansion des télécommunications digitales et au gigantisme des projets en cours ou à venir, on peut craindre aujourd'hui que la rareté des experts et leur coût apparemment élevé amènent à sous-estimer les niveaux de compétence requis et à laisser se développer sans réellement les maîtriser des systèmes anarchiques et par trop onéreux.

(*) Ingénieur à SLIGOS.



U&O PUBLICITÉ

UNIVAC SÉRIE 90
ENFIN LE DIALOGUE AVEC L'ORDINATEUR N'EST PLUS UN FRUIT DÉFENDU



Le jardin des Hespérides.
Souvenez-vous. Les Hespérides, des nymphes qui habitaient un jardin merveilleux. Dans ce jardin, un arbre. Un pommier fabuleux, un pommier aux pommes d'or. Des pommes d'or, voilà bien des fruits rares, des fruits inaccessibles aussi. Car un dragon veillait. Un dragon à cent têtes qui sans relâche, protégeait ces trésors. Jamais personne ne put cueillir une pomme. L'arbre gardait son fruit.
Mais un jour, Hercule parut. Après maints efforts et maintes ruses, la pomme d'or fut cueillie. Le onzième de ses travaux était achevé, brisant ainsi le mythe du fruit inaccessible.
Univac IMS-90, quand les services de l'entreprise accèdent eux-mêmes à l'information.
Regardez autour de vous. Que voyez-vous dans l'entreprise ? Un ordinateur lointain, souvent inaccessible. Un manque d'informations, des attentes, des saturations. Des montagnes de listings à dépouiller. Un informaticien débordé... Et pourtant, l'ordinateur est là, travaillant en fraction de seconde.

Alors aujourd'hui Univac décide de rendre l'information à ceux qui l'utilisent : les services de l'entreprise.
IMS 90 libère les utilisateurs et les informaticiens.
Aujourd'hui IMS 90 vous permet de dialoguer avec l'ordinateur ; un ordinateur qui parle votre langage.
Aujourd'hui Univac et la Série 90 (modèles, 30, 60, 70) libèrent les informaticiens autrefois surchargés.
Aujourd'hui la Série 90 d'Univac rend enfin accessibles aux services de l'entreprise des fruits autrefois défendus.

SPERRY UNIVAC - 3, rue Bellini - LA DEFENSE - PUTEAUX (92806) Tél. 772.20.27.
BRUXELLES 1170:117, Chaussée de la Hulpe - Tél. 73.98.00.

SPERRY UNIVAC
QUAND L'INFORMATIQUE DEVIENT DIALOGUE

éditions
DALLOZ et SIREY
stand 2307 zone C niveau 2

toute entreprise a ses problèmes,
RUF a la solution



de la comptabilité manuscrite
à la gestion électronique
intromat - intracont - praetor 100-200 - praetor 3000-4000
6000-8000 - imprimante rapide - lecteur automatique de comptes
cartouche à ruban magnétique

RUF vous attend au SICOB stand 3 C 3317

Monsieur ....
Société ....
Adresse ....
Désire une documentation gratuite ☐ la visite d'un représentant ☐ une invitation sicob ☐
Comptabilité RUF 38, bd Henri IV 75004 PARIS - Tél. : 887-29-89.
M.

PUBLICLAIR

fournitures pour l'informatique
- comptes à piste magnétique
- bandes à perforer, et classement

fichiers et bacs trieurs
- fiches visibles verticales décalées
- classement des comptes à piste magnétique

imprimerie
- liasses, lecture optique



Stand 1133 - Niveau 1 - Zone A.
Stand 4211 - Niveau 4 - Zone B - Téléphone : 775-92-51

La voiture la plus vendue en Europe en 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973.

Pendant un an ou deux, c'était peut-être à cause du prix. Après, il a bien fallu que ce soit à cause de la voiture.

On peut vendre une voiture parce qu'elle n'est pas chère. Mais on ne peut le faire qu'une fois.

Si la voiture, après un certain temps, ne répond plus aux attentes du consommateur, il n'en achètera pas une autre. Quel que soit son prix.

Si Fiat est la voiture la plus vendue en Europe depuis aussi longtemps, ce n'est pas seulement parce qu'elle est moins chère, c'est parce qu'elle est meilleure.




Sans traitement anti-rouille. Avec traitement anti-rouille Fiat.

Pour son prix c'est une meilleure voiture.

A quelques exceptions près, une Fiat vous offre plus de place que n'importe quelle autre voiture de sa catégorie. Plus de place pour les jambes, plus de place en hauteur, et même plus de place pour les bagages.

Elle vous offre aussi des avantages que vous n'avez pas l'habitude de trouver dans des voitures du même prix.



En Suède, là où les hivers durent 6 mois, les Fiat durent dix ans et demi.

Des freins à disque, la traction avant, une suspension à 4 roues indépendantes sont des équipements courants même sur nos modèles les moins chers.

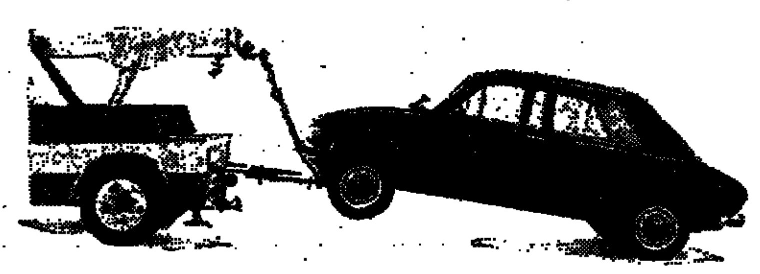
Enfin, les Fiat sont agréables à conduire. Et si l'on devait trouver une explication à leur succès, ce serait celle-là.

Ce sont les principales raisons pour lesquelles beaucoup d'automobilistes achètent des Fiat. Mais il y a d'autres raisons pour lesquelles ils continuent d'en acheter année après année.

Pour son prix c'est une meilleure qualité.

D'après un test effectué par le gouvernement suédois il a été prouvé que les Fiat avaient une durée de vie de dix ans et demi.

(Et comme ce test a été fait sur des routes suédoises, et pendant les hivers suédois, il est probable qu'ici, elles dureront plus longtemps encore).



D'après un test effectué par le Touring Club Suisse, sur 34 marques, il apparaît que 80% des voitures tombent en panne plus souvent que les Fiat.

Dans un autre test, effectué par le Touring Club Suisse, sur 34 marques, il apparaît que 80% des voitures tombent en panne plus souvent que les Fiat.

Dans un autre encore comparant chaque voiture actuellement vendue aux Etats-Unis, la Fiat 128 est considérée comme la meilleure grande routière compacte.

Les résultats de ces tests se sont pas aussi surprenants qu'ils en ont l'air si l'on tient compte des faits suivants :

Fiat est le seul constructeur automobile en Europe qui chaque jour, au hasard, retire de ses chaînes de fabrication des voitures pour les tester sur 50 km.

C'est le seul encore dont les moteurs, avant d'entrer en production, tournent pendant 1000 heures, sans s'arrêter. Ce test mécanique est le plus long et le plus dur du monde.

C'est le premier au monde qui ait rendu chacun de ses ouvriers responsable du contrôle de la qualité. Et le coût de ce contrôle est supérieur à celui de tous ses concurrents.

Nous pourrions encore parler des soupapes spéciales, du traitement anti-rouille, des pots d'échappement en acier inoxydable, des systèmes de sécurité perfectionnés, des essais d'endurance diaboliques. Et nous pourrions devenir ennuyeux.

Aussi, le meilleur moyen de profiter de tous ces avantages, est de faire comme tant d'autres. Ne plus lire les publicités Fiat. Et conduire une Fiat.



Carl Ally

FIAT

Chaque année, depuis 12 ans, la voiture la plus vendue en Europe.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EMPLOI

M. CHIRAC : la France est le seul pays à ne pas être touché par une crise.

Le premier ministre a affirmé, ce jeudi 19 septembre au micro de France-Inter, qu'il n'y avait pas en France de crise de l'emploi. « *Nous avons réussi*, a-t-il dit, *à maintenir la France à la tête de tous les pays industriels pour ce qui concerne la progression de sa production. Parallèlement, nous avons pris un certain nombre de dispositions, notamment financières (je pense à l'encadrement du crédit qui, à mes yeux, d'ailleurs, n'est pas encore suffisamment ferme), afin de lutter contre la hausse des prix, et qui ont pour conséquence de mettre en difficulté certaines entreprises. Nous sommes tout prêts à examiner les situations particulières...*

» *Il y a et il y aura ici ou là des crises qui rendront nécessaire un effort particulier. Mais, globalement, la France est le seul pays à ne pas être touchée par une crise de l'emploi. Notre objectif prioritaire est de lutter contre la hausse des prix, même si cela doit comporter des contraintes supplémentaires, même si cela doit comporter des difficultés en matière d'emploi ici et là.* »

A l'occasion du SICOB

Le Monde

publie un numéro spécial de 16 pages

« L'INFORMATIQUE DEMAIN »

Prix de vente : 2,50 F.

LA C.G.T. : les licenciements engendrent non la résignation mais la lutte de masse.

La défense de l'emploi, où que ce soit, est l'affaire de tous les travailleurs et celle de toute la population. La C.G.T. les appelle à organiser massivement le soutien actif, matériel et moral de tous les travailleurs qui défendent leur gagne-pain, en même temps que l'intérêt véritable du développement économique du pays, et notamment à ceux du France et de Titan-Coder », a déclaré devant la presse, le 18 septembre, M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T.

Le syndicaliste a fait état du nombre croissant de licenciements et des menaces qui pèsent sur l'aéronautique, la mine de Faulquemont et de nombreux secteurs industriels.

Le gouvernement et le patronat, dit-il, doivent se rendre compte que ces menaces « *engendrent non la résignation, mais la lutte de masse et de sérieux conflits sociaux* ». La C.G.T., en accord avec la C.F.D.T., n'envisage cependant pas, à l'heure actuelle, une offensive « programmée ».

« *Tandis que le ministre du travail prend un ton alarmé*, a dit M. Krasucki, *le président de la République, le premier ministre et les dirigeants du C.N.P.F. se déclarent satisfaits de la situation de l'emploi.* »

Les entreprises en difficulté sont qualifiées de « *canard boiteux* ». Mais ce qui est boiteux, réplique le dirigeant cégétiste, c'est la politique du gouvernement, alors que « *les problèmes sociaux, économiques et nationaux exigent plus de sérieux, plus de hauteur de vues et plus d'efficacité* ».

Sa responsabilité est « *écrasante* », et le grand patronat ne saurait esquiver la sienne « *en tant que détenteur de l'essentiel de cette économie* ».

SECTEUR NATIONALISÉ

M. PAUL GENTIL EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA S.N.C.F.

M. Paul Gentil, directeur général adjoint de la S.N.C.F., est nommé directeur général de la Société nationale en remplacement de M. Roger Guibert, admis à faire valoir ses droits à la retraite, qui occupait ce poste depuis le 1er février 1966.

Né en 1921, M. Gentil, ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur au corps des mines, est entré à la S.N.C.F en 1954. Il fut nommé directeur du mouvement en 1966 et directeur général en 1971.

D'autre part, M. Jean-Jacques Burgard, inspecteur des finances, prend la succession de M. Jules Antonini, secrétaire général de la Société nationale depuis 1958, admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. Burgard, né en 1926, était secrétaire général de la commission des opérations de *Bourse depuis 1968. Enfin, il* n'est pas exclu que dans un avenir proche dans le cadre d'un mouvement qui intéresse certains « grands patrons » des entreprises nationalisées, M. André Ségalat, président du conseil d'administration de la S.N.C.F. depuis 1958, soit appelé à abandonner son poste.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/4	11 1/4	8 3/4	9 3/4	5 1/2	6 1/8
1 mois	11	11 1/2	8 7/8	9 3/8	10	10 1/2
3 mois	11 5/8	12 1/8	9 1/8	9 5/8	10	10 1/2
6 mois	12 1/8	12 5/8	9 1/2	10	10 3/4	11 1/4

LE « MARATHON » AGRICOLE DE BRUXELLES

Le débat sur les prix est retardé par les absences de M. Ertl

La négociation entre les Neuf sur la revalorisation des prix agricoles ne commence en fait que ce jeudi après-midi, après le retour de M. Josef Ertl, le ministre allemand, qui aura consacré sa matinée à l'inauguration de la Foire de Munich. Déjà, la veille, les ministres avaient délibéré de problèmes autres que les prix, M. Ertl s'étant rendu à Bonn à une réunion du cabinet fédéral consacrée aux problèmes agricoles. A son retour, il a annoncé à M. Christian Bonnet qu'il avait reçu instruction de refuser énergiquement une augmentation des prix supérieure à 4 %. Dans ces conditions le débat promet d'être difficile car la France, ainsi que plusieurs autres délégations, est fermement convaincue qu'un plus grand effort est nécessaire pour rendre justice aux agriculteurs.

Bruxelles (Communautés européennes). — Le manque d'assiduité de M. Ertl a conduit le conseil des ministres de l'agriculture à provisoirement laisser de côté le dossier des prix, qui constitue la pièce maîtresse de cette session. La commission a toutefois été chargé d'élaborer un compromis entre les différentes positions, qui vont de 4 % 8 % d'augmentation. Les deux points abordés n'en sont pas pour autant secondaires.

De notre correspondant

— *Les aides nationales accordées en juillet par certains Etats membres.* — L'octroi de ces aides, décidé de façon unilatérale par plusieurs gouvernements, et en particulier par le gouvernement français (« *prime à la vache* », aide directe versée aux producteurs de porcs), a été vivement critiqué par M. Rohl, le secrétaire d'Etat à l'agriculture. La Commission, qui les a déjà déclarées contraires au traité de Rome, a encore une fois regretté qu'elles aient été instaurées. M. Pierre Achard, le secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les affaires européennes, qui dirige la délégation française, tandis que M. Bonnet préside les débats, a plaidé le caractère « *exceptionnel, provisoire et limité* » de ces mesures. « *Il s'agit*, a-t-il observé, *d'aides de détresse, qui, même si elles ne sont pas conformes à la lettre du traité de Rome, n'ont nullement porté atteinte aux règles fondamentales du Marché commun agricole : unité du marché, préférence communautaire, etc.* » Pour cette raison, M. Achard a demandé au conseil de faire le geste politique consistant à déclarer ces aides exceptionnelles compatibles avec la réglementation commune. Le conseil a trois mois pour instruire cette requête, et, durant ce délai, la procédure d'infraction engagée par la Commission contre les aides françaises se trouve suspendue.

LES MESURES AGRICOLES ALLEMANDES

Bonn (*A.F.P.*). — *Le gouvernement ouest-allemand a décidé mercredi 18 septembre d'augmenter de 1 % le remboursement forfaitaire de la T.V.A. aux agriculteurs. A dater du 1er janvier 1975, ce remboursement passera de 5 à 6 %. Cette mesure de soutien à l'agriculture coûtera à l'Etat plus de 400 millions de deutschemarks par an.*

« *Cette affaire*, ont fait observer les Britanniques, *apporte la preuve que la politique agricole commune comporte des lacunes auxquelles on ne peut parfois remédier autrement que par le truchement d'aides décidées sur le plan national.* » Dans cette optique, le ministre britannique, M. Peart, a suggéré au conseil d'approuver une résolution indiquant la volonté des Neuf de considérer désormais avec plus de souplesse l'octroi d'aides régionales ou nationales s'écartant de la stricte application des dispositions communautaires. Cette démarche, vivement critiquée par M. Pierre Lardinois, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, n'a trouvé aucun écho dans les autres délégations. Ce qui tendrait à prouver que, en dépit des défaillances de juillet, les ministres de l'agriculture sont convaincus de la nécessité de respecter aussi scrupuleusement que possible la discipline communautaire.

Le dossier du sucre. — Les Neuf ont eu un échange de vues sur les orientations à donner à la politique sucrière de la C.E.E., mais leur débat a surtout porté sur les problèmes que soulève l'approvisionnement du marché britannique. Les Anglais manquent de sucre. La Communauté n'étant pas en mesure, cette année, de leur fournir des quantités suffisantes, ils se sont adressés à *l'Australie. Celle-ci* a accepté de leur en livrer immédiatement 300 000 tonnes à un prix supérieur au prix communautaire, mais inférieur au prix mondial. En contrepartie, les Anglais signent un accord à long terme les engageant à acheter du sucre australien pendant cinq ans. La Commission et l'ensemble des autres délégations ont fait valoir à M. Peart qu'un tel engagement à long terme serait parfaitement contraire à la réglementation de la C.E.E. et à l'esprit de la préférence communautaire. « *Le débat sur ce sujet a été extrêmement dur* », a noté le représentant français à l'issue de la séance. Le problème se pose en effet de la façon suivante : les opérateurs privés peuvent acheter autant de sucre qu'ils le veulent, en Australie ou ailleurs, à condition de se plier, lors de chaque opération aux dispositions de prix et de taxes à l'importation en vigueur dans la C.E.E. Toutefois, un engagement à long terme d'Etat à Etat, qui, par définition, ne pourrait pas tenir compte de l'évolution des conditions d'importation édictées par la C.E.E., doit être proscrit. Cela dit, la Commission, appuyée par le conseil, s'est montrée prête à arrêter les dispositions de gestion nécessaires pour faciliter l'approvisionnement immédiat du marché anglais ; la clause de pénurie qui est inscrite dans le règlement, et qui prévoit de subventionner des achats aux pays tiers, pourrait ainsi être appliquée.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *M. Giscard d'Estaing* a demandé à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, dont il a reçu le bureau mercredi 18 septembre, de préparer un Livre blanc sur le bilan du Marché commun agricole. Après les diverses demandes de révision de la politique agricole commune, il s'agit de faire l'inventaire de ce qu'il aurait été possible ou impossible de faire sans l'Europe verte.

A L'ÉTRANGER

Durant le second semestre

LA BALANCE AMÉRICAINE DES PAIEMENTS S'EST BRUTALEMENT DÉTÉRIORÉE

Washington (*A.F.P., Agefi*). — La « balance de base » des paiements des Etats-Unis a enregistré un déficit de 3,7 milliards de dollars (1 dollar = 4,8 F) au cours du deuxième trimestre 1974, alors qu'elle s'était soldée par un excédent de 1,8 milliard durant le premier trimestre. Ce déficit est le plus important qui ait été observé depuis le troisième trimestre de 1972, où il avait atteint 2,9 milliards de dollars. En 1973, la « balance de base », qui incorpore les mouvements de capitaux à long terme, n'avait été déficitaire que de 900 millions de dollars. Pour 1974, le déséquilibre dépasserait 6 milliards de dollars.

Selon le département américain du commerce, la hausse du coût des importations de pétrole et l'ampleur des sorties de capitaux sont à l'origine de ce déficit. Ainsi la balance commerciale a été déficitaire de 1,6 milliard durant le deuxième trimestre, alors qu'elle avait été seulement de 70 millions pour les trois mois précédents. De son côté, l'excédent de la balance des services s'est élevé à 1,5 milliard au lieu de 3 milliards. Enfin, les sorties de capitaux à long terme ont, quant à elles, dépassé les entrées de 1,2 milliard, alors qu'un bénéfice de 500 millions avait été enregistré durant le premier trimestre.

Cependant, en Allemagne fédérale, les réserves monétaires se sont, pour la semaine se terminant le 14 septembre, une nouvelle fois contractées de 500 millions de DM pour revenir à 87 700 millions (1 DM = 1,8 F). Au cours des deux semaines précédentes, les pertes liées aux actions de soutien du deutschemark s'étaient élevées à 1 600 millions de deutschemarks.

CONJONCTURE

M. ROYER : la situation de la France est très préoccupante.

M. Jean Royer, maire de Tours, ancien candidat à la présidence de la République, a confirmé, mercredi 18 septembre, au micro d'Europe 1, son intention de lancer un « *mouvement d'idées « civilisation et politique* », dont le propos sera de réfléchir « *sur les vraies valeurs de la vie collective* ». Il a précisé qu'il n'avait pas créé de parti politique, parce qu'il ne veut pas « *diviser la France* ».

M. Royer a qualifié de « *très préoccupante* » la situation économique de la France et il a estimé qu'il faudrait mobiliser davantage les énergies de tous les Français. « *Je ne serais pas hostile à ce qu'il y ait un prix de l'essence pour le travail et un prix de l'essence pour les loisirs* », a déclaré le maire de Tours, avant d'estimer probable la mise en circulation de tickets d'essence.

LES AFFAIRES AU CANADA

UN GUIDE POUR LA CONSTITUTION DES SOCIÉTÉS ET LES IMPÔTS AU CANADA

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Une bonne idée en a appelé une autre.

L'une de nos bonnes idées pourrait vous entraîner jusqu'au Canada.

Avez-vous jamais songé à tirer parti de l'incroyable potentiel que représente le Canada en matière d'affaires? Nous pouvons vous aider. Nous avons écrit un livre intitulé 'Doing Business in Canada' ("Les affaires au Canada") dans lequel nous expliquons, sur plus de 60 pages, tout ce qui a rapport à l'implantation d'une entreprise dans ce pays, tout ce qui touche aux différentes formes d'entreprises commerciales, à la taxation, les accords internationaux, la douane, les tarifs et bien d'autres choses.

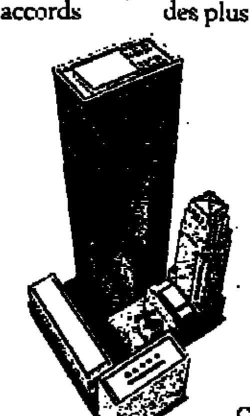
Si nous savons tant sur les affaires au Canada, c'est que depuis plus d'un siècle nous soutenons l'exploitation des richesses naturelles de ce pays.

Aujourd'hui, nous avons plus de 1600 succursales aux quatre coins de cet immense pays, et notre actif dépasse 16 milliards, ce qui fait de notre banque l'une des plus importantes au monde.

Le Canada est un pays où les bonnes idées payent encore. Si vous envisagez de faire des affaires au Canada, pensez donc à nous. Et demandez notre livre gratuit.

L'une de nos bonnes idées à votre service.

Ecrivez à: Canadian Imperial Bank of Commerce, Commerce Court, Toronto M5L 1A2, Canada, ou à Dept. FL7, Canadian Imperial Bank of Commerce, 19 Avenue Montaigne, 75008 Paris.

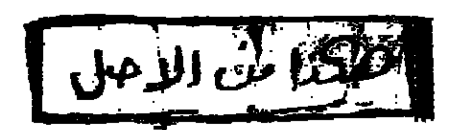


CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE

Plus de 1600 succursales au Canada.
Bureaux dans les centres mondiaux de la finance.
Plus de 45 succursales aux Antilles.

Commerce Court, Toronto M5L 1A2, Canada.
Siège international de l'une des banques les plus importantes au monde.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

À PROPOS DE LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

Citoyenneté politique et citoyenneté économique

II. — LA TENTATION UNIVERSALISTE

Par FRANÇOIS BLOCH-LAINÉ

Auteur, il y a onze ans, du livre « Pour une réforme de l'entreprise » (1), M. François Bloch-Lainé a souligné, dans un premier article, (le Monde du 19 septembre), la tendance assez générale en France à confondre la démocratie dans la cité et la démocratie dans l'entreprise. Pour lui, trois différences principales existent entre les deux cas, qui expliquent, selon lui, la nécessité d'aborder de façon spécifique la réforme de l'entreprise.

Aux propositions les plus hardies, les plus généreuses des réformistes que le pouvoir en place rend aujourd'hui plus actifs, plus crédibles, les tenants des deux socialismes opposent une méfiance, dont certains motifs sont très significatifs aussi, quant au clivage du politique et de l'économique. Chez les dirigeants syndicalistes, notamment, tout progrès de la situation du salarié en tant que citoyen de l'entreprise est considéré comme un leurre ou comme un piège si rien ne change par ailleurs, dans la situation de ce salarié en tant que citoyen de l'État. On estime que l'octroi aux travailleurs d'un droit de vote dans l'entreprise ne suffit pas à modifier en leur faveur les rapports de forces ; qu'il risque de les intégrer davantage à un système dont ils ne sont pas les maîtres et dont ils ne peuvent acquérir la maîtrise par cette seule voie ; qu'il risque donc de consolider, dans ce système, les rapports de forces existants.

Crainte de l'intégration

Ces opposants ne se bornent pas à dire : « *Nous sommes hostiles à vos projets parce qu'ils émanent de vous et que vous en feriez ce que vous avez fait, depuis trente ans, des nationalisations. Pas ça parce que pas vous.* » Ils esquissent aussi de meilleurs arguments, sans toutefois les développer assez, par crainte, peut-être, de sembler se contredire eux-mêmes à quelque détour d'une dialectique incertaine. Ils font valoir que la promotion ouvrière a dépendu dans le passé, dépend encore principalement des droits reconnus, des facilités reçues en dehors des organismes micro-économiques, au plan de la macro-société, là où les débats sont politiques, avec le soutien de l'opinion, le concours de l'administration, la sanction des lois et des règlements. Ils constatent que les conquêtes faites à l'intérieur des entreprises n'ont été, le plus souvent, que les conséquences de celles faites à l'extérieur.

Ils disent : « *A quoi bon, par exemple, pour ceux qui sont des exécutants dans les entreprises et le demeurent, recevoir plus d'informations, être plus consultés, si rien n'est fait, dans le même temps, pour mieux les former à des nouvelles responsabilités, pour soutenir leurs avis et leurs actions, pour leur conférer une pertinence, une autorité, sans quoi il n'y a pas de succès décisif ? Or cette préparation, ces appuis, dont dépend l'égalité effective des chances données aux citoyens économiques, ne peuvent être pleinement obtenus que par les citoyens politiques. Le droit de cité dans l'entreprise est illusoire tant qu'il n'est pas mieux établi dans la cité.* » Est-ce à dire que si le pouvoir politique changeait de mains, ces Jacobins trouveraient inutile, au plan micro-économique, ce qu'ils trouvent aujourd'hui insuffisant ?

En d'autres termes, est-ce que les garanties à offrir aux travailleurs en leur double qualité de citoyens de leurs entreprises et de citoyens de leurs cités, ne devraient pas être toujours distinguées ? Et est-ce qu'elles ne pourraient pas être définies, indépendamment de la situation politique ?

La tendance à attacher à la citoyenneté économique les mêmes droits et les mêmes devoirs qu'à la citoyenneté politique va dans trois directions principales. Pour ouvrir le débat souhaitable, en termes un peu provocants, on peut parler d'une triple tendance à l'universalisme, à l'unanimisme et à l'égalitarisme, qui se manifeste actuellement au sujet de l'entreprise. Aucune n'est intrinsèquement perverse; toutes procèdent de bonnes intentions et peuvent même susciter des progrès ; mais elles sont également déviantes, si on n'y prend pas garde. C'est pourquoi je crois utile de faire les observations que voici, sans renier aucunement les idées que j'ai exprimées il y a dix ans, alors que se développe le débat que j'ai souhaité et que je vais m'efforcer, avec d'autres, de pousser plus loin.

La société politique est dans son droit chemin quand elle s'applique à satisfaire tous les besoins de la vie collective, à bénéficier dans l'unité du consensus général de ses membres et à traiter ceux-ci sur un pied de parfaite égalité. La cité idéale est bien celle qui pourvoit à tout le nécessaire, reçoit une approbation unanime, exclut les discriminations. Elle n'est pas souvent réalisée, mais elle est toujours désirable comme cela.

L'entreprise doit-elle, peut-elle avoir les mêmes ambitions ?

Un microcosme à compétence universelle ?

Il ne faut, certes pas, la décourager quand, sur les deux rives de l'Atlantique, elle se reconnaît, comme elle le fait depuis quelque temps, des responsabilités et des obligations qui vont au-delà de ce qu'on appelle, en droit commercial, son « objet social ». Qu'elle ait pour ses salariés, ses consommateurs, ses voisins de nouvelles attentions, qu'elle prenne sa part des soucis et des charges d'une vie collective de plus en plus difficile et exigeante, qu'elle s'intéresse à la formation, à la sécurité, à la santé, au logement, aux loisirs de ceux qui la touchent de près, qu'elle estime ne pouvoir marcher bien dans une société qui marcherait mal et qu'elle se préoccupe, en conséquence, de la marche de la société dans des domaines où elle se déclarait incompétente jusqu'à une époque récente, tout cela procède d'un bon mouvement.

Chez nous, à l'heure actuelle, ce mouvement est plutôt favorisé par le gouvernement et il est assez peu freiné par l'opposition. Les responsables de la cité politique trouvent commode de faire servir les ressources en hommes et en moyens matériels dont disposent les unités économiques de quelque importance à des prestations que l'État, les collectivités locales, les associations subventionnées ne peuvent effectuer toutes, faute d'argent et d'agents. Ainsi voit-on des employeurs dispenser des habitations, des soins, des enseignements, des lieux de détente et de culture, se soucier de plein emploi et d'écologie, voire de travaux scientifiques et d'œuvres d'art, sans rapport très direct avec leur activité professionnelle. Quant aux bénéficiaires de ces prestations et, singulièrement, leurs représentants syndicaux, ils ont à l'égard de ces initiatives une attitude assez équivoque. Sans les approuver formellement, en les critiquant même souvent, ils s'en accommodent et ne cherchent pas à théoriser, là où règne encore un empirisme qui ne leur paraît pas dangereux.

Il arrive bien qu'on dise, à gauche : « *Si nous avions le contrôle des entreprises, cette extension de leurs attributions ne nous ferait pas peur.* » Et à droite : « *Nous voulons bien participer ainsi à l'action d'un gouvernement qui nous convient : mais si celui-ci venait à changer beaucoup...* » Ces attitudes, cependant, ne découlent pas de doctrines bien fermes. Peut-on demeurer ainsi dans la nébuleuse sans inconvénient ?

Du côté syndical, la vigilance, devrait, semble-t-il, être constante, quelle que soit la situation politique, à l'égard de solutions qui font dépendre trop des employeurs, quels qu'ils soient, la promotion individuelle et collective des ouvriers. Du côté patronal, la réserve devrait, de même, être constante à l'égard de solutions qui soumettent des organismes à but commercial à une fiscalité inavouée, à des charges en nature, plus ou moins volontaires, dont les budgets publics se trouvent allégés. Les consommateurs et les contribuables, qui n'échappent pas à l'incidence finale de ces charges, ne sauraient, non plus, être indifférents.

Or il est incontestablement bon, pour la liberté et pour la commodité de l'individu, qu'un choix lui soit offert, pour un même type de prestations sociales ou de garanties, entre plusieurs prestataires : son entreprise, sa commune, une association *ad hoc*, un tiers fournisseur... Et pour économiser les forces de la collectivité, l'utilisation de toutes les capacités, de toutes les logistiques existantes est assurément recommandable. Mais où s'arrêter dans le développement des réalisations sociales des entreprises, qui les font agir de plus en plus comme des collectivités ? Avant même qu'une évolution plus accentuée ne détermine des réactions plus vives, avant que les entreprises n'aillent de trop d'abstention à trop d'intervention, ne faudrait-il pas essayer de définir, fût-ce de façon souple et révisable, un juste partage des rôles entre elles et les collectivités, sans oublier les associations qui leur servent de *suppléants ou de truchements* ? Ne serait-il pas préférable que, sans trop tarder, on indiquât assez nettement au citoyen polyvalent ce qu'il peut attendre des différentes communautés auxquelles il appartient — communautés de travail, de résidence, d'adhésion, — quel est, pour lui, le « *do ut des* » vis-à-vis de chacune d'elles ? Ainsi dépendrait-il moins des humeurs, généreuses ou avares, approbatives ou contestataires, des pouvoirs et contre-pouvoirs qui s'occupent de lui.

Cette précision des règles de bonne compagnie ferait utilement sortir d'un rêve confus, d'un projet sentimental qui est informulé et peut-être inconscient chez des réformateurs sympathiques, chrétiens ou non : recréer la paroisse ou réussir le phalanstère dans l'entreprise et, comme on l'a déjà noté, régénérer la cité politique à partir de cette cellule exemplaire. Une telle utopie ne mène à rien.

Comment peut-on réformer l'entreprise si on ne veille pas d'abord à ce qu'elle ne soit pas déformée, eu égard à sa vocation ? Dans une entreprise exerçant des fonctions débordantes, l'attribution logique du pouvoir est encore plus compliquée. Le pouvoir dans l'entreprise dépend forcément des pouvoirs de l'entreprise.

Sans doute, les rôles respectifs des organismes qui concourent à la vie collective ne pourront-ils jamais être répartis d'une manière tout à fait nette et les citoyennetés chevaucheront-elles toujours quelque peu. Mais l'ambiguïté paraît aujourd'hui trop grande. Faudrait-il en sortir avant de procéder à toute réforme de l'entreprise ? Assurément non. Prétendre résoudre d'abord ce partage des activités lucratives et non lucratives entre les trois formes d'organisation — l'entreprise, la collectivité, l'association — que le système soviétique a réduit à une seule et qu'on veut faire coexister dans une vraie démocratie, socialiste ou non, ce serait repousser indéfiniment dans le temps tout progrès ponctuel possible. Mais on doit s'atteler immédiatement à un travail de clarification dans lequel on est encore trop peu avancé.

(1) *Pour une réforme de l'entreprise*, édité au Seuil en 1963.

Prochain article :

UNE COMMUNAUTÉ UNANIME ET ÉGALITAIRE ?

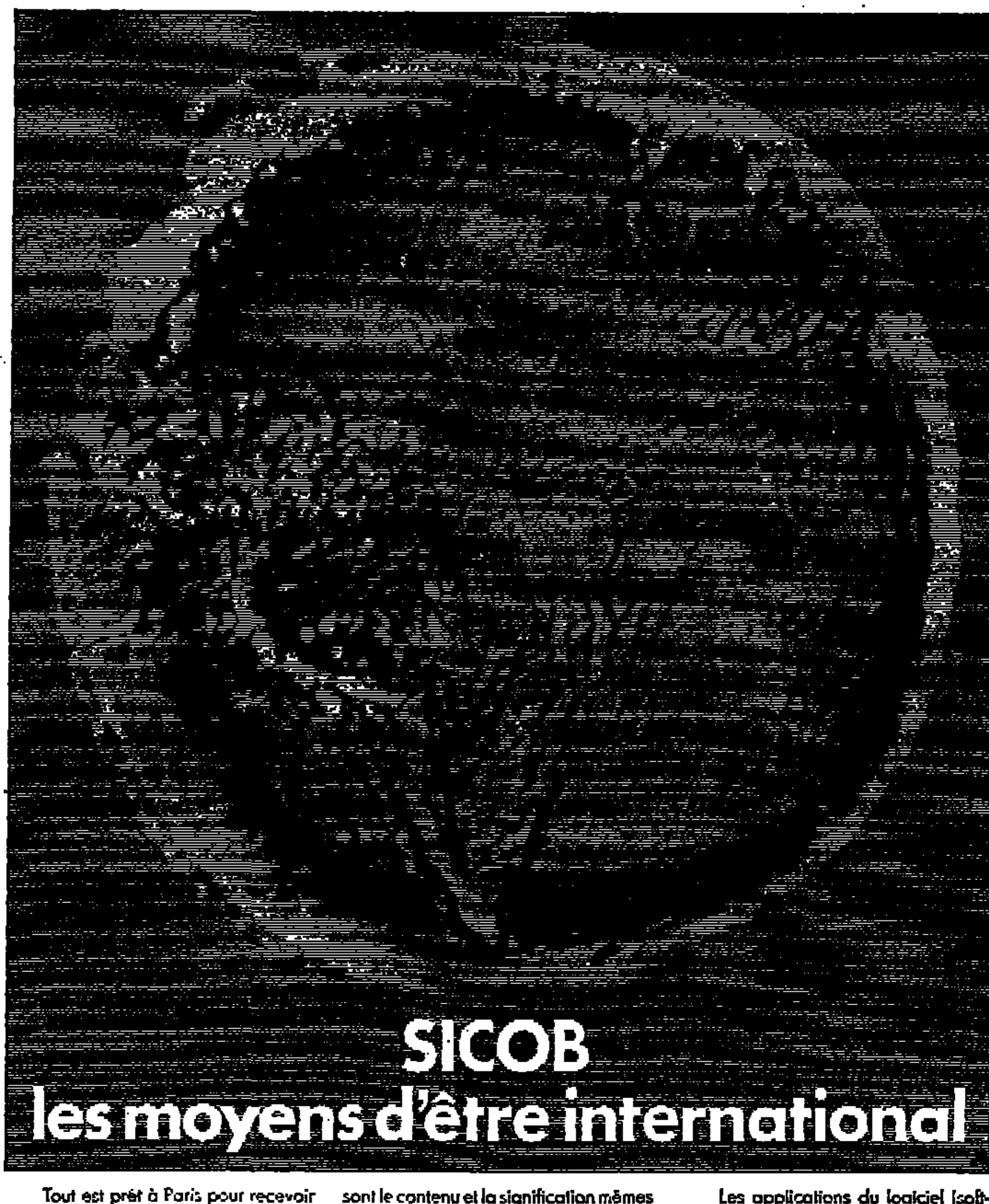
IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION

disposant à l'échelon national
d'un important réseau de concessionnaires,
grossistes et détaillants
(commerces divers)

désire, dans un but de diversification,
prendre contact avec fabricants
souhaitant diffuser

NOUVEAUX PRODUITS

Pour premier contact : Monsieur BENAT
Parfrance Publicité
4, rue Robert Estienne
75008 Paris - Telex OFPA 65641 F.



Tout est prêt à Paris pour recevoir au SICOB les exposants et les visiteurs du monde entier.

Tout est prêt pour la présentation et la démonstration des matériels et des équipements : l'Informatique, la Communication et l'Organisation du Bureau sont le contenu et la signification mêmes de la dénomination SICOB.

Les problèmes particuliers à chaque branche sont étudiés lors des journées spécialisées par profession.

Les échanges prévus permettent à chacun de faire le point de l'actualité internationale dans les domaines qui le touchent le plus directement.

Les applications du logiciel (software) sont traitées à la Convention Informatique du 16 au 20 septembre 1974, au Centre International de Paris, Porte Maillot.

25e SICOB

PUBLICIS M1897

21-27 septembre 1974 CNIT - La Défense, Paris

SICOB

Photocopieur à sec automatique
+ Calculateur électronique de bureau 10 chiffres

Le tout pour 750 F H.T.

SAFRACOPY - Stand 5 F - 5603
ou écrire à : SAFRACOPY - via Brin 4, Milan (Italie)

RECOUVREMENT DE CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER

un organisme international spécialisé

BUREAU QualitAs

112 ter, rue Cardinet, 75017 PARIS
Tél. 766-52-66
Télex : RISK 28434 PARIS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ ET MORGAN GRENFELL HOLDINGS LIMITED

Une nouvelle étape dans le développement international de Suez

La Compagnie financière de Suez vient de conclure un accord de coopération avec Morgan Grenfell Holdings Limited, groupe qui détient la totalité du capital de Morgan Grenfell & Co Limited, l'une des premières « merchant banks » de Londres. Du côté de Suez, cet accord englobe la Banque de Suez et de l'Union des Mines, la Banque de l'Indochine et le Crédit industriel et commercial.

Cet accord est destiné à élargir les possibilités d'action des deux groupes dans le domaine international, à diversifier la gamme des services bancaires et financiers qu'ils offrent déjà et à développer une action commune à l'échelle mondiale, en particulier par la création d'instruments communs.

Afin de favoriser le développement de relations opérationnelles étroites, Suez et Morgan Grenfell vont procéder à l'échange de représentants dans les conseils appropriés. Les deux groupes ont, de plus, l'intention de matérialiser leur accord en établissant, le moment venu, des liens en capital.

Cet accord va recevoir immédiatement une première application pratique. En effet, la Banque de l'Indochine et Morgan Grenfell & Co Limited viennent d'obtenir les autorisations nécessaires à la création d'une banque d'affaires à Singapour, en association avec la Development Bank of Singapore ; simultanément, ils vont procéder à la création d'un établissement financier à vocation de banque d'affaires à Hongkong. Ces deux organismes, qui seront opérationnels à brève échéance, compléteront sur les deux places l'activité purement bancaire qu'y exerce la Banque de l'Indochine depuis de nombreuses années.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
ELECTRICITE DE FRANCE

Obligations 9,30 % Novembre 1973

Les intérêts courus du 2 octobre 1973 au 1er octobre 1974 sur ces obligations seront payables, à partir du 2 octobre 1974, à raison de F 83,70 par titre de 1 000 F, contre détachement du coupon n° 1, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 9,30 F (montant global F 93). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 13,94, soit un net de F 69,76.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

LE PROJET DE BUDGET

Progression des dépenses de 13,8 % et léger excédent des recettes

Le projet de budget pour 1975, qu'a fait adopter M. Fourcade mercredi 18 septembre au cours du conseil des ministres et qu'il a présenté dans l'après-midi à la commission des finances de l'Assemblée nationale est en équilibre, comme les cinq budgets précédents (1970 à 1974). Les dépenses définitives de l'Etat (prêts non compris) atteindront l'an prochain 258,9 millions de francs ; les recettes sont estimées à 259,4 millions de francs. Le projet de budget « au-dessus de la ligne » est donc excédentaire de 545 millions de francs et marque une progression des dépenses de 13,8 % par rapport au budget rectifié de cette année (l'augmentation est de 17 % par rapport au budget initial de 1974). C'est une progression moins rapide que celle qui est attendue de la production intérieure brute en valeur (+ 14,3 % en 1975 par rapport à 1974).

Pour tenir compte des opérations dites « à caractère temporaire », constituées essentiellement par les prêts de l'Etat aux entreprises publiques par le biais du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), il faut ajouter 3 304 millions de francs de charges mais déduire 3 079 millions de francs de remboursement, soit un déficit pour le budget « au-dessous de la ligne » de 225 millions de francs. Globalement, en additionnant les opérations définitives et les charges temporaires de l'Etat, on arrive à un léger excédent de recettes de 320 millions de francs.

Les rentrées fiscales de l'Etat atteindront en 1975, selon les prévisions du projet de budget, le total de 269,2 milliards de francs (290,9 avant les divers remboursements de T.V.A. et dégrèvements) ; soit une progression de 8,6 % par rapport aux recettes fiscales nettes de cette année. La pression fiscale de l'Etat reste ainsi stable, aux environs de 20 % de la production intérieure brute. Le ministère de l'économie et des finances a calculé que si aucune modification n'avait été apportée à la législation fiscale applicable l'année prochaine les recettes de l'Etat auraient atteint 273,4 milliards au lieu des 269,2 milliards annoncés.

Taxe conjoncturelle et réforme du quotient

C'est qu'en effet le gouvernement a décidé d'appliquer — comme il y est tenu par la loi — la règle de l'ajustement du barème d'imposition des revenus en fonction de l'inflation ; les seuils des tranches d'imposition sont ainsi déplacés de 12 %. En outre, divers ajustements sont consentis en faveur des plus petits salariés et des personnes âgées, une partie étant d'ailleurs compensée par un modeste relèvement des droits sur l'alcool, les passeports ou les autos des sociétés.

Deux modifications fiscales importantes seulement interviendront en 1975 : la création de la taxe conjoncturelle sur les entreprises — qui cessera d'être perçue quand l'inflation se sera calmée : moins de 0,5 % de hausse par mois pendant trois mois consécutifs — et le début de réforme du quotient familial, de faible ampleur quant aux sommes engagées mais de grande signification par les perspectives qu'il ouvre.

C'est surtout du côté des dépenses que le projet de budget 1975 engage l'avenir. La quasi-stagnation des investissements publiés qu'il entraîne freinera la croissance nationale et pèsera spécialement sur certains budgets : éducation, agriculture, travail, logements (autres que sociaux).

Dépenses : régression des équipements et progression des interventions sociales

Voici comment se décompose la progression globale de 13,8 % des dépenses définitives de l'Etat prévues pour 1975, par rapport au budget de cette année tel qu'il avait été rectifié en juillet dernier :

— Charges de la Dette publique : + 13,8 % (+ 15,8 % en 1974) ;
— Dépenses de fonctionnement : + 16,5 % (+ 14,2 %) ;
— Intervent. (sociales et écon.) : + 11,3 % (+ 10,9 %) ;
— Dépenses d'équipement : + 10,4 % (+ 10,1 %) ;
— Dépenses militaires : + 13,8 % (+ 9,8 %).

S'ajoutent à ces dépenses du budget général, les comptes d'affectation spéciale (par exemple, le Fonds spécial d'investissement routier, les crédits d'adduction d'eau, le Fonds forestier...), qui modifient évidemment les pourcentages ci-dessus. Les dépenses ordinaires civiles (charges de la dette publique, fonctionnement, intervention) progressent de 14,3 %, les dépenses d'équipement de 9,8 %, les dépenses militaires de 13,9 %, soit au total 13,7 % d'augmentation des charges pour des ressources dont on prévoit actuellement qu'elles augmenteront de 11,3 %.

Ainsi l'excédent budgétaire de 5,5 milliards de francs attendu pour cette année ne serait-il plus que de 545 millions de francs l'année prochaine.

26 400 postes nouveaux au lieu de 41 200 cette année

Le projet de budget de l'Etat prévoit de créer 21 337 postes nouveaux dans la fonction publique, se décomposant ainsi : travail et santé, 338 ; agriculture, 416 ; économie et finances, 1 653 ; éducation et sports, 14 748 ; équipement, logement, tourisme et transport, 657 ; intérieur et rapatriés, 2 157 ; justice, 1 312 ; divers, 56. S'ajoutent 3 999 postes créés dans les P.T.T. (budget annexe) et 1 032 au titre du budget militaire. Soit, au total, 26 368 postes nouveaux contre 41 186 dans le budget de cette année.

Minimum de 20 F par jour au printemps pour les personnes âgées

Le projet de budget pour 1975 prévoit que les dépenses d'intervention de l'Etat dans le domaine social passeront de 34,8 milliards en 1974 à 44,4 milliards de francs en 1975, soit une augmentation de 9,6 milliards de francs (+ 27,5 %). Dans quatre domaines, les décisions déjà prises par le gouvernement pèseront lourd sur le budget : aides accordées aux personnes âgées, invalides ou handicapés, aide accordées aux familles, santé, emploi et formation professionnelle.

La croissance globale des crédits d'Etat et des régimes sociaux atteint 7,2 milliards de francs. Sur ce total, la part de l'Etat représente 3,8 milliards de francs. Elle permettra de fixer à 20 F par jour ce printemps l'allocation minimale aux personnes âgées (qui a été portée de 14,25 F à 17,28 F, en juillet), conformément aux engagements pris par M. Giscard d'Estaing lors de la campagne présidentielle. Cela représentera une augmentation de 15,9 % de cette prestation.

Pour améliorer la situation des personnes âgées de condition modeste qui ont souscrit des rentes viagères, le projet prévoit une nouvelle mesure de revalorisation lorsque les rentes ont été constituées avant le 31 décembre 1973.

En outre, sont inscrites des dotations permettant de faire évoluer, en 1975, l'allocation servie aux infirmes, aux aveugles et aux grands paralysés, au même rythme que le minimum vieillesse.

Les dépenses d'intervention en faveur des familles devraient, en 1975, progresser de 2,8 milliards de francs, la part de l'Etat représentant 600 millions de francs seulement. Ce complément permettra de faire face aux conséquences financières du relèvement des prestations familiales, en juillet dernier, et de la loi (le projet est déjà soumis au Parlement) qui vise à remplacer l'allocation de maternité par des allocations post-natales, à développer l'assurance vieillesse des mères de famille, à assouplir les conditions d'octroi des allocations d'orphelin et de frais de garde, et d'élargir le champ d'application des prêts aux jeunes ménages.

Financement des projets sur la contraception et la Sécurité sociale

Des crédits dépassant 300 millions de francs supportés par le budget de l'Etat sont prévus :

— Pour permettre la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du projet de loi sur l'interruption de grossesse et la contraception. La répercussion de ces mesures sur le budget de l'Etat est estimée à 30 millions de francs en 1975 ;

— Pour réaliser la première étape de généralisation de la sécurité sociale. Cette première étape permettra, on le sait, de faire bénéficier gratuitement des prestations d'assurance-maladie un certain nombre de catégories nouvelles : les jeunes à la recherche d'un premier emploi et inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi ; les conjoints des détenus ; les femmes séparées de corps ou divorcées, ou les veuves qui n'exercent aucune activité professionnelle pendant une durée à déterminer ; les conjoints des personnes qui accomplissent le service national.

Ces mesures de généralisation s'inscrivent elles-mêmes dans la perspective plus large d'une loi destinée à instituer progressivement, et au plus tard au 1er janvier 1978, une protection sociale minimale pour l'ensemble des Français, à harmoniser entre les différents régimes de sécurité sociale, et à normaliser les relations financières entre ces régimes et l'Etat. Le texte législatif correspondant doit être incessamment soumis au Parlement. Les conséquences de cette loi sont prises en compte dans le projet de loi de finances pour 1975, qui prévoit l'affectation au régime général de protection des salariés (lui-même appelé à intervenir pour faciliter l'équilibre financier des régimes de non-salariés) des droits de consommation sur les alcools pour un montant proche de 4 milliards de francs.

Crédits accrus pour formation professionnelle et le chômage

En 1975, les dotations consacrées à la formation professionnelle passeront de 2,2 milliards de francs à 3,7 milliards, soit une progression de + 25,3 %. Cette progression se décompose ainsi : l'Association pour la formation professionnelle des adultes bénéficiera de 136 millions de francs supplémentaires, permettant d'accueillir deux mille stagiaires de plus qu'en 1974 ; le Fonds national de l'emploi aura ses crédits accrus de 10 millions de francs, permettant d'augmenter d'un quart environ le nombre de sections homogènes de formation ; le Fonds de la formation professionnelle verra sa dotation augmentée de 42 millions de francs, soit + 10 % ; les crédits destinés à la rémunération des stagiaires, en augmentation de 20,6 %, permettront d'augmenter le nombre des stagiaires rémunérés de 6 % environ ; enfin, les crédits destinés à l'apprentissage passeront de 141 à 295 millions de francs, ainsi pourront être mis en place des centres de formation d'apprentis nécessaires pour assurer les trois cents heures annuelles de formation générale prévue par la réforme de l'apprentissage votée en 1971.

Est également prévue, en 1975, une provision pour de nouvelles majorations des aides publiques au chômage, qui ont été relevées de 12,4 % le 14 janvier dernier (cependant que les plafonds de ressources pour l'octroi de l'aide au chômage étaient majorés de plus de 30 %).

Les dépenses civiles d'équipement, qui recouvrent essentiellement les sommes consacrées aux équipements collectifs, passeront de 26,58 en 1974 à 29,36 milliards de francs en 1975, soit une progression de 10,4 %. Ces chiffres concernent les crédits de paiement, c'est-à-dire les sommes qui seront effectivement dépensées l'année prochaine en raison, pour l'essentiel, d'engagements pris les trois dernières années par les pouvoirs publics.

Les autorisations de programmes, qui sont des engagements pour l'avenir, progresseront, elles, de 12,4 %. Si on leur ajoute les autorisations de dépenses ouvertes à propos des comptes d'affectations spéciales, des comptes spéciaux du Trésor et des budgets annexes (P.T.T.), la progression totale des autorisations de programmes atteindra 17,4 % en 1975.

Le chiffre le plus significatif sera plus faible. C'est celui qui regroupe, outre l'effort d'équipement financé par l'Etat, les dépenses analogues engagées par le secteur privé ou parapublic sur revenus d'emprunts pour les autoroutes, le téléphone, les hôpitaux. Dans ce cas, la progression totale ne sera plus que de 12,1 % en valeur nominale. Or, comme les prix augmenteront l'an prochain d'environ 9 à 10 %, à en croire le gouvernement lui-même (la réalité pouvant, une fois de plus, dépasser ce pronostic), l'effort d'équipement de l'Etat ne sera jamais supérieur l'an prochain (en volume de travaux), à celui de cette année, bien que le produit national doive, selon M. Fourcade, croître de 4,2 % (en valeur réelle).

Voici comment évolueront (en francs courants) les crédits consacrés à trois secteurs clés des équipements collectifs :

● Réseau routier.	
— Budget général de l'Etat	+ 41 %
— Fonds spécial d'investissement routier	— 1,3 %
— Autoroutes	— 21,3 %
Total	— 1,2 %
● Télécommunications.	
— Budget des P.T.T.	+ 46,6 %
— Emissions dans le public	— 35,3 %
Total	+ 24 %
● Equipements sanitaires et scolaires.	
— Emprunts	+ 22,2 %
— Budget	+ 23,7 %
Total	+ 20 %

Pour un meilleur espace de vivre... Strafor à l'espace Cardin.

L'entreprise n'est pas seulement un lieu de travail... Elle est aussi un lieu de vie. Pour lancer ses derniers-nés, les meubles Strafor 400, et pour marquer la sortie des premiers sièges 451 de la nouvelle association Steel-Case Strafor, l'espace Cardin a été retenu tous les soirs à partir de 18 heures, du 23 au 26 Septembre.

Partant du principe que ce qui est bon pour l'homme... est excellent pour l'entreprise, Strafor, qui entend promouvoir une politique de communication et de mieux être, sera heureux d'accueillir ses amis et ses clients à l'espace Cardin.

STRAFOR

ACHETEZ avant la reprise de la Bourse.

VOUS N'Y CROYEZ PAS ? Lisez donc le Journal des Finances ! *

Soyez le premier à réagir avec intelligence : vous ferez d'excellentes affaires. Les initiés s'y préparent déjà.
Avec le Journal des Finances, ne vous laissez pas devancer.
Achetez !
Nous n'avons jamais cessé de nous battre pour vous.
Soyez lucide. Profitez de nos conseils, de nos analyses, de nos dossiers, de nos interviews. Ecrivez-nous.
Vous gagnerez, avec nous, la bataille de la Bourse.

* Adressez-nous simplement votre carte de visite pour recevoir un service gracieux d'un mois (4 numéros).
Journal des Finances, service M 122, rue Réaumur 75002 PARIS - Téléphone : 508.42.75.

JOURNAL DES FINANCES
POUR GARDER LA TÊTE FROIDE

L.M. Olivier

[L]E BUD[GET D]E L'ÉTAT POUR 1975

[Rec]ettes : révision du barème de l'impôt sur le revenu et aménagement du quotient familial

[Les] recettes fiscales de l'Etat [attein]dront en 1975, selon le pro[jet de] budget, 269 227 millions de [franc]s (290,9 milliards avant les [rem]boursements de TVA et [dégre]vements), soit une progres[sion] de 8,6 % par rapport aux [recet]tes fiscales nettes de cette [anné]e. A législation constante, [elles] se seraient élevées l'an prochain à 273 432 millions de francs (au lieu des 269 227 annoncés). Cette perte s'explique de la façon suivante :

● *Le barème de l'impôt sur le revenu des personnes est modifié sur trois points. Tout d'abord les* limites des tranches du barème sont relevées *uniformément* de 12 % pour éviter que les contribuables ne paient davantage d'impôt du seul fait de l'élévation de leur revenu correspondant à l'inflation. De plus, les taux du barème progresseront de 5 en 5 points et non plus, comme auparavant, de 10 en 10 points (voir ci-contre). Cela évitera aux contribuables se situant juste au-dessus de la limite d'une tranche de subir un taux majoré de 10 %. Enfin, la limite d'exonération de l'impôt pour les salariés passera de 10 000 à 11 400 F de revenu annuel imposable (la limite restant fixée à 10 000 F pour les non-salariés). Ces diverses mesures réduiront de 4,5 milliards de francs les recettes de l'Etat.

● D'autres dispositions fiscales réalisent un *transfert de charges à concurrence de 531 millions de francs.* Cette somme est produite par le relèvement des droits de fabrication des alcools (336 millions de francs), du droit de timbre sur les passeports (50 millions de francs) et de la taxe sur les véhicules des sociétés (145 millions de francs). Elle servira à compenser le relèvement de 14 % des abattements dont bénéficient les personnes âgées (90 millions de francs), le dégrèvement de la taxe locale d'habitation également pour les personnes âgées (40 millions de francs), la reconduction des allégements fiscaux relatifs aux investissements des entreprises de presse, dits de l'article 39 *bis* (56 millions de francs), le relèvement de l'exonération admise *en faveur* des tickets-restaurants (15 millions de francs), la *reconduction de la* réfaction fiscale de 50 % sur les *ventes d'animaux vivants (15 millions de francs)*, l'abaissement de la TVA *sur les campings (30 millions de francs)*, le relèvement des *déductions relatives aux intérêts* d'emprunt (100 millions de francs), aux *primes d'assurance-vie* (85 millions de francs), enfin, l'institution d'une *déduction nouvelle* en faveur des dépenses *d'isolation thermique qu'auront* engagées les Français pour économiser de l'énergie *(100 millilons* de francs).

Deux autres dispositions fiscales sont proposées. La première est destinée à faciliter la création de centres de gestion agréés, qui seraient tenus par des chambres de commerce, des chambres de métiers ou des membres de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés. Ces centres apporteraient une aide à la fois sur le plan fiscal et comptable à leurs adhérents, ceux-ci bénéficiant, sous certaines conditions, d'une déduction de 10 % du montant de leur impôt.

Mais la disposition psychologiquement la plus importante concerne *l'aménagement du système* du quotient familial. A partir de dix-huit ans *(nouvel âge de la majorité)*, l'allégement fiscal, jusqu'ici accordé sous forme d'une demi-part de quotient familial par enfant à charge, sera remplacé par une déduction forfaitaire de 4 500 F du revenu imposable. Ce chiffre sera relevé régulièrement chaque année du même pourcentage que les limites des tranches du barème d'imposition, pour tenir compte de l'inflation. Le système concernera également les étudiants jusqu'à vingt-cinq ans et les majeurs effectuant leur service militaire. En dessous de dix-huit ans, le système actuel (une demi-part de quotient pour chaque enfant) restera inchangé.

[LA] TAXE CONJONCTURELLE [S]ERA SUPPRIMÉE QUAND [L]E RYTHME MENSUEL D'INFLATION SERA INFÉRIEUR A 0,5 %.

« *Le prélèvement* sur les [haus]ses inflationnistes concer[ne]ra trente mille entreprises [en]viron, c'est-à-dire celles ayant [plu]s de cinquante salariés ou [réa]lisant un chiffre d'affaires [su]périeur à 8 millions de francs [e]t celles réalisant un chiffre [d']affaires supérieur à 24 millions de francs, quel que soit [l]e nombre de leurs salariés », [a] annoncé mercredi M. Four[ca]de à la commission des finan[ce]s de l'Assemblée nationale

Le projet de loi soumis au conseil d'Etat prévoit, semble-t-il, quatre tranches de taxation, de 25 % à 75 %. Le prélèvement sera restitué en totalité aux entreprises dans la première tranche, pour moitié dans la seconde et ne le sera pas du tout dans les deux dernières. La taxe cessera d'être appliquée lorsque, pendant trois mois consécutifs, l'augmentation mensuelle des prix de détail aura été inférieure à 0,5 %.

Les sommes produites par cette taxe seront bloquées momentanément à la Banque de France pour être ensuite remboursées à hauteur de 50 % aux entreprises, l'autre moitié pouvant être versée à la Caisse des dépôts pour lui permettre d'améliorer la rémunération de l'épargne populaire.

BARÈME POUR 1975 (REVENUS DE 1974)

EXEMPLE POUR UN MENAGE MARIE, SANS ENFANT

Tranche de revenu imposable (deux parts)	Taux applicable
De 0 à 11 100	0
11 100 à 11 650	5 %
11 650 à 14 000	10 %
14 400 à 22 200	15 %
22 200 à 30 100	20 %
30 100 à 38 000	25 %
38 000 à 45 900	30 %
45 900 à 52 950	35 %
52 950 à 91 650	40 %
91 650 à 129 800	45 %
129 800 à 168 000	50 %
168 000 à 206 300	55 %
Au-dessus de 206 300	60 %

● *Le projet de budget néerlandais pour 1975,* déposé le 17 septembre devant le Parlement comporte une impasse de 4 593 millions de florins, soit plus du double de celle prévue en 1974 (2 942 millions). Les dépenses se stabilisent à 62 815 millions de florins et les recettes à 58 222 millions. Compte tenu de l'accroissement des recettes dues au gaz naturel, le gouvernement des Pays-Bas estime ne pas devoir proposer pour 1975 d'augmentation d'impôts mais au contraire quelques légers allégements fiscaux. L'aide aux pays en voie de développement augmente de 30 %, passant de 1 430 millions en 1975 à 1 855 millions de florins en 1975, soit 0,86 % du produit national brut néerlandais. — *(A.F.P.)*

UNE CROISSANCE RALENTIE

(En pourcentage)

	1973	1974		1975
	Résultats	Prévisions initiales (sep. 1973)	Prévisions rectifiées (juil. 1974)	Prévisions
RESSOURCES DE LA NATION				
Production intérieure brute..	+ 6,6	+ 5,5	+ 4,5	+ 4,2
Importations (toutes zones)..	+ *16,9*	+ *12,5*	+ *9*	+ *6*
EMPLOI DE CES RESSOURCES				
Consommation des ménages	+ 5,8	+ 5,6	+ 4,5	+ 3,5
Investissements des entreprises	+ 8	+ 7	+ 6	+ 4,5
Exportations (toutes zones)	+ *13*	+ 12	+ 13,7	+ 10,1
HAUSSE DES PRIX				
— à la consommation......	+ 7,7	+ 7,2	*	+ 8
— de la production intérieure brute (P.I.B.)..	+ 6,8	+ 6,7	*	+ 9.7

(*) Non indiqué.

ÉVOLUTION DES SOLDES BUDGÉTAIRES

(En millions de francs)

ANNÉES	PRÉVISIONS Déficit	PRÉVISIONS Excédents	RÉSULTATS D'EXÉCUTION (1)
1957	10 488		— 11 680
1958	5 995		— 6 970
1959	5 878		— 6 350
1960	6 233		— 4 679
1961	6 857		— 4 842
1962	7 060		— 7 191
1963	6 968		— 6 640
1964	4 734		— 870
1965		12	— 253
1966		6	— 4 180
1967		3	— 6 535
1968	1 941		— 11 525
1969	*6 354*		— 1 480
1970		5	+ 460
1971		2	— 1 867
1972		1	+ 1 767
1973		3 (3)	+ 4 840 (2)
1974		328	+ 3 846 (4)
1975		329	

(1) Non compris les opérations avec le F.M.I.
(2) Compte général de l'administration des finances.
(3) Compte non tenu des abattements de crédit liés à la réduction des taux de T.V.A.
(4) 3 500 millions de francs ont fait l'objet d'un remboursement à la Banque de France le 25 juin 1974 à l'occasion de la loi de finances rectificative pour 1974.

● *Diverses améliorations sont apportées au fonctionnement du conseil des prud'hommes* par un décret publié au *Journal officiel* du 15 septembre :

« *Les plaideurs pourront dorénavant obtenir, dès le début de l'instance, devant le bureau de conciliation, voire en référé, des décisions présentant pour eux un caractère d'urgence évident. Par exemple : remise de certaines pièces (certificat de travail, attestation de salaire, attestations pour la Sécurité sociale et les ASSEDIC...) ainsi que le règlement des salaires impayés.*

» *Les plaideurs pourront modifier ou accroître leurs demandes tout au long de la procédure, y compris devant la cour d'appel. Enfin certains salariés pourront saisir le conseil de prud'hommes de leur domicile et les formalités à accomplir pour interjeter appel sont simplifiées.* »

CADRES
Désireux de changer ou améliorer votre situation
G F C
Groupement Français de CONSEILS EN CARRIÈRES vous aide efficacement à chercher et trouver un poste à votre mesure
Très nombreuses références
Premier entretien sur R.-V. et sans engagement
GFC S.A.
103, rue de la Pompe
PARIS XVI•
553.89.29 et 87.55
Notre Cabinet n'est pas un bureau de placement

(PUBLICITÉ)
MINISTERE DES TRANSPORTS, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU TOURISME DU MALI
RÉPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI
Direction Générale de l'Office des Postes et Télécommunications du Mali
Fourniture et installation d'Équipement de Télécommunications
Avis d'Appel d'Offres International du 25 juillet 1974
AVENANT N° 1
portant modification de la date de clôture de l'Appel d'Offres et d'ouverture des plis
AU LIEU DE :
« Elles devront lui parvenir sous peine de forclusion, au plus tard, le 12 OCTOBRE 1974 à 12 HEURES G.M.T.
» L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le même jour à 15 heures G.M.T. à la Direction Générale de l'Office des Postes et Télécommunications. »
LIRE :
« Elles devront lui parvenir sous peine de forclusion au plus tard le 10 DECEMBRE 1974 à 10 heures G.M.T.
» L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le 11 DECEMBRE 1974 à 09 heures G.M.T. à la Direction Générale de l'Office des Postes et Télécommunications à Bamako. »
RESTE
Sans changement.
BAMAKO, LE 28 AOUT 1974
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE
MAMADOU SOW
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL

P.C.E.M. 1
Si vous voulez assurer vos chances au concours de fin d'année, des équipes de maîtres-assistants suivent les étudiants parallèlement à chaque CHU, par groupe de 15, dans les principales matières. LE SOIR.
CEPES Groupement libre de professeurs, 57, rue Charles-Laffitte 92 NEUILLY
722-94-94

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 695
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Petits-Champs 75080 PARIS CEDEX 02

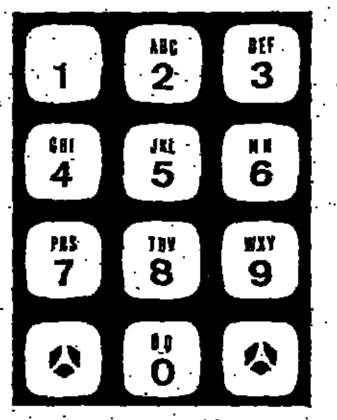
ENOES
Ecole Nile d'Org. Eco. et Soc.
Et. Privé d'Engt Techn. et Sup.
- Préparation reconnue par l'état à L'EXPERTISE COMPTABLE
- FORMATION A LA GESTION D'ENTREPRISE
62 Rue de Miromesnil
75008 PARIS Tél. 522.15.07



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
Jeunes gens - Jeunes filles
Admission : Baccalauréat
50 POSTES DE DIRECTION D'ENTREPRISES
seront offerts dans 3 ans aux élèves de l'E.S.D.E.
44, rue de Rennes - 75006 PARIS - Tél. 544-12-98 - 883-29-19



votre voiture reliée au réseau téléphonique mondial ...pour moins de 21f par jour cela vous intéresse-t-il ?



Pour appeler, vous demandez, en toute sécurité, la tonalité du réseau urbain, en effleurant l'un des sigles du clavier à touches, puis composez le numéro de votre correspondant.
Vous ne décrochez le combiné qu'après avoir entendu dans le haut-parleur votre interlocuteur.

Téléphoner directement de sa voiture, c'est une façon nouvelle de rentabiliser les heures perdues chaque jour à circuler. C'est aussi le meilleur moyen de garder un contact permanent avec ses activités ou ses affaires.

Pour moins de 21 F par jour, qui incluent la location entretien du matériel et l'abonnement P.T.T., vous êtes relié par un RADIOTELEPHONE AUTOMATIQUE au réseau téléphonique national et international.

Vous avez donc ainsi, de votre voiture, comme si vous étiez à votre bureau, la possibilité d'appeler ou de recevoir toutes communications du monde entier, et ceci dans un rayon de 35 km autour de PARIS. Le même service sera offert à LILLE, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX et STRASBOURG en 1974.

Conçu et réalisé par THOMSON-CSF, le n° 1 de l'électronique française, ce système intéresse tous ceux qui se veulent efficaces.

En êtes-vous ?

Pour tous renseignements ou inscriptions, téléphonez au 781.12.12 ou voyez notre station-service au parking Etoile-Foch (704.75.73).

Le coffret émetteur-récepteur, pas plus encombrant qu'un attache-case, est placé dans le coffre de votre voiture.



THOMSON-CSF
DÉPARTEMENT RADIOTÉLÉPHONES
312, rue Gabriel Péri / 92700 COLOMBES / Tél. 781.12.12
SICOB Stands N° 3.602 à 3 607 - Niveau 3 - Zone
BAZAINE-PUBLICITÉ

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Une interview de M. Lenoir au « Monde »

(Suite de la première page.)

» Des centres polyvalents de ce type existent déjà. De nouveaux se créent en se spécialisant. C'est ainsi qu'une association féminine lance, dans un arrondissement de Paris, un service « S.O.S. grossesse », où des mères de famille écouteront des futures mères en difficulté, pourront les orienter vers un établissement d'éducation familiale et sexuelle, éventuellement vers un service social ou un médecin.

» EN SECOND LIEU : LA GARDE DES ENFANTS D'AGE SCOLAIRE, SOIT DANS LES MATERNELLES, SOIT DANS LES ECOLES PRIMAIRES. Lorsqu'une mère place son enfant dans une crèche, elle peut le reprendre vers 19 heures. Lorsque cet enfant est scolarisé, il est libre vers 16 h. 30 ou 17 heures. Un projet de loi vient d'être déposé, permettant l'ouverture des écoles maternelles jusque vers 19 heures ou 20 heures, mais le problème de la garde se pose aussi pour les enfants dans le primaire. Les établissements scolaires sont des équipements publics : le fait de les ouvrir sur l'extérieur ne peut que combler l'hiatus qui existe parfois entre l'école et la population. On charge les enseignants de péchés qu'ils n'ont pas commis. Si le problème de leurs responsabilités, en dehors des heures d'enseignement, est réglé, ils ne feront pas obstacle à l'utilisation des locaux scolaires. Or, les maires, dans leur grosse majorité, sont prêts à prendre la responsabilité des activités de garde qui seraient organisées en dehors des heures d'enseignement.

» A qui confier cette garde ? Aux grand-mères du quartier qui, souvent, en raison de la mobilité sociale, n'ont pas, autour d'elles, leurs propres petits-enfants. Des femmes plus jeunes, des jeunes filles à la sortie de leurs cours, seraient également disposées à s'occuper de ceux des garçons et des filles entre quatre et douze ans qui ne peuvent regagner leur domicile avant le retour du travail de leurs parents.

» Il est également scandaleux de voir des équipements sportifs, construits dans l'enceinte d'un établissement scolaire, inutilisés pendant trois mois de l'année. Je l'ai constaté à Grenoble pour une très belle piscine située en bordure du quartier de l'Arlequin. Elle est fermée du 15 juin au 15 septembre, pendant que tous les enfants de ce quartier pauvre jouent sur des trottoirs couverts de tessons de bouteilles ! Or la municipalité serait disposée à faire fonctionner cette piscine à ses frais et sous sa responsabilité.

» EN TROISIEME LIEU : L'ANIMATION DU TROISIEME ET DU QUATRIEME AGE PAR LES PERSONNES AGEES ELLES-MEMES. — Certes, il faut, dans un premier temps, des animateurs pour organiser un club. Mais lorsqu'on sait la vitalité, la bonté, la sagesse d'un grand nombre de personnes qui viennent de prendre leur retraite, et en même temps l'ennui qu'elles ressentent de ne plus avoir d'activité, on ne peut que conclure que des activités d'animation en faveur d'autres personnes âgées leur conviendraient à merveille.

Une forme nouvelle de bénévolat

— En somme, vous préconisez de recourir à une forme nouvelle de bénévolat, qui utiliserait les moyens du bord, c'est-à-dire les collectivités, les travailleurs sociaux disponibles et les intéressés eux-mêmes — retraités, anciens « exclus », handicapés — enrôlés dans ce bénévolat de choc. Une telle formule ne soulèvera-t-elle pas quelques objections, dans la mesure où elle risque de susciter le développement des tâches non rémunérées, et de substituer la responsabilité privée à la responsabilité de l'Etat ? Qu'en diront, notamment, les « spécialistes ».

— Ces objections méritent examen. Il convient tout d'abord de souligner que cet engagement des citoyens dans l'action sociale ne peut prendre la forme d'une activité de dilettante qui cherche à se donner bonne conscience. Il convient de s'engager dans ces activités pour une durée d'un an au moins.

» Les spécialistes n'ont pas à redouter une concurrence quelconque. A l'hôpital d'Ivry, les volontaires qui viennent visiter les vieillards ne se substituent ni aux infirmières ni aux aides-soignantes. Ils apportent des fleurs, des livres, font les courses de vieillards immobilisés, rédigent une lettre pour ceux dont la main est devenue impotente, règlent un problème juridique. Cet apport valorise ainsi le travail des corps médicaux et para-médicaux.

» Cette forme de bénévolat exige aussi un minimum de formation, mais il s'agit d'une formation courte. Celle que dispense l'Ecole des parents dure environ cinquante heures ; quant à la Fondation Claude-Pompidou, qui a lancé la formule du volontariat dans les hôpitaux, elle a recours à des formateurs spécialisés et à un encadrement très discret des volontaires. En tout état de cause, quelques spécialistes doivent demeurer au milieu des bénévoles soit pour redresser des erreurs, soit pour éviter des conflits. C'est ainsi que dans certains clubs pour personnes âgées, les plus jeunes d'entre elles, sans s'en rendre compte, chasseraient les plus âgées si un animateur professionnel ne venait rappeler que tous les participants aux clubs ne peuvent avoir le même dynamisme.

» J'ajouterai qu'il ne s'agit nullement de substituer toutes les responsabilités privées à celles de l'Etat. Je vous renvoie sur ce point à ce que j'ai dit d'entrée de jeu. Une société est malsaine dès lors qu'elle attend tout de l'Etat et c'est très légitimement que les citoyens doivent se mobiliser eux-mêmes pour rendre plus sain le corps social.

Des médiateurs d'aide sociale

— Mais quand pensez-vous pouvoir mettre sur pied ces équipes de volontaires et de bénévoles sur une grande échelle ?

— Il ne m'est pas possible de le faire sans l'intervention de médiateurs très au fait des problèmes d'action sociale. Il s'agit, notamment, des bureaux d'aide sociale, qui sont plus de mille trois cents en France et dont certains sont particulièrement dynamiques, des travailleurs sociaux des services publics, des centres sociaux (on en compte environ six cents), et des multiples associations existantes : associations familiales ou école de parents, par exemple, dont les activités sont en croissance continue depuis quelques années. A tous et à toutes, il faut dire : ça se fait déjà chez vos voisins, vous pouvez le faire.

— Il y a le troisième âge. On a pu recenser en France quelque 6,5 millions de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans. Dans dix ans, elles seront 8 millions. Il y a aussi le quatrième âge : les vieillards très âgés ou les retraités invalides, impotents, dont la condition est caractérisée par la dépendance, et, souvent, par la solitude. Cela pose le problème des derniers hospices ou des établissements trop coûteux, mal adaptés. Quelles solutions peut-on envisager ?

— L'irruption du quatrième âge pose en effet un problème grave dans les pays industrialisés. La politique de maintien à domicile des personnes âgées — je rappelle que trois cent mille personnes âgées bénéficient déjà de l'allocation de logement, que ce nombre peut être doublé, et que les équipements de quartiers se multiplient — ainsi que la construction de foyers-logements dans lesquels les personnes âgées conservent leur autonomie de vie, retardent le vieillissement et, par conséquent, le moment où il faut avoir recours à des équipements spécialisés. Mais ce moment vient inéluctablement. C'est pourquoi il est prévu dans la loi sociale déposée devant le Parlement que les hospices devront se transformer en sections médicalisées pour invalides dans un délai de cinq ans. En outre, la Caisse nationale vieillesse a lancé un programme de treize maisons de moyens et de longs séjours qui seront réalisées sur trois ou quatre ans. Le ministère de la santé, pour sa part, construit dès cette année, en industrialisés, dix maisons de ce type.

— Dès le mois d'octobre 1973, le gouvernement annonçait qu'un projet de loi d'orientation en faveur des personnes handicapées serait déposé devant le Parlement. Ce projet, qui intéresse plus de deux millions de handicapés, soit près de 6,5 % de la population française, n'a été adopté le conseil des ministres qu 5 avril dernier. Quand sera présenté à l'Assemblée na nale ?

— Ce projet est inscrit à l'o du jour de l'Assemblée natio pour la prochaine session et vraisemblablement discuté dar courant du mois de novembre.

— Pensez-vous obtenir moyens de votre politique ?

— En année pleine, la loi les handicapés coûtera 2 millia de francs. Quant au minim social pour les personnes âg il va représenter un surcoût moins 5 milliards en 1975. encore une fois, l'action soc constitue un domaine où la loi peut tout régler. Elle doit s'ef cer de mobiliser l'énergie de no breuses personnes qui, dans pays comme dans bien d'aut sont disposées à contribuer changer le visage de leur cité.

Interview recueillie pa
JEAN BENOIT

POINT DE VUE

Vers le reflux unitaire du syndicalisme internationa

Par ANTOINE LAVAL (*)

LES initiatives de relance de l'Europe communautaire relevant principalement des gouvernements français et allemand, bien accueillies par ceux du Benelux, ne vont-elles pas avoir des répercussions dans l'Europe syndicale ?

Si elles produisent des réactions très significatives du côté des organisations communistes, il faut aussi observer, lors du très récent congrès des T.U.C. britanniques, la violence des attaques venant de Murray jusqu'à Scanlon en passant par Jones, auteur de la résolution de condamnation du Marché commun, massivement adoptée. Ce seul fait n'illustre-t-il pas la fragilité de l'entreprise unitaire ?

Un peu à l'image de l'échiquier syndical français, le mouvement international est divisé. Peut-il en être autrement ? Peut-on associer la forme de syndicalisme, courroie de transmission, des pays communistes de la Russie à la Chine avec le syndicalisme libre et indépendant des démocraties traditionnelles ? Est-il imaginable que ce dernier puisse cohabiter avec les formes diverses de syndicalisme d'Etat allant de l'Espagne à certains pouvoirs autoritaires d'Afrique ou d'Amérique latine ?



C'est en fonction de ces diversités fondamentales qu'à côté des non-engagés ou des syndicats nationalistes se trouvent en présence les trois grandes organisations internationales bien connues sous leurs sigles : C.I.S.L. (libre), F.S.M. (communiste), C.M.T. (chrétienne).

Or, plusieurs faits ces temps derniers ont été interprétés, par la presse, comme l'accélération d'un mouvement unitaire. La C.M.T. pénètre depuis quelques années dans le mouvement syndical libre. Mais il s'agit surtout du processus unitaire européen et, d'une façon générale, de la sortie du ghetto des organisations communistes de la F.S.M. dans les pays et sur les continents où elles coexistent avec des expressions plus ou moins importantes du syndicalisme libre.

Délibérément, les organisations chrétiennes déconfessionnalisées et la C.M.T elle-même se sont assigné pour mission de faire le pont unitaire, en compagnie des organisations neutralistes du tiers-monde, qu'elles n'ont cessé de cultiver et de soutenir contre la C.I.S.L. et au profit de la F.S.M.

C'est naturellement en Europe que se situent les plus éclatants exemples de la tactique d'ouverture des chrétiens et de la stratégie de pénétration des communistes sortant de leur isolement. Le mouvement unitaire italien fournit la plus belle démonstration sur le plan latin. La constitution de la Confédération européenne des syndicats, qui se veut ouverte à tous, prélude le grand dessein international. La récente décision de la C.E.S. d'admettre en son sein la C.G.I.L., organisation communiste italienne, avec l'éventualité d'une entrée de la C.G.T., fait dire à de nombreux observateurs que le processus s'accélère et qu'il ira jusqu'au bout. Cette analyse appliquée à la situation française amène les mêmes à conclure que F.O est de plus en plus isolée dans son comportement international.

Nous ne sommes pas de cet avis.

A la fuite en avant et à la confusion commence à succéder un certain ressaisissement du mouvement syndical libre, y compris en Europe.

Nous en tenons quelques preuves. L'entrée dans la C.E.S. de la C.G.I.L. vient de se réaliser moins bien que le congrès de Copenhague le laissait prévoir il y a deux mois. A Copenhague, seule la voix de F.O. s'opposait à cette entrée; à Bruxelles, au dernier comité exécutif, les voix opposantes étaient au nombre de sept, dont celle du D.G.B. allemand.

Si, comme nous l'espérons bien, l'Europe politique progresse, se présenteront de grosses difficultés et éclateront même des conflits entre les anciens composants de la C.E.S., entre communautaires et anticommunautaires et, à plus forte raison, avec les organisations communistes nouvellement venues. Ainsi sera mis à mal l'assemblage hétéroclite, l'agglomérat disparate, que nous avions dénoncé au congrès de la C.E.S. de Copenhague parce qu'une organisation syndicale internationale ne peut pas être sans principe et sans fondements doctrinaux.

Enfin, nous voulons surtout souligner l'importance des évolutions enregistrées dans des secrétariats professionnels internationaux (S.P.I.), notamment dans le plus puissant, la Fédération internationale des organisations de métallurgistes (FIOM), qui a tenu son congrès à Stockholm en juillet. La FIOM fut l'un des premiers S.P.I. à pratiquer l' « ouverture ». Les organisations chrétiennes déconfessionnalisées, et singulièrement la C.F.D.T., y entrèrent, dès 1968.

La politique de la FIOM sur un plan général, en Amérique latine en particulier, encourages les expériences les plus progressistes. En Europe, elle soutint de toutes ses forces le mouvement unitaire italien. Ces dernières années, l'appareil de la FIOM, placé sous la responsabilité d'un syndicaliste suédois, terne et indifférent, jouissait, en particulier depuis la mort du président Otto Brenner, d'une capacité d'initiative exorbitante. Cet appareil dominé par des fonctionnaires, plus issus de l'université que de l'usine, imbus des thèses progressistes, est allé très loin, trop loin. C'est certainement ce qui provoqua le redressement salutaire amorcé ces derni mois et concrétisé par les décisio du congrès de Stockholm, confirm le nouveau président : Eugène Lo rer dans ses fonctions, et élis comme nouveau secrétaire géné Herman Rebhan, du syndicat amé cain de l'automobile (UAW).

Il est trop simple de vouloir acc diter que l'affrontement de deux ca didats au poste de secrétaire gé ral : Herman Rehban et Dan Benedi confronte les pays riches aux pa pauvres, et oppose les grandes or nisations aux petites.

En réalité, la candidature Rebhan marquait la volonté de reto aux sources du syndicalisme libre.

Il était naturel que se regroupe sur cette candidature tout le gros d anciennes troupes de la FIOM, c'e à-dire la quasi-totalité des puissar syndicats américains, l'I. G. Met allemande, et aussi les nouveaux importants syndicats libres japona de la métallurgie.

Il ne faut pas s'étonner que l'o ganisation française de F.O. se so trouvée tout naturellement dans c camp.

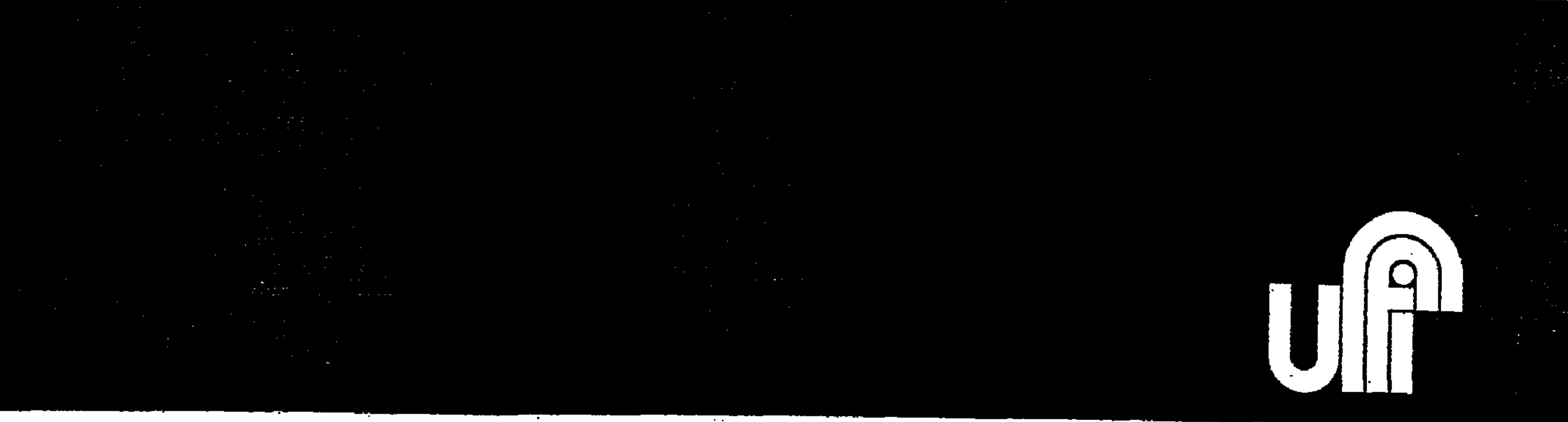
Celui de Benedict, au contraire, goureusement appuyé par les synd cats italiens, la C.F.D.T., les organ sations latino-américaines, ne tradu sait pas seulement la dangereus fuite en avant dénoncée plus haut d la FIOM, il traduisait aussi un conception du syndicalisme axé su les solutions politiques et étatique

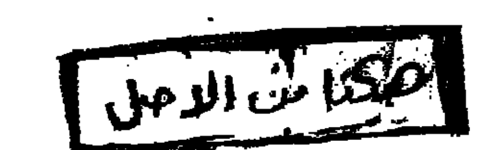
L'unité de la FIOM fut ainsi sauvée car sa fuite en avant aurait provoqué à court terme, la rupture avec le puissants syndicats américains e avec bien d'autres du monde libre

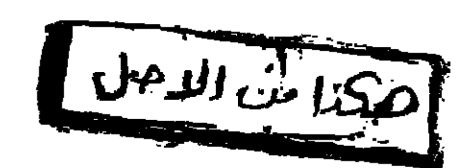
Non, il n'y a donc pas d'isolemen de F.O., puisqu'à son congrès confé déral de Toulouse se trouvèrent troi voix autorisées, comme celle du D.G.B. d'Allemagne, celle de l'A.F.L.- C.I.O. des Etats-Unis et celle de DEVAN-NAIR des syndicats d'Asie pour affirmer leur même intransi geance et se mobiliser pour réagi avec fermeté.

(*) Secrétaire confédéral de Force ouvrière.

BOURSE DU BRILLANT
communique
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen
BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
19 SEPTEMBRE : 41.992 F T.T.C.
+ commission 4,90 %
M. GÉRARD JOAILLIERS
8, avenue Montaigne, PARIS (8e)
Tél. 359-83-96







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 SEPTEMBRE

La baisse reprend

[illegible] pause relative observée [illegible] dans la chute des cours [illegible] la séance désastreuse de [illegible] n'aura pas duré longtemps : [illegible]redi la baisse a repris, affec[illegible] l'ensemble de la cote.

[illegible] déclarations pessimistes de [illegible]fourcade, parlant d'une éco[illegible]ie « sur la corde raide », et [illegible]ant la possibilité d'un ra[illegible]nement de l'essence ont causé [illegible] effet particulièrement dépri[illegible]t, et alourdi l'atmosphère. [illegible] était encore possible.

[illegible]rès logiquement, les valeurs [illegible]neumatiques et d'automobile [illegible] encore fléchi. Mais le mouve[illegible]t a intéressé tous les compar[illegible]ents, que ce soit l'alimentation [illegible] la construction électrique.

[illegible]a cotation d'un certain nom[illegible] de titres a dû encore être [illegible]férée à l'ouverture : Pernod, [illegible]ve Clicquot, Kléber, Poclain, [illegible]ipl, Sommer, et même Géné[illegible]e des Eaux.

A l'approche d'une liquidation [illegible]trêmement perdante, et dont [illegible] opérations se dérouleront jeudi [illegible] vendredi, les acheteurs à [illegible]couvert allègent leur position, [illegible]rfois massivement, tandis que [illegible] « portefeuille » commence éga[illegible]ment à vendre.

Sur le marché de l'or, nouvelle forte baisse du lingot, qui perd [illegible]s de 1.000 F à 23.490 F contre [illegible]470 F le kilo en barre revenant [illegible] 23.400 F à 22.969 F. Le napo[illegible]on, en revanche, a résisté à [illegible]54,10 F contre 254,50 F. Du coup [illegible] rente 4 1/2 % 1973 est restée [illegible]table après son repli de la veille.

Aux valeurs étrangères, irrégu[illegible]rité des américaines, en dépit [illegible] la reprise de Wall Street, à [illegible]aquelle Paris ne croit pas. Bonne [illegible]enue des allemandes et des hol[illegible]andaises.

Aux pétroles internationaux, [illegible]echute de Norks Hydro et Petro[illegible]fina.

Vif recul des mines d'or, en [illegible]iaison avec celui du métal, et des mines métalliques.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/9	19.9
1 dollar (en yens) ..	295 ..	296 90

LONDRES

Calme et indécis

Le marché est calme et indécis à la suite notamment d'un sondage pré-électoral donnant une avance sensible aux travaillistes. Industrielle et pétrole sont irréguliers. Légère reprise des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 148 40 contre 148 ..

VALEURS	CLOTURE 18/9	COURS 19/9
War Loan 3 1/2 % ..	24 5 8	24 5 8
Beecham	143 3/4	142 3/4
British Petroleum	285 1/2	285 1/2
Shell	182 ..	182
Vickers	83 3/4	82 3.4
Imperial Chemical	168 ...	168 ..
Courtaulds	89 1/4	79 1/4
De Beers	161 ...	162 1/2
* Western Holdings	29 3/8	29 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	78 ...	78 ..
* West Driefontein	33 1/4	33 1/2

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 28 déc. 1973.)

	17 sept.	18 sept.
Valeurs françaises ..	69,1	67,4
Valeurs étrangères ..	72,1	71,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,2	57,5

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	....
Effets privés....	....	13 1/2 %
Moyen terme ..	....	12 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIETES

METALLURGIQUE DE NORMANDIE. — Résultats nets du premier semestre 1974 : 42,2 millions de francs contre 41,4 millions de francs.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Bénéfice net pour l'exercice clos le 30 juin 1974 : 1,9 million de francs. Dividende global : 8,25 F contre 18 F en 1973 et 22 F en 1972 (le nombre des actions a été multiplié par quatre par réduction du nominal de 100 F à 25 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalité	Derniers cours
Cim. Portl. Lorraine, c. 43	1 p. 8	0 6 ..
Crédit. Ind. Norm., c. 32	2 p. 5	8 40
D. B. A., c. 34	1 p. 2	.. ..
Lebo Industrie, c. 24 ..	1 p. 5	4 20
Neuves-M. Châtillon, c. 15	1 p. 3	0 4 ..
S. E. V. Marchal, c. 40 ..	3 p. 2	0 75
Ziegler, c. 8	2 p. 3	9 ..

NEW YORK

Indécis

La tendance a été indécise mercredi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a finalement gagné 3,13 points, après en avoir perdu plus de 9 en début de séance, s'établissant en clôture à 651,61. Les courtiers attribuaient le repli initial à l'annonce d'un important déficit de la balance des paiements américaine au deuxième trimestre 1974, et la reprise qui a suivi à l'espoir, toujours tenace, d'une baisse des taux d'intérêt. Tout repose, en définitive, sur l'attitude de la Réserve fédérale, qui semble vouloir assouplir légèrement les contraintes pesant sur le crédit. L'espoir d'un tel assouplissement a été plusieurs fois déçu depuis le printemps, et de nombreux observateurs restent sceptiques. L'hésitation des opérateurs a entraîné un nouveau tassement du volume d'affaires, qui est revenu de 13,73 millions de titres échangés à 11,76 millions.

Le nombre des baisses l'a emporté sur celui des hausses, bien qu'un certain nombre de « blue chips » aient enregistré quelques progrès, notamment du Pont de Nemours, General Electric, I.B.M., General Motors. La résistance d'Eastman Kodak a surpris : la société a annoncé une réduction de 25 cents de son bénéfice annuel en raison d'une modification de ses méthodes comptables.

Indices Dow Jones : transports, 132,58 (— 0,04) ; services publics, 59,59 (+ 0,29).

VALEURS	COURS 17/9	COURS 18/9
Alcoa	42 ...	41 1 2
A.T.T.	41 1 4	41 1 4
Boeing	16 1/2	15 7 8
Chase Manhattan Bank ..	31 1/2	32 ...
Du Pont de Nemours	114 7.8	118 ..
Eastman Kodak	73 7 8	73 1/8
Exxon	65 5/8	65 7/8
Ford	39 ...	39 1/4
General Electric	33 7/8	35 3/8
General Foods	17	17 ...
General Motors	37 5/8	39 3 8
Goodyear	13 1/4	14 1/8
I.B.M.	181 7/8	185 1 2
I.T.T.	18 1.4	18 1/8
Kennecott	27 1/8	27 1/8
Mobil Oil	35 ...	35 1/4
Pfizer	25 ...	25 ...
Schlumberger	82 3/8	84 ...
Texaco	22 1/8	22 1/4
U.A.L. Inc.	15 7 8	16 ...
Union Carbide	38 5.8	37 ...
U.S. Steel	42 ...	42 ...
Westinghouse	9 3.4	10 ...
Woolworth	11 1/8	11 1/4

BOURSE DE PARIS — 18 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	..	2 901	France (Vie)	384	390	Séquanaise Banq.	214 ..	207 ..	Actions investiss.	89	89 ..
5 %	61	3 151	Préservatrice S.A.	322	324 50	SLIMINCO	124 ..	128 20	Gestion Sélect.	171	165
5 % 1920-1980	124 30	3 151	Prévoyance	1018	1018	Sté Cent. Banque	72 ..	71 50	Invest. et Gest.	100	99 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Protectrice A.I.G.	[illegible]	[illegible]	SOFICOMI	111 ..	112 ..	Parisienne Plac.	152	129
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

OBLIG. ECHANG.

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

18/9	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

b : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a un cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Canada ($ can. 1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allemagne (100 DM)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Belgique (100 F)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Danemark (100 krd)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Espagne (100 pes.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grande-Bretagne (£ 1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Italie (100 lires)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Norvège (100 kr.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pays-Bas (100 fl.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Portugal (100 esc.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suède (100 kr.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suisse (100 fr.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 18/9
Or fin (kilo en barre)	[illegible]	[illegible]
Or fin (kilo en lingot)	[illegible]	[illegible]
Pièce française (20 fr.)	[illegible]	[illegible]
Pièce française (10 fr.)	[illegible]	[illegible]
Pièce suisse (20 fr.)	[illegible]	[illegible]
Union latine (20 fr.)	[illegible]	[illegible]
Souverain	[illegible]	[illegible]
Pièce de 20 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce de 10 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce de 5 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce de 50 pesos	[illegible]	[illegible]
Pièce de 10 florins	[illegible]	[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 septembre 1974 a été tiré à 551 019 exemplaires.

Pour le week-end, faites-vous plaisir. Louez une voiture chez Europcar. 645.21.25

A B C D . F G H

RÉUNIE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A CANNES

Interpol se préoccupe du développement du trafic d'armes international

De notre envoyé spécial

Cannes. — L'affaire de La Haye ne troublera pas la sérénité des travaux de la quarante-troisième session de l'assemblée générale de l'Organisation internationale des polices criminelles, qui débutent ce jeudi 19 septembre à Cannes. Interpol se gardant impérativement d'intervenir dans les affaires présentant un caractère politique, militaire, religieux et racial, la plupart des prises d'otages, et notamment la dernière opération de l'Armée rouge japonaise, ne la concernent pas.

C'est dire que la discussion prévue au cours du congrès sur *« la prise d'otages avec demande de rançon »* risque de s'avérer fade et, en définitive, stérile. Cette préoccupation tiendra certainement moins de place dans l'esprit des chefs des cent une délégations présentes — sur les cent vingt pays que comptera l'O.I.P.C., après l'admission, ce jeudi, du Honduras, du Qatar et du Ruanda — que l'augmentation de 20 % de la contribution financière de chaque Etat, que va demander M. Jean Népote, le secrétaire général de l'Organisation, pour faire face, là aussi, à l'inflation galopante.

Si Interpol n'a jamais particulièrement brillé en matière de prises d'otages — le sujet figure régulièrement aux programmes de ses réunions annuelles, sans jamais déboucher sur des réalisations palpables, — son rôle, à ce sujet, paraît devoir s'amenuiser encore. Les prises d'otages qui relèvent du droit commun — les seules qui concernent Interpol — dépassent rarement le cadre des frontières nationales.

Quoi de commun, d'autre part, entre une attaque de banque qui tourne mal et l'occupation d'une ambassade ? Entre la panique d'un individu désemparé par une situation imprévue et la froide détermination d'hommes mûrement préparés au geste qu'ils accomplissent et prêts à tous les sacrifices ? Etriquée dans ses statuts, l'O.I.P.C. peut d'autant moins apporter réponse à de telles questions qu'aujourd'hui — l'affaire de La Haye l'a montré — les prises d'otages, pour des raisons politiques, dépassent le simple cadre de la police, pour devenir de véritables affaires d'Etat. Le congrès de Cannes ne devrait donc pas apporter de solutions nouvelles dans ce domaine.

L'assemblée générale doit, en revanche, aborder un sujet relativement nouveau et à sa portée : le commerce et le trafic international des armes à feu courtes.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de s'attaquer au commerce « clandestin » des marchands d'armes qui alimentent les pays du Moyen-Orient et d'Afrique, mais de réprimer le trafic-fourmi entre les « milieux » criminels de pays voisins, générateur d'une délinquance de plus en plus dangereuse.

Ainsi, en France, où la fabrication des armes de poing est à peu près inexistante et leur distribution très surveillée, les malfaiteurs ne peuvent recourir qu'à des productions étrangères, celles de la Belgique, par exemple, où la « démarque inconnue » paraît importante. Avec l'Allemagne s'est également instauré un trafic de « gros calibres » — des 9 millimètres ou des 11,43, — qu'on semble trouver à profusion auprès de soldats américains stationnés en République fédérale.

Avec des conditions de vente extrêmement libérales, l'Amérique est en train de consolider son monopole de pourvoyeur en armes des truands du monde entier. Les dossiers des congressistes, qui abondent en annotations inquiétantes, indiquent un progrès rapide de ce « commerce », favorisé par des différences considérables entre législations, qui tolèrent ici la vente libre d'armes prohibées ailleurs.

Les douaniers du pont de Kehl saisissent ainsi des quantités importantes de pistolets venus d'outre-Rhin. Ils ne sont pas les seuls. En un mois, en juin 1973, les policiers chargés de la sécurité sur l'Aéroport de Paris, avaient découvert, dans les bagages ou dans les poches des passagers, dix pistolets, quatre-vingt-onze fusils et plus de huit mille cartouches. Aux Etats-Unis, la fouille sur les grands aérodromes permet de récupérer trois mille à quatre mille armes par mois. Et la tendance pourrait bien, si l'on n'y met bon ordre, aller en s'accentuant. Le banditisme se pratiquant de plus en plus avec port et usage d'armes, la population a, de son côté, tendance à s'armer pour se défendre. L'Amérique offre, là encore, l'exemple d'une situation qu'il faudrait éviter ailleurs.

Pour ce premier examen de la question, Interpol se propose donc, d'une part, de dresser un catalogue des réglementatations de l'importation et de l'exportation des divers types d'armes à feu courtes en vigueur dans les pays membres ; et, d'autre part, d'essayer de mettre au point un système d'échange d'informations entre les polices sur les achats d'armes à l'étranger.

JAMES SARAZIN

LE MÉCONTENTEMENT DANS L'ARMÉE

Le général de Boissieu : « Nous en avons assez de l'attitude de certains élus »

Dans un entretien exclusif à *la Dernière Heure lyonnaise*, publié mercredi 18 septembre, le général Alain de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre, s'explique sur une déclaration récente à Europe 1 : *« Il y a des moments*, avait-il notamment dit, *où certains cadres de l'armée en ont ras le bol »* (*le Monde* du 15-16 septembre).

« Si je me suis ainsi exprimé, précise le général de Boissieu, *ce n'est pas pour rendre compte de l'état d'esprit des cadres de l'armée, mais pour répondre à un point particulier. Nous en avons assez de l'attitude de certains élus vis-à-vis des manifestations de contestation et d'indiscipline. La loi sur le statut de la fonction militaire — qui interdit les manifestations collectives, les pétitions et plus généralement la politique à l'intérieur des casernes — ce n'est pas nous qui l'avons faite. Et l'on voudrait nous mettre aujourd'hui dans cette situation inimaginable où il faudrait tout à la fois faire appliquer la loi et en même temps prendre parti en faveur de ceux qui avouent être contre.*

» La plus grande partie des difficultés que nous connaissons, poursuit le chef d'état-major, *vient du fait que nous avons été trop modestes sur nos réalisations de ces dernières années. Qui sait qu'un nouveau style de commandement a été imprimé dans la troupe ? Que dans deux divisions en Allemagne, on a constaté, depuis, que les punitions avaient diminué d'un tiers, non parce que les cadres étaient plus indulgents, mais parce que les appelés étaient mieux informés ? »*

Le chef d'état-major de l'armée de terre a contesté l'idée selon laquelle le temps passé sous les drapeaux était souvent inutile. *« C'est absolument faux*, a-t-il dit. *Les jeunes n'ont pas le temps de s'ennuyer dans les unités de combat* (1). *Sur cinquante-deux semaines de service, ils en passent cinq en formation élémentaire, huit en formation spécialisée, dix-huit en formation commune, six dans les camps (en deux séjours de trois semaines), deux dans les centres commandos, dix en service intérieur. Ceux qui affirment s'ennuyer, ce sont les « planqués » affectés par protection dans des postes où ils sont surqualifiés, parce qu'ils ont refusé de prendre des responsabilités et d'être gradés. »*

[Le règlement de discipline générale — qui fixe les règles de service, les devoirs généraux des militaires, les récompenses et les punitions — est un décret qui, de ce fait, n'a pas été soumis à un vote quelconque du Parlement. En revanche, le statut général des militaires est une loi approuvée (en première lecture) le 3 mai 1972, par l'Assemblée nationale — par 378 voix contre 94 (notamment les députés communistes et socialistes) — et votée par le Sénat, le 2 juin 1972, à main levée, après des amendements au texte initial.

Le chef d'état-major de l'armée de terre a donc raison de rappeler que les militaires, en France, n'ont pas à légiférer mais à appliquer des mesures édictées notamment par la représentation nationale. Pour autant, les élus n'ont pas tort de réclamer la révision de textes dont certains — comme le règlement de discipline générale — datent de 1966 alors que, cette année par exemple, le Parlement a accepté de fixer à dix-huit ans l'âge des responsabilités politiques et autres. Du reste, il n'est un secret pour personne que le ministère de la défense prépare une nouvelle version de ce règlement de discipline générale. — J. I.]

(1) Selon la revue *Terre information* de septembre, 173 371 appelés du contingent (soit 80,5 % des effectifs globaux) servent dans les formations de combat et leur soutien direct, et le reste se répartit dans les états-majors, le soutien des personnels et des matériels, et la recherche.

● *Le général de division Dercourt* a été admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, par le conseil des ministres du mercredi 18 septembre.

A Draguignan

LES PARTIS POLITIQUES ET LES SYNDICATS NE SE SONT PAS JOINTS AU RASSEMBLEMENT ANTIMILITARISTE.

Le rassemblement de solidarité aux neuf soldats du 19e régiment d'artillerie, transférés à Canjuers (Var) après la manifestation d'appelés, le 10 septembre à Draguignan, a réuni une soixantaine de personnes, mercredi 18 septembre, dans une salle de la ville. L'attitude des partis politiques et organisations syndicales (P.C., Jeunesses communistes, P.S., C.G.T., C.F.D.T., F.O. et F.E.N.), hostiles à cette réunion organisée par des groupes d'extrême gauche, a sans doute contribué à limiter le nombre des participants.

Après moins d'une heure de débats, certains des participants ont décidé de lancer des pétitions en faveur des neuf soldats incarcérés au camp de Canjuers. Selon l'état-major de l'armée de terre (*le Monde* du 19 septembre), quatre de ces soldats peuvent être traduits devant un tribunal militaire.

[Dans ce régiment de Draguignan servent des appelés originaires des Antilles, dont quelques-uns se sont plaints d'avoir été la cible de propos racistes de la part de certains cadres de métier, qui devraient, en tout état de cause, être traduits en justice, conformément à la loi du 1er juillet 1972, qui réprime les auteurs d'actes ou de propos racistes.]

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT M. JEAN MONNET

M. Valéry Giscard d'Estaing a [...] jeudi, en fin d'après-midi, M. [...] Monnet, président du Comité [...] tion pour les Etats-Unis d'Eu[rope]. Rappelons que M. Jean Monnet [a] été reçu plusieurs fois à titre [...] par le général de Gaulle et une [...] par le président Pompidou.

C'est à la suite d'un échange [de] lettres que cette rencontre a [été] organisée. En mars 1969, M. Gis[card] d'Estaing s'était inscrit en tant [que] président de la Fédération natio[nale] des républicains indépendants [au] Comité d'action pour les Etats-[Unis] d'Europe, M. d'Ornano représen[tant] ce parti aux sessions du Comité. [En] adressant au président de la Ré[pu]blique les derniers documents [de] l'organisme qu'il préside, M. J[ean] Monnet avait exprimé le souhait [de] le rencontrer. M. Giscard d'Est[aing] vient de répondre à ce vœu.

Le président de la République a [...] entretenu dans la matinée de je[udi] avec le secrétaire d'Etat aux po[stes] et télécommunications, M. Pie[rre] Lelong. Il a reçu ensuite M. Jo[hn] Irwin, ambassadeur des Etats-U[nis] qui quitte son poste et qui est v[enu] lui faire une visite d'adieu.

NOUVELLES BRÈVES

● *L'ancien empereur Haï[lé] Sélassié* a été conduit à l'hôpi[tal] militaire d'Addis-Abeba. L'emp[e]reur, déposé jeudi dernier, do[n]nait une impression de faibles[se] lorsqu'il a été emmené mardi so[ir] à l'hôpital. Une importante esco[rte] militaire encadrait sa voiture.

Selon certaines rumeurs, l'em[pereur] aurait commencé une grè[ve] de la faim dès l'instant où il [a] été transféré par les militaires [de] son palais quelques minutes apr[ès] sa déposition, au quartier génér[al] de la 4e division.

● *MM. Rabine et Sytcho[v]* arrêtés pendant l'exposition d[e] peintres non conformistes [...] condamnés à quinze jours d[e] prison dès lundi dernier, ont é[té] relâchés, apprend-on ce jeud[i] 19 septembre à Moscou. La troi[]sième personne condamnée, Mme Elskaya, avait été libérée dès mercredi. — *(A.P.)*

● *Le conflit de « l'Union »*, quotidien de Reims, qui opposait l[e] personnel à la direction, a pri[s] fin mercredi à 18 heures, « à l[a] suite de la décision du conseil d[e] gérance de réintégrer dans leu[r] poste à Troyes (Aube) les journalistes Pierre Desfassiaux et Stéphane Gaillet », annonce l'Intersyndicale (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T.) du journal.

LE VILLAGE SUISSE
Antiquités - Décoration - Curiosités
★
Ouvert tous les jours de 10 à 19 heures même le dimanche - sauf mardi et mercredi
78, Avenue de Suffren et 54, Avenue de la Motte Picquet
PARIS - XVe

QUINZAINE DU TRICOT.
DU 16 AU 30 SEPTEMBRE
Franck et Fils
80 rue de Passy,
Paris 16e.
Franck & Fils

COURS A.Z.
METHODE AUDIOVISUELLE
196, rue St-Honoré, Paris (1er)
Tél. 508-94-44 ou 508-93-63
Métro : Palais-Royal
LANGUES en 150 h.
STÉNO en 40 h.
DACTYLO en 15 h.
Entraînement machine électrique
De 8 h à 21 h sans interrupt.



DACTYLOGRAPHIE
Cours individuels
Méthode audio-visuelle accélérée (15 h)
école pallas
ÉCOLE PRIVÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
105, rue St-Lazare
75- Paris 8e - 874.79.84
de 8 h 30 à 20 h 30
Autres disciplines enseignées
STENOGRAPHIE
ORTHOGRAPHE

(Publicité)

SCOOP

Une grande Première Parisienne !

Des perles comme on en a jamais vues en Europe : Les "Naïdidés"

Les « Naïdidés » sont des coquillages dans lesquels croissent ces nouvelles perles. Elles n'étaient portées jusqu'à présent que par quelques privilégiées, qui pouvaient en faire l'acquisition à Hong-Kong ou au Japon.

Plutôt petites, ces perles de formes allongées et au profil tourmenté ne ressemblent en rien aux classiques perles de culture que l'on trouve partout.

Aucune d'elles n'est semblable ; elles ont leur personnalité propre, et leur couleur a un éclat tout à fait exceptionnel, du blanc, blanc bleuté au rose et rosé abricot.

Au moment où la production japonaise de perles de culture décline par suite de la pollution des eaux, les « Naïdidés » vont être, cet hiver, les vedettes de la nouvelle boutique SUSAN DE BERG, dans la galerie Point-Show, 66, avenue des Champs-Elysées, PARIS.

UNE NAISSANCE NATURELLE
La cause première de la formation des « Naïdidés » est une réaction de défense à une agression qu'a subie ce coquillage.
- Agression d'un parasite que le coquillage neutralise en l'enrobant d'une sécrétion nacrière, tout comme l'huitre qui se défend contre ces mêmes parasites, et crée des perles fines.
- Agression par blessure que le coquillage neutralise avec la sécrétion nacrière ainsi qu'il le fait pour les parasites.
C'est un avantage certain, car les perles « Naïdidés » conservent toujours, de même que les perles fines, leur couleur et leur éclat d'origine.

On les trouve dans les lacs et les rivières d'eau fraîche de Corée, où l'homme cultive ces jardins de coquillages, pour que les femmes, et les Parisiennes en tout premier lieu, puissent se parer de ces perles si flatteuses.

DES COLLIERS EXCLUSIFS
SUSAN DE BERG a monté ses premiers colliers sur or, mais de nombreuses masses de perles sont à choisir, et seront montées selon le goût et le désir de chaque femme.
Une exclusivité que les stylistes de New York nous envient, puisqu'ils envisagent à leur tour d'introduire les « Naïdidés » aux Etats-Unis.

Un nom à retenir. Une boutique à visiter sans délai.
SUSAN DE BERG Joaillerie,
Galerie Point-Show
66, Champs-Elysées, 75008-Paris

